LE JOURNAL
D'UN MISSIONNAIRE
AU TEXAS

LA MISSION DE BROWNSVILLE ET LES FRONTIÈRES MEXICAINES.

Après un premier séjour en Amérique (1), j'étais revenu en France; mais les pays lointains où j'avais couru tant d'aventures et supporté tant de fatigues avaient gardé leur attrait sur mon âme. Je ne pouvais songer à ces pauvres colons du Texas, avec lesquels j'avais vécu deux ans, que j'avais guidés par mes exhortations, éclairés et soutenus par les secours de la religion, et à qui j'avais la conscience d'avoir été utile dans la mesure de mes forces, je ne pouvais, dis-je, songer à eux sans éprouver quelque envie d'aller les rejoindre pour achever une tâche que je regardais comme sacrée. Je me décidai à repartir et quittai la France le 7 mars 1851. Je ne devais pas retourner à Castroville; l'évêque de Galveston me donna une nouvelle mission sur les frontières occidentales du Texas, tracées par le cours du Rio-del-Norte, appelé plus communément Rio-Grande, qui descend des Montagnes-Rocheuses pour se jeter dans le golfe du Mexique. Malgré mon ignorance de la langue espagnole, que parlent la plupart des catholiques de ces contrées, je dus céder aux pieuses exigences du vénérable évêque, et le 11 mai je m'embar-

(1) Voyez ce premier récit dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin.

quai à Galveston pour me rendre par le golfe du Mexique à Brownsville, ma future résidence, située sur le Rio-Grande et non loin de son embouchure.

La mission que je venais d'accepter était très étendue. Autour de Brownsville, sur un rayon de soixante milles, habitait une population très compacte, et à trois cents milles au nord il y avait plusieurs villes, plusieurs établissemens considérables que je devais visiter : je n'avais pas à m'écarter du fleuve, mais je devais le remonter aussi loin que possible. Ce n'étaient plus, comme dans ma première mission, les Allemands et les Alsaciens qui formaient la majorité des catholiques confiés à mes soins; j'avais surtout affaire aux Mexicains, qui composent le fond de la population sur ce sol annexé récemment aux états de l'Union. Dans ma première mission, les vices que j'avais eu à combattre étaient principalement la cupidité, la méchanceté, l'ivrognerie; dans la seconde, j'allais me trouver au milieu d'hommes ignorans, superstitieux, nonchalans, enclins à l'immoralité. Je n'aurais plus l'indigence et la famine pour compagnes inséparables; mais à chaque instant mon cœur devait se briser à la vue des vices et de l'indifférence incurable de mes nouveaux paroissiens. Que de peine pour jeter dans ces âmes, je ne dirai pas des élémens religieux, mais seulement un peu d'ordre, de raison et de morale! Je savais cependant qu'ils étaient doux, débonnaires, faciles à persuader, et j'entrepris ma tâche avec courage. J'avais d'abord à les connaître, à étudier leurs mœurs, puis à les guider par des conseils, et, s'il se pouvait, par de bons exemples.

I.

Le bateau qui m'amenait de Galveston nous débarqua dans une île. Les côtes du Texas sont protégées sur toute leur étendue par une ceinture non interrompue d'îles sablonneuses très étroites et de longueur inégale, et comme entre elles et le littoral la mer est très peu profonde, les navires sont obligés de s'y arrêter; le transport des passagers et des marchandises sur le continent se fait par des chaloupes et des bateaux légers. C'est à Point-Isabella qu'on aborde, ville maussade où l'on ne voit que des *arrieros* ou charretiers mexicains, dont les grossiers véhicules, traînés par des bœufs, attendent les marchandises pour les transporter à Brownsville. Deux voitures attelées de quatre chevaux étaient destinées aux voyageurs. La route de Point-Isabella à Brownsville traverse plusieurs endroits devenus célèbres par les succès du général Taylor sur les troupes mexicaines : un de mes compagnons de voyage, le directeur de la banque de Brownsville, me les indiqua. C'était un homme d'un esprit remar-

quable et de manières distinguées. Quoiqu'épiscopalien, il se lia avec moi d'une amitié qui ne s'est jamais démentie. A peine arrivé à Brownsville, il me ménagea par de chaudes recommandations un excellent accueil dans la société aisée de la ville, et les premières difficultés du séjour se trouvèrent aplanies.

Pendant la guerre de l'indépendance, le colonel américain Brown construisit un fort en face de Matamoros, ville mexicaine; il fut tué et enterré dans ce fort, qui portait son nom. Autour de ce formidable tombeau s'établirent des marchands français et américains, et Brownsville fut fondée. Quand j'arrivai, la ville comptait à peine quatre années d'existence, et déjà sa population était de cinq ou six mille âmes. La position de Brownsville est excellente pour le commerce de transit; placée sur la limite du Texas, elle expédie les marchandises pour toutes les villes mexicaines de l'est et du nord. Elle est située vers le 97ᵉ degré de longitude ouest, et vers le 25ᵉ degré de latitude nord, à trente-cinq milles environ du golfe du Mexique. Les eaux jaunâtres du Rio-Grande baignent les jardins de la ville. Le sol est formé d'un sable fin et blanc, qui, par le vent du nord, s'élève en tourbillons si épais, que l'atmosphère devient obscure, et la circulation dans les rues impraticable. En revanche, la pluie, qui dans ces régions fait tomber brusquement d'énormes masses d'eau, change en quelques instans les rues en rivières où se plongent vaillamment les pieds des passans, des chevaux et du bétail. Aux environs, la terre est fertile et la végétation d'une richesse tropicale. On ne trouve ni pacaniers ni sapins, les chênes même sont rares, mais partout le dattier, le palmier-éventail, l'ébénier, l'aloès, les fougères colossales, les cactus de toute sorte; dans les bois, des lianes, des plantes odorantes, mille fleurs aux couleurs brillantes, aux formes singulières, aux parfums enivrans, et au-dessus de cette magnifique fécondité un ciel éternellement pur, un soleil éternellement éclatant.

L'église de Brownsville s'élevait en face du fort Brown, au milieu d'un vaste terrain inculte et sans clôture. Elle était en planches et formait un carré long capable de contenir deux ou trois cents personnes; le clocher ressemblait à une cage. L'irrégularité de l'ensemble était dissimulée à l'intérieur par des tapisseries de coton que je fis peindre par la suite. La cure faisait corps avec l'église; c'était un carré divisé en quatre petites chambres, dont une servait de sacristie. Je n'y trouvai pas trace de meubles et fus forcé, la première nuit, de coucher sur le plancher. Le lendemain, un jeune officier de la garnison me donna un pliant, des draps, une couverture et des chaises, et m'offrit sa table et sa bourse. J'avais grand besoin de ses bons offices. Cet officier s'appelait M. Garresché, il était d'origine française et excellent catholique.

L'aspect de la ville est assez agréable et riant. Quelques établissemens sont en brique; la plupart des maisons sont en planches, mais de forme élégante, et entourées de jardins. Les façades donnent sur la voie publique; elles se cachent à demi derrière les lilas de Chine, les saules, les acacias. Les rues sont larges et tracées à angle droit. Il n'en a pas toujours été ainsi. Dans le principe, chaque colon plantait sa cabane où bon lui semblait. Quand le développement de la ville nécessita l'organisation d'une municipalité, celle-ci signala son entrée en fonctions en ordonnant l'alignement des rues; le shérif, homme d'action assez peu accommodant, fut chargé de l'exécution du décret. Il publia que sous huit jours toutes les maisons devraient être sur l'alignement tracé par l'arpenteur municipal; celles qui ne se seraient pas dérangées assez vite seraient détruites sans rémission. On connaissait le caractère du shérif, on savait que sa menace n'était pas vaine, et pendant une semaine toutes les maisons furent en branle, les unes avançant, les autres reculant au moyen de grands rouleaux sur lesquels elles glissaient. Le terrain était inégal et sablonneux; à chaque instant, des maisons allant ou venant, se rencontraient; arrêtées dans leur acheminement, elles s'accumulaient sur le même point, la circulation était obstruée, et, comme le shérif ne plaisantait pas et qu'il fallait arriver à temps, il s'ensuivait des cris, des disputes et des collisions. Cependant presque toutes les maisons en planches furent alignées au terme fixé. Quant aux cabanes de roseaux et de branches d'arbres, elles n'avaient pu bouger, et elles furent abattues impitoyablement par le shérif, accompagné d'une vingtaine d'hommes armés de haches.

A Brownsville, comme sur toutes les frontières texiennes, comme dans tous les états nouveaux de l'Union, la population présente les mélanges les plus bizarres et les plus variables. On ne saurait faire un tableau complet d'une société aussi diverse et aussi mobile; la description sera vraie à un certain moment et dans certaine localité; à quelque temps ou à quelques lieues de là, elle devient fausse. Non-seulement c'est un assemblage confus d'hommes de toutes nations, Mexicains, Espagnols, Français, Anglo-Saxons ou autres; mais à côté de personnes qui se font remarquer par leur éducation, leurs connaissances, leur intelligence et leur caractère honorable, se trouve ce que les États-Unis y ont jeté de leur écume, des banqueroutiers, des repris de justice, d'anciens volontaires de la guerre de l'indépendance, qui sont venus chercher, dans un pays où n'existait, à proprement dire, aucun pouvoir judicaire constitué, les aventures et les profits illicites. Les grandes villes de l'Union possèdent une police quelconque; mais sur les frontières des nouveaux états la loi a peu d'empire, et il n'y a pas de force armée pour la faire respecter. Avant

l'organisation municipale, la loi de Lynch était en pleine vigueur à Brownsville; c'était pour les habitans le seul moyen de pourvoir à leur sûreté. Les jugemens du peuple avaient un mérite, l'impartialité; mais ils avaient un défaut, la précipitation. On pendait l'homme qui en avait blessé un autre, sans s'informer si la blessure était grave ou légère. Un soir, dans un *fandango*, un Américain à moitié ivre frappa un Mexicain d'un coup de couteau dans le ventre; il se sauva du côté de Rio-Grande, mais on le rattrapa comme il venait de se jeter à l'eau. On le garrotta, et le lendemain la population s'assembla dans un carrefour pour prononcer le jugement. Un homme (le futur shérif), sans préambule ni précaution oratoire, cria : « Que ceux qui votent la mort passent de mon côté! » Un hourrah épouvantable accueillit cette proposition d'un laconisme sauvage; le prévenu fut condamné à l'unanimité. On le mena sur une charrette à l'abattoir; la potence n'était pas encore construite. La charrette s'arrêta sous les poteaux qui servent à hisser les bœufs qu'on doit écorcher. Le futur shérif saisit la corde et se mit en devoir de faire le nœud. Il paraît qu'il s'y prenait maladroitement, car le condamné, qui n'avait pas les mains liées, lui dit : « Laissez-moi faire; vous ne connaissez pas votre métier. » Il fit le nœud, se le passa autour du cou, et dit : « Messieurs, écoutez un bon conseil; si vous désirez n'avoir jamais la corde au cou, ne vous enivrez pas, c'est l'ivresse qui m'a mis sur cette charrette. J'ai une dernière grâce à vous demander : ne mettez pas mon nom dans les journaux, que ma mère ignore le plus longtemps possible le sort de son fils. » Il cria aux chevaux de marcher, et pendant quelques minutes le corps se balança suspendu.

Plus tard, ces exécutions, qui restèrent assez fréquentes, prirent un caractère plus solennel; le condamné était assisté par un ministre de sa religion. La barbarie pourtant ne perdit pas tous ses droits. Un jour on pendit à la fois et sur la même potence deux Mexicains et un Américain. Les amis de l'Américain l'avaient enivré pour adoucir ses derniers momens, et il marcha à l'échafaud en chancelant, en chantonnant, un cigare à la bouche. Il était accompagné d'un ministre presbytérien; un ministre catholique assistait les Mexicains. Les cordes furent arrangées, et les condamnés placés sur la planche fatale. Alors le prêtre catholique se mit à genoux et invita l'assemblée à prier pour ces malheureux. La prière finie, le ministre presbytérien fit un long discours dont les condamnés durent attendre la fin avant que la planche fatale, en faisant la bascule, les jetât dans l'éternité. Pour moi, je ne pouvais supporter qu'on prolongeât par des délais ces horribles tortures, et je refusai toujours de prendre un rôle dans ces affreuses tragédies.

Pour réprimer les malfaiteurs, les habitans de Brownsville n'avaient

pas hésité à confier l'autorité à des gens de hart et de corde dont les antécédens étaient de nature à intimider les plus récalcitrans. Si l'on avait pendu tous ceux qui méritaient la corde, on aurait commencé par les autorités, suivies d'un bon nombre de juges, d'avocats, de docteurs; le shérif de Brownsville eût été pendu le premier. C'était un homme d'une haute stature, aux proportions herculéennes; sa figure avinée était impassible et sauvage. Lorsqu'il partait à la poursuite d'un malfaiteur, on n'était pas sûr qu'il le ramènerait, mais on était sûr que le malfaiteur ne reviendrait pas. Un jour qu'il avait couru après un voleur, le marchand volé lui demanda à son retour s'il l'avait trouvé. « Oui, répondit froidement le shérif. Je n'ai pu l'amener; mais c'est égal, il ne volera plus. » Bientôt après, on découvrit dans un *chaparal* (grand bosquet) le cadavre du voleur avec une balle dans le cœur. Les honnêtes gens ne pouvaient du moins trouver un justicier plus énergique.

La prison de Brownsville était une petite cabane de planches, en face de l'église, et entourée d'une haie de broussailles. Quoique tous les prisonniers fussent enchaînés, les évasions n'étaient pas rares. Pour les rendre moins nombreuses, le shérif confia la garde des prisonniers à deux *blood-hounds*, espèce de *bull-dogs* d'une férocité proverbiale dont les Américains se servirent contre les Indiens dans la guerre de la Floride. La nuit, on les mettait en liberté dans l'enceinte de la prison. Plusieurs fois, comme je revenais de visiter les prisonniers malades, ils franchirent la haie, me poursuivirent, et je ne dus mon salut qu'à la rapidité de ma fuite. J'allai trouver le shérif, lui demandant d'attacher ses chiens quand je devrais rentrer la nuit, ou du moins de les empêcher de s'échapper sur la voie publique. Il rit beaucoup. Alors je lui dis : « Mon cher shérif, je ne me sauverai plus; la première fois que vos chiens m'attaqueront, je les tuerai tout net. — Ah! ah! vraiment? » Et il s'éloigna en riant d'un air incrédule et narquois. Quelques jours après, j'étais appelé vers onze heures du soir au chevet d'un moribond; j'y allai, mon pistolet dans ma poche et mon assommoir (*life preserver*) à la main. Les chiens m'assaillirent; en deux secondes, j'avais brisé le crâne de l'un, qui mourut sur le coup, et la mâchoire de l'autre, qui s'enfuit en hurlant. Le lendemain matin, le shérif arriva chez moi furieux, avec un fouet qu'il n'avait pas l'intention de laisser inutile. « C'est vous qui avez assommé mes chiens? — Oui. » Il leva son fouet; mais je tirai mon pistolet et le lui appliquai sur la poitrine : « Shérif, si vous tenez à votre vie, traitez-moi en *gentleman*. » Son fouet lui tomba des mains, sa colère s'apaisa : il essaya de sourire. « Voyons, shérif, lui dis-je, restons amis. — De grand cœur, répondit-il en me serrant vigoureusement la main. Ah! vous êtes un homme... Je suis content

de vous. Si quelqu'un par hasard vous manquait de respect, il aurait affaire à moi, soyez-en sûr. Diable! vous êtes plus décidé que je ne pensais. Pour vous chercher querelle, il faut prendre ses précautions. — Cher shérif, répliquai-je, votre courage, soit dit entre nous, est très grand devant les poltrons; mais ne me rangez pas dans cette catégorie : j'ai la main ferme et l'œil sûr. » De ce jour le shérif fut mon ami.

La magistrature est loin de donner à la sécurité publique des garanties suffisantes. Si l'inculpé est Américain, on l'incarcère rarement; quand ce serait le plus méchant garnement de la ville, on le laisse libre sans lui demander d'autre caution qu'une somme d'argent qu'il lui suffit de promettre et qu'il ne paie jamais. Si le crime a eu trop d'éclat pour rester impuni, on condamne le coupable à un emprisonnement dont la durée est dérisoire, et souvent même on lui donne les moyens de quitter la ville. Cette impudente partialité est la meilleure justification de la loi de Lynch; c'est ce qui l'a répandue et mise en vigueur dans tous les états nouveaux de l'Union. Quant aux Allemands et surtout aux Irlandais et aux Mexicains, la loi civile leur est appliquée dans toute sa rigueur, même si la faute est plus probable que prouvée. On sent la haine de caste et de religion, excitée encore par un sentiment de lâche cruauté contre les faibles. J'ai vu à Brownsville des Mexicains que le shérif meurtrissait à coups de nerf de bœuf. On ne voulait pas se donner la peine de les mettre en prison et s'imposer la dépense de les nourrir jusqu'au jugement; en les prenant, on les frappait horriblement, et on les renvoyait sans les juger. Au reste, les Mexicains et les timides sont les seuls qui aient la simplicité de s'adresser à un tribunal; les Américains et les Européens se passent de l'intervention des magistrats, et les officiers de justice ne les dérangent pas dans leurs disputes, où ils seraient mal reçus.

Les tribunaux cependant ne manquent pas au Texas. Les uns sont à demeure et à époques fixes, d'autres sont ambulans et servent de cours d'appel aux premiers. Au-dessus d'eux se trouve un tribunal plus important, qui envoie tous les ans un juge suprême dans les chefs-lieux de comté du Texas. Celui qui venait à Brownsville n'était ni trop malhonnête ni trop déraisonnable; il jugeait même assez convenablement dans les rares momens où il n'était pas ivre. Je le rencontrai un jour dans une buvette (*bar-room*), entouré d'Américains qui célébraient sa bienvenue le verre en main, et je l'entendis porter ce toast d'une langue épaissie : « A la santé de la justice modifiée selon les circonstances! » L'auditoire le couvrit d'applaudissemens. Après ce succès, il alla comme il put à la cour, pour rendre sa justice « modifiée selon les circonstances. »

Les questions de propriété étaient à Brownsville une source féconde de disputes et de procès. Au Texas, surtout vers les frontières, quand on veut acquérir un terrain, le parti le plus court et le plus simple, sinon le plus légitime, est d'en choisir un à sa guise et de s'y installer. Les Américains du Kentucky et de l'est des États-Unis qui viennent au Texas ne connaissent pas d'autre façon de devenir propriétaires. Au besoin, le pistolet, le *bowie-knife* (couteau) et la carabine feront valoir leurs droits. Il faut avouer du reste que rien ne serait plus difficile que de se procurer des titres dont la valeur ne fût pas contestable. Ceux dont l'origine est espagnole sont les meilleurs, mais ils ne sont guère respectés. Après l'annexion du Texas aux États-Unis, des spéculateurs réunirent des titres espagnols, pour vendre, soit aux États-Unis, soit même en Europe, d'immenses terrains qu'ils n'avaient pas même vus, et qui étaient depuis longtemps occupés. De plus, le gouvernement américain distribua trois cent vingt acres de terre aux arrivans et six cent quarante aux maîtres d'école, ministres et colons mariés établis au Texas avant 1847. Après la guerre contre le Mexique, il fit une nouvelle distribution de terres aux volontaires et aux soldats; mais, comme les registres de l'état civil avaient toujours été fort mal tenus, il arriva que, parmi ces terres distribuées et considérées comme vagues, un grand nombre avaient de légitimes possesseurs, d'autres étaient situées en des endroits inhabitables. Alors les nouveau-venus se répandirent dans tout le pays, s'établissant où bon leur semblait.

Quand on voit la façon dont les juges texiens sont élus, on ne s'étonne pas que l'équité ne soit pas considérée par eux comme un devoir. Vers la fin de mon séjour, un grand procès éclata : il ne s'agissait de rien moins que de savoir à qui appartenait le terrain sur lequel la ville est bâtie. Ce procès devait venir au tribunal après l'élection des nouveaux juges. La validité des titres était une question secondaire dans une affaire si importante; tout dépendait du nombre d'hommes déclarés pour ou contre l'une des deux parties qui seraient élus juges; aussi de part et d'autre tous les moyens furent employés. On dressa des tables dans les rues, on les couvrit de bouteilles de whiskey, on en servait un verre à quiconque voulait prendre un bulletin portant les noms de tel ou tel candidat. Ceux qui n'avaient pas leur opinion faite prenaient des billets et buvaient dans les deux camps. Les deux partis adoptèrent chacun une couleur, l'un le rouge, l'autre le bleu; tout le monde portait au chapeau ou à la boutonnière un ruban bleu ou rouge; on en attachait à la crinière des chevaux et à la queue des chiens, on en distribuait même à ceux qui venaient du Mexique pour leur commerce, et qui se souciaient aussi peu des uns que des autres. On alla jusqu'à faire venir une immense

quantité de chapeaux en feuilles de palmier, que l'on ornait des couleurs caractéristiques, et que l'on donnait gratuitement à ceux qui acceptaient des bulletins. Puis vinrent les processions bleues et rouges; c'était entre les deux partis une émulation à qui promènerait par la ville la procession la plus longue. Comme résultat, on rencontrait chaque soir dans les rues bon nombre d'électeurs ivres ou meurtris, et souvent on reconnaissait parmi eux les futurs magistrats pour lesquels tant de bruit se faisait, tant de bouteilles se vidaient.

Il va sans dire que les candidats n'avaient besoin d'aucun titre spécial pour se présenter au choix des électeurs. Aux États-Unis, les examens, les diplômes, les certificats de capacité sont inconnus. Chacun peut à tout moment quitter le commerce pour devenir juge, médecin, ou même ministre de la religion. Si sa nouvelle profession n'est pas assez lucrative ou lui déplaît, il l'abandonne pour une autre, quelquefois il en exerce plusieurs à la fois. Lorsqu'il entre en fonctions, il étudie tant bien que mal quelque ouvrage élémentaire et facile, et il se croit suffisamment instruit, illusion qui est certes plus dangereuse qu'une naïve ignorance. Le docteur *yankee* qui représentait à Brownsville la science médicale eut à faire, à l'époque de la guerre contre le Mexique, l'amputation d'une jambe. Il ne savait comment s'y prendre. Il saisit la scie d'un boucher, et avec une ingénuité horrible il se mit à scier cette jambe comme un morceau de bois. Le patient mourut au milieu même de cet atroce supplice. Quand Brownsville fut fondée, notre docteur avait trouvé bon un moment de se faire portefaix, métier lucratif alors, mais très fatigant; aussi reprit-il bientôt sa profession de médecin. Il tua tant de monde et si vite, qu'il dut y renoncer encore. A force d'intrigue et d'audace, il réussit à se faire nommer représentant au congrès d'Austin. La session finie, il revint à Brownsville, et, ne pouvant vaincre son funeste penchant pour son premier état, il se refit docteur après avoir lu rapidement quelques livres de médecine. Pour une femme qui mourait de phthisie, il ordonna une forte dose d'acide sulfurique, *afin de brûler les tubercules pulmonaires*. Deux jours après, j'enterrai la pauvre femme. Pour une maladie d'intestins, il ordonna des injections de *cire d'Espagne fondue*. On riait de ses remèdes, les malades seuls n'en riaient pas; malgré tout, il était à la mode.

Si l'on était libre dans le choix des professions, on l'était moins dans l'expression des opinions politiques. Lors de l'invasion de Cuba, les agitateurs multipliaient les démonstrations, poussaient aux enrôlemens; il y eut à Brownsville de nombreux *meetings* où l'on invitait tous les Américains. Quelques-uns essayèrent de parler contre la légitimité de cette invasion; vingt pistolets se dirigèrent contre leur tête pour les forcer à se taire. Quant à l'égalité, le goût en est moins

prononcé qu'on ne pense. Prenez au hasard sur un *steamer* ou dans une rue dix hommes, et demandez à chacun ce qu'il est. Il sera capitaine, major, colonel, général, juge, *esquire*, docteur (Dieu sait de quoi); aucun ne sera un simple citoyen.

Les mœurs américaines à Brownsville n'occupaient pas toute mon attention. A côté des *Yankees*, il y avait là, je l'ai dit, une population mexicaine assez nombreuse. La plupart des Mexicains, même parmi ceux des villes, sont d'origine indienne ou indo-mexicaine. Ils sont de taille moyenne; leurs traits sont en général réguliers, quelquefois distingués et nobles, leurs yeux grands et vifs, leurs cheveux noirs, longs, touffus et durs, leur peau foncée, leurs dents très blanches, leurs mains et leurs pieds assez petits. Les principales passions du Mexicain sont les chevaux, le jeu et la danse. Les combats de taureaux et de coqs font leur joie. Parmi les *toreadores* amateurs se trouvent même des femmes, qui savent tuer le taureau avec grâce et hardiesse; j'en ai vu trois à Matamoros qu'un nombre raisonnable de taureaux vaillamment renversés avait rendues presque célèbres.

Pour me faire une idée de la vie mexicaine, j'avais voulu visiter Matamoros, ville située dans le Mexique, en face de Brownsville. Mon ministère pouvait un jour ou l'autre me créer des relations avec ses habitans, parmi lesquels se trouvent des négocians français. Matamoros est peu éloigné du fleuve; quelques coups d'aviron vous transportent sur l'autre rive, où s'élève une baraque qui sert d'abri aux douaniers et à quelques soldats. Ces soldats, vêtus de brun, à figures rondes et sans barbe, ont l'aspect peu guerrier; ils dorment presque toute la journée sous un bosquet de palma-christi planté près de la baraque. Sur cet échantillon de l'armée mexicaine, je jugeai que les succès remportés par les Américains n'avaient rien de surprenant. Plusieurs voitures stationnaient en cet endroit; en quelques minutes, deux chevaux légers et fougueux nous firent franchir le kilomètre qui sépare la douane de la ville et nous arrêtèrent sur la Plaza-Mayor. Cette place est un carré parfait orné d'un jardin et entouré d'une double rangée de grands lilas de Chine qui sert de promenade. Les maisons sont d'une architecture simple, en briques rouges, à un seul étage orné d'un large balcon. Le toit est plat et forme une terrasse qui sert de séchoir plutôt qu'aux réunions de famille. Derrière les maisons s'étendent des jardins plus ou moins vastes où croissent les orangers, les grenadiers, les pêchers, les palmiers, les figuiers. Pendant le jour, tout semble désert, les magasins sont à demi fermés, chacun reste chez soi; mais aux premiers sons de l'*Angelus*, un peu avant le coucher du soleil, les fenêtres et les portes s'ouvrent, les rues se remplissent, les dames paraissent sur

les balcons en robes de mousseline claire, la Plaza-Mayor se peuple de promeneurs qui flânent, causent, rient et fument jusqu'à minuit. Tout s'anime, tout retentit d'éclats de rire ou de paroles joyeuses; le riche sur son balcon, le pauvre sur le seuil de sa cabane sont également heureux de vivre et de secouer le repos du jour. Les conversations roulent généralement sur la poésie, la religion même, sur l'amour, les chevaux, la musique et la danse; la médisance et la politique n'occupent guère ce peuple voluptueux, favorisé du climat le plus doux et de la nature la plus riche du monde.

Sur les deux rives du Rio-Grande, les Mexicains qui n'habitent pas les villes et qui ne sont pas marchands sont des *rancheros;* on appelle *rancho* soit une ferme, soit un assemblage de fermes. Les Mexicains des campagnes égalent en indolence les Mexicains des villes. Je n'ai jamais su comment pouvait vivre un *ranchero.* Il n'use du travail qu'avec une extrême réserve; un rien l'accable, il ne comprend l'activité qu'en vue du plaisir. Du reste, il est très frugal; sous ce ciel doux et tiède, on peut coucher où l'on veut, en plein air, à l'ombre d'un figuier ou d'un mesquite, plus agréablement que sous un toit. Il se nourrit de café, de chocolat, de *tortillas*, petits pains plats faits de farine de maïs et cuits sur la cendre ou sur des pierres chaudes, et de *tassajo*, viande de bœuf séchée au soleil et coupée en lanières, qui se conserve longtemps. Les riches *rancheros* se permettent le riz, les épices, la viande d'agneau cuite avec des raisins secs, quelquefois même le *tamales*, mets favori des Mexicains, mélange de viande, de légumes, d'épices et de fruits secs, qui est roulé en forme de cigare et cuit dans une feuille de maïs. Quand le *ranchero* ne se repose pas ou ne joue pas, il monte à cheval et court dans les plaines et les bois pour surveiller ses troupeaux, visiter ses amis, acheter des provisions, pour se rendre à une fête, à un baptême, à un mariage, où il dansera le *fandango*. Le cheval est son compagnon et son orgueil. S'il se contente d'une méchante cabane pour lui, il couvre d'ornemens d'argent la selle et la bride de sa monture. S'il est malpropre chez lui, il se pare, dès qu'il monte à cheval, de ses plus beaux habits. Alors il met son chapeau à larges bords doublé de vert, garni d'une ganse d'argent; alors il met une chemise blanche et brodée et son pantalon de velours bleu aux larges bandes de velours noir, dont les ouvertures laissent paraître un large caleçon blanc; il ceint son écharpe de crêpe de Chine rouge ou bleue, et il attache à ses pieds d'énormes éperons d'argent.

Ce qui caractérise le Mexicain des campagnes, c'est une extrême mansuétude, une insouciance poussée jusqu'à la débonnaireté. On remarque aussi chez lui un sentiment assez vif des beautés de la nature. Par une belle nuit d'été, comme j'étais couché dans mon ha-

mac sous une galerie de planches et de lianes que j'avais établie contre le bâtiment de la cure, Isidore, vieux soldat mexicain que j'employais à toute sorte de services, tour à tour domestique, sacristain ou cuisinier, vint s'asseoir près de mon hamac, et, tout en poussant nonchalamment dans les airs la fumée de sa cigarette, il se mit à faire tout haut, sans s'inquiéter si je dormais ou non, un monologue sur les magnificences de la terre et du ciel. Il décrivait la douceur de la température, la pureté de l'atmosphère, la splendeur pâle des étoiles, le silence de la plaine doucement éclairée, les grandes ombres des palmiers et leurs grandes feuilles qui semblent la nuit porter des fruits de feu. Il adressa la parole à la *veuve* (oiseau de paradis) dont on entendait le cri plaintif, et qu'on voyait voltiger; il lui demanda où elle allait, et pourquoi, pauvre oiseau, elle ne dormait pas sous l'ombre épaisse des ébéniers. « Mystère de Dieu! » ajouta-t-il, et il s'enfonça dans une silencieuse rêverie.

Le *far-niente* et l'apathie, voilà ce qui reste chez les populations que soumit jadis Fernand Cortez. J'eus l'honneur de bénir le mariage de la dernière descendante de la royale famille de Montézuma, qui épousait un riche propriétaire de l'état de Cohahuila. Elle avait vingt-quatre ans; ses traits étaient fort beaux, très réguliers, nobles et doux; sa démarche était aisée et un peu nonchalante; l'antique gloire de sa race paraissait dans toute sa personne. Je l'interrogeai sur sa position, elle me dit qu'elle était orpheline, sans parens au degré même le plus éloigné, et qu'elle n'avait eu pour tous biens que des terres dans le Texas. Ces terres étaient vastes, il est vrai, mais, depuis l'annexion du Texas aux États-Unis, ses droits de propriété avaient été diversement contestés et attaqués; on lui avait offert d'acheter ses titres pour 6,000 piastres, et, comme elle craignait d'être dépouillée entièrement, elle avait accepté cette faible somme. Elle faisait un mariage d'amour. Telle est la simple histoire de l'héritière d'un grand nom, du dernier rejeton de ce puissant monarque dont les immenses trésors avaient tenté la cupidité cruelle des conquérans espagnols et inondé l'Europe. Elle alla avec son mari continuer dans l'obscurité son existence ignorée, mais sans doute paisible et heureuse.

II.

Un mois après mon arrivée à Brownsville, comme je commençais à parler convenablement l'espagnol, j'entrepris un voyage de reconnaissance parmi les populations disséminées sur les deux rives du fleuve. Je devais pousser vers le nord jusqu'à un petit établissement nommé Alamo. De Brownsville jusqu'à ce point, il y a plus de

trois cents milles. Je m'embarquai sur le bateau à vapeur *le Comanche*. Le Rio-Grande fait mille détours; quelquefois, au moment des grandes eaux, les sables déplacés lui tracent un nouveau lit, et les bras qui se détachent ainsi de la rivière deviennent des lacs longs et arrondis, dont l'aspect est souvent gracieux; on les appelle des *ressacas*. Après deux ou trois jours de navigation à travers une immense et plate vallée, notre bateau vint à s'engraver si bien, qu'aucun effort ne put le dégager. Chacun débarqua et fut obligé de continuer sa route par terre. Cet accident modifia singulièrement mon itinéraire; pour aller à Alamo par terre, je devais faire plus de chemin dans le Mexique que dans le Texas. Cette partie des frontières texiennes est dépourvue de routes; dans le Mexique au contraire, on trouve les anciennes routes espagnoles, de sorte qu'à chaque instant, entre deux *ranchos* texiens, le chemin le plus court et le seul possible est de traverser le Rio-Grande, de voyager dans le Mexique, puis de traverser encore le fleuve près du *rancho* où l'on veut arriver. Nous trouvâmes, les autres passagers et moi, des chevaux dans un établissement de commerce américain. J'allais faire encore un de ces voyages à cheval auxquels je m'étais accoutumé durant ma première mission; mais je devais rencontrer moins de fatigues et de dangers.

Nous nous dirigeâmes d'abord sur la bourgade mexicaine de Reynosa. Toutes ces petites villes des frontières offrent peu d'intérêt. L'église de Reynosa est en pierre; c'est un carré long, orné d'une tour carrée. Quelques maisons sont bâties, comme au temps de Fernand Cortez, avec des *adaubes*, larges briques séchées au soleil; le reste se compose de cabanes faites de roseaux et de branches d'arbres. Nous poursuivîmes notre route malgré un soleil accablant. Le chemin était tantôt bordé d'arbres odorans et de lianes parfumées, tantôt il passait sur une terre aride et nue ou sur des terrains calcaires n'ayant pour toute végétation que des cactus ou des plantes épineuses sans feuilles. Mes compagnons étaient des marchands juifs, méthodistes ou *free thinkers* (libres penseurs). Je ne pouvais éviter quelqu'une de ces discussions religieuses si aimées en Amérique, mais la chaleur nous rendait si inertes, que le débat ne fut vigoureusement soutenu par personne. Nous soupirions après la fraîcheur du soir. Enfin les arbres se colorèrent d'une teinte rougeâtre, les ombres s'alongèrent vers l'orient, les feuilles se balancèrent mollement sous la brise naissante. Le chant du coq et les mugissemens des troupeaux annoncèrent un *rancho*. Nous étions à Reynosa-Vieja : c'est une vaste place carrée sur les côtés de laquelle s'alignent les cabanes des principaux habitans. A chaque angle aboutit un chemin tapissé d'une herbe touffue. Les environs sont bien cultivés, et la population de

ce vaste *rancho* vit dans l'aisance. En ce moment, les hommes et les bestiaux prenaient le frais çà et là sous les arbres des chemins ou des cours.

Le lendemain, nous arrivâmes au *rancho* Davis, situé sur les bords du Rio-Grande, qui est à cet endroit large et profond. Le fleuve vient de recevoir le tribut de plusieurs rivières, le Rio de San-Juan, le Rio-Alamo, le Salado grossi lui-même par le Rio-Sabinas, qui descend des montagnes de la Sierra-Madre. Le *rancho* Davis est plus connu maintenant sous le nom de Rio-Grande-City; c'est un vaste assemblage de magasins américains et de cabanes mexicaines. La contrebande se pratique là sur la plus large échelle : le gouvernement mexicain ne peut entretenir beaucoup de soldats ni de douaniers, et les produits des États-Unis ont un écoulement très facile au Mexique; aussi les marchands américains du *rancho* Davis réalisent-ils d'énormes bénéfices.

Je partis seul pour me rendre à Roma, établissement américain situé plus au nord. Le chemin qui y mène serpente entre le Rio-Grande et une chaîne de collines qui va rejoindre les ramifications des Montagnes-Rocheuses. A cette latitude, les plaines du Texas occidental disparaissent; le terrain est accidenté, mais le caractère en est triste. Les mesquites, les arbousiers, les caroubiers et l'innombrable famille des cactus deviennent la seule parure de ces monticules pierreux et arides. Parfois on marche sur un roc blanc qui reflète les rayons du soleil et brûle les yeux. Si par hasard une plante essaie de pousser dans quelque sinuosité où se trouve un peu de bonne terre, le soleil ne tarde pas à la faire mourir sur pied. En revanche, quand il se rencontre un ravin, un filet d'eau, un terrain humide, la végétation déploie une vigueur et une richesse incomparables. Dans quelques-uns de ces ravins, j'ai vu de gigantesques polypodiums, aspleniums et autres espèces de fougères que les longues sécheresses rendent très rares au Texas. Un silence profond règne dans ce désert; c'est à peine si l'on entend parfois un chant d'oiseau, un rugissement de bête fauve. Le seul être vivant que je rencontrai me donna du moins un mouvement de joie : c'était, faut-il le dire? un serpent à sonnettes. Je n'en avais pas vu encore depuis mon retour; je me rappelai Castroville, et je suivis mon chemin tout rêveur.

Roma est peuplée de marchands juifs et de quelques Mexicains. C'est un pêle-mêle de cabanes de pierres et de bois, de huttes de roseaux et de boue, jetées çà et là sur un mamelon moitié nu, moitié boisé. Il n'y a pas trace de rue. De Roma je me rendis à l'Alamo et à Mier, accompagné du shérif de Roma, jeune homme aimable et cordial. La route, en montant sur les sommets des collines, ouvrit

devant nos yeux une perspective d'une immense étendue. A l'est, les plaines sans bornes du Texas se perdaient dans les vapeurs de l'horizon; à l'ouest se dressaient les montagnes bleues de la Sierra-Madre, leurs masses énormes et leurs cimes fantastiques; au nord, les collines sur lesquelles nous cheminions se perdaient dans un demi-cercle de pics lointains; de toutes parts, nos regards se plongeaient dans un océan de lumière. Dans un *rancho* voisin de Roma, j'eus l'occasion de célébrer un mariage. L'épousée devait partir le jour même pour l'habitation de son mari, qui demeurait à une distance de plus de cinquante milles. Pendant la cérémonie, la mère et les parens se mirent à pleurer; les filles d'honneur et leurs amies se mirent bientôt également de la partie, et la mariée s'évanouit enfin, ainsi que sa mère. De ma vie je n'avais vu pareille désolation. Les Mexicaines ont les larmes faciles. Quand la mort visite une cabane, toutes les femmes des environs viennent gémir autour du cadavre et s'arracher les cheveux en poussant des cris aigus. Dans tous les temps, chez tous les peuples primitifs ou peu cultivés, on retrouve ces bruyantes manifestations de la douleur.

L'Alamo est un petit village américain de date récente, qui tire son nom de la rivière mexicaine la plus voisine. Il est très bien situé, et le séjour en doit être agréable. D'un côté, le Rio-Grande arrose les jardins; de l'autre, de gigantesques sycomores, entrelaçant leurs branches, forment au-dessus des maisons un vaste dôme de feuillage qui les protége paternellement contre les ardeurs du soleil. Nous traversâmes le Rio-Grande, et à la chute du jour nous étions à Mier. Mier ne le cède pas à l'Alamo; c'est une petite ville blanche, gracieusement assise sur des masses de rochers, et qui découpe sur l'azur du ciel la silhouette de son église, de ses palmiers et de ses aloès. Elle a gardé sa physionomie mexicaine; on voit que la race anglo-saxonne n'a point passé là. Nous eûmes peine à arriver jusqu'au centre ou plutôt au sommet de la ville; il nous fallait monter des escaliers creusés dans le roc, et nos chevaux ne se tirèrent pas sans quelques risques d'une pareille escalade. Le curé nous fit le meilleur accueil, nous offrit tout de suite la cigarette, le chocolat et les gâteaux obligés, et me donna même un de ces colliers de perles que portent les prêtres au Mexique. Il voulait aussi me faire présent d'un cerf et d'un petit âne. On pense bien que je refusai. Ce refus étonna beaucoup le curé. Je lui expliquai la peine que j'aurais à franchir une distance de plus de trois cents milles, menant à la fois un cheval, un petit âne et un cerf; je lui représentai tous les dangers que courraient ces chers animaux, s'il m'arrivait quelque aventure. La crainte que son cerf et son petit âne n'éprouvassent quelques souffrances par les chemins décida le bon curé à ne pas

insister. Je fis quelques visites, mais comme j'étais obligé à chacune de fumer une cigarette et d'avaler une tasse de chocolat, je dus en régler le nombre d'après les convenances de mon estomac. Puis je revins à Roma avec le jeune shérif, qui me témoigna toujours la plus cordiale amitié. Chaque jour m'apportait une nouvelle preuve que le missionnaire français, dans ces pays, se concilie aisément la sympathie d'une multitude de juifs et de protestans, s'il leur montre un peu de confiance et de franchise, et s'il demeure inflexible dans l'accomplissement de ses devoirs. Étant à bout de ressources, je résolus de retourner à Brownsville et fis mes adieux au shérif. Pauvre jeune homme! il devait plus tard périr assassiné dans l'exercice de ses fonctions.

En le quittant, je m'égarai. Pour regagner le vrai chemin, j'entrai hardiment dans un fourré, en dépit des épines et au prix de quelques écorchures et de quelques lambeaux de vêtemens laissés aux branches d'acacia ou de mesquite. Je luttais depuis une heure et j'avais fait à peine un demi-mille, quand tout à coup je me trouvai devant neuf Indiens; trois étaient des femmes, les six autres étaient armés de flèches. Je saisis mes pistolets et criai : Arrêtez ! Ils s'arrêtèrent comme des soldats à la voix de leur capitaine. Un d'eux s'approcha et me parla en mexicain; le son de cette langue me fit un vif plaisir. Je respirai, reconnaissant que j'avais affaire à des Indiens *manzos* (doux). « Où allez-vous? » demandai-je. L'Indien me dit qu'ils chassaient et que le manque de gibier sur la frontière mexicaine les avait poussés dans le Texas. « Moi, dis-je, je suis chef de la prière sur les bords des Grandes-Eaux; je suis venu dans l'intérieur pour visiter les adorateurs du Grand-Esprit, et je retourne dans ma cabane. » Il me regarda tout surpris. « Pourquoi, dit-il, le chef de la prière ne prend-il pas le grand sentier qui est près de lui? Le chemin des grandes herbes est difficile. » Je n'osais dire que je m'étais égaré, de peur qu'il ne leur prît envie de me tuer pour avoir mon cheval et mes armes. « C'est vrai, répliquai-je, le chemin des grandes herbes est difficile, mais le souffle du Grand-Esprit y agite les feuilles des arbres; il rafraîchit le front des visages pâles, et les branches des mesquites empêchent les feux du ciel de nuire au voyageur. » Pendant cet entretien, les autres Indiens s'étaient insensiblement rapprochés, et le plus vieux d'entre eux me demanda du tabac. Je n'avais ni argent ni tabac; je le leur dis, et les quittai à la hâte en leur souhaitant bonne chasse. Je songeais cependant qu'ils m'avaient dit que le grand sentier était près de moi; par grand sentier, ils entendaient sans doute la grand'route. Je me dirigeai à gauche, et en effet je me retrouvai bientôt dans le vrai chemin, qui me conduisit, après une marche pénible, à la ville mexicaine de Camargo.

Camargo ressemble à toutes les villes de ces frontières; on les dirait bâties sur un plan unique par un seul architecte. Le digne curé, pauvrement logé dans une cabane établie sur des pieux fichés en terre et faite de planches dont les jointures étaient bouchées avec de la terre glaise, me logea du samedi au lundi. Le dimanche, j'assistai à sa messe. La musique sacrée était exécutée par une grosse caisse, un trombone, deux clarinettes et plusieurs violons; du reste, ils faisaient de leur mieux, et cet orchestre singulier ne produisait pas un trop mauvais effet dans cette vieille et simple église. Une surprise plus grande m'était réservée. Pendant l'élévation, on se mit à jouer *la Marseillaise*. En un pareil lieu, en un pareil moment, le choix de l'air était bizarre. Il est vrai que dans toute l'Amérique *la Marseillaise* est chantée à la fureur, souvent dans les salons on m'a prié d'entonner l'hymne révolutionnaire; peut-être même, dans l'église de Camargo, l'a-t-on joué ce jour-là en mon honneur.

Parti de Camargo le lundi avec un guide, je cheminais depuis deux heures au grand trot, quand j'entendis galoper derrière nous un grand nombre de chevaux : c'était une cinquantaine de cavaliers, hommes et femmes, en habits de fête. Ils passèrent près de nous à toute bride; les uns poussaient des cris aigus, les autres chantaient des airs de *fandango;* c'était comme une bande de fous échappés ou d'Indiens endimanchés. « Ils vont, me dit mon guide, à la noce où nous sommes invités. » J'ignorais cette invitation, mais je consentis à m'y rendre, désirant voir une noce dans un *rancho*. Vers dix heures du matin, nous étions arrivés. A peine étais-je installé dans une cabane dont le propriétaire était parent de mon guide, que l'on m'apporta de toutes parts des images, des médailles, des chapelets à bénir. Pour chaque bénédiction, le propriétaire de l'objet choisit un parrain et une marraine qui deviennent *compadre* et *commadre de benedicion* avec lui et le prêtre, de sorte qu'au bout d'une heure j'étais apparenté avec tout le *rancho*. Le Mexicain des frontières aime à multiplier ces liens spirituels; aussi pendant ses pérégrinations est-il sûr de rencontrer dans le plus petit *rancho* quelque parent ou quelque ami de ses parens. Alors il ne reçoit pas précisément l'hospitalité, il la prend sans la demander, comme une chose due, et il s'installe comme chez lui. Après deux ans de ministère sur les bords du Rio-Grande, mes parens se comptaient par milliers parmi les *rancheros* et les citadins; je ne reconnaissais pas toujours celui qui me saluait par ces mots : *Senor compadre don Emanuelito!*

A midi, on fit le repas de noce. Je regrettai bientôt la curiosité qui m'avait fait venir. A plusieurs reprises, il fallut goûter d'une sauce horrible faite de graisse de bœuf, de poivre et de piment. Cette graisse de bœuf avait un goût de suif qui me soulevait le cœur. A la

fin du repas, on fit circuler une dame-jeanne pleine de whiskey; pour le coup, je refusai et demandai de l'eau : j'avais une soif inextinguible. Après le dîner, on fit la sieste. A quatre heures, je partis avec mon guide, non sans avoir dit adieu à tous mes nouveaux parens, ce qui me prit un si long temps, que nous ne pûmes arriver que fort tard à Reynosa-Vieja. Tout le monde était couché; pourtant une parente de mon guide me prêta un matelas que j'étendis sur la grand'place. J'étais profondément endormi, quand à une heure du matin mon guide me secoua avec une obstination dont je ne pus triompher. Il me donnait mille raisons pour me convaincre de la nécessité de partir au milieu de la nuit, et m'obséda si bien, que je finis par me lever. Pour abréger la route, nous passâmes par un bois épais d'acacias. N'y voyant goutte, je me heurtais à chaque instant; les épines mettaient en sang mes mains et ma figure. Je me promettais bien de ne plus voyager de nuit, comme si le pauvre missionnaire pouvait choisir son temps, et comme s'il n'était pas obligé, quand le devoir l'appelle, de marcher sans se plaindre. Cependant l'aurore, en se levant, chassa tous mes ennuis. Une odeur pénétrante se répandit dans les bois; la vanille, le patchouli, le jasmin, l'ébénier et des milliers de lianes embaumées chargeaient de parfums la brise matinale. La voix bruyante des cardinaux, le roucoulement langoureux des tourterelles, le gémissement triste et doux de l'oiseau bleu, le chant de l'oiseau de paradis et du moqueur jetaient dans les airs un pêle-mêle charmant de notes éclatantes et plaintives. Une fine rosée répandait sur les feuilles des plantes et des arbres mille perles où la lumière se brisait en rayons brillans. Ce réveil de la nature portait dans mon âme un sentiment de bonheur indéfini et vague que je n'aurais échangé contre aucune joie du monde, et qui élevait ma pensée vers le ciel.

Je trouvai le curé de Reynosa en conférence avec un certain Antonio Rodriguez, renommé, ainsi que son frère, pour sa force herculéenne. On me raconta qu'un jour Antonio, pour prouver sa vigueur, prit une mule par les jambes de derrière, et que, malgré les cris et les coups de fouet des spectateurs, la bête ne put avancer d'un pas. La célébrité des deux frères servait à la police locale. Quand un cheval était perdu ou volé, on répandait le bruit que les deux Rodriguez étaient chargés de le retrouver, et l'animal rentrait bientôt à l'écurie.

Les quelques jours qui suivirent ne se passèrent pas sans accidens. Je ne pouvais trouver de cheval; les Mexicains fêtaient la *Santiago;* ils étaient dispersés avec leurs chevaux dans les *ranchos* les plus importans. Je ne découvris, après de longues recherches, que deux poneys, et je me décidai alors à me rendre chez un cer-

tain Ignacio Garcia de ma connaissance, qui sans doute me procurerait des chevaux. A peine étions-nous engagés dans un sentier fort étroit, qui cheminait à travers un bois très épais et semblable aux forêts vierges de la Louisiane, que des torrens de pluie tout à fait inattendus nous percèrent jusqu'aux os, inondèrent le sentier et le parsemèrent de véritables mares où nos chevaux enfonçaient jusqu'aux genoux. Le bois devenait de plus en plus touffu et serré, il arrondissait au-dessus de nos têtes, en forme de voûte, ses branches vigoureuses, que l'orage faisait craquer d'une manière effroyable. Mon guide m'avoua alors qu'il s'était égaré. « Marchons toujours, lui dis-je, nous rencontrerons peut-être quelqu'un qui nous remettra dans le chemin. » L'orage s'apaisa presque aussi vite qu'il était venu, et nous arrivâmes au bord d'une prairie au-dessus de laquelle brillait un arc-en-ciel étincelant. Un troupeau de vaches et de chèvres paissait, gardé par un cavalier entièrement nu. Ses cheveux longs et hérissés, sa peau brune, son fusil, lui donnaient un air sauvage et terrible. Cependant, quand je lui demandai s'il connaissait le *rancho* de don Ignacio Garcia, il fit un signe de tête affirmatif et m'indiqua simplement du doigt un sentier qui y conduisait. Ce sentier faisait des tours et des détours pareils aux replis convulsifs d'un reptile blessé, et décrivait de droite et de gauche entre les arbres des circuits si fréquens, qu'il fallait sans cesse tirer la bride et tracer de petits demi-cercles. Après une demi-heure d'évolutions, je vois se dresser un énorme serpent à sonnettes; mon cheval épouvanté se jette à droite, je donne de la tête contre une grosse branche si violemment que je tombe par terre sans connaissance; si je n'avais eu un épais chapeau de feuilles de palmier, au lieu d'être étourdi, j'étais tué. Mon cheval s'échappa; mon guide, qui était assez loin derrière moi, passa par-dessus mon corps, emporté par sa bête, également effrayée. Mon étourdissement passé, je repris ma route à pied, maudissant cette fois les serpens à sonnettes. Au bout d'un mille, je trouvai mon guide qui, devenu maître de son cheval et ayant rattrapé le mien, revenait à ma rencontre, et j'aperçus une ferme inconnue, qui était, selon lui, la ferme que nous cherchions. Je vis bien qu'il y avait quelque erreur. Une vieille femme était assise sur la porte d'une cabane, fumant sa cigarette. « Est-ce ici, lui dis-je, le *rancho* de don Ignacio Garcia? — Oui, mais il est parti pour la fête. — Y a-t-il plusieurs Ignacio Garcia dans les environs? — Oh! il y en a beaucoup. » J'avais été trompé par une similitude de nom. « Avez-vous des chevaux? — Il n'y en aura qu'après la fête. — Avez-vous de quoi manger? Je n'ai rien pris depuis hier. — Non, señor, je viens de manger la dernière tortilla. — Pouvez-vous du moins nous faire du feu? — Hélas! je n'ai pas de bois, et les cannes de maïs qui sont dans la basse-cour sont

trop mouillées pour pouvoir s'allumer. » Nous étions si fatigués, la nuit était si obscure, qu'il nous était impossible de rebrousser chemin; désespérant de trouver une place sèche pour me coucher, je m'étendis dans une mauvaise charrette. Mes habits étaient collés sur mon corps, mes dents claquaient, j'avais les membres rompus par ma course et par ma chûte; je ne pus dormir. Nous nous levâmes de bonne heure et pûmes enfin regagner Reynosa.

Le curé de Reynosa parvint à me procurer un cheval, mais il ne trouva pas de guide; force donc me fut d'aller seul à l'aventure sans autre indication que le cours des astres. Le pays était plat, mais les arbres et les pâturages avaient été disposés par la nature avec une gracieuse coquetterie. C'était tantôt un coin de forêt, tantôt une petite prairie verte ou fleurie, tantôt un champ de maïs aux épis dorés ou de cannes à sucre aux feuilles lancéolées, tantôt une *ressaca* où se baignaient des canards sauvages, des grues et des hérons. Le chemin était bon, seulement il disparaissait de temps en temps sous l'herbe; quelquefois il était couvert d'arbustes, ailleurs il était même labouré et cultivé. Depuis que le Mexique a renversé le gouvernement espagnol, la république n'a rien fait pour les routes, et si elle ne finit par s'en occuper, les communications deviendront impossibles.

J'arrivai, me dirigeant toujours vers Brownsville, à un *rancho* où se réunissaient de nombreux cavaliers, les uns en habits de fête et joyeux, les autres déguenillés et de mauvaise mine. Ce *rancho,* nommé la Palma, est presque une petite ville; sa population est d'environ un millier d'âmes. Ce jour-là, il s'y trouvait plus de trois mille personnes venues de tous les environs pour la fête de Santiago. La Palma n'a pas de grande place comme les autres villes ou *ranchos* de ces contrées, mais elle est coupée par une rue d'une largeur démesurée. C'était dans cette rue qu'avaient lieu les courses et les danses. Je m'assis sur le seuil de la cabane où je devais loger, et, en attendant le dîner, je considérai les réjouissances publiques. La plupart des *rancheros* montaient de superbes chevaux: les selles et les brides étaient rehaussées d'argent; deux chevaux avaient même pour brides des chaînes d'argent massif. Après les courses, les cavaliers se promenèrent par groupes serrés, en se donnant le bras et en chantant avec accompagnement de mandolines et d'accordéons. Quelques-uns s'amusaient à prendre une femme en croupe, à partir au galop jusqu'au bout de la rue pour revenir déposer leur fardeau, et recommencer avec d'autres à tour de rôle. Vers le soir cependant, les chevaux furent attachés aux arbres du *rancho*, quelques lanternes furent pendues aux branches, on disposa des bancs en forme de carré long; les *rancheras*, parées de leurs plus

beaux atours et sans mantilles, vinrent y prendre place; les hommes se groupèrent derrière elles. Deux violons, deux clarinettes et une grosse caisse se mirent à jouer un air de *fandango*, et le bal commença. A ce moment, le dîner se trouva prêt, ce qui me dispensa de voir le reste; mais pendant toute la nuit la grosse caisse, les éclats de rire, les bruyantes exclamations m'empêchèrent de fermer l'œil. Un des danseurs profita des ténèbres pour commettre quelques vols; il fut pris en flagrant délit, jugé, et, comme punition, attaché à un arbre pour le reste de la nuit. Il s'endormit, et pendant son sommeil un de ses juges lui vola ses souliers.

Le lendemain, les principaux habitans du *rancho* vinrent me prier de rester quelque temps auprès d'eux pour établir une mission, bénir un cimetière, arranger une chapelle, organiser des prières publiques, baptiser et faire des mariages; mais la Palma, se trouvant dans le Mexique, ne faisait pas partie de ma juridiction : il m'eût fallu la permission expresse du gouverneur ecclésiastique de Monterey; je promis de la demander. Je retournai alors au Texas, traversant le Rio-Grande à Galveston, petit *rancho* où je déjeunai chez un *compadre de bautismo*. Je chargeai un *ranchero* qui se rendait le lendemain à Reynosa d'y ramener mon cheval, j'en pris un autre qui n'avait ni selle ni bride, mais que je harnachai avec des cordes, et je partis pour Brownsville. Quatre *rancheros* faisaient route avec moi; leur nombre s'accrut beaucoup le long du chemin, et je rentrai à Brownsville avec un cortége imposant. Le soleil m'avait noirci la figure; ma barbe et mes cheveux avaient atteint une longueur démesurée, mes vêtemens étaient en lambeaux, j'étais rompu et malade de fatigue. Cependant j'étais satisfait de ce voyage, qui m'avait fait connaître les mœurs, le caractère de ces populations abandonnées à elles-mêmes, plus nombreuses que je n'avais pensé, et tellement privées de secours spirituels, que, sur les deux frontières, j'avais trouvé non-seulement des familles, mais des *ranchos* entiers où un prêtre n'avait pas paru depuis vingt et même trente ans, où l'on s'étonnait de me voir fait comme le reste des hommes. Je conçus de grands projets pour leur amélioration matérielle et morale; malheureusement les projets sont plus faciles à concevoir qu'à réaliser.

III.

Dans mes conversations avec les *rancheros*, j'avais reconnu que le manque d'éducation religieuse vouait leurs esprits à la superstition, et qu'il n'y avait pas de chose quelque peu singulière qui ne leur parût surnaturelle et merveilleuse. Tout ce qui avait quelque

ombre de mystère, tout ce qui se faisait par des pratiques adroites ou secrètes les frappait d'un étonnement craintif. Ils se contentaient de croire que les choses surprenantes étaient inexplicables, sans faire le moindre effort pour en pénétrer les causes, souvent faciles à saisir. Je dois dire pour leur excuse que, dans ces vastes pays incomplétement explorés et fort peu gouvernés, on rencontre presque à chaque pas des faits étranges et extraordinaires : les uns viennent de la méchanceté artificieuse des hommes, les autres sont des phénomènes naturels peu connus; d'autres enfin se rattachent à l'idolâtrie des anciens habitans.

Un Européen demeurant à Matamoros avait séduit une jeune Mexicaine et lui avait promis de l'épouser. Au moment du mariage, il hésita et finit par se rétracter. Les parens de la jeune fille ne témoignèrent aucun ressentiment; ils continuèrent des relations amicales avec le séducteur, qui se persuada bientôt que la chose était pardonnée. Un jour on l'invita à dîner; à la fin du repas, des vertiges, d'affreuses douleurs de tête le prirent; il s'écria qu'il était empoisonné, se sauva et courut se jeter dans le Rio-Grande, devant Brownsville. A cet endroit, il y a toujours des passans, des promeneurs et des *barilleros* (porteurs d'eau); on le tira de l'eau : sa vie fut sauve, mais sa raison était perdue. Recueilli par un Français, il remplissait sa maison de cris de terreur; chaque personne qu'il voyait était pour lui un empoisonneur, il ne voulait prendre aucune espèce de nourriture. Il s'échappa, se jeta de nouveau dans le Rio-Grande et en fut encore retiré vivant. C'est alors qu'une femme de couleur, ayant vécu longtemps en Louisiane, déclara que cette folie offrait tous les caractères de celle que provoque l'absorption de liquides, drogues ou parfums connus seulement de la secte des vaudoux. Elle raconta que sa mère était devenue subitement folle après avoir visité une maison de vaudoux; elle assura que si l'on pouvait décider ce malheureux à contracter le mariage projeté et rompu, sa folie cesserait. En effet, après une visite que fit ce jeune homme chez les parens de celle qu'il avait abandonnée, la raison lui revint, et le mariage fut célébré quelques jours après.

Je me rappelais avoir vu sur un bateau à vapeur une lithographie représentant une danse de vaudoux. C'étaient des nègres et des blancs des deux sexes entièrement nus formant un rond en se donnant la main et gambadant joyeusement au milieu de serpens venimeux qui s'enroulaient autour de leurs jambes. Trouvant l'occasion d'apprendre quelque chose sur cette secte singulière, dont l'immoralité surpasse celle des mormons et dont la puissance mystérieuse éclate par de funestes effets, j'interrogeai cette femme originaire de la Louisiane. « Un jour, me dit-elle, ma mère reçut un

billet qui l'engageait à se rendre à minuit, dans une maison qu'on indiquait, pour une affaire très grave et très importante. Le signataire du billet paraissait si bien informé, que ma mère résolut d'aller au rendez-vous. Elle n'osa pas avertir de cette démarche ses deux enfans ni sa négresse; mais la négresse, ayant remarqué la tristesse et la préoccupation qui s'étaient empreintes sur le visage de ma mère à la lecture de cette lettre, voulut en savoir la cause; n'osant lui faire de questions, elle attendit son départ pour prendre la lettre dans la poche de sa robe, et me pria de la lire tout haut. Le contenu n'avait rien d'extraordinaire; mais quand je lus l'adresse de la maison, la négresse s'écria : « Oh! maîtresse, il va peut-être arriver un grand malheur; votre mère a été dans une maison de vaudoux! » Je partis aussitôt avec elle, nous trouvâmes la maison; elle était basse et n'avait qu'un rez-de-chaussée. La porte n'était pas fermée à clé; nous entrons. Hélas! monsieur, ma mère était étendue sans connaissance sur le plancher au milieu d'un triple cercle de cendres noires. Une personne voilée et vêtue de noir sortit de la chambre par une porte de derrière. Que s'était-il passé? Je ne l'ai jamais su. Je pris ma mère entre mes bras, et, aidée de la négresse, la portai dans la rue. La fraîcheur de la nuit lui rendit l'usage de ses sens; mais elle était folle, elle n'a jamais recouvré sa raison. »

La secte des vaudoux, originaire d'Afrique selon toute apparence, est très répandue parmi les nègres des États-Unis et des Antilles. Quel est son but véritable? On n'a pu encore s'en rendre compte, mais ce qu'on sait bien, c'est que les vaudoux ont pour mobiles l'intérêt, la cupidité, la vengeance. Ils possèdent des secrets importans sur les propriétés de quelques plantes plus ou moins inconnues; ils font des parfums ou des poisons dont les effets sont très divers : les uns tuent lentement, d'autres comme la foudre; d'autres attaquent la raison à différens degrés ou la détruisent absolument. Ils connaissent aussi des antidotes particuliers. Beaucoup de créoles, de blancs, de gens de couleur, font partie de cette secte; quelques-uns même occupent dans la société d'assez hautes positions. Ce serait une curieuse étude (1) que de pénétrer le mystère dont s'entourent les vaudoux, mais il est aussi difficile que dangereux de se mêler de leurs affaires. Voici ce qu'on m'a affirmé touchant quelques-unes de leurs cérémonies, qui se célébraient souvent à Brownsville dans une maison isolée, entourée d'une barrière de planches, n'ayant qu'un étage très bas. Une grande chambre occupait la maison presque entière. Au fond, du côté du midi, s'élevait un autel recouvert de pièces

(1) Voyez, sur le culte vaudoux à Haïti, *l'Empereur Soulouque et son empire*, par M. G. d'Alaux, dans la *Revue* du 15 décembre 1850.

de laine; cet autel était creux et tout rempli de serpens à sonnettes, de congos et autres reptiles venimeux qui en sortaient pendant la danse. Les vaudoux se déshabillent sans doute dans un vestiaire du rez-de-chaussée, car ils sont complétement nus lorsqu'ils entrent par la porte située à gauche de l'autel. Alors ils se mettent en rond en se prenant par la main; un nègre se place au milieu du cercle, fait brûler sur une cassolette une matière qui répand dans l'appartement une fumée épaisse et blanche, se baisse vers le plancher, probablement pour tracer des signes cabalistiques, prend sur l'autel cinq serpens à sonnettes, et s'en entoure les membres et le cou. La ronde se met aussitôt en mouvement, et toute la compagnie, le nègre compris, tourne et gambade pendant un temps considérable. Enfin on éteint les lumières, et le bruit cesse quand arrive l'obscurité. Cette secte inspire une telle frayeur aux gens de couleur et aux nègres qui n'en font pas partie, qu'il est impossible de les décider à prendre des informations personnelles sur ces pratiques mystérieuses. Ce qu'ils en disent est si extraordinaire, qu'on ne peut y ajouter foi. J'ai rencontré plusieurs fois à la Nouvelle-Orléans, dans les rues éloignées du faubourg Trémé, des boîtes de fer-blanc pleines d'huile où se trouvait une pierre carrée dont la grosseur variait avec les boîtes. Elles étaient placées sur le seuil de quelques maisons. Je ne pus de longtemps trouver quelqu'un qui m'expliquât ce que ces boîtes faisaient là; ce n'est que pendant ma dernière année de séjour au Texas que j'appris que c'était un spécifique contre les maléfices des vaudoux. Du reste, dans le Texas, les vaudoux sont peu nombreux, et leur secte y reste à peu près inaperçue, à moins qu'un fait singulier, comme la folie momentanée de l'Européen de Matamoros, ne vienne tout à coup d'une façon sinistre en rappeler l'existence.

Ce qui me frappa le plus, c'était l'indifférence de la police, qui est la même dans tous les pays où se trouvent des vaudoux. Ce ne peut être ignorance, ce que j'ai raconté n'est pas si secret que la police puisse n'en rien savoir. Pourquoi tolère-t-elle ces orgies, ces actes arbitraires et cruels? Serait-ce qu'elle a peur des vaudoux? Son apathie est la même à l'égard d'une autre espèce de gens qui pullulent dans les *ranchos* des frontières texiennes et mexicaines, je veux dire les sorcières. Il ne se passait pas de semaine où de pauvres gens ne se plaignissent de mauvais sorts jetés sur eux, sur leurs terres et leurs bestiaux. La sorcière la plus célèbre et la plus redoutée parmi les *rancheros* habitait le Ramireno, à une lieue de Brownsville. Sachant les passes magnétiques et connaissant les propriétés des plantes, elle surprenait les colons par ses prestiges et ses guérisons, ou les épouvantait par des artifices nuisibles. Elle était

entourée d'un respect superstitieux. J'essayai de diminuer son crédit sur ces faibles imaginations en expliquant aux *rancheros*, dans des conversations familières, les moyens dont elle se servait, mais je réussissais mal. Le plus simple était de leur donner le conseil d'éviter la rencontre des soi-disant sorciers, de n'avoir aucun rapport avec eux, et de vivre en bons chrétiens, leur rappelant cette parole de l'Écriture : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Je sommai en même temps la sorcière de changer de métier, la menaçant, si elle se permettait de faire du mal, de provoquer une enquête et d'avertir les juges de Brownsville.

Il circule aussi dans les campagnes de cette partie du Texas des traditions ou des récits sur des secrets d'histoire naturelle. On apprend des choses qui étonnent, mais qu'il serait aussi déraisonnable de nier sans preuve que d'admettre sans examen. Un jour je me rendais, sous la conduite d'un *peon* (espèce d'esclave blanc), dans un *rancho* où mourait une pauvre femme. Ces *peones* sont presque tous réduits à l'esclavage par la misère, la paresse ou le jeu. Leur servitude n'est pas héréditaire, elle est même rarement viagère. Le *peon* s'engage pour un certain nombre d'années, pendant lesquelles il doit travailler à la terre, soigner les bestiaux, faire les commissions. De son côté, le maître doit subvenir à ses besoins, quelquefois même il lui donne un petit salaire. Dans les pays que j'habitais, la condition de l'esclave blanc n'est pas malheureuse; elle est très différente de celle des nègres. En général, il mange avec son maître et porte des vêtemens presque semblables : il est difficile au premier abord de distinguer l'un de l'autre. Il jouit d'une grande liberté, et son travail est modéré, quelquefois nul. C'est le jeu particulièrement qui multiplie les *peones*. Cette passion atteint dans ces pays une fureur inouie; quand on a perdu tout ce qu'on possède, même sa chemise, on joue sa liberté pour cinq, dix ans, ou plus, quelquefois pour toute sa vie. Je vis deux Mexicains jouant aux cartes sur le sable; l'un avait perdu jusqu'à sa chemise, que l'autre tenait roulée entre ses jambes, et il se dépouillait de son caleçon pour le jouer. Je n'attendis pas la fin, mais peut-être dix minutes après y avait-il un *peone* de plus.

Celui qui me conduisait était d'humeur poétique et conteuse. Il chanta longtemps des complaintes amoureuses de sa composition. Nous arrivâmes sur les bords d'une grande *ressaca*, d'une eau limpide et transparente. Elle formait un ovale régulier que bordaient, comme un cadre, des palmiers, des ébéniers, des chênes-verts et des sycomores; des lianes les unissaient entre eux par de gracieuses guirlandes. Un talus couvert de verdure, de fougères et de fleurs descendait du pied des arbres jusque dans l'eau, où se baignait une multitude d'oiseaux aquatiques. Au loin, on voyait des cerfs et des

bêtes fauves qui se désaltéraient. Au milieu du lac s'élevait une île boisée. Ce spectacle était enchanteur; je fis part de mon ravissement à mon *peon*. « Oh! me dit-il, si vous alliez du côté de la Rivière-Rouge, vous verriez des sites plus beaux que celui-ci. — Il y a donc près d'ici une Rivière-Rouge? — Oui, elle est très curieuse, surtout au *passo del gigante*. C'est un gué qu'on appelle ainsi à cause des ossemens de géans qui y sont enterrés. J'ai vu de ces ossemens qui avaient de douze à quatorze pieds de long; mais on a enlevé tous ceux que l'eau avait mis à découvert, et la terre est si dure que la pioche ne peut l'entamer. Du reste, si les curiosités du pays vous intéressent, je pourrai vous raconter des histoires extraordinaires, car don Ignacio Garcia a beaucoup marché dans les vallées solitaires et appris bien des choses que ses compatriotes ignorent. — Quel est-il, ce don Ignacio Garcia? — *Caramba!* señor don Emmanuel, vous ne comprenez pas que c'est moi? — Eh bien! señor don Ignacio, racontez-moi vos voyages et vos découvertes. — A une condition, c'est que vous me garderez le secret tant que vous serez au Mexique. — Je vous le promets. — D'abord je vous jure que tout ce que je vous dirai est vrai, comme il est vrai que Notre-Dame de Guadalupe est la bonne patronne des Mexicains. — Je vous crois, mais commencez. — Il y a, reprit gravement don Ignacio, dans l'état de Tamaulipas une vallée peu connue où l'on trouve des fourmis d'une grosseur extraordinaire qui font du miel, et ce miel est d'une saveur plus agréable que celui des abeilles sauvages, qui est pourtant le meilleur du monde. Ces fourmis semblent à demi enterrées dans le sol, d'autres fourmis de la même famille les nourrissent dès qu'elles se mettent à produire le miel; ce miel se forme dans une vésicule adhérente à la fourmi; quand la vésicule est pleine, la fourmi meurt.»

J'interrompis ici don Ignacio pour lui dire que j'avais vu à Matamoros un *gentleman* américain, nommé Langstroth, qui conservait dans un vase de terre quelques-unes de ces vésicules. Elles ont la grosseur et la forme d'un grain de raisin; le miel a la couleur et la transparence d'une belle topaze du Brésil; quant à la fourmi, elle reste dans la vésicule, comme enterrée dans son propre ouvrage; elle a l'apparence d'une grosse fourmi ordinaire.

Don Ignacio m'avait promis cependant des révélations inattendues. Voyant que j'en savais sur les fourmis à miel autant que lui, il réfléchit un peu, et commença un nouveau récit que cette fois je n'interrompis pas. «Il y a dix ans, — c'était à l'époque où je gardais les troupeaux de doña Trinidad Flores, — comme j'étais à la poursuite d'un *mustang* (cheval sauvage), je pénétrai dans une gorge très étroite du pays de Nuevo-Leon. Ce n'étaient à droite et à gauche que rochers amoncelés, comme après l'éboulement d'une montagne.

En fait d'arbres, je ne vis qu'un plaquemine (espèce de néflier) qui végétât dans ce chaos. Je voulus l'atteindre pour me reposer sous son ombre et me rafraîchir avec ses fruits noirs et doux. En grimpant le long d'un tapis de mousse, je fis rouler des pierres que la mousse recouvrait, et qui en roulant me montrèrent l'entrée d'une espèce de grotte profonde et basse. Je me décidai à y entrer. Au bout de vingt pas, je fus arrêté par un mur; je tâtai et reconnus que les pierres n'étaient pas cimentées : en moins de cinq minutes, elles furent à bas. Alors m'apparut une grande chambre très élevée, éclairée par une fente de rocher. Au fond se dressait un autel carré en pierres polies; celle de dessus était d'un seul bloc. Sur l'autel reposait un morceau d'or pur et massif; il était carré, long d'un pied sur chaque face et épais de deux pouces. Contre le mur, au-dessus de l'autel, grimaçait une figure affreuse faite d'une terre rouge et dure; le corps se cachait dans un faisceau de maïs où se trouvaient sept épis en or et beaucoup de feuilles en argent devenu noir. Près de la figure, on voyait un vêtement en plumes rouges, jaunes et bleues, dont la forme rappelait la chasuble de nos prêtres. Le premier ébahissement passé, je mis le morceau d'or dans mon mouchoir, les sept épis dans mes poches, et laissai les feuilles d'argent, qui étaient trop minces pour avoir grande valeur. Je refermai avec soin les deux entrées de la grotte et allai enterrer mon trésor dans un lieu écarté. J'en vendis une partie à Monterey, rachetai ma liberté, et fus à San-Luis-de-Potosi pour vendre le reste. Quoique les orfévres m'aient volé, je crois, ils me donnèrent encore deux talègres d'or (1). J'avais de quoi acheter un beau *rancho*, le faire cultiver et m'enrichir; mais j'aimais le jeu et les voyages, et ne pus rester tranquille. Après avoir envoyé à ma mère trois talègres d'argent, je fis l'acquisition d'un magnifique cheval avec une bride et une selle toutes couvertes d'argent, et je fis une excursion d'agrément à Mexico, à Puebla, à Guadalajara. Je jouais beaucoup partout où je passais, et fis si bien qu'au bout d'un an j'étais à peu près ruiné. L'idée me vint alors de faire une visite à ma mère. En traversant l'état de Zacatecas, je m'arrêtai à Saltillo, chez un de mes *compères de baptême*, Indien du côté de sa mère. Il était vieux et malade. Un jour il me prit à part et me dit : « Je veux vous confier un secret important qui n'est connu que de deux Indiens et de moi; comme il doit être le bénéfice d'un seul, aucun de nous n'en a fait usage, mais j'ai peur que les deux Indiens ne le divulguent à quelqu'un avant de mourir; je suis malade et sans enfans, je vous le confie. Vous comprenez quelles précautions il vous faudra prendre si vous voulez vous en servir; autrement vous

(1) La talègre d'or vaut seize mille piastres, celle d'argent en vaut mille.

courrez de grands dangers. Sellons nos chevaux, je vais vous révéler cela. »

« Nous partîmes pour les montagnes et courûmes toute la journée. Après nous être reposés le soir, nous reprîmes notre course la nuit, « car, disait mon compère, il ne faut pas que nous soyons aperçus de l'un des Indiens, qui demeure près de l'endroit où je vous mène. » Nous gagnâmes à travers les ténèbres l'entrée d'une vallée étroite; les chevaux furent laissés là, et alors commença l'ascension d'une colline très escarpée sur laquelle je distinguai, malgré l'obscurité, des cactus et des pitas. Nous grimpions depuis un quart d'heure, quand mon compère s'arrêta, cueillit trois feuilles sur trois plantes de même espèce et me dit : « Prends ces trois feuilles, don Ignacio, garde-les avec soin; lorsqu'elles sont séchées, broyées et mises dans le creuset, leur seule présence sépare à l'instant l'or et l'argent de tout alliage. » Je serrai les feuilles dans ma poitrine, comprenant toute l'importance de ce secret, et nous repartîmes. Je gravai dans ma tête certaines indications pour reconnaître cette bienheureuse vallée, et, quand vint le jour, je regardai à la dérobée ces trois feuilles. Jamais je n'en avais vu de pareilles : elles étaient longues comme des feuilles de tabac, et recouvertes d'un poil blanc qui les rendait au toucher aussi douces que du velours. Pour exploiter cette découverte, je me rendis aux mines d'argent dans les montagnes du Mexique. Je m'adressai à un des plus riches propriétaires de mines, dont la probité était connue, et lui offris de le conduire à l'endroit fortuné pour quatre talègres d'or. Il y consentit, mais à la condition de faire un essai préalable sur les trois feuilles que j'apportais. L'expérience réussit parfaitement. L'emploi d'un procédé si simple devait introduire dans l'exploitation des mines une économie considérable; aussi, sans tarder d'un seul jour, le propriétaire et moi partîmes pour Saltillo. Nous y entrâmes de nuit pour ne pas éveiller l'attention de mon compère. Je retrouvai bien la vallée, mais quel fut mon désappointement, quand je ne pus découvrir la moindre feuille de l'espèce désirée! Nous parcourûmes la vallée en tous sens; peine inutile, et pourtant c'était bien là. Il fallut s'en revenir tout tristes et tout désespérés. Le propriétaire regretta vivement de n'avoir pas gardé une des trois feuilles, qu'il aurait pu envoyer à un botaniste de Mexico pour en connaître le nom et avoir quelques renseignemens sur les endroits où elles poussent. Quant à moi, j'achetai, avec le peu d'argent qui me restait, des bœufs et deux charrettes pour faire le transport des marchandises de Matamoros à Monterey. Par malheur, le jeu me fit perdre tout mon gain, puis mes charrettes, puis mes bœufs. Je me fis *barillero* à Brownsville, ensuite *peon*. Maintenant je suis corrigé de ma fatale passion, je me conduis bien, je travaille

beaucoup; mon maître va me rendre ma liberté et me donner en mariage une de ses filles dont je suis amoureux. Je vivrai tranquille au *rancho;* je vous promets d'y bâtir une chapelle, et d'y installer un cimetière. »

— Voilà, lui dis-je, de bonnes résolutions; espérons qu'elles seront durables, et que des habitudes laborieuses et sages vous apporteront une fortune égale à celle que vous avez trouvée par hasard et si mal dissipée. Quant à votre grotte, j'ai ouï conter au curé de Matamoros, qui est né à Guadalajara, une aventure qu'il aurait eue dans l'état de Guanaxuato, et qui se rattache à la vôtre par des ressemblances singulières. D'autres données, se joignant à celles-ci, me font croire que les anciens Mexicains ne se bornaient pas aux sacrifices humains, publiquement célébrés sur ces immenses pyramides tronquées dont on rencontre encore des ruines si imposantes. Les Indiens avaient sans doute des sacrifices particuliers qui se consommaient en des endroits isolés et mystérieux comme celui que vous avez découvert.

En somme, ces récits singuliers ont pour fâcheux effet d'entretenir la superstition chez ces peuples indolens, qui sont en outre plongés dans une profonde ignorance. Je ne trouvai dans les *ranchos* qu'un prétendu savant : il était petit, habillé de noir, avec un chapeau rond et bas qui lui donnait l'air d'un maître d'école; il avait une haute opinion de lui-même et ne doutait pas de son savoir, parce qu'il avait quelques vieux livres français qu'il croyait latins. Il me dit avec orgueil qu'il possédait la *Théologie* de l'*apôtre* saint Thomas. Je ne voulus pas lui faire tort dans l'esprit de ceux qui étaient là en lui apprenant que l'apôtre et le théologien étaient deux hommes très distincts; je me contentai de lui demander le livre; il m'apporta un traité de médecine française. C'était là sa *Summa theologica*. Pourtant le brave homme paraissait de bonne foi; il s'imaginait comprendre ce qu'il ne savait pas même lire.

En fait de médecine, les femmes des *ranchos* ont une confiance particulière dans les propriétés curatives du *lait de chrétienne*, comme elles disent. Un jour que je venais administrer les sacremens à une femme frappée d'un coup d'apoplexie, je trouvai près d'elle une autre femme qui se pressait le sein, recueillait le lait dans une cuiller et le versait sur les lèvres de la mourante. Mieux vaut encore le système Raspail, qui est assez répandu dans le pays.

Quant à la religion, les *rancheros* n'en avaient que des notions vagues et des souvenirs obscurcis. Ils ne connaissaient que deux sacremens, le baptême et le mariage, et encore se passaient-ils trop souvent du second. Le mariage se divisait en deux cérémonies distinctes : l'une n'avait que la valeur de nos fiançailles et s'appelait

las tomadas de las manos, l'autre était l'acte définitif nommé *velacion.* A cette cérémonie, les futurs époux sont enveloppés d'un voile, et le prêtre récite sur eux des prières. Les parens et les témoins portent des cierges allumés nommés *vela*, du nom même de la cérémonie, *velacion.* Puis le marié dépose sur un plat des pièces de monnaie; le prêtre les bénit et les rend au marié, qui les donne à l'épouse, comme prix de sa liberté. En réalité, c'est la dernière cérémonie qui est regardée comme le vrai sacrement. Souvent des personnes dûment mariées m'ont demandé de les marier à d'autres, sous prétexte qu'elles n'avaient été unies que par *la prise de mains.*

Avant la guerre de l'indépendance mexicaine, les *rancheros* recevaient assez régulièrement la visite des missionnaires espagnols; mais le petit nombre des missionnaires et les énormes distances rendaient ces visites rares et courtes. Ils ne pouvaient donner que l'instruction la plus élémentaire en l'appropriant à leur intelligence, et frapper leurs sens par la forme du culte plutôt que leurs esprits par les enseignemens. Quand les missionnaires espagnols cessèrent de venir, tout ce qui tenait au dogme et à la morale s'obscurcit; l'ignorance, les passions, la nonchalance, eurent bientôt fait oublier les leçons des missionnaires, et les pratiques extérieures revinrent comme par un penchant naturel vers l'idolâtrie et la superstition. L'aspect de cette décadence religieuse ne me découragea pas : je comptais que Dieu bénirait mes efforts, comme il l'avait fait dans ma première mission à Castroville; mais la tâche était considérable.

L'évêque de Galveston m'avait envoyé un confrère. C'était un Irlandais d'une piété exemplaire et d'un zèle infatigable; par malheur, il n'était plus assez jeune pour supporter le climat du Mexique et les fatigues de notre ministère; à chaque instant, ses forces le trahissaient. Peu de temps après son arrivée, il fut malade d'une fièvre violente qui l'obligea à garder le lit. Je dus partager mes occupations, déjà bien nombreuses, entre les soins qu'exigeait l'état de mon confrère et ceux que réclamaient de tous côtés nos paroissiens. Un dimanche, j'étais allé prêcher et officier à dix milles de Brownsville, au *rancho* de Santa-Rita; j'étais revenu à la ville, souffrant et fatigué, pour y dire la grand'messe selon mon habitude. J'eus peine à la terminer, j'avertis l'assemblée qu'une subite indisposition me mettait dans l'impossibilité de faire l'instruction ordinaire, et je n'étais pas rentré dans la sacristie, que je perdis connaissance. Je repris mes sens sur un lit, entouré de personnes compatissantes et empressées. A ce moment, Isidore m'apporta des lettres de France; je les lui pris des mains : hélas! elles m'annonçaient la mort de trois membres de ma famille. La douleur m'ôta la force de pleurer; une fièvre violente se déclara. Un jeune et pauvre Irlandais nommé Phillip abandonna

ses affaires avec une abnégation touchante pour aider Isidore et nous soigner, mon confrère et moi, tous deux gisans, tous deux à demi morts. Au bout de douze jours cependant, je revenais à la santé, mais Phillip, pour se soustraire à notre reconnaissance, était allé à la Nouvelle-Orléans. J'eus du moins la joie de le revoir plus tard dans cette ville.

Pour surcroît, de nombreuses maladies sévirent parmi la population féminine des frontières. Mes fatigues étaient inouies, et pourtant je ne suffisais pas à la peine, car ma paroisse proprement dite avait une étendue de trente à quarante lieues et contenait près de trente-cinq mille âmes. Je ne pouvais me rendre dans les *ranchos*, villes et villages situés à une certaine distance, qu'à des époques déterminées, de sorte que les malheureux qui mouraient avant ou après l'une de ces époques étaient privés des derniers sacremens. Cependant je multipliais mes courses autant que je pouvais; j'étais souvent à cheval toute la nuit, je prenais à peine le temps de manger, et quelquefois je m'égarais.

J'eus souvent l'idée de bâtir des églises dans les principaux établissemens des bords du fleuve, entre autres à Rio-Grande-City. Quand je consultais les habitans, protestans et catholiques m'offraient avec empressement leur concours et leur argent. Une église augmente immédiatement l'importance d'un établissement. A Rio-Grande-City, l'église aurait attiré un grand nombre de Mexicains de Camargo et des frontières qui avaient envie de s'y transporter pour y trouver des denrées peu coûteuses et une existence plus facile, mais qui redoutaient la licence qui y règne : peu de moralité, beaucoup d'arbitraire, point de secours religieux. Je fis le plan de l'édifice, je calculai les frais de construction; mais, quand il fallut commencer, je ne trouvai personne qui se chargeât d'aucune responsabilité. Je ne pouvais m'absenter de Brownsville pour prendre sur moi ce fardeau, et je dus ajourner indéfiniment l'exécution de ce projet.

Les grandes solennités religieuses étaient la fête de Notre-Dame de Guadalupe, patronne des Mexicains, Noël et Pâques. A la fête de Notre-Dame, les *rancheros* se rassemblaient dans la chapelle après la nuit tombée, on y chantait en chœur les litanies de la sainte Vierge et les vêpres, puis on faisait une procession aux flambeaux. De jeunes filles vêtues de blanc portaient, sur un brancard recouvert de draperies, de fleurs et de rubans, un tableau représentant la patronne des Mexicains; elles étaient suivies de musiciens jouant du violon et de la mandoline; je venais après les musiciens, et le peuple marchait derrière moi. Nous portions tous à la main des cierges allumés ou des lanternes, et nous récitions le rosaire à haute voix. Lorsque nous passions devant une cabane, la procession était saluée par des

coups de fusil, des pétards et des fusées. Après la cérémonie venaient les amusemens : on se battait pendant une heure avec des pétards inoffensifs qu'on se jetait avec force éclats de rire, et, comme il n'y a pas de fête, même religieuse, qui ne finisse nécessairement en ce pays par un *fandango*, on établissait la salle de bal dans un endroit où l'herbe était rare. Dans une énorme marmite bouillait du café qu'on distribuait gratuitement, et les danses commençaient. A ce moment, le prêtre allait se coucher.

La veille de Noël, on représente dans les *ranchos* la naissance de Notre-Seigneur. Trois *rancheros* jouent le rôle des rois mages et récitent des vers mystiques, d'autres sont les bergers et entonnent des hymnes, les plus jolies *rancheras* font les anges et chantent des cantiques. Je ne retrouvai pas sans plaisir l'usage des *mystères*, jadis si répandu en Europe. Le vendredi-saint, dans les endroits qui possèdent une église, on métamorphose le chœur en une montagne de verdure au sommet de laquelle se trouve voilé le saint-sacrement. On adosse contre cette montagne des arbres naturels, des grottes de mousse et de fougère dans lesquelles sont cachés des bergers qui imitent sur des galoubets de saule les lamentations des saintes femmes de Jérusalem pleurant la mort du Sauveur du monde. Les notes plaintives et douces de ces instrumens répandent dans l'âme la tristesse et la mélancolie; on ne saurait les entendre sans être profondément touché. Le jour de Pâques, une foule de catholiques de tout âge, de tout sexe, de toute nation, s'approchaient de la sainte table (combien parmi eux ne l'avaient pas fait depuis des années!), et recevaient le sacrement avec recueillement et ferveur. Dieu me récompensait largement de mes travaux.

J'avais acheté au Mexique et placé dans l'église de Brownsville un orgue qui devait donner plus de solennité à nos cérémonies et guider la voix de nos chantres et de nos choristes. J'eus d'abord un grand désappointement quand je m'aperçus que Brownsville ne possédait qu'un organiste, lequel était employé par les épiscopaliens. Par bonheur, j'étais lié avec le ministre épiscopalien, jeune homme instruit et libéral qui n'avait pas de haine contre le catholicisme. Il eut pitié de ma situation, et comme mon office et le sien se faisaient à la même heure, il me proposa d'avancer l'heure de ma messe, s'engageant à reculer celle de son service religieux : de la sorte, l'organiste put venir jouer successivement dans l'église et dans le temple. J'y gagnai aussi de voir mon auditoire se grossir de protestans et même de juifs; le ministre épiscopalien lui-même assista plusieurs fois à mes sermons. Je m'efforçais de détruire par mes prédications les préjugés aveugles que conservaient les Américains contre nos doctrines et nos personnes. Mes paroles portaient déjà

quelque fruit, quand, au mois de septembre 1851, j'eus enfin l'occasion de joindre l'exemple aux préceptes. Dans cette conjoncture, Dieu me donna la force de ne pas faillir à mon devoir.

IV.

Le commerce du coton écru ou *manta* est de première importance sur les frontières mexicaines. Le gouvernement mexicain, pour développer la fabrication de cet article, en avait concédé le monopole à cinquante-cinq négocians, la plupart Anglais et Espagnols. Le nombre des personnes qu'occupe cette industrie s'élève à 214,500, et depuis l'établissement du monopole jusqu'à 1850, c'est-à-dire pendant dix-sept ans, les fabriques ont fourni plus de quinze millions de pièces de cotonnade. Voulant protéger cette branche de l'industrie nationale, le gouvernement mexicain avait frappé les tissus étrangers de droits d'entrée si élevés qu'ils équivalaient à une prohibition. C'eût été un coup mortel pour le commerce des frontières texiennes, si la contrebande n'avait pris des proportions colossales sur toute la ligne du Rio-Grande, très insuffisamment gardée par quelques douzaines de douaniers. Cependant les négocians de Brownsville et ceux de Matamoros souffraient également de cet état de choses, parce que le commerce de transit, se faisant par contrebande, s'étendait le long des rives du fleuve, au lieu de se concentrer dans ces deux villes. Ils se concertèrent pour provoquer un mouvement populaire contre le monopole et chargèrent le général Carvajal de révolutionner les états de Tamaulipas et de Nuevo-Leon. Le général Carvajal était un Mexicain courageux et entreprenant, bon soldat, je crois, plutôt que bon capitaine. Il avait été élevé dans un collége de jésuites aux États-Unis. Sa taille était médiocre, mais bien prise; ses traits réguliers, ses yeux vifs exprimaient à la fois la finesse et l'énergie. Durant la guerre entre le Mexique et les États-Unis, son rôle avait été équivoque. Depuis quelque temps, il nourrissait le projet de soulever les états mexicains des frontières, soit pour forcer le gouvernement à des réformes administratives, soit pour former une petite république indépendante du Mexique, qui eût pris le nom de *république de la Sierra-Madre.*

Le général Avalos, commandant des forces mexicaines de Nuevo-Leon, Tamaulipas et Cohahuila, eut vent de ce qui se préparait. Carvajal se trouvant à Camargo, il envoya une compagnie de lanciers pour l'arrêter; mais celui-ci, averti, s'échappa avant leur arrivée et se rendit à Rio-Grande-City, d'où il s'entendit avec des négocians de Brownsville pour avoir de l'argent, des munitions, et organiser

l'insurrection. On promit 25 piastres par mois à quiconque s'enrôlerait; une foule d'aventuriers américains, qui avaient guerroyé en 1846 et 1847, furent attirés par l'espoir du pillage et l'amour de l'inconnu; cent ou deux cents Mexicains mécontens se joignirent à cette troupe. Carvajal marcha sur Camargo, qui, faute de soldats, fut prise sans coup férir; mais il perdit un temps précieux, attendant sans doute l'effet des promesses des négocians de Matamoros. Ceux-ci cependant changeaient de système; ils invitèrent Avalos à un grand déjeuner, où l'on discuta sur les mesures à prendre contre Carvajal. Il fut démontré que les troupes du gouvernement étaient trop peu nombreuses, qu'il fallait immédiatement mettre sur pied la garde nationale et se procurer des fusils et de l'argent. Les négocians, peu disposés à des contributions personnelles, conseillèrent au général de permettre l'entrée de la cotonnade américaine, en la grevant seulement d'un droit léger, dont une partie serait consacrée à la répression du mouvement insurrectionnel, et l'autre entrerait dans les poches mêmes d'Avalos. Cette perspective sourit au général, qui décréta d'urgence la réforme proposée, en dépit du directeur des douanes. On amusait par des promesses Carvajal, qui s'arrêta à Reynosa comme il avait fait à Camargo, et pendant plus de huit jours des balles de *manta* traversèrent le Rio-Grande en si grande quantité, qu'on en estime la valeur à plus d'un demi-million de piastres. Les petits marchands des frontières, se trouvant lésés, avertirent Carvajal, qui, furieux, brûla quelques-uns de ces convois. Malheureusement les marchandises avaient été vendues au comptant par les négocians américains à des marchands de l'intérieur du Mexique, et ce furent ceux-ci qui perdirent.

Carvajal se porta enfin sur Matamoros. Les autorités de la ville, quoiqu'ayant fait tous leurs préparatifs militaires, se rendirent en députation auprès de lui pour connaître ses intentions particulières et le prier de renvoyer ses soldats américains, affirmant que tout s'arrangerait pour le mieux, si rien dans son entourage ne marquait une intervention étrangère blessante pour l'amour-propre national. Carvajal refusa. Le lendemain, il s'installa avec une troupe de cinquante hommes environ dans le fort Paredes. Ce fort, très rapproché de la ville, se composait de quelques talus élevés en 1844 pour protéger Matamoros. L'unique canon possédé par les Américains tonna immédiatement. Le second jour, Carvajal alla s'emparer, on ne sait pourquoi, de la cabane des douaniers placée en face de Brownsville. Les habitans de Matamoros lâchèrent sur lui quelques boulets mal dirigés, qui vinrent éclater sur l'autre bord, à Brownsville, et chassèrent les curieux. Carvajal se décida alors à pénétrer dans Matamoros. Bientôt la fusillade retentit dans toutes les rues de

cette ville. Le général Avalos fut blessé et transporté dans sa maison; quelques combattans et quelques curieux furent tués. A ce moment, la panique était si grande, que Carvajal n'aurait eu qu'à pousser un peu ses soldats pour se rendre maître de la ville; mais ceux-ci, au lieu de s'avancer vers la Plaza-Mayor, centre de la défense, prirent le parti plus prudent de se cacher dans les maisons et de cheminer lentement en pratiquant des ouvertures dans les murs intérieurs. Les assiégés, se rassurant, braquèrent leurs canons sur les maisons où étaient les assiégeans, et les forcèrent de déguerpir. A la nuit, Carvajal ordonna à ses troupes de rentrer au fort Paredes. Ce fut une lourde faute. Les assiégés se hâtèrent d'établir de hautes barricades avec des balles de *manta* et de couvrir leurs toits de sacs de terre derrière lesquels les soldats d'Avalos s'abritèrent pour tirer soit dans les rues, soit dans les cours, quand Carvajal essaya de rentrer.

J'avais passé la nuit à donner les secours de la religion aux blessés de l'armée de Carvajal, qu'on transportait du côté de Brownsville dans un hôpital provisoire. Quand le jour parut, pensant qu'il y avait à Matamoros beaucoup de blessés des deux partis, et que le curé mexicain ne pourrait suffire à la tâche, je traversai le Rio-Grande, je m'emparai d'un mauvais cheval abandonné près de la cabane déserte des douaniers, et le mis au galop, espérant par une allure rapide échapper plus aisément aux balles des assiégeans et des assiégés, car je devais passer entre les deux feux. Je pénétrai sans mésaventure dans la grande rue qui conduit à la place, mais je trouvai en face de moi une forte barricade, et des coups de fusil retentirent de toutes parts sans que je visse personne; cependant, grâce à la maladresse des tireurs, j'arrivai sans être atteint à vingt pas de la barricade. Là, trente fusils me couchèrent en joue; je tirai brusquement la bride de mon cheval, et deux violens coups d'éperon le firent se cabrer. Un feu de peloton retentit; je ne fus pas blessé, mais le pauvre animal qui me servait de bouclier avait reçu trois balles, et il tomba. Avant que les fusils fussent rechargés, je courus à la barricade, le capitaine qui la commandait me reconnut et fut très mortifié. « Pourquoi diable venir sans drapeau blanc? — J'ignorais qu'on en eût besoin quand on est seul et sans armes. Je viens confesser les mourans. Où est le curé? — Vous ne pouvez le voir. On se bat dans sa rue. — Où est l'hôpital? — Ici près. » J'y courus, mais je fus bien étonné en n'y trouvant que quatre blessés. On s'était battu pendant vingt-quatre heures, on avait tiré plusieurs centaines de coups de canon et brûlé plus de vingt mille cartouches : le résultat était quelques morts et quelques blessés. Dieu merci, les maisons avaient plus de mal que les hommes. Jugeant ma présence peu nécessaire, je retournai à Brownsville, où l'on me croyait mort.

Le soir même, Carvajal me fit appeler pour me prier d'aller visiter à Matamoros, dans un endroit caché, des blessés de son armée qui ne pouvaient être transportés à Brownsville, soit que leurs blessures fussent trop graves, soit qu'ils fussent des déserteurs de l'armée des États-Unis. Le lendemain, je partis à pied, pour plus de précaution, avec un guide mexicain qu'il me donna. Arrivé à la rue du Commerce, j'entendis une forte détonation, un sifflement aigu; une maison de briques s'écroula. Mon guide tomba, un boulet lui avait emporté le ventre et la cuisse. Je portai mon malheureux guide dans une rue voisine, je frappai aux maisons pour trouver quelqu'un qui le soignât; tous ceux qui ne se battaient pas avaient fui à Brownsville. Je ne savais plus que faire, ignorant l'endroit où on avait recueilli les blessés de l'armée de Carvajal. Heureusement un officier américain qui passait me l'indiqua. Je trouvai une méchante cabane où gisaient six hommes mortellement blessés. Un docteur irlandais les soignait. Je le priai d'aller voir mon pauvre guide, et j'exhortai les blessés, dont cinq moururent quelques minutes après.

En retournant au fort Paredes, je rencontrai cent cavaliers de Carvajal qui allaient se battre, près du cimetière, contre cent lanciers d'Avalos. Les deux partis se rencontrèrent, s'examinèrent, et chacun retourna chez soi, tout fier de ce que l'autre n'avait pas osé l'attaquer.

Le siége dura douze jours; outre la fusillade, le seul événement fut l'incendie de plusieurs maisons, dont on accusa les Américains. Carvajal se retira sur la nouvelle que Canalès venait au secours de Matamoros à la tête d'un millier d'hommes. Canalès avait été chef de bande dans la guerre de 1846 et 1847; on l'accusait d'avoir tantôt combattu, tantôt imité les *guerilleros*, en pillant avec impartialité, à la tête de voleurs et d'assassins, les convois mexicains et les convois américains. Il avait, dit-on, une fille qui maniait vaillamment la lance et qui commanda quelques expéditions. Lors du traité de Guadalupe-Hidalgo, la tête de Canalès fut mise à prix par le gouvernement mexicain, mais il parvint à se justifier et même à se faire mettre dans le cadre des généraux mexicains en activité de service. Il détestait à la fois, pour des raisons personnelles, Carvajal et Avalos; il aurait voulu trouver Avalos en fuite et mettre en fuite Carvajal. Aussi était-il venu fort doucement pour laisser à Avalos le temps d'être battu; le trouvant victorieux, il fut de fort mauvaise humeur.

Le gouvernement mexicain gratifia la ville de Matamoros du titre de « ville héroïque. » Les habitans de Brownsville vinrent en foule contempler les désastres de la guerre et de l'incendie. Carvajal s'était retiré à Rio-Grande-City. Il voulut rentrer dans le Mexique,

mais Canalès l'attendait sur la route de Camargo, et ses soldats, cachés dans un *chaparal*, criblèrent de coups de fusil l'armée de Carvajal à son passage. Le capitaine Nuñez, qui commandait les Mexicains de Carvajal, s'écria : « Nous sommes trahis! sauve qui peut! » On prétend que c'est lui qui trahissait. Quatre-vingts de ses Mexicains se sauvèrent; les Américains de la bande s'engagèrent dans le *chaparal*, et la fusillade dura jusqu'à la nuit sans faire grand mal. Carvajal, jugeant qu'il n'avait pas assez de troupes, se replia sur le Texas; Canalès, craignant d'être surpris pendant la nuit, se retira de l'autre côté du San-Juan, qui passe près de Camargo. Un espion avertit de cette retraite inattendue Carvajal, qui revint sur Camargo, voulant y entrer avant le jour. En même temps les habitans de Camargo annonçaient à Canalès que Carvajal s'était retiré dans le Texas, et Canalès, enhardi, marcha aussi vers Camargo, où les deux armées se trouvèrent en présence, fort étonnées de se rencontrer à force de s'éviter. La lutte fut sanglante cette fois. Carvajal, manquant de munitions, dut céder, et Canalès publia que sa retraite de la veille avait été un mouvement stratégique. Ainsi se termina la guerre.

Les prisonniers que le parti d'Avalos avait faits ne furent pas considérés comme prisonniers de guerre, mais comme traîtres et assassins; en conséquence ils furent jugés au bout de quelques mois et condamnés à être fusillés. L'exécution devait avoir lieu trois jours après la condamnation. Je fus chargé de préparer ces malheureux à la mort. Ils étaient gardés dans une chambre de la caserne des lanciers convertie en chapelle, et je n'y entrai point sans une vive émotion. A la vue de mon costume de prêtre français, ils se jetèrent dans mes bras avec de poignantes démonstrations de douleur et de reconnaissance. Un jeune Irlandais de vingt-deux ans se suspendait à mon cou en pleurant, en criant : « Ma mère, ma sœur, je ne vous verrai plus! » Catholiques et protestans me serraient les mains. Leur désespoir me fendait le cœur; au lieu de les consoler, je me mis à pleurer avec eux. Ce ne fut qu'après de violens efforts que je parvins à me dominer, et que je pus les exhorter à mettre en règle leur conscience avant de paraître devant le juge éternel. Les prisonniers américains étaient peu résignés; ils s'écriaient que le jugement s'était fait cruellement attendre, et qu'il était injuste. Je leur rappelai les incendies et les meurtres qu'ils avaient commis dans une ville innocente, sans autre but que le pillage, et les engageai à invoquer la miséricorde divine. Je leur donnai des livres de piété, et promis de demander pour eux un adoucissement de la peine, en leur recommandant de ne pas concevoir de trompeuses espérances. Ils me dirent qu'ils avaient plusieurs fois écrit à leur consul, mais qu'ils n'avaient

pas reçu de réponse. Je me rendis chez les consuls anglais et français, qui firent une démarche auprès du général Avalos. J'allai le voir moi-même. C'est un homme petit, gros, au teint olivâtre; sa barbe noire, ses yeux vifs et méchans lui donnent un air de férocité. Son père était Mexicain, sa mère Indienne; on voit que le sang du sauvage coule dans ses veines. Avec des manières polies, affables et parfaites, il est dur, faux, vindicatif. Comme il restait sourd à mes prières, je crus devoir lui rappeler un fait que je tenais de bonne source. « Je vais, lui dis-je, vous raconter une histoire. Une ville du Mexique fut attaquée par une bande d'aventuriers; le général, au commencement de l'action, fut blessé sur la grande place. On le porta chez lui; mais, craignant que les aventuriers, s'ils étaient vainqueurs, ne le prissent et ne le pendissent, il abandonna ses troupes et se fit transporter clandestinement dans une cabane éloignée. Un curé de ma connaissance apprit le fait. Il aurait pu révéler aux assiégeans la cachette du général; le général pris, la guerre était finie. Cependant, comme il y allait pour le général non-seulement de la mort, mais de l'honneur, le curé garda son secret. Si vous ne vous montrez pas aujourd'hui aussi clément que lui, il publiera demain ce récit dans les journaux. » Avalos pâlit, ses yeux lancèrent des éclairs sinistres; mais comme je ne tremblais pas, il me crut armé et répondit : « C'est bon; l'exécution sera suspendue jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres de Mexico. »

Quand je portai cette bonne nouvelle aux prisonniers, ils m'embrassèrent avec transport, et l'espoir de vivre se réveilla en eux avec une vivacité qui m'inquiétait; je ne me sentais pas sûr du succès, et je rédigeai à la hâte, avec l'aide du curé de Matamoros, une pétition qui circula parmi les dames de la ville, et qui demandait au général Arista, président de la république, la vie des condamnés. Je voulus même profiter de ce sursis pour organiser une tentative d'évasion. Avec un peu d'argent, le projet pouvait s'exécuter; mais je ne trouvai parmi les compatriotes des prisonniers américains qu'inertie, imbécillité et menaces stupides contre Avalos. Sur ces entrefaites, le capitaine Nuñez, accusé par les Américains, pria secrètement Avalos, pour sauver sa vie, de le faire prisonnier, et vint se faire incarcérer à Matamoros. Avalos, qui ne l'aimait pas, ne se contenta pas de le prendre; il le fit passer devant un conseil de guerre et condamner à mort. Le jour même, Nuñez se sauva et se réfugia à Brownsville, où sa condamnation, prononcée par des Mexicains, le réhabilita. Cette évasion de Nuñez m'ôta tout espoir d'assurer la fuite des condamnés; elle avait dû rendre la surveillance plus active et les précautions plus nombreuses.

Ordre arriva enfin de Mexico de fusiller les condamnés. C'était un samedi, et l'exécution fut fixée au lundi. Je n'avais pu sauver ces

malheureux, et il ne me restait plus qu'à m'acquitter, avec l'aide d'un excellent prêtre mexicain, don Raphaël, de la terrible mission de les assister à ce moment suprême. La chambre qui leur servait de prison fut de nouveau convertie en chapelle; on construisit un autel avec une table. Les journaux de la Nouvelle-Orléans ont dit que j'avais essayé, pour faire évader les prisonniers, de pratiquer un trou dans le mur en me cachant sous l'autel. C'eût été impossible; les draperies de l'autel furent constamment tenues relevées, j'étais entre deux sentinelles, et deux compagnies de lanciers, le mousquet au poing, se tenaient l'une en face de la porte, l'autre derrière le mur où s'adossait l'autel. Je me bornai à accomplir mes graves devoirs.

Le lendemain dimanche, à quatre heures du soir, le saint viatique fut porté aux prisonniers catholiques. Les rues où il passa étaient jonchées de rameaux et de verdure, des draperies flottaient aux fenêtres. Le cortége quitta l'église, précédé d'une musique militaire qui jouait des airs funèbres, et le peuple suivait en priant à haute voix. En les entendant approcher, mon cœur se serra, je me sentis défaillir; les prisonniers, agenouillés près de moi, pleuraient et priaient avec moi. Don Raphaël entra, portant le saint-sacrement; ils se jetèrent au-devant de lui, et saisirent la pyxide, demandant grâce d'une voix déchirante; ils se calmèrent avec peine; les prières pour les agonisans furent récitées, et les condamnés catholiques reçurent la communion. Une demi-heure après eut lieu la collation de la mort. Aucun de nous ne put manger. Les uns, roulant des yeux hagards, murmuraient des mots sans suite; d'autres restaient muets, le regard attaché à la terre. De temps en temps, un des plus jeunes laissait échapper un sanglot sourd et violent, ou poussait un cri en se tordant les mains. Vers deux heures du matin, quelques condammnés témoignèrent le désir de se reposer un instant; j'arrangeai nos habits en forme de coussins où ils placèrent leur tête. L'exécution était pour sept heures. Au lever du jour, je me rendis à l'église, voulant dire une messe pour les condamnés; mais l'église était fermée, je dus aller chercher les clés chez le curé. Là, j'appris que l'heure fatale était avancée. Je revins en toute hâte à la prison; il était déjà trop tard. Je courus au lieu du supplice; comme j'approchais, j'entendis une horrible décharge, puis une seconde. Ils étaient morts!

On plaça les cadavres sur le tombereau qui devait les porter au cimetière. Seul, à pied, recevant la pluie qui tombait en abondance, je marchai derrière la charrette qui dégouttait de sang. Le cimetière était éloigné de deux milles; quand j'arrivai, toutes ces émotions m'avaient brisé, je ne pouvais plus me soutenir; je n'eus pas même la force de m'agenouiller et de prier sur leur tombe entr'ouverte.

Auprès des émotions de cette nuit, qu'étaient toutes les fatigues des jours précédens? Quand je fus de retour à Brownsville, une foule d'habitans vinrent me questionner sur tous ces événemens. Leur curiosité m'irritait. « Qu'avez-vous fait pendant six mois, disais-je aux Américains, pour vos compatriotes prisonniers? qu'avez-vous fait pour les sauver, ou du moins pour adoucir leur sort? C'est un catholique, un prêtre français, qui seul est allé les voir. » Sensibles à ces reproches, ils voulurent se venger d'Avalos; ils le pendirent en effigie, ainsi que Manchaca, auditeur de guerre, son conseiller. La potence fut dressée sur la rive, en face de Matamoros; les deux mannequins furent promenés pendant trois jours sur des ânes, suivis d'une mascarade de circonstance et d'un affreux tintamarre; le troisième jour, on les pendit avec de grands applaudissemens.

Avalos avait pu voir son effigie se balancer au gré du vent. Il se fâcha, et l'on sentit bientôt les effets de sa colère. Une bande d'Indiens, venant du Mexique, fit tout à coup de grands ravages sur les rives texiennes du Rio-Grande, depuis Galveston jusqu'à Santa-Rita. Le bateau à vapeur *le Comanche* fut attaqué plusieurs fois, comme il remontait à Rio-Grande-City. Chaque jour, on apprenait de nouveaux assassinats. On rassembla à la hâte quarante hommes de bonne volonté, qui marchèrent contre les Indiens sous le commandement d'un *Yankee* d'une force herculéenne, mais d'une bravoure douteuse. A la première rencontre, les quarante volontaires prirent la fuite. On sut cependant quelle était la main qui poussait les Indiens. Les autorités américaines firent à Avalos de vertes remontrances et de sérieuses menaces. Avalos dut envoyer un bataillon contre les Indiens, qui se rendirent sans coup férir et se laissèrent mener à Matamoros. On leur assigna près de la ville un champ où ils s'installèrent tranquillement. C'étaient les gens les plus doux du monde. Ils étaient d'une grande stature, avaient le teint cuivré et rougeâtre. Chaque famille portait un tatouage différent. Ils n'avaient qu'une serviette pour tout vêtement. J'ai vu leurs enfans âgés de huit ou dix ans percer d'une flèche une pomme placée à cinquante pas, quelques-uns touchaient même à cette distance de petites pièces de monnaie. Au bout de plusieurs mois, on leur permit de s'en retourner, et personne depuis n'en a entendu parler.

Au mois d'août 1852, Matamoros reçut la visite d'un haut fonctionnaire du gouvernement mexicain, don Emmanuel Robbles, ministre de la guerre et de la marine. Il venait se rendre compte des besoins militaires des frontières. Comme j'avais formé un projet pour l'amélioration morale de ces mêmes contrées, je me fis présenter à lui par le consul mexicain de Brownsville. Je lui dis que j'avais trouvé sur les rives du Rio-Grande une population considérable, peu

connue des statisticiens, qui, étant abandonnée à elle-même, perdait peu à peu le souvenir de sa religion et de sa nationalité. Les enfans étaient envoyés aux États-Unis pour y recevoir une éducation préjudiciable à leurs sentimens religieux. J'offris d'aller à Rome soumettre la question au cardinal de la Propagande, et lui demander de diviser ces frontières en missions régulières et distinctes, desservies par des prêtres actifs, zélés, assez nombreux pour fonder des colléges et y donner l'instruction. « Que deviendra le Mexique, lui disais-je, en face de ces *Yankees* envahisseurs qui lui ont déjà pris le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie, si vous ne fortifiez pas chez les Mexicains le sentiment qui leur tient lieu de patriotisme, le sentiment religieux? Le Mexique possède encore les provinces les plus riches et les plus belles du monde, et la religion catholique lui est une grande force pour résister aux Américains; il ne se laissera jamais gouverner par un peuple protestant. Les États-Unis ont une plaie hideuse qui les ronge, l'esclavage, mal intérieur qui creuse cet arbre trop immense pour résister aux tempêtes, et les tempêtes soufflent violemment dans l'Amérique du Nord. Les jours de lutte et de malheur peuvent revenir. Les hommes intelligens et fiers se lèveront alors : faites en sorte que l'éducation religieuse les ait rendus nombreux, en élargissant les facultés intellectuelles de chacun, en donnant à tous une sérieuse notion de leurs devoirs de chrétiens et de citoyens, en leur faisant sentir, par une connaissance plus exacte des principes de l'Évangile et de la morale, toute la dignité de l'homme, en leur apprenant à rendre non-seulement ce qu'ils doivent à Dieu, mais aussi ce qu'ils doivent à César, c'est-à-dire au pays. »

Don Emmanuel Robbles me donna des lettres de recommandation pour le ministre mexicain à Rome, et le général Arista y joignit une lettre signée de lui. A ce moment, j'étais hors d'état de continuer mes fonctions; les spasmes nerveux, les évanouissemens, les crachemens de sang ne me permettaient plus la moindre fatigue. Trois prêtres des *oblats de Marie* devaient me remplacer au mois de septembre; je partis au moment de leur arrivée, et je touchai bientôt les rives de France. Après quelques jours passés dans ma patrie, je me rendis à Rome. Mon plan fut approuvé, mais je ne pus y donner aucune suite. Les infirmités me retinrent longtemps sous le beau ciel d'Italie; puis la science médicale déclara que ma carrière active était terminée, terminée, hélas! à l'âge où la plupart de mes confrères, plus robustes ou plus prudens, ont à peine commencé la leur. Et maintenant, aux heures de solitude, les souvenirs du passé se groupent tristement devant ma pensée, comme des tableaux toujours présens, mais qui s'éloignent peu à peu pour ne plus revenir.

E. Domenech.

LE

CARACTÈRE ANGLAIS

JUGÉ PAR UN AMÉRICAIN

English Traits, by Ralph Waldo Emerson, 1856.

Un des faits que les philosophes sont unanimes à reconnaître, c'est l'existence d'un certain être métaphysique qui s'appelle caractère national. Chaque nation possède une âme générale qui se dégage des individus composant cette nation, qui circule et plane invisible, intangible, et qui cependant dénote sa présence par des actes matériels. Est-ce une abstraction ou une réalité? L'une et l'autre à la fois, serait-on tenté de dire. Vous pourriez passer en revue la moitié des habitans d'un pays sans rencontrer en eux les signes caractéristiques de l'âme nationale, et tout à coup elle se révèle à vous à l'improviste par quelque signe fugitif : un mot, un geste, l'expression d'une répugnance, la vibration d'un accent passionné, la démarche d'un passant; mais à peine l'avez-vous aperçue, que déjà elle s'est enfuie. Le caractère d'une nation est une chose que l'on sent plutôt qu'on ne la voit, une chose qui tient le milieu entre une conception de l'esprit et une réalité matérielle, qui est impersonnelle et qui agit cependant par les individus, qui n'existerait pas sans la nation, et qui en est pour ainsi dire indépendante. Quand on réfléchit sur ce qu'on appelle caractère national, on n'est plus

tenté de railler les querelles des nominalistes et des réalistes, et l'on se pose involontairement leur vieille question : est-ce un mot, un simple *flatus vocis?* est-ce un être existant par lui-même? Cette question en entraîne infailliblement une autre plus importante : ce caractère national est-il une pure généralisation, un résumé collectif, une synthèse embrassant *à posteriori* toute une série de faits, ou bien existe-t-il dès l'origine et se trouve-t-il *à priori* chez les nations? Est-ce une force simple, une monade active qui, féconde par elle-même, crée un ordre particulier de faits, ou bien se forme-t-il par agrégation et affinité lente et successive d'actes accomplis dans un milieu déterminé pendant un certain laps de temps? Chacun peut répondre à cette question, selon qu'il penche vers la croyance à un plan divin d'après lequel une tâche particulière aurait été assignée à chaque peuple, ou selon qu'il considère l'histoire comme un enchaînement de faits empiriques se poussant les uns les autres par le simple effet de rapports de succession dus à un hasard fatal. Les deux opinions sont peut-être également vraies, car le caractère des nations se présente à la fois comme force créatrice et comme forme ou revêtement des actes créés; mais la plus digne d'attention est celle qui considère le caractère national comme existant *à priori*.

S'il est difficile de déterminer l'essence de cette âme nationale, demi-abstraction, demi-réalité, il est bien plus difficile encore de décrire ses traits. La vie a une logique qui n'est pas celle de nos pédantesques méthodes; elle aime la simplicité, mais une simplicité féconde et non mathématique; elle aime les contrastes, ses combinaisons sont infinies, d'un même principe elle sait faire jaillir des conséquences contradictoires. Aussi est-il très difficile de déterminer rigoureusement quels sont les traits principaux d'un caractère national, sans s'exposer à recevoir un démenti formel de quelque fait inattendu ou ignoré. Les exceptions sont même quelquefois tellement nombreuses, qu'elles dépassent la règle générale. « Parlez tant que vous voudrez de peuples et de siècles auxquels le don de la poésie a été refusé, disait naguère un des plus subtils analystes de ce temps-ci, et un jour il plaira à la nature de faire naître Pindare en Béotie et André Chénier au XVIIIe siècle. » Il en est de même de tout caractère national. Déclarez, par exemple, que l'esprit anglais est pratique avant tout, prosaïque par conséquent et amoureux de l'utile : on vous répondra qu'il serait presque aussi vrai de dire que l'esprit anglais est essentiellement poétique, car les plus grands hommes de l'Angleterre ne sont pas James Watt et Arkwright. Le peuple anglais est doué d'une grande force de volonté, c'est là un fait généralement reconnu; mais un observateur qui n'est pas préoccupé de se conformer aux opinions reçues remarque bien vite que la force d'imagination est pour le

moins aussi grande chez ce peuple que la force de la volonté. Les Anglais ont le goût pratique de l'agriculture, et ils poussent ce goût jusqu'à ses dernières limites; mais ils ont aussi un naïf et sauvage amour de la nature, qui ne se trouve à ce degré chez aucune autre nation. Ils sont très durs, très froids, et cependant ils ont une timidité d'enfant, une tendresse de femme qui se révèlent parfois de la manière la plus charmante et la plus inattendue. Ils sont grands voyageurs, cosmopolites d'habitude, et en même temps essentiellement sédentaires, faits pour la vie domestique; leur corps est partout, si nous pouvons parler ainsi, leur âme reste toujours anglaise. Ils ont des préjugés cruels, un pharisaïsme inique, et pourtant aucun peuple ne possède un tel amour de la justice, et dans aucun pays il ne se commet moins d'iniquités. Ce sont de véritables hommes libres, d'une indépendance farouche, et néanmoins ils sont plus soumis, plus obéissans que s'ils avaient été élevés toute leur vie sous un absolutisme paternel ou selon le code des jésuites du Paraguay. Leur égoïsme est devenu proverbial, ils sont avides, rapaces, *absorbans*, oui, mais ils sont capables aussi des affections les plus passionnées et de dévouemens à outrance. Leur gouvernement, leurs lois, leurs mœurs sont enveloppés de formes surannées, et offrent encore à l'univers comme un musée vivant du moyen âge; ils n'en sont pas moins le peuple moderne par excellence. Arrangez comme il vous plaira toutes ces contradictions. L'embarras est grand quand on essaie de ramener à l'unité tant de phénomènes opposés; on risque de se laisser égarer par les détails, d'observer trop minutieusement, de se laisser séduire par trop de faits passagers et sans importance fondamentale. Le sagace et subtil Emerson n'a pas échappé lui-même à ces dangers; son livre sur le caractère anglais abonde en pensées fines et en détails presque tous vrais, qu'il est allé chercher jusque dans les profondeurs de l'âme anglaise, mais qui ne sont que des détails. La question principale : pourquoi l'Angleterre est-elle ce qu'elle est, et en vertu de quelle qualité? que représente-t-elle dans le monde? question qui seule pouvait ramener à l'unité tous ces détails ingénieux, se sent partout, mais n'est formulée nulle part. Le livre d'Emerson a une logique secrète qui suppose que le lecteur est d'avance d'accord avec lui sur les points fondamentaux, et que la controverse ne peut rouler que sur des détails : il n'a pas de logique visible et méthodique. Il semble s'adresser spécialement à un public d'Anglo-Saxons qui n'ont pas besoin qu'on leur apprenne le rôle qu'ils jouent dans le monde, et qui connaissent, par l'instinct du sang, les qualités propres à leur race; aussi est-il plus capable de faire rêver que d'instruire réellement.

Nous essaierons, à l'aide de ce guide subtil et à la lumière de ces

milliers de pensées rapides comme l'éclair, de trouver notre route dans ce dédale du caractère anglais. Si nombreuses que soient les voûtes, les cavernes, les passages secrets, un plan cependant a présidé à cette architecture morale compliquée, un plan simple à l'origine, et que les événemens, le cours du temps, les caprices et les passions des hommes ont surchargé, augmenté, embelli ou faussé. C'est ce plan primitif qu'il s'agit de découvrir.

Ici se présente de nouveau cette question : le caractère d'un peuple est-il préexistant à sa civilisation, ou se forme-t-il à mesure que cette civilisation se déroule? En d'autres termes, l'histoire d'un peuple est-elle le développement constant, logique de cet esprit rudimentaire si profondément caché dans les mystères de l'organisme humain, du sang et de la race, et plus profondément caché encore dans les secrets desseins de la Providence divine, par laquelle toutes les destinées des peuples furent à l'avance réglées? Voyons si nous pourrons retrouver cette semence de l'âme anglaise; Emerson va nous aider dans cette recherche.

« Le *Heimskringla* ou les *sagas des rois de Norvége* recueillies par Snorro Sturleson sont l'Iliade et l'Odyssée de l'histoire anglaise. Les portraits des rois norvégiens, comme ceux d'Homère, sont vigoureusement tranchés et empreints d'une forte individualité. Les *sagas* nous décrivent une république monarchique comme celle de Sparte. Le gouvernement disparaît devant l'importance des citoyens. Il n'y a pas en Norvége des masses asiatiques et persanes qui combattent et périssent pour agrandir un roi. Les acteurs sont des possesseurs de terres, des fermiers, dont chacun est nommé et décrit personnellement comme étant l'ami et le compagnon du roi. Une population très limitée confère à chaque individu cette haute importance. Les individus sont souvent décrits comme étant des personnes extrêmement belles, trait qui rapproche encore davantage cette vieille histoire de la moderne race anglaise. Chez eux prédomine le solide intérêt matériel, si cher à l'intelligence anglaise, et qui est pour elle comme le lien logique qui associe l'idée de mérite au fait de la possession territoriale. Les héros des *sagas* ne sont pas les chevaliers de l'Europe méridionale. Aucune vapeur de la France ou de l'Espagne ne les a corrompus. Ce sont de *substantiels* fermiers que la rigueur des temps force à défendre leurs propriétés. Ils ont des armes dont ils se servent non pour accomplir des actes chevaleresques, mais pour défendre leurs champs. Ce sont des hommes très avancés dans les arts de l'agriculture, vivant d'une manière amphibie sur une rude côte, et tirant leur nourriture à demi de la terre, à demi de la mer. Ils ont des troupeaux de vaches, de l'orge, du blé, du lard, du beurre et des fromages. Ils pêchent dans le *fiord*, ils chassent le daim. Le roi, parmi ces fermiers, a un pouvoir très variable, et qui quelquefois n'excède pas l'autorité d'un shérif. Le roi y est maintenu beaucoup à la façon dont les paysans de nos districts de campagne maintiennent chez eux le maître d'école; pendant l'hiver, il vit ici une semaine, là une autre, passe dans la ferme voisine la quinzaine suivante, et ainsi de suite chez tous les fermiers tour à tour. C'est ce que le roi

appelle aller en quartier chez ses hôtes, et c'était là l'unique manière dont un pauvre roi d'une pauvre terre pouvait vivre, lui et les compagnons qui formaient sa suite, lorsqu'il était obligé de quitter sa propre ferme pour aller, à travers son royaume, rassembler les redevances de ses sujets.

« Ces gens du Nord sont d'excellentes personnes après tout, pleines de bon sens et de fermeté, d'un sage conseil et d'une grande promptitude d'action. Ils ont une singulière propension à l'homicide. La principale fin de l'homme pour eux est de tuer et d'être tué : rames, faux, harpons, leviers, pioches, fourches, sont des instrumens qu'ils apprécient principalement à cause de l'aimable facilité qu'ils offrent pour l'assassinat. Deux rois, après leur dîner, vont se divertir en se passant leur épée à travers le corps, comme firent Yngve et Alf. Deux autres rois, sortant un matin à cheval pour une promenade d'agrément et ne trouvant aucune arme à leur portée, vont saisir, faute de mieux, les mors de leurs chevaux et s'en serviront pour se casser mutuellement la tête, comme firent Alric et Eric. La vue d'une corde, d'une courroie, d'un cordon leur met immédiatement en tête la pensée de pendre quelqu'un, un mari, une femme, surtout un roi. Un fermier, s'il n'a qu'une fourche, s'en servira pour embrocher le roi Dag. Le roi Ingiald trouve extrêmement plaisant de brûler dans une salle une demi-douzaine de rois après les avoir enivrés. Jamais pauvre gentilhomme obéré ne fut plus las de la vie, n'eut désir plus furieux d'en être débarrassé que l'homme du Nord. Si sa mauvaise étoile lui refuse la chance d'une querelle, le hasard le servira d'une autre manière; il sera comfortablement transpercé des cornes d'un taureau, comme Egil, ou bien il se tuera en glissant sur un sillon comme l'agricole roi Onund. Odin mourut dans son lit, en Suède; mais c'était un proverbe traditionnel, qu'il était déplorable de mourir de vieillesse. Le roi Hake de Suède frappe d'estoc et de taille dans un combat aussi longtemps qu'il peut tenir, puis ordonne que son vaisseau de guerre, chargé des cadavres de ses hommes et de leurs armes, soit mis en mer, toutes voiles déployées. Resté seul, il met le feu à du bois goudronné, et se couche heureux sur le pont. Le vent souffla de la terre, chassant le vaisseau qui fuyait en répandant des jets de flammes, entre les îles, au milieu de l'Océan, et ce fut là la digne fin du roi Hake. »

Vous ne reconnaissez point là, n'est-il pas vrai, l'Angleterre moderne, avec sa légalité, ses libertés constitutionnelles, ses universités, son église épiscopale, ses hommes d'état et ses poètes? Et cependant elle est là tout entière pour qui sait bien voir; pas un seul trait n'y manque. Seulement, grâce aux leçons du temps et à une culture continue, cette férocité anarchique est devenue indépendance indomptable, cette violence a été tempérée par le respect des droits d'autrui; cette nature active et libre a appris à s'exprimer par des moyens plus nobles que des combats à coups de fourche. L'analyse des *sagas* nous révèle le rudiment de l'âme anglaise, et, cet élément une fois reconnu, il est facile d'en suivre à travers l'histoire les lents et successifs développemens. Dans cette sauvage population de pirates et de fermiers, nous avons l'origine de la constitution et de la

liberté anglaise, si vainement cherchée dans des chartes et des parchemins qui eux-mêmes étaient un effet et non une cause; nous avons l'origine de son gigantesque commerce, de ses colonies, de sa merveilleuse agriculture. Elle dormait tout entière chez ces barbares, cette Angleterre moderne, objet d'étonnement pour toutes les nations. Conquête de l'Inde, esprit pratique, vif sentiment de la réalité, génie de Shakspeare, furieux et homicides poèmes de Byron, rudes *yeomen*, impérieux gentilshommes, tout cela se retrouve au fond des descriptions des vieilles *sagas* norvégiennes, tout jusqu'à cette beauté physique, à cette fleur de carnation, célèbre dès le VIIe siècle, dont nous admirons aujourd'hui l'éblouissant épanouissement, et qui dénote une race vierge, chaste et rustique.

L'Angleterre représente essentiellement la civilisation barbare, la civilisation dont le germe était enfoui au fond de l'âme germanique. Partout ailleurs, les barbares ont plutôt châtié le monde qu'ils ne l'ont refait à leur image, mais là ils ont mis leur empreinte. Cette île n'a été peuplée que de barbares, et, par une sorte de dessein providentiel, des pires de tous les barbares. Lorsque les Saxons abordèrent dans l'île, ils y trouvèrent une population de Celtes, non pas de Celtes romanisés, façonnés à la servitude, instruits aux arts de la civilisation, dont les ancêtres avaient rempli les rangs de la fameuse légion de *l'Alouette*, et dont les frères avaient occupé les charges de patrices et de consuls, mais de Celtes absolument sauvages, sur lesquels Rome n'avait jamais pu mordre, parmi lesquels elle n'avait laissé aucune marque de sa puissance. La barbarie autochthone fut vaincue par la barbarie envahissante, et quelle barbarie! Les Germains qui avaient envahi l'empire, Goths, Franks et Bourguignons, ces Germains, si aisément vaincus par le spectacle de Rome agonisante, si aisément convertis et baptisés, si vite circonvenus par les évêques et les moines, étaient des prodiges d'humanité, et avaient une aptitude merveilleuse à la civilisation, si on les compare à ces hommes sortis des bruyères du Holstein et des sables du Jutland. Ils continuèrent dans leur nouvelle patrie les exercices homicides qui leur étaient familiers, et fondèrent une sauvage heptarchie. Une mer de barbarie était destinée providentiellement à recouvrir l'Angleterre, et, le flot chassant le flot, l'invasion dura six siècles. A peine une faible lueur de civilisation commençait-elle à poindre, à peine quelques monastères étaient-ils fondés, que le vent du nord souffla cette flamme et que la nuit recommença. La Scandinavie épuisa libéralement ses veines pour couvrir l'île privilégiée de pirates et de meurtriers (1). On eût dit que la Providence, mécontente

(1) A propos des invasions danoises, Emerson fait la remarque que cette longue émigration semble avoir tari d'hommes et de génie les états scandinaves, qui depuis n'ont été que des états secondaires. Cette remarque, vraie peut-être pour le Danemark, est

du mélange de civilisation et de barbarie qui s'était si rapidement accompli sur le continent, voulût cette fois préserver la barbarie de tout contact avec la civilisation. Dans l'étroite arène de l'Angleterre, ces races sœurs et ennemies se combattirent jusqu'à extinction, se mêlèrent enfin et se fondirent l'une dans l'autre, non par des actes de sympathie et de bienveillance réciproque, mais à force de violences et d'exactions, d'impôts du *danegeld* et de massacres de la Saint-Brice. Lorsque le combat eut duré assez longtemps, les survivans se relevèrent et consentirent enfin à vivre à peu près en paix. L'abondance du sang qui avait coulé, en épuisant la vigueur virile, avait aussi épuisé les haines. C'est ainsi que, depuis le jour où ces deux frères à demi fabuleux, Hengist et Horsa, abordèrent sur les côtes de la Grande-Bretagne jusqu'au jour où le duc Guillaume mit fin à cette anarchie, et confisqua au profit de ses compagnons cette exubérance de forces viriles, la barbarie régna sans contrôle, son niveau restant presque toujours la même et ne baissant que par degrés insensibles. Elle se modifiait cependant, non sous l'influence, il est vrai, de forces civilisatrices, mais en s'épuisant elle-même, en se saignant *à blanc*. Ce dépouillement du tempérament barbare se faisait néanmoins avec tant de lenteur, qu'il y en avait pour plusieurs siècles, si la conquête normande n'était survenue.

Le résultat de cette persistance de la barbarie a été une civilisation entièrement originale. Privés des secours que les Germains trouvèrent dans les débris de la société romaine, les Saxons durent tout tirer d'eux-mêmes. Sur le continent existait un dualisme bizarre qui n'exista jamais en Angleterre : la civilisation d'une part, la nature barbare de l'autre. La civilisation était extérieure à l'homme, et se trouvait pour ainsi dire opposée à la nature. L'homme faisait effort pour se l'assimiler, la transporter en lui; il ne la tirait pas de lui-même. De là la complication ou plutôt le gâchis confus des premiers siècles qui suivirent la conquête, ces imitations maladroites de Rome, ces puériles singeries de grandes choses mal comprises, et cette corruption réciproque de la civilisation romaine par la barbarie, des instincts barbares par la civilisation. Plus heureux que les Germains du continent, les Saxons, ne trouvant rien à imiter, organisèrent leurs institutions d'après les institutions de leur pays natal et leurs instincts d'indépendance. Magistratures locales, divisions de l'Angleterre en comtés, jugement par jury, ont leur origine dans cette époque lointaine, et toutes ces institutions purent s'établir sans voir se dresser devant elles des souvenirs de droit romain et des tradi-

fausse pour la Suède, qui, si elle n'est pas un état de premier ordre, a joué plusieurs fois dans l'histoire le rôle de puissance de premier ordre. L'émigration barbare n'a certainement pas appauvri de génie la patrie de Gustave-Adolphe et de Charles XII.

tions ennemies; mais ce que les Saxons conservèrent surtout pur de tout mélange, ce furent leurs instincts barbares, leur amour du combat, leur dédain de la vie.

Emerson s'emporte contre les Normands, il les appelle voleurs et pirates. Qu'étaient donc les Danois et les Saxons qu'ils vinrent soumettre? Nous croyons au contraire que la conquête accéléra la marche de cette civilisation qui avait tant de peine à percer l'épaisse couche de barbarie qui recouvrait son germe vigoureux. Il y en avait encore, sans Guillaume et ses compagnons, pour des siècles d'anarchie sanglante. La conquête fut très dure, mais elle se fit dans les meilleures conditions et amena les meilleurs résultats. Elle se fit par des hommes de même origine que les vaincus et doués des mêmes instincts. Au fond, les Normands n'apportaient pas avec eux une nouvelle civilisation; il n'apportaient qu'un degré supérieur de culture. Le *self-government* leur était cher aussi bien qu'aux Saxons; seulement, placés dans des conditions plus favorables, ils en faisaient une meilleure application. L'indépendance personnelle, au lieu de se traduire chez eux par de violens assassinats, se traduisait par des actes chevaleresques et par des conquêtes de royaumes. On a beaucoup parlé d'un élément latin qui aurait été introduit en Angleterre par les Normands; mais le seul élément latin qu'ils y aient réellement importé, c'est leur langage. Pour tout le reste, mœurs et institutions, ils ne firent que modifier la forme sans altérer en rien la substance première. Ils n'abolirent pas ces instincts de combat que nous avons signalés, mais ils leur donnèrent un but; ils régularisèrent l'esprit d'anarchie et tracèrent des limites à l'indépendance personnelle. Ce fut toujours le *self-government*, mais mieux interprété. Ce sont les Normands qui ont fait cesser la stérilité des instincts saxons et les ont rendus fertiles; leur épée, en s'enfonçant comme une charrue bienfaisante dans ce sol vigoureux, l'a débarrassé des ronces et des bruyères sauvages qu'il avait produites jusqu'alors, et en a fait jaillir les riches moissons qu'il recelait. Ce que l'Anglais moderne a fait pour sa terre natale, la conquête normande le fit pour la nature saxonne : Emerson remarque très bien qu'en Angleterre rien n'est tel qu'il fut d'abord; on a transporté la terre fertile, on a utilisé le roc, on a sondé les gués de toutes les rivières. Les lois sur la chasse et le couvre-feu, les dures lois protectrices de la vie des Normands, la tyrannie féodale, furent en quelque sorte les instrumens d'agriculture qui façonnèrent le peuple farouche des vaincus.

Ainsi en Angleterre nulle contradiction dans les faits. Saxons, Danois, Normands, toutes ces populations successives suivent un même courant historique. Les Saxons et les Scandinaves représentent les instincts et les institutions barbares, les Normands représentent le

perfectionnement de ces mêmes instincts et de ces mêmes institutions; tous personnifient à des degrés divers le même esprit, l'esprit germanique, et le même principe, la liberté individuelle. Les races n'ont pas été croisées; les alliances accomplies n'ont jamais dépassé un certain degré de parenté; mariages et querelles ont été des mariages et des querelles de famille : c'est dans ce fait physiologique d'un sang pur de tout mélange violent, et dans ce fait moral d'une âme pure de toute éducation antipathique à ses goûts et à ses habitudes, qu'il faut chercher l'origine de la civilisation anglaise.

Ces instincts n'ont pas disparu, ils se sont transformés : de pirates et de guerriers, les Anglais sont devenus colonisateurs et commerçans; mais aujourd'hui comme autrefois la même exubérante activité, la même absorbante énergie, se font remarquer chez eux. Le voyageur qui descend Cheapside ou le Strand, au spectacle de ces milliers de voitures pressées les unes contre les autres et guidées par des cochers en haillons plus habiles que ne le furent jamais les coureurs des jeux olympiques, au spectacle de cette foule qui se rue plutôt qu'elle ne marche, de ces passans au pas précipité et à l'air affairé, ce voyageur, s'il a quelque imagination, ne peut s'empêcher de penser aux mêlées meurtrières et aux annales sanglantes du passé. Pour l'Anglais moderne comme pour le vieux Scandinave, la vie est toujours un combat; les champs de bataille seuls ont changé. Dans les hautes classes de la société, ainsi que le remarque fort bien Emerson, le raffinement de la civilisation ne fait que donner à cette énergie native une force de plus; le charme des manières rend la victoire plus sûre encore, la résistance plus inutile, et les personnes plus formidables. Du haut en bas de l'échelle sociale, ils sont physiquement vigoureux et ont un goût prononcé pour les exercices physiques. « Les Anglais ont une énergie constitutionnelle plus grande que celle d'aucun autre peuple, dit Emerson. Ils pensent, avec Henri IV, que les exercices virils sont le fondement de cette élévation d'esprit qui donne à un homme son ascendant sur un autre homme, ou avec les Arabes que les jours passés à la chasse ne comptent pas dans le cours de la vie. Ils boxent, courent, chassent, montent à cheval, nagent, rament et naviguent d'un pôle à l'autre. Ils boivent et mangent à outrance, vivent librement au grand air, et mettent un intervalle de solide sommeil entre leurs journées. Ils marchent et vont à cheval le plus vite qu'ils peuvent, la tête penchée en avant, comme s'ils étaient pressés par quelque affaire urgente. Les Français disent que les Anglais marchent toujours droit devant eux dans les rues, comme des chiens atteints de folie. Hommes et femmes marchent avec un empressement frénétique. Aussitôt qu'ils ont la force de tenir un fusil, la chasse est l'art

d'agrément de tout Anglais de condition. C'est le plus vorace peuple de proie qui ait jamais existé. Chaque saison ramène l'aristocratie à la campagne pour chasser et pêcher. Les plus vigoureux sortent de l'île et s'en vont en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique, en Australie, pour se livrer avec fureur à toutes les variétés de la chasse, chasse au fusil, chasse au piége, au harpon, au *lasso*, chasses au moyen du chien, du cheval, de l'éléphant, du dromadaire. Ils ont écrit les livres de chasse de toutes les contrées, ainsi que le témoignent les écrits de Hawker, de Scroop, de Murray, de Herbert, de Maxwell, de Cumming et d'une infinité de voyageurs. » Cette fureur d'action, qui survit souvent à l'âge de l'action, se traduit par des luttes d'une variété de formes infinies. Tout tourne à la lutte en Angleterre, même les occupations paisibles. Les Anglais forgent le fer, construisent des manufactures, défrichent, émigrent, comme ils chassent et voyagent.

Emerson, qui a si excellemment jugé cette faculté d'activité, aurait pu pousser beaucoup plus loin son analyse. Toute la vie intellectuelle de l'Angleterre se ressent de cet instinct dominant. Ce n'est pas un peuple contemplateur ni même méditatif, dans le vrai sens du mot; c'est un peuple imaginatif. Tout ce qui peut imprimer une secousse à ses nerfs, tout ce qui lui procure une sensation nouvelle, il le recherche avec avidité. Il aime la nature comme il aime une longue course et un bain rafraîchissant au bout de cette course. Son intelligence est peu spéculative, et il sent tout corporellement. Son tempérament est, pour ainsi dire, plus intellectuel que son âme. De là la magie propre à ses poètes, et qui n'appartient à aucun autre peuple. Les poètes anglais ne décrivent pas la nature comme de didactiques académiciens, ils ne la célèbrent pas comme des admirateurs et des *dilettanti;* encore moins la contemplent-ils pieusement, comme de mystiques brahmanes, d'un œil religieux. Elle ne leur inspire ni piété, ni amour désintéressé, elle ne leur inspire que des désirs de possession. Amans violens et hardis, ils portent la main sur elle, s'enivrent de sa lumière, se roulent dans ses fleurs et se relèvent le corps imprégné de ses parfums. De cet amour actif, excessif, de cette prise de possession réelle de la nature, dérivent toutes les qualités propres aux poètes anglais : le luxe des images, l'impression vive, âcre, pénétrante du plaisir ressenti, les frissons nerveux, les spasmes du cœur, les cris d'enthousiasme et de douleur, en un mot toutes les émotions vivantes et toutes les chastes voluptés que peut faire éprouver la nature à un homme énergiquement doué. Cette ardeur active, entreprenante, cet amour passionné, sincère, absorbant de la nature, qui repoussent toute idée de méditation, d'état passif, sont le grand caractère des poètes anglais, depuis Shakspeare et les contemporains d'Élisabeth jusqu'à Byron et à Shel-

ley. Les plus doux et les plus pieux, tels que Cowper et Wordsworth, sont eux-mêmes bien loin d'en être exempts.

Les anciens croyaient que le cerveau était un animal; mais cette hypothèse est une réalité pour le peuple anglais. On peut dire sans métaphore que son cerveau a des pieds et des mains. Oubliez toutes les expressions figuratives ou métaphysiques, les ailes de l'âme, le vol de la pensée, l'ubiquité de l'esprit : l'âme des Anglais ne vole pas, elle marche; elle n'est pas supérieure à l'espace, elle habite un lieu. « Les Anglais, dit Emerson, sont terrestres et de la terre, *they are of the earth, earthy.* » Rien n'est plus juste. Leur intelligence se meut comme un être animé; elle ne comprend que ce qu'elle a saisi, elle ne voit que ce qui est devant elle. Lorsqu'elle veut voir plus loin, elle s'ingénie à inventer des instrumens d'optique, comme nous en inventons pour aider la faiblesse de notre vue physique; mais ce que cette intelligence a vu ainsi, elle en garde le souvenir fidèle, et ce qu'elle a saisi, sa main vigoureuse ne le laisse plus échapper. Les Anglais, au lieu de se laisser dominer par les idées, les dominent ou les évitent : ils en font des objets de propriété, et les travaillent comme ils travaillent le fer et les métaux, corrigeant un détail, perfectionnant un rouage, ajoutant un ressort avec une opiniâtreté infatigable. Leurs spéculations métaphysiques sont toutes spéciales, et sont vigoureuses plus qu'élevées; elles s'appliquent exclusivement à la science terrestre comme celles de Bacon, ou au gouvernement politique comme celles de Hobbes, ou à un point fermement circonscrit de la science comme celles de Locke; mais ce n'est pas dans la métaphysique que leur intelligence triomphe. Là où elle se plaît, c'est dans le domaine des faits. Son élément, c'est la lutte. Donnez-lui une correspondance de journal à rédiger, un pamphlet à écrire, une discussion parlementaire à soutenir, une institution à défendre, un cabinet à attaquer, alors vous la verrez déployer une ardeur extraordinaire. La véritable vie intellectuelle des Anglais, c'est la politique et la controverse, et encore la politique et la controverse sous une forme pratique, personnelle, sur laquelle leurs dents puissent mordre, et contre laquelle leurs poings puissent frapper. Ils sont d'assez médiocres théoriciens politiques et de mauvais généralisateurs : ils n'ont pas inventé le système des droits de l'homme, et ce sont des étrangers, Montesquieu et Delolme, qui ont écrit la théorie de leur constitution; mais qu'il s'agisse de savoir si le *ship money* a été illégalement imposé, quelles sont les limites du pouvoir de dispense, ou si le principe de l'échelle mobile est préférable au principe de la liberté absolue dans le commerce des céréales, et ils vont se battre pendant des années. Ils n'ont pas dans la théologie et la critique religieuse l'esprit généralisateur des Allemands; mais qu'on vienne à rechercher si le baptême doit être ou non con-

féré avec le signe de la croix, ou quelle est l'attitude la plus convenable pour recevoir l'eucharistie, et en voilà pour des siècles de controverse. Toujours le combat, la lutte active.

Ainsi, dans les mœurs et dans les habitudes de l'Anglais, dans sa vie intellectuelle, et même dans les manifestations les plus élevées du génie national, se retrouvent les qualités natives propres aux races barbares. La civilisation les a transformées et les a appliquées à des objets dignes d'être conquis, à un but digne d'être poursuivi. Nous ne les reconnaissons plus aujourd'hui sous cette forme que leur ont donnée le christianisme et la richesse; mais lorsque par hasard le voile de la civilisation se déchire, nous apercevons leurs traits terribles. Dans les classes supérieures de la société, parmi les hommes d'un âge mûr et d'un esprit cultivé, ce n'est qu'à force de gratter l'Anglais qu'on retrouve le Saxon, pour employer l'expression énergique que Napoléon appliquait aux Russes; mais dans les classes populaires, chez les hommes dont l'âge n'a pas encore amorti le tempérament, dans les manifestations des mauvais penchans de notre nature, cette vigueur barbare se découvre absolument à nu, sans souci de se dissimuler.

« Cette nation, dit Emerson, a une nature épaisse, âcre, animale, que n'ont pu adoucir des siècles de christianisme et de civilisation. Alfieri disait que les crimes de l'Italie étaient une preuve de la supériorité de la race. On pourrait dire de l'Angleterre que c'est une montre qui se meut sur un pivot de diamant. Les Anglais non cultivés sont un peuple brutal. Les crimes mémorables inscrits dans leurs registres judiciaires ne laissent rien à désirer pour la froide méchanceté. Cher au cœur anglais est un beau combat, bien soutenu. La brutalité des mœurs dans les classes inférieures se révèle par la boxe, les combats d'ours et de coqs, l'amour des exécutions publiques, et par cette prompte disposition au pugilat dans les rues qui est un spectacle si délicieux pour les Anglais de toute condition. Les gens du marché ont la lâcheté en horreur. — Nous devons d'abord faire un peu manœuvrer nos poings, disent-ils; nous sommes tous habiles avec nos poings. — Les écoles publiques sont accusées d'être des tanières de brutalité, et sont chéries du peuple à cause de cela. Les tortures infligées au souffre-douleur des écoles publiques sont une confirmation de ce fait. Medwin, dans la biographie de Shelley, rapporte qu'à l'école militaire ils roulèrent un jeune homme dans la neige, et, l'ayant laissé ainsi dans sa chambre tandis qu'ils allaient à l'église, l'estropièrent pour toute sa vie. Ils ont gardé la coutume de la presse maritime, la punition du fouet pour la marine, l'armée et les écoles publiques. Telle est la férocité de la discipline militaire, qu'un soldat condamné au fouet demande souvent que sa sentence soit changée en une sentence de mort. La peine du fouet, bannie de toutes les armées de l'Europe occidentale, est conservée en Angleterre de par l'autorité du duc de Wellington. Le droit du mari à vendre sa femme s'est perpétué jusqu'à nos jours. Sir Samuel Romilly disait des statuts criminels de l'Angleterre : « J'ai examiné les codes criminels de toutes les nations, le nôtre est le pire; il est digne d'anthro-

pophages. » Dans la dernière session, la chambre des communes a dû écouter des histoires de flagellations et de tortures pratiquées dans les prisons. »

Emerson aurait pu ajouter que cette férocité se révèle encore dans l'aspect général de la société anglaise, qui a quelque chose de ténébreux et de sinistre. Les curiosités de l'Angleterre ne sont pas les spectacles, les lieux publics, les offices religieux, le parlement, ni même ces courses et ces chasses à outrance, principaux divertissemens de la société anglaise : non, les curiosités véritables de ce pays singulier sont beaucoup moins gaies et beaucoup plus repoussantes. Les Anglais sont riches en institutions et en établissemens sinistrés. Les prisons, le *tread mill*, les *workhouses*, les *ragged schools*, sont au nombre des principales originalités du pays. La portion la plus riche et la plus intéressante de leur littérature contemporaine est celle qui concerne les populations malfaisantes et les classes d'habitude abandonnées. Combien y a-t-il de mendians et de voleurs dans la métropole? Combien y a-t-il de filles qui foulent chaque soir les pavés de Londres? Les mendians anglais qui couchent sur le seuil des portes sont-ils plus malheureux que les Irlandais qui logent dans les étables à cochons? Telles sont quelques-unes des aimables questions auxquelles répond cette littérature. Les lieux de plaisir de l'Angleterre partagent cet aspect hideux, et sont faits pour inspirer tout autre chose que le plaisir. Quelle différence entre les lieux publics où s'assemblent les gaies populations méridionales et ces palais du *gin* où s'enivrent quotidiennement les pauvres de l'Angleterre, ces tavernes étouffantes, infectes, où les petites classes moyennes vont s'entasser le soir, sous prétexte de divertissement, comme des harengs dans une caque! Lord Wellington disait avec dédain des populations méridionales : « Ces gens-là n'ont pas de maison. » Rien n'est plus vrai; en revanche elles savent vivre au grand air. L'Anglais, animal domestique, possède une maison; mais lorsque, pour une raison ou pour une autre, le *home* lui est refusé, nulle bête fauve n'a d'habitudes plus farouches. Ces aspects sinistres de la société anglaise, ces particularités du crime et du vice, ont été omis par Emerson, qui, avec sa dignité de *gentleman*, s'est dispensé de marcher dans cette boue; mais ils doivent être signalés, car, mieux que la boxe et les combats d'ours, ils portent témoignage de cette nature *épaisse et animale* que la civilisation n'a pu encore réduire.

C'est trop insister cependant sur ce côté sombre de la société anglaise. Nous aimons mieux chercher ailleurs des preuves plus humaines de la thèse que nous avons adoptée. Emerson, avec sa pénétration habituelle, en indique deux sur lesquelles il est regrettable qu'il n'ait pas insisté davantage, la beauté physique et l'amour de

la campagne. La grande beauté des Anglais doit tout au sang et à la race, et rien à la civilisation. Dès les premiers âges, ils étaient renommés pour leur beauté. Le pape saint Grégoire, au commencement du VIIe siècle, rencontra dans les rues de Rome de jeunes captifs anglais d'une beauté si merveilleuse, qu'il les bénit avec cette jolie parole : *Non Angli, sed angeli.* Après la conquête, cette beauté saxonne émerveillait les Normands eux-mêmes. Au XIIIe siècle, le vif et spirituel empereur Frédéric II de Hohenstauffen, énumérant dans de charmans vers provençaux les belles choses terrestres qui avaient enchanté ses sens, citait les mains et la chair des Anglais : *La man e cara de Anglés.* Certains peuples développent leur beauté en même temps que leur civilisation; la race anglaise au contraire a été belle de tout temps. Ainsi, au XVIe siècle, les portraits des personnages français, hommes et femmes, nous frappent décidément par leur laideur relative, un certain tâtonnement maladroit de la nature, un dégrossissement laborieux. L'impression qui reste est celle d'une chrysalide qui a brisé à demi sa coque et qui se dépouille de sa robe grossière. La beauté française dut attendre encore cent ans avant d'arriver à l'expression parfaite d'elle-même (1); mais la beauté anglaise ne tient pas à cette influence spiritualiste, c'est une beauté qui tient à la race, au sang. Son caractère est essentiellement barbare. Emerson dit, à propos de la culture intellectuelle des Anglais et de leur penchant à rapporter les choses les plus idéales aux objets les plus familiers, qu'ils ressemblent à des fermiers qui viendraient d'apprendre à lire. Il en est de leur beauté comme de leur culture morale : on dirait des fermiers et des forestiers qui sont tout récemment sortis de leurs cabanes, que l'air des villes n'a pas encore eu le temps de flétrir, et dont le sang et les chairs sont encore empreints des salutaires influences des bois, des montagnes et de la mer. Cette beauté rustique et sauvage a tout le charme et toute la fraîcheur des objets naturels. C'est un fait proverbial qu'en Italie les pêcheurs et les paysans ont tous un air de princes dépossédés, et ce fait est cité comme une preuve de l'antiquité de la civilisation dans ce pays. De même qu'en Italie l'aspect aristocratique est commun à toutes les classes, en Angleterre cette beauté rustique et populaire se rencontre du haut en bas de l'échelle sociale. La force musculaire des Anglais, leur vigoureux profil, l'éclat de leur teint, le calme impénétrable de leurs regards, la gaucherie de leurs mou-

(1) Et encore, au risque de scandaliser les admirateurs fanatiques du siècle de Louis XIV, on peut soutenir que ce n'est pas au XVIIe, mais au XVIIIe siècle qu'ont apparu les vrais caractères de la beauté française, qui sont la gentillesse, la grâce, le mouvement et la vivacité. La beauté des personnages illustres du règne de Louis XIV frappe par son caractère individuel plutôt que par son caractère national. Au XVIIIe siècle au contraire, le caractère national apparaît finement marqué sur toutes les physionomies.

vemens, ne reportent pas l'esprit vers les temps écoulés, et ne racontent aucune histoire : la société n'a pas laissé son empreinte sur ces visages. Cette beauté intéresse par elle-même et n'éveille jamais la curiosité. Les accidens de la vie ne participent, dirait-on, en rien à sa formation, et il arrive rarement qu'on ait l'idée d'y chercher leurs traces. De telles personnes semblent faites pour la vie calme et saine des forêts et des champs, et c'est là aussi la vie qu'elles préfèrent. Rustique est leur beauté, rustiques sont leurs habitudes. Aussitôt qu'il le peut, l'Anglais s'enfuit loin de la ville. L'opposition qui existe en Italie et en France entre la population et la vie des villes et la population et la vie des campagnes, opposition malheureuse, et qui a eu tant de tristes résultats historiques, n'existe pas en Angleterre. Le vrai séjour de l'Anglais, c'est la campagne. L'aristocratie y séjourne toute l'année; les riches commerçans de la Cité, leurs affaires finies, vont retrouver chaque soir leurs familles, qui habitent souvent à plusieurs lieues de Londres. Malgré l'extension du commerce et des manufactures, la vie rustique et les populations agricoles sont encore les fondemens des mœurs et de l'édifice social de l'Angleterre.

Le caractère de leur patriotisme est sous le même rapport extrêmement remarquable. Les Anglais n'ont aucune idée de la patrie dans l'acception latine de ce mot. Pour le Français, la patrie c'est le sol même, le sol, qu'on n'emporte pas à la semelle de ses souliers. L'amour du paysan français pour la terre est plus qu'un amour, c'est une religion. Tous les habitans d'un village français se trouveraient, par miracle, transportés loin de leur pays, qu'ils sécheraient d'ennui, quoique réunis ensemble et parlant la même langue. Entre la terre et l'homme, il existe chez nous des relations morales; la terre n'est pas un objet d'exploitation, c'est un être animé. Nos codes, en faisant consister la propriété dans un lien moral qui unit le possesseur à la chose possédée, ont fait plus que définir un droit; ils ont exprimé un des sentimens les plus profonds du cœur français. La patrie pour le Français, c'est donc le sol natal; en dehors de ce sentiment, il ne conçoit rien qu'un certain cosmopolitisme vague et qu'une certaine idée universelle d'humanité. Tout autre est le patriotisme anglais. L'Anglais n'a d'amour pour sa terre qu'en proportion de ce qu'elle lui rend; elle n'est rien pour lui qu'un moyen de richesse et d'activité, il l'occupe féodalement, et comme par droit de conquête. Quant au sol natal, il n'a pour lui aucune superstition. Le patriotisme anglais consiste dans le fanatisme du sang. Ce qui réunit les Anglais, ce n'est pas la terre, c'est la race. Leur patrie n'est pas circonscrite, par conséquent elle est partout où se parle la langue anglaise, où se trouvent des hommes de race anglaise. C'est là ce qui explique la facilité avec laquelle voyagent et émigrent les Anglais de

toute condition. Un tel peuple n'aurait jamais adopté pour symbole de sa domination l'immobile Capitole. Il semblerait au premier abord que ce sentiment de la race dût être moins fort que celui qui provient de l'attachement au sol, et cependant il n'en est rien. L'orgueil du sang établit entre les Anglais de diverses classes une franc-maçonnerie occulte qui se traduit par une solidarité étroite et forte. Ils se soutiennent mutuellement dans les grandes et petites choses avec une âpreté qui quelquefois frise l'injustice et l'abus de la force. C'est surtout dans leurs relations avec l'étranger que cette solidarité apparaît sous son aspect révoltant; ils n'ont aucune pitié pour son ignorance des usages nationaux, aucune justice pour ses réclamations; l'étranger est, dirait-on, en dehors de la loi anglaise. C'est une opinion reçue sur le continent qu'un procès engagé en Angleterre se terminera toujours au détriment de l'étranger. « Ils se soutiennent tous comme larrons en foire, » disait un artisan qui revenait d'Angleterre, avec la naïveté d'un homme qui ne sait pas raffiner sur ses impressions. Or ce patriotisme à la fois très matériel et très moral est précisément propre à toutes les races germaniques. Cette patrie qui coule dans le sang est la seule qu'elles possèdent. Seulement l'orgueil de la race a été poussé par les Anglais plus loin que par aucun peuple, à l'exception des Juifs. Les autres peuples, à mesure qu'ils se civilisent, perdent rapidement le souvenir de leur origine et sont réunis par des liens plus souples et moins matériels; un Français ignore parfaitement qu'il est d'origine celtique, mais le dernier mendiant anglais sait qu'il est Anglo-Saxon, et il s'en vante. Dans ce patriotisme, nous retrouvons encore l'esprit barbare, exclusif de leurs ancêtres, cet esprit de race qui jadis poussa les Saxons à refouler et à massacrer les Celtes plutôt qu'à se fondre avec eux, qui a depuis si bien réussi à dépeupler et à subjuguer l'Irlande sans conquérir autre chose que ses haines, qui tient les populations de l'Inde si bien séparées des colons anglais, qu'il n'est pas à craindre que leur commerce ait pour résultat de créer un nouveau peuple, qui a diminué enfin d'une manière si sensible le nombre des indigènes d'Amérique et d'Australie.

A propos de ce patriotisme, disons, en manière de parenthèse, que l'orgueil national anglais n'est guère moins insupportable pour un esprit bien fait que la vanité nationale des Français. Si le patriotisme français a pour effet inévitable d'agacer les nerfs, le patriotisme anglais vous étourdit comme une solide migraine. Il entre une forte dose de pédantisme dans la manière dont ce peuple exprime sa satisfaction nationale. La vanité du Français ne s'applique presque jamais qu'à son histoire passée; avec lui, on a du moins cette ressource qu'il dira sans se gêner tout le mal possible de l'état présent de son pays; il va calomnier sans se faire prier ses concitoyens et son gouver-

nement. Avec l'Anglais, cette compensation vous est refusée; il vous faut avaler l'éloge de *notre* gigantesque commerce, de *notre* puissante marine, de *notre* immense crédit public ! Chaque jour, l'Angleterre se chante un dithyrambe à elle-même. « Nous sommes un grand peuple » est le refrain obligé de ses journalistes et de ses orateurs. Ce patriotisme pourrait à bon droit s'appeler parfois de l'insolence, s'il n'était exprimé avec une naïveté qui désarme. Emerson raconte à ce sujet qu'une dame anglaise sur le Rhin, entendant un Allemand désigner comme étrangers les voyageurs avec qui il se trouvait, s'écria : « Non, nous ne sommes pas étrangers, nous sommes Anglais; c'est vous qui êtes des étrangers. » Décidément tous les peuples se valent en fait de sottise nationale : la Russie seule, malgré son esprit d'envahissement, avait fait exception; mais depuis que, selon l'expression d'un de ses ministres, elle se *recueille*, il est impossible de dire quels résultats auront ses méditations.

« Nous ne sommes pas des étrangers, nous sommes des Anglais. » Le mot de cette dame anglaise peut nous faire rire; cependant, tout ridicule qu'il est, il exprime un fait : les Anglais sont des citoyens du monde. Grâce au caractère particulier de leur patriotisme tel que nous l'avons expliqué, ils n'ont d'autre patrie que leur communauté d'origine. Swedenborg prétendait que l'homme était composé de petits hommes; chaque Anglais est une petite Angleterre. Il emporte l'île tout entière en lui, avec ses préjugés, ses mœurs et ses institutions; le missionnaire vend des culottes et du calicot aux sauvages; le commerçant distribue des bibles et enseigne la parole de vérité. Le Français, en dehors de son pays, ne représente rien que lui-même, son caractère et ses goûts individuels; l'Anglais représente toute une race; il ne s'assimile pas aux autres peuples, il s'impose. Quand vous vous demanderez pourquoi l'Angleterre a échappé à ces révolutions subversives qui arment les classes les unes contre les autres, pensez à cette franc-maçonnerie du sang qui unit les plus pauvres mendians aux plus grands lords; elle établit une unité de sentimens et une unité d'action autrement fortes que toutes les centralisations et toutes les machines administratives. L'orgueil de race efface toutes les distinctions et crée une fraternité indissoluble, pareille à celle de ces guerriers germains qui se faisaient lier les uns aux autres pour vaincre ou pour mourir ensemble.

S'ils sont envahisseurs par nature et despotiques pour tout ce qui est en dehors d'eux, au moins ils ne le cachent pas, et ils l'avouent à visage découvert. Leur grande vertu est la véracité, cette qualité admirable des populations barbares de la Germanie. A cet amour même de la vérité est uni un sentiment pratique qui ressemble beaucoup à la véracité, le sentiment de la réalité. L'Anglais ne sait mentir d'aucune manière, ni par égoïsme, ni par imagination, ni par poli-

tique. Les peuples du Midi se sont fait une habitude poétique du mensonge; ils mentent par plaisanterie, par besoin d'imagination, par excès de sociabilité, et s'enivrent de leur propre mensonge. Le Français ment aussi, beaucoup par politesse, quelquefois par bonté naturelle, le plus souvent par esprit de résistance. Le mensonge est chez nous une arme de défense personnelle qui nous sert à écarter notre voisin et à l'éconduire dans les formes, de manière à ne lui laisser aucun prétexte de nous nuire. Certaines nations du Nord, qui semblent avoir compris instinctivement tout le parti qu'on pouvait tirer des vices humains en leur donnant une forme aimable, mentent par intérêt et calcul, non plus d'une manière passive, comme le Français, mais agressivement, et dans une intention despotique. L'Anglais ne ment pas, ni pour attaquer ni pour se défendre, et le silence est son unique méthode de taire la vérité. Quand il essaie de mentir, il le fait avec une gaucherie qui indique que le mensonge est une arme dont il ne sait pas se servir. Il peut être cruel, injuste, égoïste, mais dans ses vices il n'entre pas la moindre ombre de déloyauté. — L'Anglais, dit fort bien Emerson, n'est pas du bois dont on fait l'assassin politique, l'inquisiteur, le conspirateur, l'affilié de sociétés secrètes, aimables emplois de l'activité humaine qui impliquent tous des habitudes de dissimulation ténébreuse et le mépris de la vérité. — S'il lui faut choisir entre l'impolitesse et le mensonge, il choisit franchement l'impolitesse. Sa franchise va si loin, qu'elle est quelquefois agressive : il vous jette à la face de grosses vérités, même quand il n'y a aucune raison de les énoncer. Cet amour de la vérité est le fond du génie de beaucoup de leurs grands hommes. Ils sont très nombreux, les hommes célèbres de l'Angleterre qui nous enseignent cette leçon morale, qu'on peut être grand sans avoir beaucoup de génie. Le docteur Johnson et le duc de Wellington sont de beaux types de ces hommes qui, sans avoir reçu de grands dons de la nature, et avec des facultés ordinaires, ont conquis la gloire, cette déesse qui aime les privilégiés, à force de rectitude et de franchise. L'histoire anglaise est pleine de traits de franchise qui dépassent ceux qu'on peut trouver dans les annales des autres peuples. Il y a peu d'exemples de courage moral plus beaux que celui de l'évêque Latimer, qui, un jour de réception officielle du haut clergé anglican par le roi, présenta à Henry VIII une copie de la Bible, avec une marque à ce passage : « Dieu jugera les adultères et les souteneurs de courtisanes. » C'est cette invariable véracité et cette solide franchise qui ont établi la renommée du commerce anglais et la sûreté de son crédit public. L'Angleterre est assise sur la véracité et la bonne foi, et cette véracité est pour elle une nécessité autant qu'un instinct, car, du jour où elle mentirait, l'imposant édifice s'écroulerait de lui-même.

En toutes choses, les Anglais aiment la réalité, qui est la forme extérieure de la vérité, et ne se paient pas d'apparences et de chimères. Ils ont été accusés d'être matérialistes; mais leur matérialisme n'est, à tout prendre, que la protestation d'hommes qui n'aiment pas à être dupes et à se nourrir de fumée. Ils ne veulent pas, selon l'énergique parole de l'apôtre, boire de la cymbale et manger du tambour. Ils croient plus aux faits qu'aux paroles, non-seulement pour les autres, mais pour eux-mêmes. Ils n'ont aucune bonne opinion d'eux-mêmes tant qu'ils n'ont pas fait quelque chose, et ils ne deviennent invincibles que dès qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes. C'est un proverbe saxon qui se retrouve au fond de toute leur histoire, qu'un homme ne connaît jamais sa force véritable que lorsqu'il l'a essayée. Ils n'ont aucun des critériums délicats du tact, de l'esprit de finesse, de l'intuition, pour pénétrer le mérite latent d'un homme avant qu'il se soit révélé. Ces facultés d'appréciation féminines ne conviennent pas à cette race virile; ils n'ont d'autre moyen d'appréciation que les actes et les œuvres accomplis, mais alors la supériorité de leur jugement se révèle, ainsi que leur grand esprit de justice. Chaque chose est estimée pour ce qu'elle vaut, depuis le talent d'un boxeur jusqu'à la correspondance d'un journal. Ils savent exactement proportionner la récompense au mérite intrinsèque de chaque œuvre produite; telle chose doit se payer par de l'argent, telle autre par de l'estime, celle-ci par de la popularité, celle-là par une pairie. Ils ne surenchérissent, ni ne marchandent sur rien. Il est difficile de tromper et d'abuser longtemps des hommes d'un pareil bon sens, car ils veulent voir partout un exact équilibre entre les paroles et les actes, une exacte appropriation des moyens à la fin. Ils ne sacrifient pas à l'apparence, à la vanité; ils ne cèdent qu'à la nécessité. Leur achitecture n'est pas établie sur des règles géométriques et des principes esthétiques : elle est déterminée par les nécessités de la vie. La maison est construite pour son habitant et conformément à sa manière de vivre. Il en est de même de tous les détails de la vie. Le costume tire son élégance de la juste application du vêtement à l'usage auquel il est destiné; il est toujours élégant, selon eux, s'il remplit les conditions d'aisance, de commodité, de chaleur, en vue desquelles il a été confectionné. Cet attachement passionné à la réalité a été très bien saisi et très vivement rendu par Emerson : « Ils aiment la réalité dans la richesse, le pouvoir, l'hospitalité, et apprennent difficilement à se contenter de l'apparence... Ils n'ont pas un grand goût pour les ornemens; mais s'ils portent des bijoux, il faut que ce soient des bijoux. On lit dans le vieux Fuller qu'une dame au temps d'Élisabeth aurait autant aimé avaler un mensonge que de porter de fausses pierres précieuses et des pendans de fausses perles. Ils ont une préférence et comme une sorte d'appétit terrestre

pour la propriété territoriale, préférence qui est, dit-on, caractéristique de toutes les races germaniques. Ils construisent leurs maisons en pierres; leurs édifices publics et privés sont également massifs et durables. Ceux qui comparent leurs vaisseaux, leurs maisons, leurs édifices publics avec nos vaisseaux, nos maisons, nos édifices publics d'Amérique, disent communément qu'ils dépensent une livre sterling là où nous dépensons un dollar. Les simples et riches vêtemens, les simples et riches équipages, l'extrême simplicité et l'extrême richesse de leurs demeures et de leurs ameublemens portent témoignage de la véracité anglaise. »

Comme toutes les choses de ce monde, cet amour de la réalité a son revers, et c'est à une altération de ce vigoureux sentiment qu'il faut rapporter le grand péché intellectuel de l'Angleterre : l'importance exagérée donnée à la richesse. La richesse est en effet, à prendre les choses d'un point de vue étroit et matériel, la plus solide réalité de ce monde; c'est en outre un moyen commode d'apprécier la valeur d'un homme et de mesurer sa situation sociale. Le sentiment de la dépendance à laquelle la pauvreté soumet l'homme augmente encore chez cette indépendante nation l'admiration de la richesse. Les Anglais semblent penser avec les anciens que la pauvreté fait perdre à l'homme la moitié de sa valeur, ils chantent avec Aristophane les mérites du dieu Plutus, et avec Pindare les vertus du vainqueur du *turf*, possesseur des splendides équipages et des riches coupes d'or. Ils sont, sous ce rapport, aussi païens et aussi anti-chrétiens que possible. Ils semblent n'avoir jamais eu même le sentiment lointain de cette indépendance dans la pauvreté qui a été le partage de races plus délicates. Emerson cite un mot de Nelson qui fait frémir : « Le manque de fortune est un crime que je ne peux pas pardonner. » — « La pauvreté est infâme en Angleterre, » disait Sidney Smith. N'en déplaise à Nelson et à Sidney Smith, ce n'est pas la pauvreté qui est infâme, c'est cet abominable culte de Mammon. Ce respect de la richesse est plus qu'un défaut, c'est un crime; c'est la grande corruption que les Anglais ont jetée dans le monde; ils ont infecté de cette fausse idée, inconnue avant eux, toutes les autres nations. Dieu seul sait quel châtiment il tient en réserve pour punir cet attentat contre l'humanité; ce qui est certain, c'est que les Anglais paieront leur coupable idolâtrie, comme les autres peuples ont payé toutes les corruptions dont ils ont donné l'exemple aux nations et qu'ils ont rendues enviables.

L'esprit conservateur de l'Angleterre tient de très près à ce sentiment de la réalité. L'intelligence de l'Anglais est mal à l'aise dans les théories, et ne conçoit bien une idée que lorsqu'elle est revêtue d'un corps. Le fait et l'idée sont pour lui identiques; aussitôt que la substance matérielle disparaît, il n'existe plus rien que le vague.

De là l'attachement qu'il a pour ses institutions, de là aussi la timidité avec laquelle il dirige ses attaques contre les préjugés dont il reconnaît l'influence malfaisante. Il peut ne pas aimer l'aristocratie; mais comment gouvernera-t-on, lorsqu'une fois l'aristocratie aura disparu? Il peut ne pas aimer l'église; mais comment le peuple priera-t-il si l'église est une fois renversée? Voilà la crainte qui arrête la main de tout ardent Anglais, et qui tempère ses passions politiques. En outre les institutions établies ont pour un peuple pratique comme le peuple anglais un avantage inappréciable; elles donnent à l'homme la mesure du devoir qu'il doit accomplir et les instrumens nécessaires pour l'accomplir. Prenons un exemple, l'église anglicane si l'on veut. Emerson met finement le doigt sur toutes les plaies religieuses de l'Angleterre; il montre bien le caractère illogique de l'institution anglicane, la dépeint abandonnée par tous les esprits pensans et minée par le germanisme. Sans se laisser abuser par la phraséologie religieuse, il déclare tout net que la religion des Anglais dans la haute société n'est que le complément d'une bonne éducation. Cela est vrai, et cependant combien d'hommes excellens en dehors de l'église et dans l'église même qui, connaissant ces défauts aussi bien qu'Emerson lui-même, s'attachent obstinément au *credo* anglican! La raison en est simple; l'édifice a beau être défectueux, il offre un abri. L'homme le plus pieux, le plus animé de dispositions chrétiennes, verra son ardeur se répandre en fumée, s'il n'appartient pas à une institution fixe. Laissé seul avec la conscience de son devoir, il se trouvera fort embarrassé; à force d'être général, son devoir n'aura rien de direct ni de pratique. Les instrumens lui feront défaut pour l'accomplir. Comment commencer et par quoi finir? C'est là le grand vice de tous les esprits solitaires; les outils leur manquent, et sinon le but élevé et lointain, au moins le but direct et temporel. De telles choses ne sont pas à craindre avec un épiscopat et un *credo* établi, les moyens et les buts d'activité abondent : missions, prédications, culte, enseignement, l'individu n'a que l'embarras du choix. Les Anglais ne résistent pas aux faits, et comme ils ne se font jamais prier pour reconnaître le mérite d'une œuvre quelconque, il s'ensuit que les institutions, quelles qu'elles soient, sont presque inébranlables dans ce pays, car il est rare qu'il y ait une institution qui n'ait pas en elle une parcelle de bien unie à beaucoup de mal. Comment remplacerons-nous le bien qui est mêlé à cet alliage. Tel est le raisonnement invariable de l'intelligence anglaise. Le radical le plus obstiné, le plus ardent pour les intérêts des classes moyennes, ne songe pas à détrôner l'aristocratie, au moins de ses postes officiels de représentation extérieure. Il voudrait avoir le pouvoir réel, celui de l'argent, et laisser à l'aristocratie le pouvoir du rang et des manières, qu'il ne songe pas à lui contester. Le charme personnel, l'attrait des

manières, privilége incontestable des classes élevées, sont un des grands ascendans de l'aristocratie sur le peuple. Emerson fait, au sujet des relations entre les différentes classes en Angleterre, une remarque excellente. « Un Anglais, dit-il, ne montre aucune pitié pour ceux qui sont au-dessous de lui dans l'échelle sociale : en revanche toute tolérance de la part de son supérieur le surprend et lui fait perdre de la bonne opinion qu'il avait de lui. » Ce trait admirable a été saisi au vif dans le coin le plus caché du cœur anglais. Ainsi l'esprit conservateur de l'Angleterre s'explique par ce sentiment de la réalité; les institutions n'y sont pas estimées pour leur valeur philosophique, mais comme mesure, méthode et moyen d'activité.

Le sentiment de la réalité fait le fond de toute la littérature anglaise, et dans ses conceptions les plus fantasques elle ne s'en écarte jamais. Les génies et les lutins de Shakspeare n'ont qu'une idéalité relative. Ils ont des goûts, des préférences, des aptitudes spéciales; ce ne sont pas des êtres surnaturels, ce sont les habitans invisibles du monde naturel. Les personnages allégoriques de John Bunyan ne sont pas des abstractions, ce sont des êtres en chair et en os, qui dorment, mangent et boivent. Dans le récit de ses voyages, le capitaine Gulliver n'oublie jamais de nous dire combien son navire filait de nœuds à l'heure, quelles étaient les directions de l'aiguille aimantée, quelles plantes fleurissaient à Lilliput ou à Brobdingnac. Le génie de Foë, de Richardson, de Fielding, de Goldsmith, pour prendre toutes les variétés possibles du talent anglais, consiste dans la précision avec laquelle chaque trait est gravé, dans l'art d'accuser chaque individualité, et de présenter chaque fait particulier à son tour avec toute son importance. La force poétique anglaise consiste, non dans une rêverie calme et sereine de l'âme, mais dans l'expression vive, crue, vibrante de l'impression reçue; l'émotion remplace la contemplation. Emerson est bien sévère en général pour la littérature anglaise; il lui reproche de n'être pas assez générale, en un mot, de n'être pas platonique : singulier reproche, qui n'est pas d'ailleurs absolument juste. L'élément spiritualiste existe dans la littérature anglaise, et il sort précisément de cet esprit amoureux de réalité. Les Anglais s'attachent au particulier, cela est vrai, mais ils ne se contentent pas de le décrire didactiquement, ils le pénètrent et le fouillent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé ce qui est intrinsèquement son être. Ils s'attachent avec ardeur à chaque objet jusqu'à ce qu'ils aient saisi et surpris l'âme de cet objet, l'idée sur laquelle il repose. Aussi l'âme des faits et des choses vit-elle dans leurs écrits; elle en sort comme le brillant génie du conte arabe du grossier coffret dans lequel il était enfermé. C'est là certainement un spiritualisme d'un genre particulier; il ne dépasse pas le cercle de la nature, je le veux,

mais il ne doit pas être confondu avec un attachement étroit à la matière. Les écrivains et les poètes anglais ne sont pas des hiérophantes et des brahmanes perdus dans la contemplation de l'immuable et de l'inaccessible : ce sont des magiciens merveilleux, et leur baguette, depuis Shakspeare jusqu'à Scott et Byron, a su évoquer des milliers de figures passionnées, mobiles, que le rayon de la vie a frappées, et dont la mémoire humaine a conservé un souvenir distinct comme de personnes connues et aimées.

Les meilleures qualités ont leur point faible par où le mal peut s'introduire. Si ce solide sentiment de la réalité existait sans contrepoids dans l'âme anglaise, l'esprit matérialiste l'envahirait bientôt, et, la timidité égoïste et conservatrice qu'il engendre aidant, un *statu quo* chinois deviendrait la loi de l'Angleterre. Heureusement, pour maintenir l'équibre entre les deux tendances opposées qui tirent à elles le monde physique comme le monde moral, — le mouvement et le repos, — Dieu a donné aux Anglais, en même temps que le respect des faits extérieurs, une force qui réagit incessamment contre eux, c'est-à-dire un extrême esprit d'indépendance. L'individu isolé se place en dehors de la civilisation tout entière, et s'attribue le droit de la juger. Malgré son apparente soumission, il interroge toutes les institutions, lève le masque de toutes les doctrines, et prononce un verdict, raisonnable ou non, dont il fait sa loi personnelle et dont il ne se départ plus. Quiconque analyse avec soin cette faculté morale que l'on nomme indépendance s'aperçoit bien vite qu'elle n'est que la négation, plutôt instinctive que raisonnée, de tout ce qui est contraire à notre nature, tandis que la soumission peut être à la fois une adhésion instinctive aux choses conformes à notre nature et une adhésion forcée aux choses qui lui sont contraires. L'Anglais, si soumis envers les faits, quand ils répondent à quelque chose qui résonne en lui, ferme impitoyablement ses yeux et ses oreilles devant tout ce qui lui est étranger. Par un singulier bonheur, ses institutions, ses lois, sa religion, se sont trouvées en conformité exacte avec ses instincts. Voilà pourquoi il est si peu enclin aux révolutions; mais si, par un hasard fatal qui a été la malédiction de presque tous les autres peuples, on avait essayé d'exiger son obéissance à des lois qui fussent étrangères à sa nature, des luttes sans fin auraient éclaté, d'autant plus violentes et difficiles qu'il aurait fallu engager le combat, non avec une armée qu'on peut disperser en quelques heures, mais avec chaque individu pris isolément. C'est pourquoi je pense que certains partis s'abusent étrangement quand ils croient qu'on pourrait imposer aux Anglais certaines institutions aussi facilement qu'on les a imposées à d'autres peuples. Le roi ou le ministre qui voudrait forcer l'obéissance de cette nation

en dépit de ses instincts serait obligé de faire ce qu'on fit au siége de Saragosse, où, la ville une fois enlevée, il fallut faire le siége de chaque rue, de chaque maison, de chaque étage.

Le fond de la langue anglaise n'est point celui que supposait Beaumarchais; il se compose de deux monosyllabes, *oui* et *non;* le *oui* ne se fait jamais attendre, et le *non* ne recule jamais. Une fois que l'un ou l'autre de ces monosyllabes est prononcé, les Anglais agissent avec une outrance désormais invariable. Si ce mot prononcé est *oui*, alors vous voyez se produire une obéissance de tous les instans, un amour sans caprices, un dévouement excessif; si c'est *non*, ce sont des haines opiniâtres et irrévocables. Il y a un mot biblique qui revient souvent dans leurs livres et dans leurs discours et qui exprime bien le fond de leur caractère : « Son amour et sa haine étaient tenaces comme le sépulcre et forts comme la mort. »

L'Anglais ne se soumet donc aux faits que proportionnellement pour ainsi dire, et selon qu'ils répondent plus ou moins à ses instincts; mais comme tous les faits qui se produisent dans le milieu ambiant où il respire n'ont rien qui lui soit essentiellement contraire, la soumission se trouve plus forte que la résistance, et l'indépendance anglaise, au lieu d'avoir à s'attaquer à des ennemis véritables, n'a plus qu'à s'attaquer à des détails. De là les délicates nuances de la vie politique et religieuse anglaise, qui sont si difficiles à saisir pour des yeux étrangers habitués aux couleurs tranchées. Les Anglais discutent sur d'imperceptibles détails, et les questions sur lesquelles ils se divisent sont quelquefois tellement subtiles, qu'on peut dire sans paradoxe que chez d'autres peuples elles formeraient au contraire des points de contact. Cas de conscience, querelles de ménage, légers dissentimens domestiques, voilà les ressources qui restent à cet esprit d'indépendance absolue. Ce que l'on appelle sur le continent excentricité anglaise ne provient pas d'autre chose que de cette indépendance qui, n'ayant jamais trouvé autour d'elle un motif puissant de protestation, a pris l'habitude de s'attaquer aux détails. L'Anglais se conforme aux mœurs générales et ne s'en sépare que sur un point presque imperceptible. Plus imperceptible est cette dissidence, et plus l'excentricité paraît étrange. Il faut qu'ils soient dissidens sur quelque point; il faut qu'ils aient un soupirail, quelque étroit qu'il soit, par où leur âme puisse respirer. O bienfaisante nature, voilà donc à quels exercices modestes tu as amené par le cours du temps l'anarchique indépendance et la farouche liberté des anciens pirates scandinaves et des guerriers barbares!

Donc cette concordance des institutions nationales avec les instincts populaires, en gênant l'indépendance sans la détruire, produit ce qu'on appelle excentricité. Empêchée et comme emmaillottée par

des habitudes chéries, et presque malheureuse par trop de bonheur, l'individualité humaine se révèle dans ce pays de la façon la plus bizarre. C'est le pays des idées fixes, des dadas, des *hobbies*. Un homme passe sa vie à demander l'abolition des bourgs pourris, ou une réforme postale, ou l'abolition de certains droits de douane, et il trouve que c'est un emploi suffisant de l'existence. Il ne suit qu'une idée unique, idée qui n'a presque jamais rapport qu'à un fait unique; mais il la suit jusqu'à la mort. L'Angleterre moderne est néanmoins le pays de l'individualité par excellence, le pays où le bienfait de l'individualité s'est étendu au plus grand nombre d'hommes. Certes l'individualité y est plus vigoureuse que grande, et des expressions dédaigneuses et étourdies viennent aux lèvres, quand on compare les Anglais contemporains aux anciens Italiens, par exemple, chez lesquels une vie infinie s'enfermait dans le plus étroit espace possible. Sienne, Lucques, Pise et Florence ont possédé des inividualités telles que n'en possède point l'immense empire britannique; mais en revanche, si les individualités sont moins hautes de taille, elles sont plus nombreuses. On trouverait difficilement un Anglais qui n'eût pas en tête une idée particulière à faire triompher, une invention à produire, un détail à révéler. Si leur personnalité n'est pas plus grande, n'en accusez pas, comme on l'a fait souvent avec injustice et comme Emerson l'a fait lui-même, leur génie et leur caractère; n'en accusez que l'impuissance heureuse où ils sont de s'attaquer à quelque chose de général par suite de l'harmonie extraordinaire qui existe entre les hommes et l'état social. Leur personnalité intime est au contraire tellement forte, qu'elle se fouille sans relâche, se creuse et se tourmente jusqu'à ce qu'elle se soit trouvé une issue pour s'échapper extérieurement et se faire reconnaître.

J'arrive au dernier trait du caractère national, à la véritable pierre de touche qui donne la qualité de l'âme, — le courage. Le courage anglais m'a toujours frappé par ses allures étranges et ses préférences excentriques. Il est absolument barbare et septentrional : on dirait le courage d'hommes qui ont toujours lutté non contre des hommes, mais contre des forces naturelles. On raconte que les Gaulois, dans leurs excursions guerrières, levaient leurs épées en l'air toutes les fois qu'il tonnait : « Si le ciel s'écroule, disaient-ils, nous le soutiendrons avec nos épées. » Voilà le courage français dès l'origine; c'est celui d'hommes qui ne se sont jamais mesuré qu'avec des hommes, et qui traitent les forces de la nature comme un ennemi humain. J'imagine au contraire que les anciens Scandinaves, lorsqu'il tonnait, essayaient non de braver le tonnerre, mais de se faire un abri solide, qu'ils ne se fiaient pas à leurs épées pour combattre l'orage, et que s'ils avaient pu dérober au dieu Thor quelques-

uns de ses marteaux pour le combattre à armes égales, ils l'auraient fait volontiers. Les Anglais traitent les hommes comme ils traiteraient des forces naturelles dont ils ne connaîtraient pas la puissance exacte. Ni le tigre ni le lion ne sont lâches, et cependant ils reculent devant un ennemi inconnu : l'Anglais recule aussi avec la timidité de la bête fauve, jusqu'à ce qu'il ait reconnu son adversaire, rassemblé ses forces et surtout pris son parti. Ce n'est pas par calcul qu'il recule, c'est par un sentiment beaucoup plus honorable, c'est par défiance de lui-même. Il ne se bat que lorsque la fatalité le veut; alors il marche intrépidement à son sort. Aussi ce n'est pas dans ses luttes avec l'homme qu'il est le plus remarquable, c'est dans la lutte avec ce qu'il y a de plus tyrannique et de plus fatal, les forces naturelles. L'héroïsme, très réel pourtant, de l'Anglais sur le champ de bataille est bien dépassé par l'héroïsme du pionnier isolé au sein des forêts et du marin sur l'Océan. Ils se battent bravement avec des ennemis muets, avec des bancs de glace, avec des crocodiles et des alligators, avec des serpens et des tigres. Les annales de leur marine et de leurs colonies contiennent des milliers d'exemples de cet héroïsme presque inconcevable. On dirait d'hommes qui n'ont fait toute leur vie que chasser l'ours blanc du pôle et se battre avec les monstres de la mer. Ce dédain des dangers naturels est leur vrai courage : il avait fait de leurs ancêtres d'étonnans pirates; il a fait d'eux d'étonnans colons et d'extraordinaires marins.

L'Angleterre représente donc la civilisation barbare. Partout ailleurs contrarié, impuissant à s'exprimer sous une forme précise, mal pondéré et trop obéissant à ses instincts pour avoir appris à les gouverner, le génie germanique a trouvé en Angleterre son expression pratique, et a montré ce dont il est capable, non plus dans la vie spéculative, mais dans la vie politique et active. Traditions, institutions, langue, habitudes, caractère, vertus et vices, tout est là profondément germanique. Il est entré de l'alliage latin dans cette civilisation, je le sais; mais cet alliage y est entré dans une proportion très mince, dans la même proportion que le cuivre entre dans nos monnaies d'argent et pour le même but. Il n'a servi qu'à donner à ce génie plus de sonorité et de solidité; il a été la soudure qui a servi à attacher ensemble toutes les pièces de cette civilisation. Un peu de discipline était nécessaire pour que cette indépendance excessive ne devînt pas de l'anarchie; un peu de culture romaine était nécessaire pour que cet esprit sauvage eût honte de lui-même et ne persistât pas dans son ignorant orgueil : la civilisation romaine a fourni cette parcelle de discipline et de culture, et, sous l'influence de ce levain imperceptible, la pâte barbare a fermenté avec une vigueur extrême. Les Anglais n'en sont pas moins restés ce qu'étaient leurs pères, et

ils n'ont fait que développer en mieux leurs qualités et leurs instincts. Leurs pères étaient anarchiques, ils sont libres et indépendans; leurs pères étaient marins et pirates, ils sont marins et commerçans; leurs pères étaient fermiers, pêcheurs, chasseurs, ils sont encore fermiers, pêcheurs et chasseurs; leurs pères voyaient le monde animé par des légions de travailleurs invisibles nommés *trolls* ou nains, ils ont réalisé ce rêve de leurs pères et ont fait de l'Angleterre un royaume de *trolls* étonnamment actifs. Ces barbares scandinaves, si féroces et si sanguinaires, avaient sous cette dureté extérieure un cœur accessible aux sentimens les plus chastes et les plus délicats; ils avaient l'amour du foyer domestique, le respect de la famille. Les Anglais modernes ont conservé ces sentimens, et y ont ajouté tout ce que la civilisation peut y ajouter de délicatesse. La tendresse du cœur anglais étonne par sa douce violence. Le rude Nelson frappé à mort à Trafalgar trouve des accens de douceur familière qui ne semblent pas devoir appartenir à cet implacable haïsseur. Il se retourne vers lord Collingwood : « Embrasse-moi, Hardy, dit-il avec la douceur d'un écolier. Et puis, comme un enfant qui va au lit, dit Emerson, il s'endort du sommeil éternel. » Dans les plus grands traits comme dans les nuances les plus délicates, ils restent essentiellement germaniques.

Voilà le vrai caractère de la nation, l'unité qui réunit en un faisceau toutes ses contradictions. Ce caractère mérite bien qu'on le décrive et le médite, car il représente une civilisation définitive, désormais arrêtée et précise. Il n'a rien de vague, rien qui soit en train de formation et d'élaboration. Le temps pourra y ajouter encore quelques ornemens, mais désormais il existera tel qu'il est. Le nombre de nations qui sont arrivées à être en possession parfaite d'elles-mêmes, à présenter au monde une expression définitive de leur être intime, n'est pas grand. Jusqu'à présent, les âges modernes n'en comptent que deux, l'Angleterre et la France. Chez ces deux peuples seulement se rencontrent nettement dessinés les deux caractères contraires qui se trouvent répandus partout en Europe à l'état de vagues instincts : en Angleterre, l'esprit germanique; en France, l'esprit celtique et latin. Et telle est la raison pour laquelle, malgré tout ce qu'elles ont de contraire et d'ennemi, les deux nations sont invinciblement attirées et repoussées l'une vers l'autre, car elles sont les deux pôles d'un même aimant dont le nom est civilisation. Elles ne *servent* pas seules la civilisation, mais seules elles la représentent nettement, et sous une forme définitive et précise.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

ANGLAIS ET L'INDE

I.

LES FONCTIONNAIRES CIVILS DE L'HONORABLE COMPAGNIE DES INDES.

Quelles que soient les destinées que l'avenir réserve à l'empire anglais de l'Inde, qu'une invasion étrangère, une révolution intérieure, ou plus probablement les désastres d'une guerre européenne viennent arracher, dans les temps futurs, le territoire hindou au sceptre de l'Angleterre, la conquête de la vaste région qui s'étend du cap Comorin aux chaînes de l'Himalaya restera la grande page de l'histoire moderne de la Grande-Bretagne. La série de travaux politiques et militaires auxquels se rattachent les noms de lord Clive, de Warren Hastings, du marquis de Wellesley et du marquis de Dalhousie comptera sans contredit parmi les faits les plus considérables de notre temps et parmi les plus grandes choses qu'une nation ait jamais accomplies. Ce n'est pas tout cependant que de fonder un empire : il s'agit d'en assurer la durée, et ici se présente une suite de faits plus modestes, qu'en dehors de l'Angleterre (1) on a peut-être trop négligés : nous voulons parler du régime même qui est sorti de cette période agitée et brillante, principal objet jusqu'à ce jour de nos études et de notre admiration. Comment s'est créée la puissance anglaise dans l'Inde, c'est ce qu'on sait assez générale-

(1) Parmi les ouvrages les plus utiles à consulter sur les faits dont nous parlons et que nous avons nous-même souvent mis à contribution, il faut citer les souvenirs du colonel Sleeman, les livres de MM. Kaye et Campbell, enfin le *Calcutta Review,* recueil périodique trop peu connu en Europe, où les intérêts de l'Inde sont discutés avec une rare supériorité de connaissances spéciales et de talent.

ment : ne serait-il pas temps de rechercher à quelles conditions elle se maintient? Un long séjour dans l'empire indo-britannique nous facilite peut-être l'examen de cette dernière question. Le service administratif, l'enseignement, le système pénal, les institutions financières, l'armée doivent appeler l'attention de quiconque tient à s'éclairer sur les bases de l'établissement anglo-hindou, sur les réformes qu'on y a déjà introduites, sur celles qu'il réclame encore, et nous serviront successivement de sujets d'étude.

I.

Au-dessus du service administratif, dont il faut s'occuper d'abord, se place, on le sait, l'honorable compagnie, représentée par la cour des directeurs. Les Hindous, race peu habituée aux pouvoirs collectifs, se figurent la compagnie sous les traits d'une vieille dame vivant noblement dans une contrée lointaine, par-delà les mers. Sans discuter les analogies que la cour des directeurs peut présenter avec la fiction native, il convient d'examiner les pouvoirs attribués par la charte de 1833 à cette importante corporation, afin d'apprécier avec plus d'exactitude les divers changemens consacrés par la nouvelle charte de 1853.

Le dernier règlement n'a point modifié les rapports établis en 1833 entre la compagnie et la couronne. Aujourd'hui comme alors, tous les actes du gouvernement de l'Inde sont rendus au nom de la cour des directeurs; mais son pouvoir est plus apparent que réel, et au-dessus d'elle s'élève l'influence prédominante de la couronne et du parlement, représentée par le *board of control*. Le mode de transactions entre ces deux pouvoirs est le suivant : les ordres de la cour des directeurs, rédigés par un comité secret élu dans son sein, sont soumis au *board of control*, qui, en cas de dissentiment, doit renvoyer les ordres au comité en motivant sa désapprobation. Un délai de quatorze jours est alloué à la cour pour faire des remontrances et tenter de modifier l'opinion des conseillers de la couronne; au bout de ce temps, le *board of control* s'assemble pour discuter les explications de la cour et rendre une décision, qui, fût-elle contraire à ses vues, doit être envoyée aux Indes et mise à exécution. On voit que le *board of control* et, par son intermédiaire, la couronne et le parlement exercent une influence péremptoire dans toutes les grandes questions de politique étrangère ou intérieure qui s'agitent dans le domaine indien. De fait, les attributions indépendantes réservées à la cour des directeurs se réduisent aux droits d'élire ou de révoquer le gouverneur-général, et il n'a été fait jusqu'à ce jour qu'une seule fois usage du droit de révocation à l'égard de lord Ellenborough.

L'attention doit moins se porter sur les dispositions communes aux deux chartes que sur celles qui les distinguent l'une de l'autre. Ce n'est donc pas sur les analogies, mais sur les différences, que nous allons insister.

Suivant la charte de 1833, la représentation immédiate de la compagnie des Indes, c'est-à-dire la cour des directeurs, était composée de 30 membres élus à vie parmi les actionnaires qui satisfaisaient à deux conditions : posséder 2,000 liv. sterl. d'actions et avoir résidé deux ans en Angleterre. Dans l'élection des directeurs, 1 vote était attribué au propriétaire de 1,000 livres d'actions, 2 votes pour 3,000 livres, 3 votes pour 6,000 livres, et 4 votes pour 10,000 liv. Les femmes et les filles propriétaires avaient droit de vote. La même charte allouait un salaire annuel de 300 livres à chaque directeur; mais, outre cette rétribution insuffisante de travaux ardus et journaliers, elle réservait exclusivement à la cour, et c'était là le plus beau fleuron de la couronne directoriale, le droit de distribuer les brevets des services civils et militaires de l'Inde. Les hommes éminens qui, il y a près d'un siècle, ont organisé le gouvernement de l'Inde anglaise, ont compris *à priori* que, pour gouverner des hommes aussi étrangers aux idées et aux mœurs de l'Europe que le sont les hommes de l'extrême Orient, il fallait créer des officiers civils et militaires spéciaux, élevés dès leur jeunesse au milieu des populations natives et rompus à leur langage comme à leurs préjugés. Il n'était toutefois pas facile de déterminer le mode de recrutement de l'administration et de l'armée indiennes. Abandonner aux mains du ministère et de la couronne la distribution de ce riche patronage, c'était leur fournir des armes bien puissantes contre l'indépendance des parlemens. Aussi fut-il résolu de confier la feuille dorée des bénéfices de l'Inde aux mains de la cour des directeurs, corps indépendant, par son organisation, du parlement et de la couronne. L'on peut dire que chaque directeur reçoit en moyenne, pour sa part annuelle de patronage, douze commissions militaires et une commission civile. En évaluant les brevets militaires au même taux que les brevets de l'armée de la reine, soit 500 liv. st., et la commission civile à 3,000 liv. st., somme payée, comme il a été prouvé par enquête, dans certaines transactions frauduleuses, on voit que chaque directeur recevait, sinon en espèces, du moins de fait, un salaire annuel d'environ 10,000 l. st. Les règlemens défendaient, il est vrai, aux directeurs de distribuer les places dont ils disposaient autrement que pour le bien du service, et annulaient tout brevet qui aurait été acheté par quelque *valuable consideration*. Ces règlemens furent violés bien des fois sans doute; bien des fois des commissions furent vendues à prix d'argent soit par les directeurs, soit par leurs amis : la chose a été prouvée clairement par des enquêtes, notamment en

1809 et en 1828, où des commissions du service civil émanées des directeurs Thelusson et Prinseps furent annulées par décision de la cour. Néanmoins ces enquêtes sévères ont prouvé que ces transactions frauduleuses n'étaient pas aussi fréquentes que l'on aurait pu le craindre. Parmi les motifs qui ont été mis en avant ces dernières années pour retirer aux directeurs le patronage de l'Inde, l'accusation de faire profit d'argent des brevets à leur disposition n'a été soutenue que par des ennemis injustes et passionnés. C'est avec plus de raison qu'on leur a reproché d'employer les brevets du service indien à solder des services électoraux ou à servir des intérêts de famille (1), et les usages suivis dans l'élection au directorat, qui forcent chaque candidat, quelque illustre que soit son nom, quelque grands que soient ses services, à quêter en personne les suffrages des électeurs, ne se prêtent que trop aux transactions *illicites*.

La nouvelle charte de 1853 a apporté à la constitution de la cour des directeurs les changemens suivans : le nombre des directeurs est réduit de trente à douze, leur salaire annuel élevé de 300 à 500 liv. sterl.; enfin les brevets du service civil de l'Inde doivent être mis désormais au concours public. Que ces réformes portent une atteinte profonde au pouvoir de la cour des directeurs, c'est là ce que l'on ne saurait se dissimuler; que l'on doive en espérer de bons résultats, c'est une question que l'expérience seule pourra résoudre. Beaucoup de bons esprits croient, et nous croyons avec eux, que la loi nouvelle qui régira désormais le recrutement de l'administration anglo-indienne n'est qu'une concession faite à l'esprit démocratique du siècle, et rien de plus. Il est en effet hors de doute, parmi les hommes qui ont quelque expérience de l'Inde, que les recrues doivent se rendre jeunes sur le théâtre de leur vie officielle pour s'initier au langage, aux habitudes, aux préjugés des hommes qu'ils auront un jour à gouverner. Comment donc formuler, pour une limite d'âge

(1) Sans insister sur les fraudes auxquelles a pu donner lieu le mode d'élection au directorat, nous croyons que le reproche adressé aux directeurs d'employer leur patronage à servir des intérêts de famille n'est pas entièrement mérité. La part de commissions attribuée aux véritables ayant-droit, aux jeunes gens dont les pères ont appartenu aux services civils ou militaires de l'Inde, n'a jamais été plus considérable que dans ces dernières années. On peut facilement expliquer la chose sans même croire au progrès des vertus publiques parmi les membres de la cour. Lorsque la compagnie des Indes possédait le monopole du commerce du pays, il était d'un grand intérêt pour les sommités financières de l'Angleterre d'être admis au sein de la cour. Cet intérêt a cessé avec la charte de 1833, qui a affranchi le commerce de l'Inde. Depuis lors, un plus grand nombre d'officiers retirés civils et militaires ont été admis parmi les directeurs, qui ont distribué plus abondamment le patronage de l'Inde parmi les familles anglo-indiennes. Nous appuierons cette opinion de quelques chiffres. Le nombre de brevets accordés par les directeurs aux fils d'anciens officiers de la compagnie, qui, de 1813 à 1833, sur 5,092 commissions était de 404, est de 348 sur les 1,843 commissions distribuées de 1836 à 1843. La proportion s'est donc élevée du douzième au quart.

de dix-sept ou dix-huit ans, un programme d'examen qui puisse donner des gages de capacité future? Sera-ce l'éternel latin ou le sempiternel grec, une double infusion de géométrie, voire de calcul différentiel, qui indiqueront que tel ou tel sujet doit obtenir la préférence des examinateurs, qu'il possédera un jour les aptitudes si diverses indispensables à l'officier civil indien pour les fonctions multiples qu'il doit remplir dans sa carrière? Puisque au reste la compagnie des Indes est entrée à son corps défendant, mais est entrée enfin, dans la voie libérale du recrutement de son administration par examen, il en est un que l'on doit lui recommander instamment d'inscrire sur son programme : c'est l'examen de santé! Sous ces climats débilitans, au milieu de cette vie monotone et triste des stations indiennes, l'énergie morale dépend surtout du bon état des forces physiques. Malheureusement là encore la science divinatoire des examinateurs serait bien souvent mise en défaut, et tel hercule de dix-huit ans, admis par les médecins sur le certificat de ses larges épaules et de ses joues fleuries, viendrait s'étioler dans les plaines du Bengale, tandis qu'un enfant chétif et repoussé comme tel eût acquis sous le climat de l'Inde les dimensions d'un colosse.

Le nouveau règlement qui ouvre à la libre concurrence des examens les commissions civiles de l'Inde ne semble donc, nous le répétons, rien autre chose qu'une concession faite à l'esprit niveleur et anti-héréditaire du jour; nos sympathies ne sont pas avec lui, et nous devons souhaiter que l'Angleterre n'ait pas à déplorer amèrement une mesure qui n'a que les apparences du libéralisme. Le nouveau système a le grand inconvénient de rompre des traditions d'honneur, d'expérience, de dévouement à la chose publique, qui se perpétuaient dans un service en quelque sorte héréditaire, d'entamer, ne fût-ce que d'une pierre, tout au sommet ce merveilleux édifice de l'Inde, dont les bases sont si fragiles. Il a un plus grand inconvénient encore, celui de jeter à trois mille lieues de leur pays, au milieu des tentations de l'oisiveté et de la débauche, des jeunes gens qui ne se rattacheront par aucun lien à la communauté anglo-indienne, et qui ne seront pas soutenus, au grand jour du combat entre les passions de la jeunesse et le devoir, par des affections, des souvenirs de famille, ou les conseils de l'amitié.

La couronne et le *board of control* d'une part, la compagnie et la cour des directeurs de l'autre, tels sont les pouvoirs antagonistes qui se partagent le gouvernement de l'Inde. Viennent ensuite les hauts fonctionnaires qui composent le gouvernement proprement dit, et auxquels se rattachent diverses catégories d'agens qui relèvent de leur autorité.

Tous les pouvoirs de la cour des directeurs dans ses domaines d'outre-mer sont délégués au gouvernement suprême de l'Inde sié-

geant à Calcutta, et composé du gouverneur-général et des cinq membres du conseil suprême de l'Inde.

Au milieu des grandeurs de ce monde dignes d'exciter l'envie, de tenter les efforts d'un homme vraiment ambitieux que le hasard de la naissance n'a pas placé sur les marches d'un trône, il n'en est pas assurément qui puisse entrer en comparaison avec la position de gouverneur-général de l'Inde anglaise. Tout ce qui peut satisfaire la vanité humaine, l'instinct du pouvoir, le noble désir d'être utile à ses semblables, se trouve réuni dans cette vice-royauté, qui commande à une armée de trois cent mille hommes, gouverne un territoire plus vaste et plus peuplé que le plus grand empire de l'Europe, administre un revenu de plusieurs centaines de millions, et dispose de plus d'emplois richement dotés que ne le fait le tsar de toutes les Russies. Quel plus noble champ d'ailleurs ouvert à toutes les facultés humaines que les intérêts si divers de cet empire où la civilisation du XIXe siècle se trouve incessamment en présence de la barbarie des premiers âges, et dont le chef suprême, après avoir examiné une des questions les plus délicates de l'économie politique, décidé du parcours d'un chemin de fer ou d'un télégraphe électrique, doit souvent à la même table, sur un carré de papier voisin, formuler un code de lois pour des populations plus sauvages que ne l'étaient les Gaulois au temps des druides, donner des ordres pour arrêter l'infanticide, passé dans les mœurs, ou les sacrifices humains!

Les pouvoirs du gouverneur-général sont absolus, et sous sa propre responsabilité il peut prendre toutes les mesures qui lui semblent nécessaires jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres de la cour, ordres auxquels il est tenu d'obéir sous peine de haute trahison. Le conseil suprême n'exerce pas même sur les décisions du gouverneur-général un droit de *veto*, et ses attributions sont clairement définies par la formule officielle des documens indiens, — *le gouverneur-général en son conseil* (*the governor general in council*), et non pas le *gouverneur-général et son conseil* (*the governor general and council*), — qui prouve assez que les résolutions du gouverneur-général sont prises à la connaissance des membres du conseil, mais que leur adhésion n'est pas nécessaire pour qu'elles puissent être mises à exécution. Le conseil suprême depuis plus de vingt ans n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire de l'Inde : il est exclusivement recruté dans l'administration ou l'armée de la présidence du Bengale. Chacun de ses membres, quelque utile et brillante qu'ait été sa carrière, ne saurait jouir auprès des autorités métropolitaines, qui jugent en dernier ressort de tout conflit entre les autorités subordonnées, de l'importance personnelle nécessaire pour servir de contre-poids à l'influence d'un gouverneur-général, personnage qui à sa haute position officielle a toujours réuni la double autorité de talens éminens et

d'un nom haut placé dans le *peerage*. Le conseil suprême de l'Inde se compose de trois membres, deux membres civils et un membre militaire. Le commandant en chef de l'armée est de droit membre extraordinaire du conseil. Lorsque des matières législatives sont en discussion, le conseil suprême reçoit l'adjonction d'un membre auxiliaire, sorte de secrétaire-rédacteur avec voix délibérative, choisi parmi les sommités du barreau de Londres, et qui a pour mission de revêtir de la forme technique les actes du gouvernement. Les fonctions de membre du conseil suprême, les plus hautes de la hiérarchie anglo-indienne, ne peuvent être occupées par le même titulaire plus de cinq ans, et reçoivent le magnifique salaire annuel de 8,000 livres sterling.

Le gouvernement suprême discute et résout toutes les grandes questions de politique étrangère et intérieure qui s'élèvent dans les trois présidences. En outre il administre directement cette partie du domaine indien connue sous le nom de *non regulation provinces*. Ce sont généralement des conquêtes de fraîche date dans lesquelles l'état sauvage des habitans demande un gouvernement ferme et presque despotique. L'administration de ces provinces est recrutée par le gouvernement suprême en dehors de la hiérarchie régulière, parmi les officiers civils et militaires, surtout militaires, qui ont une connaissance spéciale des langages et des habitudes du pays (1). Le gouvernement suprême de l'Inde a enfin une surveillance à exercer sur les princes natifs indépendans ou prétendus tels, auprès desquels se trouvent des Mentors diplomatiques chargés de les maintenir dans la crainte de Dieu et de l'honorable compagnie des Indes (2).

(1) Les provinces désignées sous le nom de *non regulation provinces* sont celles de Tennasserim, l'Arracan, le Punjab, Satara, et les acquisitions récemment faites dans le royaume d'Ava.

(2) Voici la liste des pensions servies par le gouvernement suprême aux descendans des dynasties qu'il a dépossédées.

	Pension annuelle.
Le roi de Dehli	150,000 liv. st.
Nabab du Bengale	160,000
Famille du nabab du Bengale	90,000
Nabab du Carnatic	116,540
Famille du nabab du Carnatic	90,000
Rajah de Tingore	118,350
Rajah de Bénarès	143,000
Famille de Tippo-Sahib	63,954
Rajah de Malabar	25,000
Bajeo-Rao, ex-*peishwah*	80,000
Famille de l'ex-*peishwah*	135,000
Autres pensions	314,440
Total	1,486,284 liv. st.

Après le gouverneur et son conseil se placent les cours suprêmes, nommées par la couronne, et qui siégent aux chefs-lieux des trois présidences. Lorsqu'en 1773 le parlement anglais s'occupa de formuler la première constitution indienne, l'autorité absolue que les traités accordaient au gouvernement de la compagnie non-seulement sur la fortune et la vie des natifs, mais encore sur la fortune et la vie de tous leurs concitoyens demeurant dans l'Inde, ne fut pas sans effrayer l'opinion publique. On se prononça fortement en faveur d'une institution judiciaire qui devait avoir pour mission de surveiller les actes arbitraires que pourraient commettre des hommes qui, munis comme les officiers de la compagnie de pouvoirs étendus, ne relevaient que de son autorité. Un vote du parlement autorisa donc la couronne à instituer au sein de chaque présidence une cour de justice, chargée de faire exécuter la loi anglaise dans un rayon défini de territoire, et de plus investie du droit de juridiction criminelle sur tous les sujets anglais (*british born subjects*) résidens dans l'Inde. Cette institution, qui donnait un certain contrôle à la couronne sur les actes des serviteurs de la compagnie, satisfaisait aussi cette passion ardente et obstinée pour la constitution et les lois du pays qui forme un des traits distinctifs du caractère anglais. Enfin elle avait encore l'avantage de réfréner les violences auxquelles pouvaient se livrer envers les natifs des aventuriers de bas étage, comme l'étaient les premiers serviteurs de la compagnie. Malheureusement la lutte ne tarda pas à s'ouvrir entre les juges des cours suprêmes, désireux d'étendre leur juridiction, et les officiers de la compagnie, trop enclins à s'en affranchir, et ce conflit fut bien près de porter un coup mortel à la fortune naissante de l'Angleterre dans l'Inde. Aujourd'hui les attributions des cours suprêmes sont mieux définies; les ambitions, les passions individuelles se sont amorties sous l'action d'un gouvernement régulier, mais le fait anormal résultant de l'institution des tribunaux suprêmes ne subsiste pas moins encore dans toute sa force. Les sujets anglais résidant dans l'intérieur du pays, placés sous la juridiction exclusive de tribunaux qui siégent à quatre et cinq cents lieues de leur domicile, sont de fait indépendans de tout contrôle régulier, et c'est là une lacune de l'organisation anglo-indienne qu'il est important de combler au plus vite. Les juges des cours suprêmes sont investis pour douze ans de leurs fonctions et sont recrutés parmi les légistes les plus éminens du barreau anglais (1).

(1) Le président ou *chief justice* reçoit un salaire annuel de 8,000 livres sterling, et les deux autres membres de la cour 6,000 liv. sterl. Après la période réglementaire de leur temps de service, une pension viagère de 2,000 liv. st. est allouée au *chief justice*. Cette pension se réduit à 1,500 liv. sterl. pour les deux autres juges.

II.

Au-delà des moteurs essentiels du gouvernement de l'Inde, commencent à fonctionner les forces secondaires, et d'abord le corps des agens civils, divisés en trois groupes, — les *agens proprement dits* (*civil service*), — les *agens auxiliaires* et *agens natifs*, — la police.

Les premiers débuts du service civil dans l'Inde furent aussi modestes que les débuts de l'honorable compagnie elle-même. L'idée de la conquête, l'ambition de faire passer sous le joug de l'Angleterre le vaste domaine du Grand-Mogol n'entrait dans aucun cerveau, quelque porté à l'aventure qu'il pût être, et les plans de la compagnie, l'énergie de ses serviteurs ne tendaient qu'à un but, exploiter et agrandir le champ des transactions commerciales. Ainsi au milieu du siècle dernier un gouverneur écrivait dans une dépêche d'adieu, où il résumait les travaux et les services de son administration, que lui et les siens n'avaient jamais cherché qu'à bien placer les marchandises de la compagnie, et que la gloire d'avoir fait de bons marchés avait suffi à son ambition et à celle des agens sous ses ordres.

Le pied modeste sur lequel était alors monté l'établissement de la compagnie dans l'Inde explique ces idées étroites. Il se composait d'un gouverneur à 300 roupies par mois, d'un conseil de neuf ou dix officiers touchant un moindre salaire, et d'un corps de jeunes marchands qui recevaient, pour peser du salpêtre et auner du drap, des gages variant de 19 à 180 roupies par mois. Chaque employé faisait alors le commerce non-seulement pour le compte de la compagnie, mais aussi pour le sien propre, et il est permis de croire que le trésor public n'était pas toujours admis à prendre part aux plus heureuses spéculations, lorsque l'on examine certains règlemens somptuaires de l'époque, par lesquels il est défendu aux jeunes employés de porter des habits brodés, de conduire des équipages à quatre chevaux et d'entretenir des bandes de musiciens.

L'*apprenti* (car les devoirs de sa profession ne permettent pas de donner au débutant d'autre titre) arrivait dans l'Inde à quinze ou seize ans; il recevait pour prix de ses premiers services un salaire de 16 roupies par mois et la jouissance d'un *dustuck* ou permis signé du gouverneur et du secrétaire du conseil. Toutes les marchandises couvertes par ce permis devaient, en vertu des usages établis, entrer dans l'intérieur sans acquitter de droits de douane; aussi l'exploitation de ce privilége formait-elle la part la plus importante du revenu des officiers civils de la compagnie. Dès leur début, pour mettre ce privilége à profit, ils s'associaient avec des *banians* qui leur fournissaient les fonds nécessaires, et au bout de quelques mois

à peine des jeunes gens arrivés dans l'Inde sans aucuns capitaux se trouvaient engagés dans d'énormes spéculations, souvent heureuses, ce qui explique les règlemens somptuaires dont je viens de parler. Les conditions de l'association entre le *banian* et le jeune employé étaient variables : l'apprenti avait droit tantôt au huitième, tantôt au quart, même à la moitié des bénéfices. Bientôt cependant le commerce privé des agens fit un si grand tort aux intérêts de la compagnie, et lui créa de si sérieuses difficultés avec les gouvernemens natifs, que les directeurs durent se préoccuper de mettre un terme aux abus du système des *dustucks*. Leurs ordres, exécutés par des gouverneurs énergiques, furent couronnés de succès, et les agens tombèrent dans la plus profonde détresse. Un homme qui depuis s'est élevé au premier rang de la hiérarchie indienne raconte qu'à ses débuts dans le service civil en 1769, étant attaché comme commis au bureau secret politique, son salaire de 8 roupies par mois ne suffisait pas à payer son loyer, et que souvent il se mettait au lit à huit heures pour ne pas brûler de chandelle. Toutefois ces réformes extrêmes n'eurent qu'un effet passager, les prévaricateurs étaient trop nombreux pour ne pas résister victorieusement à l'énergie des gouverneurs et aux ordres de la cour des directeurs, quelque rigoureux qu'ils fussent. Le commerce des agens n'était pas le seul abus qui fît obstacle au succès de la compagnie. Les princes natifs ne reculaient par exemple devant aucun sacrifice pour acheter le bon vouloir des employés européens : M. Shore, depuis lord Teignmouth, rapporte dans sa correspondance privée qu'étant chargé d'une mission près du nabab de Lucknow, il lui fut offert cinq lacs de roupies et 8,000 *goldmohurs* (1,570,000 francs) pour le dernier mot de certaines négociations, offres magnifiques qu'il refusa (1). Le duc de Wellington, alors sir Arthur Wellesley, lorsqu'il dirigeait les négociations d'un traité de paix entre les princes mahrattes et le nizzam de Hyderabad, reçut un matin la visite du premier ministre de ce dernier, qui lui offrit 100,000 livres sterling pour prix du secret de ses instructions, secret qu'il lui promettait de garder religieusement. « Vous êtes donc capable de tenir un secret? » dit le jeune général. Et sur les protestations emphatiques de son interlocuteur, il se contenta de répondre : « Et moi aussi (*and so I am*). » Mais peu d'hommes étaient capables de pareils traits de probité, et la corruption des employés menaçait de ruiner la fortune naissante de l'Angleterre dans l'Inde, lorsque lord Cornwallis comprit, avec la sagacité d'un homme d'état et la libéralité d'un grand seigneur, que le seul moyen d'attaquer le mal dans sa racine, de donner aux agens la force de résister aux tentations corruptrices qui les environnaient de toutes parts,

(1) Un lac de roupies vaut 100,000 roupies, ou 250,000 francs.

c'était de faire du service de l'Inde le service le mieux rétribué du monde. C'était aussi le moyen d'attirer dans les rangs de la compagnie des jeunes gens d'élite ayant puisé dans des familles honorables des principes solides de moralité, jeunes gens qui en étaient jusque-là restés éloignés. Tels étaient à cette époque les dangers et les privations du voyage, la mauvaise renommée des employés, leurs occupations mesquines et exclusivement commerciales, que la compagnie ne voyait guère arriver dans ses rangs d'autres recrues que des aventuriers décidés à marcher à la fortune, n'importe par quel chemin. Au milieu de ces derniers, de grands hommes d'état se révélèrent sans doute : lord Clive et Warren Hastings, par leur heureuse audace, leur profonde intelligence du caractère natif, commencèrent sur de larges bases l'édifice de la puissance anglaise dans l'Inde; mais ces esprits éminens eux-mêmes, éloignés de l'Angleterre depuis leur enfance, avaient dépouillé en grande partie ces instincts honnêtes, cette haine de la fraude et du mensonge, cette susceptibilité morale, sans lesquels il n'est point d'homme vraiment supérieur dans la société européenne. Aussi, en examinant les actes de leur vie, lorsqu'on en trouve qu'une morale même facile ne peut s'empêcher de réprouver, il faut penser non-seulement au succès qui justifie bien des choses, mais encore au milieu corrompu et corrupteur dans lequel ils avaient vécu dès leur plus tendre jeunesse.

Lorsque le marquis de Cornwallis arriva dans l'Inde, la compagnie n'était plus seulement une association de marchands, et d'autres intérêts que ceux des transactions commerciales devaient préoccuper ses représentans immédiats. En trente ans, les victoires de Clive et de Hastings avaient donné à l'Angleterre dans l'est un empire qui, pour la richesse et l'étendue, ne le cédait en rien aux conquêtes de Cortez et de Pizarre. Il ne s'agissait plus pour les agens civils de la compagnie d'auner du drap, de peser du salpêtre, mais bien de remplir les fonctions les plus ardues qui puissent échoir à l'homme public. Rendre justice à des millions d'hommes différens entre eux de manières et de langages, administrer un système de revenu compliqué dans des districts grands comme des royaumes d'Europe, maintenir l'ordre et l'empire des lois au milieu d'une population corrompue, être à la fois juge, administrateur, financier, diplomate, souvent même soldat, tels étaient les devoirs multiples que les officiers civils de la compagnie avaient à remplir, et de leur intégrité, de leur aptitude, de leur dévouement allait dépendre la fortune de l'Angleterre dans l'Inde. Lord Cornwallis voulut mettre le salaire des employés civils à la hauteur de la mission qu'ils avaient à remplir, et régla sur une échelle vraiment magnifique les émolumens de l'administration indienne. Ces émolumens sont restés les mêmes pendant trente-cinq ans jusqu'aux réductions faites en

1830 par lord William Bentinck. On a du reste beaucoup exagéré ces réductions, qui s'élevèrent en total à 8 lacs de roupies environ. Ainsi le budget du service civil de l'Inde fut réduit de 97 lacs 47,000 roupies à 91 lacs 11,000 roupies, laissant aux employés qui le composent une moyenne de traitement annuel de 1,750 liv. sterl.

Le marquis de Wellesley, à l'administration duquel se rattachent les plus grands faits de l'histoire des Anglais dans l'Inde, compléta les réformes de lord Cornwallis en fondant à Calcutta, le 4 mai 1800, le collége de Fort-William, qui devait servir de pépinière au service civil de l'Inde. Toutefois les dépenses que devaient entraîner les grands projets de l'illustre homme d'état, les proportions magnifiques qu'il avait données sur le papier aux détails de cet établissement, effrayèrent la rigoureuse économie de la cour des directeurs, et le noble lord fut obligé de renoncer au plan d'éducation qu'il avait tracé pour les futurs administrateurs de l'Inde. Le collége de Fort-William fut ouvert, mais dans des conditions restreintes qui n'ont pas changé depuis.

Après avoir tracé ce profil historique du service civil dans l'Inde, nous sommes amené à examiner quelles sont les conditions d'admission et d'éducation pour les jeunes gens qui le recrutent. Comme il a été dit précédemment, le privilége de distribuer les commissions ou *writership* a exclusivement appartenu aux directeurs jusqu'à ces derniers temps : c'est là un des plus beaux fleurons de la couronne directoriale que la nouvelle charte de 1853 leur a enlevé; mais la question de l'admission au concours public une fois résolue par vote du parlement, il a été fort difficile d'établir les conditions de l'examen, et ce n'est qu'après de longues hésitations qu'une commission, composée de MM. Macaulay, Melvill, Jorrest et Lefèvre, est arrivée à tracer un programme très compliqué. Le candidat doit connaître à fond la langue anglaise, l'histoire politique et littéraire du royaume-uni. Il doit, pour les langues anciennes, être préparé aux épreuves qui assurent les plus hautes distinctions honorifiques dans les universités d'Oxford et de Cambridge. En ce qui touche les langues modernes et les sciences, il doit posséder l'italien, l'allemand, le français, le sanscrit, l'arabe, les mathématiques depuis l'arithmétique jusqu'aux plus hautes découvertes de la science moderne, la chimie, la physique, les sciences morales, les élémens de morale et de philosophie et *the inductive method* dont le *Novum Organum* est le manuel, etc. (1). Dans le résumé officiel de ses travaux, la commis-

(1) Les examens doivent être passés par écrit dans les diverses branches du programme, et comptent pour les proportions suivantes dans le chiffre total : littérature anglaise, composition, 500; histoire, 500; littérature générale, 500; grec, 750; latin, 750; français, 373; italien, 375; allemand, 375; mathématiques, 1,000; sciences naturelles, 500; sciences morales, 500; sanscrit, 375; arabe, 375 : total 6873.

sion, qui espère peu trouver parmi les candidats un nouveau Pic de la Mirandole capable de répondre *de omni re scibili et quibusdam aliis*, prévoit humblement que le chiffre d'excellence ne sera jamais atteint; mais elle explique qu'en formulant ce programme aussi vaste que détaillé, elle a voulu donner des chances aux jeunes gens qui, à des connaissances classiques distinguées, réunissent une certaine habileté dans les sciences mathématiques, ainsi qu'à ceux qui possèdent à un haut degré les sciences naturelles et morales ou les langues européennes.

La nouvelle charte n'a du reste apporté aucune modification à l'éducation des jeunes candidats aux grandeurs de l'administration indienne, et, l'examen subi victorieusement, ils doivent comme par le passé entrer au collége de Haylebury, où ils suivent pendant deux ans les études spéciales qu'exige la profession qu'ils ont embrassée. Le collége de Haylebury est situé à vingt et un milles de Londres, dans le comté de Hertford, et fut fondé il y a trente ans environ, sinon sous l'administration, du moins sous l'inspiration du marquis de Wellesley. Il a déjà été dit, à l'honneur de ce grand homme d'état, que le premier il s'était sérieusement occupé de l'éducation des futurs administrateurs de l'Inde. Le collége d'Haylebury devait n'être, suivant ses plans, que le premier degré d'une éducation qui serait complétée sur les lieux mêmes. L'établissement de Haylebury fut plus heureux que le collége de Fort-William; dans son organisation, la cour des directeurs, sans se laisser arrêter par d'étroites considérations d'économie, suivit presque entièrement les plans originaux du marquis de Wellesley, et l'éducation donnée aux jeunes gens les prépare autant que possible à la carrière qu'ils sont appelés à suivre. Les études des élèves d'Haylebury sont divisées en quatre cours, chaque cours est de six mois et se termine par un examen qui donne l'entrée du cours supérieur (1). Un examen final ouvre aux élèves d'Haylebury les portes du service civil de l'Inde, et dans le cas où ils ne peuvent subir victorieusement cette dernière épreuve, ils reçoivent en compensation un brevet d'officier dans la cavalerie anglo-indienne.

Les élèves, bien que vivant en commun à Haylebury, mènent une

(1) Les études du premier cours portent sur les six premiers livres de géométrie, le grec et le latin, et les élémens du sanscrit, cette tête de Méduse des langues. Celles du deuxième comprennent l'algèbre, l'économie politique, le persan et le sanscrit. Dans le troisième, on aborde la statique, la dynamique, l'histoire, principalement l'histoire de l'Inde depuis la période des brahmes jusqu'aux conquêtes de Warren Hastings; les études de sanscrit et de persan sont continuées, et enfin les élèves commencent à étudier l'hindostani, celle de toutes les langues orientales qui doit leur être le plus utile. Le quatrième cours n'est guère qu'une continuation du troisième; seulement l'étude de l'astronomie remplace celle de la dynamique et de la statique.

existence fort libre, et l'on n'exige d'eux rien autre chose que d'assister matin et soir aux prières dans la chapelle, et à deux ou trois heures de leçons publiques. Le reste du temps est à leur libre disposition. Le principal du collége jouit d'un pouvoir discrétionnaire, et peut infliger toutes les punitions sans contrôle, y compris l'exclusion. Les élèves du collége d'Haylebury paient une pension annuelle de 200 livres sterling, et leur nombre s'élève de quatre-vingt-dix à cent. Ils étaient compris dans les limites d'âge de dix-sept à vingt-trois ans sous l'ancien système, mais ils peuvent aujourd'hui figurer sur les bancs d'Haylebury jusqu'à l'âge respectable de vingt-cinq ans (1).

Après avoir passé l'examen final, le *writer,* c'est là désormais son nom officiel, est dirigé, ses frais de voyage payés, sur celle des trois présidences à laquelle il a été attaché. On comprend facilement que toutes ses études se concentreront désormais sur les langues orientales. Sur le banc du juge, sous la tente du collecteur, dans le *durbar* du prince indien, partout, à chaque instant de sa vie officielle, l'employé du service civil a besoin de pouvoir converser librement avec les natifs; mais quelle diversité d'études, que de travaux préliminaires pour arriver à une connaissance suffisante des idiomes en usage sur cette terre babélique de l'Inde! Dans le Haut-Bengale, c'est le bengali, l'hindostani, l'urdu; dans le Bas-Bengale, le bengali et l'urdu; à Bombay, l'urdu, le mahrate et le guzerati sont également indispensables; enfin, dans la présidence de Madras, il ne s'agit ni plus ni moins, pour l'officier civil, que de posséder le canarèse, le telaya et le tamil.

Après un examen préliminaire, le *writer* est admis parmi les élèves du collége de Fort-William et appelé à choisir la division de la présidence du Bengale dans laquelle il désire servir. Suivant qu'il

(1) Les personnes compétentes, tout en rendant justice au plan d'éducation suivi à Haylebury jusqu'à ces derniers temps, élevaient contre cet établissement quelques objections motivées. Sous l'ancien système, la limite inférieure d'âge étant fixée à dix-sept ans, l'étude du grec, du latin et des mathématiques prenait un temps considérable aux élèves; aussi, parmi les argumens que l'on a pu faire valoir en faveur du système d'admission au concours public, l'un des plus péremptoires a-t-il été que l'on pourrait de cette manière exclure d'Haylebury tous les cours parasites, et consacrer le temps des élèves dès le premier jour aux études spéciales. Le sanscrit de plus joue un rôle trop important dans l'enseignement d'Haylebury. Le sanscrit est, il est vrai, la langue mère de l'Inde, qui la possède à fond a peu de peine à apprendre les langages qui en dérivent; mais un bien petit nombre d'élus réussit à acquérir une connaissance parfaite de ce langage, difficile entre tous. Ajoutons aussi que l'on s'étonne de ne pas voir des cours de jurisprudence anglaise figurer sur le programme d'une institution destinée à former des hommes publics qui pendant la plus grande partie de leur carrière auront à remplir les fonctions de juge. C'est une lacune qu'on a souvent reprochée au collége d'Haylebury, et qui ne saurait subsister longtemps.

se décide pour la division du nord-ouest ou pour celle du sud, ses études sont dirigées sur le persan et l'hindostani, ou sur le bengali et l'urdu. La durée des études au collége de Fort-William est de dix-huit mois; au bout de ce temps, le *writer* doit encore avoir passé quatre examens. Les deux premiers consistent en traductions écrites d'un auteur natif en anglais ou réciproquement. Le troisième, le plus difficile, comprend une série de sentences où se trouvent renfermées des difficultés particulières d'idiome et de grammaire. Dans le quatrième examen enfin, le *writer* doit faire une traduction orale d'auteurs natifs désignés à l'avance.

Les élèves de Fort-William ne sont pas casernés et vivent chez leurs parens ou dans les clubs. A proprement parler, le collége de Fort-William n'existe que de nom, et les élèves ne s'y rendent que pour passer des examens mensuels. C'est hors du collége qu'ils achèvent leurs études, sous la direction d'un professeur natif, ou *mounshee*, qui, moyennant un salaire de 25 roupies par mois, se charge d'exprimer sur les lèvres des *writers* le jus divin des langues orientales. La compagnie leur alloue 300 roupies par mois à partir du jour de leur arrivée dans l'Inde. Autrefois, il y a de cela même à peine quelques années, le genre de vie des élèves du collége de Fort-William était fort extravagant; les traditions de vie joyeuse du bon vieux temps avaient survécu au bon vieux temps lui-même. Bon nombre de *writers* quittaient les bancs chargés de dettes pesantes dont ils portaient le fardeau toute leur vie, si bien qu'il était d'usage que chacun d'eux subît, à sa sortie du collége, un examen auxiliaire, sorte d'examen de conscience, en donnant sur sa parole d'honneur l'état de ses dettes. Cet usage a été, nous le croyons, conservé, quoique le genre de vie des jeunes gens soit beaucoup plus modeste qu'au temps passé, et que leurs dépenses, si elles dépassent les limites de leur traitement, ne fassent pas des vides qu'un secours opportun de la famille ou quelques années d'économie ne puissent facilement remplir.

On vient de suivre le *writer* jusqu'aux premiers pas de sa carrière officielle. Pour apprécier maintenant les devoirs qu'il aura à remplir comme magistrat, collecteur ou juge, il est nécessaire de dire quelques mots de l'état de l'Inde avant la conquête anglaise, et des conditions dans lesquelles cette conquête fut faite. Avant l'invasion mahométane, l'Inde ne jouissait pas, sous une monarchie universelle, d'un âge d'or gouvernemental. Divisée en petits royaumes, subdivisés eux-mêmes en principautés, son histoire ne présente qu'une longue suite de guerres intestines auxquelles la conquête mahométane vint mettre un terme sans assurer au pays des jours plus heureux. Fondé par la violence, l'empire mahométan exerça dans l'Inde un despotisme d'autant plus terrible que les conquérans étaient do-

minés par le fanatisme religieux. L'empire du Mogol était divisé en provinces ou *soubah*, dont le chef ou vice-roi était revêtu, comme délégué de l'empereur, de pouvoirs absolus en toutes choses, sauf en matière d'impôts. Le chiffre des impôts de chaque province était fixé par l'empereur de Dehli, et un officier spécial institué par lui, le *dewan*, avait mission de les percevoir. On comprend tous les vices de ce système. Le *dewan* tirait des populations des sommes plus considérables que celles dont il devait compte à l'empereur, et achetait par des présens le bon vouloir et le silence du vice-roi. De plus, des princes indiens avaient conservé des droits de souveraineté sur des districts considérables, mais cela à la condition de rendre des impôts plus élevés que des officiers mahométans n'auraient pu le faire. Que les populations natives fussent donc passées complétement sous le joug musulman, ou qu'elles eussent conservé des semblans d'indépendance sous des princes indigènes, un système d'exactions coupables, de rapacité effrénée, dominait parmi les gouvernans, et les populations, odieusement pressurées, étaient réduites à la plus déplorable condition. Les jours de grandeur de l'empire de l'Hindostan étaient comptés : miné par la faiblesse des descendans d'Akbar et par la corruption des grands officiers de la couronne, le trône du Grand-Mogol commença à crouler sur ses bases; des dynasties s'improvisèrent au milieu des dissensions intestines; la guerre civile étendit ses ravages dans toutes les provinces de l'empire, et le prince de la veille fut le captif du lendemain. Longtemps encore toutefois le titre d'empereur de l'Hindostan demeura dans la maison de Timour, et ce fut en s'appuyant sur des firmans arrachés à la faiblesse du Grand-Mogol, ou même scellés d'un sceau contrefait, que les nouveaux souverains légitimèrent aux yeux des populations leur autorité usurpée.

Au milieu de ce chaos, l'astre de la compagnie des Indes parut à l'horizon. Fondée uniquement pour favoriser les transactions commerciales entre l'Inde et l'Angleterre, elle avait obtenu du Grand-Mogol le droit d'établir des comptoirs sur le territoire de son empire; mais, au milieu des dissensions intestines qui ravagèrent le pays, chacun des heureux aventuriers que la fortune des armes conduisit au pouvoir suprême se crut en droit de faire subir aux Européens le poids de sa tyrannie et d'extorquer d'eux des sommes souvent considérables. L'instinct de la conservation personnelle poussa la compagnie des Indes à prendre part aux querelles dont les ravages s'étendaient jusqu'aux portes de ses établissemens, et quelques heureux faits de guerre jetèrent, sans plan prémédité à l'avance, les premiers jalons de la route que le char victorieux de l'Angleterre devait si glorieusement parcourir dans l'Inde. C'est un devoir pour l'écrivain de ne pas laisser passer ce fait considérable

inaperçu et de constater que ce fut sous l'empire d'une absolue nécessité, sans idée aucune d'extension de territoire, que la compagnie commença ses travaux militaires. En un mot, ses débuts comme puissance politique dans l'Inde, la conquête des provinces du Bengale, Behan et Orissa, ne furent qu'une juste représaille des horreurs de cette nuit terrible du 20 juin 1759, où 160 Européens périrent asphyxiés dans la prison (*Black-Hole*) où le nabab du Bengale les avait fait enfermer.

Les conditions de la conquête toutefois ne furent pas moins singulières que les circonstances qui l'avaient provoquée. Aux premiers jours, les provinces indiennes ne furent pas cédées à la compagnie d'une manière absolue, et elle n'obtint du Grand-Mogol que les droits qu'il déléguait aux grands officiers de la couronne. Il suit de là qu'à son début comme gouvernement dans l'Inde la compagnie ne crut ni devoir ni pouvoir s'écarter des usages établis, et continua à peu de chose près les systèmes d'administration, de perception d'impôts, de répression criminelle, établis par ses devanciers. Bien que ces usages aient subi de nombreuses modifications, l'action s'en fait encore sentir dans la machine gouvernementale de l'Inde, et pour bien comprendre les devoirs multiples des officiers civils anglo-indiens, il est indispensable de se rappeler qu'ils descendent en droite ligne des délégués de l'empereur de Dehli.

Il est temps de revenir au *writer* sorti après examen heureux du collége de Fort-William, et de le suivre dans ses débuts comme assistant auprès du magistrat d'un district. Autour de lui, on ne parle que les langages natifs, et il doit bon gré mal gré finir par s'y rompre. En principe, l'action de l'assistant est fort restreinte, et ce n'est généralement qu'après deux ans de travaux actifs qu'il est investi de pouvoirs d'une certaine importance. Il faut environ sept ans de service pour arriver du poste d'assistant à celui de magistrat en pied chargé d'un district.

C'est une tâche laborieuse et compliquée que celle d'un magistrat de district (1) dans l'Inde anglaise. Le magistrat répond de tous les détails de l'administration du district qui lui est confié. Il détermine les taxes à l'aide desquelles il est pourvu à la solde de la police

(1) L'on peut tracer le tableau suivant des moyennes de population, étendue, revenu, d'un district dans le domaine de l'honorable compagnie des Indes :

PRÉSIDENCE.	TERRITOIRE D'UN DISTRICT. milles carrés.	POPULATION.	REVENU FONCIER. liv. st.
Bengale.............	3,200	1,000,000	103,000
Provinces nord-ouest.	2,300	730,000	130,000
Madras.............	6,500	800,000	765,000
Bombay.............	4,200	600,000	760,000

Ces chiffres établissent clairement l'importance des devoirs que les employés civils de la compagnie ont à remplir comme magistrats et collecteurs de district.

locale, à l'entretien des routes, des ponts et des travaux de canalisation. Les écoles, les établissemens de bienfaisance, les débits de liqueurs fermentées relèvent directement de son autorité. C'est lui qui prend toutes les mesures nécessaires au maintien du bon ordre dans le district; en cas de crime, il remplit les fonctions de magistrat instructeur. De plus, il est investi de pouvoirs judiciaires, pouvoirs peu étendus toutefois, car il ne peut infliger sans appel qu'une peine maximum de deux mois de prison pour vol et de quinze jours pour violences.

A côté du magistrat se place le collecteur. Les premiers devoirs de ce fonctionnaire sont de percevoir les impôts publics et de tenir les comptes du gouvernement; mais il ne remplit pas ces fonctions en simple receveur de taxe, et, comme agent et représentant du souverain du sol, il possède des pouvoirs très étendus. Les registres de son office contiennent un compte exact et détaillé de toutes les propriétés du district, et toute mutation doit y être inscrite sous peine de nullité de vente. Lorsque les impôts d'un propriétaire ne sont pas acquittés en temps opportun, le collecteur doit s'enquérir des causes de ce retard, et peut accorder un délai ou condamner le débiteur à l'emprisonnement. Il faut toutefois un ordre de l'autorité supérieure pour que les propriétés de ce dernier puissent être mises en vente. Le collecteur administre les biens fonciers du gouvernement, accorde les exemptions d'impôts, les concessions de terres. Les biens des mineurs, des absens, des inhabiles à gérer, sont confiés à ses soins, et il se trouve ainsi en contact intime et journalier avec les personnes et les intérêts des natifs. Certains pouvoirs judiciaires rentrent aussi dans ses attributions : il décide dans les querelles entre les propriétaires et les fermiers, mais il peut être fait appel de ses jugemens devant l'autorité judiciaire. Lors du passage des troupes, c'est encore le collecteur qui veille au soin de leur approvisionnement. Enfin, au chef-lieu de chaque collectorat, sous la surveillance spéciale de cet officier, se trouve une caisse publique contenant le plus souvent des valeurs considérables qui doivent acquitter les dépenses des diverses branches du service public. L'on peut donc dire que tous les intérêts financiers du gouvernement viennent se résumer dans le collecteur, et que toute matière de recette ou de dépense est soumise à son contrôle (1).

(1) Dans les provinces nord-ouest, dans les présidences de Madras et de Bombay, un seul et même officier est investi de la double fonction de magistrat et de collecteur. Il n'en est pas ainsi dans le Bengale, où ces fonctions sont divisées; mais on comprend facilement que dans l'un et l'autre cas un seul homme ne puisse suffire à des devoirs aussi multiples. Dans le Bengale, chaque magistrat de district a près de lui un assistant du service civil, et dans les présidences où un seul et même officier réunit les pouvoirs de collecteur et de magistrat, ce fonctionnaire a sous ses ordres un *deputy magistrate* et *collector*, plus un assistant, tous deux du service civil.

Au-dessus du collecteur, la hiérarchie anglo-indienne place le juge. C'est après dix-huit ou vingt ans de service, c'est-à-dire de trente-huit à quarante ans d'âge, que l'officier civil de la compagnie est appelé à ces hautes et difficiles fonctions. On n'imagine guère quels obstacles le juge indien rencontre dans l'accomplissement de sa mission protectrice. Ce fut en 1772 que Warren Hastings reçut de la cour des directeurs l'ordre de préparer, en se conformant autant que possible aux usages établis, un projet de constitution gouvernementale et judiciaire pour l'Inde. Ces documens servirent de base à la charte octroyée par le parlement à la compagnie en 1773. Sous les empereurs de Dehli, les prescriptions du Coran ne composaient pas exclusivement la législation en vigueur dans le vaste empire de l'Inde. Dans les cas criminels, les *Fouzdary* (1) servaient de guide au juge; dans les affaires civiles où l'une des parties était mahométane, l'on appliquait la loi du Coran, mais si aucun vrai croyant n'était engagé dans l'affaire en litige, le juge appliquait généralement dans sa sentence les prescriptions de la loi hindoue. Le traité de cession signé entre les Anglais et le descendant de Timour ne contenant aucune stipulation en faveur du maintien de la suprématie mahométane, le parlement crut faire à la fois acte de bonne politique et de justice en rétablissant l'égalité devant la loi civile parmi la population native du domaine indien. Il fut donc admis que les Anglais seraient soumis à la loi anglaise. Quant aux natifs, dans les cas où les deux parties appartiendraient à la même religion, on décida que l'affaire serait jugée conformément à la loi de cette croyance; mais si les deux parties professaient des cultes différens, il fut résolu que la sentence serait portée suivant les termes de la loi de la partie défendante. Les difficultés de ce système de législation mixte se révélèrent bientôt; des affaires se présentèrent où un juge imbu des idées libérales de la civilisation européenne ne put sans rougir appliquer une loi qui, comme la loi hindoue, est inspirée du plus violent esprit de fanatisme religieux. Une autre difficulté capitale que rencontrèrent les législateurs anglais chargés de compléter l'édifice légal de l'Inde, ce fut la question de savoir quelle loi serait appliquée à la population nombreuse et flottante des Juifs, Parsis et Arméniens. Aux premiers jours de la conquête, leurs différends étaient jugés tantôt conformément aux prescriptions de la loi anglaise, tantôt conformément aux termes de la loi hindoue ou de la loi mahométane, souvent même enfin d'après les termes de la loi des parties engagées. De là un chaos judiciaire auquel il fut porté remède tout récemment par un décret qui ordonne d'appliquer dans le domaine de l'Inde la loi anglaise aux cas civils où les ayant-

(1) Code criminel établi sous les empereurs de Dehli.

cause n'appartiennent ni à la religion hindoue, ni à la religion musulmane. Ce fut en 1793 que lord Cornwallis réunit en code les diverses ordonnances (*regulations*) promulguées jusqu'à lui, et ce code, complété au jour le jour, forme aujourd'hui la législation criminelle en vigueur dans l'empire de l'Inde. Il faut remarquer toutefois que le gouvernement de la compagnie s'est trouvé à plusieurs reprises en face de crimes extraordinaires, tels que le *thuggisme*, le *suttee*, les *dacoïts*, et que dans l'intérêt de la chose publique, il a dû souvent s'écarter des formes judiciaires consacrées et avoir recours à des moyens sommaires. Encore aujourd'hui l'administration de l'Inde compte des magistrats spéciaux chargés de poursuivre et d'extirper l'abominable secte des thugs. Le code criminel de l'Inde ne saurait être taxé de sévérité, et n'est à vrai dire qu'un mélange des lois natives et des lois anglaises, mélange où les premières ont perdu toute leur cruauté primitive. Il punit le meurtre de la peine capitale ou de la transportation. Le *dacoït*, le faux, le parjure, le crime de la fabrication de fausse monnaie, entraînent au maximum la peine de seize ans de prison. La peine de la marque au front, empruntée des lois natives, fut conservée dans le code anglo-indien jusqu'en 1832, époque où elle en fut rayée par lord William Bentinck. Les punitions corporelles, si elles sont encore tolérées dans le domaine de la compagnie, ne sauraient être appliquées que par exception et presque exclusivement dans les cas où il est désirable de soustraire un condamné trop jeune à la contagion de la geôle.

On voit quelles vastes connaissances un juge indien doit posséder pour être à la hauteur de sa mission. Ce n'est pas assez pour lui d'être maître de la loi hindoue et de la loi musulmane, d'avoir étudié à fond la législation anglaise et le code de la compagnie : il faut encore qu'il soit assez versé dans les idiomes indigènes pour pouvoir, sans l'aide d'un interprète, diriger des débats souvent très compliqués. De plus, le juge de l'Inde n'est pas entouré, comme le juge d'Europe, d'un barreau loyal et éclairé ; le plus souvent les parties sont représentées par des agens ignorans et corrompus qui ne peuvent ou ne veulent, dans bien des cas, exposer en termes clairs l'affaire en litige. Enfin, dernière et plus grave de toutes les difficultés qui hérissent la carrière du juge indien, les habitudes de mensonge des natifs ne lui permettent d'accepter les dépositions des témoins qu'avec la plus grande réserve. L'axiome que toute déposition doit être *à priori* supposée vraie est surtout faux dans l'Inde, et la seule règle de conduite que puisse s'imposer celui qui préside aux débats, c'est que les faits ne mentent pas. Les dimensions que le faux et le parjure atteignent dans l'Inde dépassent toute conception, et jusqu'ici malheureusement il faut reconnaître que les mesures prises par le gouvernement pour porter remède à ce déplorable état de choses

n'ont pas produit grand résultat. Les formes ambiguës et métaphoriques des idiomes natifs, les relations de parent à parent, de maître à domestique, tout semble conspirer à faire du mensonge la loi commune de l'Inde. Une fausse déposition n'entraîne aucun déshonneur pour le parjure dans cette société corrompue; soutenir un mensonge de son serment en plein tribunal est un service mutuel que l'on se rend à charge de revanche entre parens, entre amis, un acte de déférence qu'un maître exige de son serviteur, sans que suborneurs ou subornés attachent la moindre idée de honte à ces transactions coupables.

Un petit fait très authentique donnera une idée assez exacte des habitudes de mensonge de la race indienne et de la difficile position du juge. Il y a quelques années, un riche fermier du *doab* du Gange fut accusé d'avoir tué un Indien dans une rixe : vingt-cinq témoins vinrent affirmer en plein tribunal qu'ils avaient vu l'accusé porter le coup mortel; trente autres établirent un alibi, en attestant sous serment qu'ils l'avaient vu à un village éloigné de vingt-cinq milles à l'instant où le meurtre fut commis. Il n'y a là jusqu'ici qu'un fait qui se reproduit chaque jour dans les tribunaux de l'Inde; mais le plus piquant de l'affaire, c'est que des deux parts il y avait parjure et mensonge. Le fermier n'avait pas commis le meurtre, il ne se trouvait pas, lors de sa perpétration, dans un autre village, mais était, comme il fut prouvé d'une manière irrécusable, dans sa cabane, à quelques pas du théâtre du crime.

Les fraudes ne sont pas au reste moins usitées dans les affaires civiles que dans les affaires criminelles, et malheureusement, il faut le dire, la moralité des Européens qui résident dans l'Inde ne résiste pas toujours à l'influence corruptrice du milieu pestilentiel où ils vivent. Un planteur d'indigo, homme bien élevé et de bonnes manières, vivait à la *station* dans les meilleurs termes avec le magistrat et le juge de son district, laissant à un intendant ou *gomashah* le soin de conduire les affaires d'une factorerie où il ne séjournait pas. Des plaintes contre les abus d'autorité auxquels se livrait le planteur furent portées à plusieurs reprises au magistrat; mais ce dernier, bien convaincu des instincts de droiture de son voisin, n'y accorda d'abord aucune attention. Ces plaintes devinrent cependant si fréquentes et furent accompagnées de circonstances si positives, que l'homme de la loi résolut d'éclairer sa conscience par une sévère investigation. Il s'agissait d'un champ de riz que le planteur avait, disait-on, fait labourer pour y semer de l'indigo, et le *darogah*, chef de la police native, confirmait le fait de son témoignage. Le magistrat vint planter sa tente sur le théâtre du délit présumé, et somma le planteur de se rendre auprès de lui pour s'expliquer sur sa conduite. Celui-ci répondit sans délai à l'appel légal, et, exprimant au magistrat son re-

gret qu'il eût pu prêter l'oreille à de pareilles calomnies, le supplia de consulter les personnes désintéressées dans la question, les natifs par exemple, qui se trouvaient à cet instant dans les champs. Les travailleurs à portée furent aussitôt amenés devant le magistrat, et déclarèrent devant lui que le planteur était un maître cruel, mais que jamais, à leur connaissance, le champ indiqué n'avait été ensemencé en riz par le plaignant. Faut-il ajouter que les natifs qui avaient déposé dans l'affaire avaient été apostés à l'avance par le planteur et payés par lui, comme il s'en vanta, une fois l'affaire terminée, pour témoigner en sa faveur?

On comprend facilement tout ce que des habitudes de mensonge aussi enracinées doivent opposer d'obstacles à la mission du juge, et qu'en présence d'un pareil état de choses, un magistrat du tribunal supérieur de Calcutta ait même pu dire avec raison « qu'il ne ratifiait jamais une sentence capitale, parce qu'une fois l'homme mort, il n'y a pas moyen de revenir sur une condamnation injuste. »

On compte dans le Bengale deux juges environ pour trois districts. Dans la présidence de Bombay, où la hiérarchie judiciaire forme une division distincte de l'administration, chaque juge est assisté d'un ou de plusieurs officiers européens du service civil proprement dit; mais il n'en est pas ainsi dans les autres présidences, où le juge n'a sous ses ordres que des employés natifs. Le juge prononce sur les affaires civiles plutôt en révision qu'en première instance, tous les procès qui lui sont soumis ayant été presque sans exception vidés devant les juges natifs du district. En matière criminelle, la juridiction du juge comprend tous les crimes qui lui sont dénoncés par le magistrat et la révision des sentences prononcées par ce dernier fonctionnaire. Il peut être fait appel, pendant trois mois, des décisions du juge du district à la cour supérieure native (*Sudder Adawlut*) instituée au chef-lieu de chaque présidence, cour composée de quatre magistrats, les fonctionnaires les plus élevés de la hiérarchie judiciaire anglo-indienne.

Le magistrat, le collecteur et le juge forment les rouages principaux de l'administration de la compagnie. Cette vaste machine gouvernementale emploie en outre divers moteurs qu'il faut mentionner. Tels sont les départemens des douanes, du sel, de l'opium, services spéciaux dans lesquels les employés poursuivent leur carrière. Enfin, au sommet de l'échelle administrative, se trouvent dans chaque présidence, les secrétaires des finances, du revenu, des affaires étrangères, sortes de ministres responsables; les membres des *board of revenue, control, finances;* les membres du conseil de chaque présidence; enfin les secrétaires du gouvernement de l'Inde et les membres du conseil suprême, qui résident à Calcutta, chef-lieu du gouvernement.

Ainsi organisé, le service civil de l'Inde se compose de 808 employés. 484 sont attachés à la présidence du Bengale et à la sous-présidence des provinces nord-ouest; 189 relèvent du gouvernement de Madras, 138 de celui de Bombay (1).

Il ne faut pas une longue étude de l'histoire coloniale de l'Angleterre pour arriver à cette conclusion, que l'Inde est la seule de toutes les colonies britanniques qui ait réellement prospéré pendant les cinquante dernières années. Aux Indes-Occidentales, la belle colonie de la Jamaïque descend, comme prospérité commerciale, au niveau de Haïti; l'établissement du Cap, avec ses éternelles guerres contre les Cafres, engloutit sans profit, même sans résultat pacifique, les trésors de la métropole. Dans l'Inde au contraire règne une paix intérieure profonde, et son histoire extérieure n'est qu'une longue série de victoires et de conquêtes. Il est facile d'expliquer ce fait, dont les hommes qui ont administré depuis les premières années du siècle les colonies de la couronne ne sauraient s'enorgueillir. Tandis que dans les bureaux du ministère des colonies les bienfaiteurs des nègres, les réformateurs et les philanthropes couvaient tranquillement leur petit février colonial, la cour des directeurs demeurait un gouvernement fort et obéi, et restait fidèle, malgré les obstacles, aux bonnes vieilles traditions de despotisme colonial, en dehors desquelles il n'est que ruine et anar-

(1) Nous donnerons une idée assez exacte des conditions de l'avancement dans l'administration anglo-indienne en reproduisant la moyenne des années de service pour les officiers des divers grades de la hiérarchie : 25 ans pour les secrétaires du gouvernement suprême, 23 ans pour les secrétaires du gouvernement du Bengale ou d'Agra, 34 ans pour les juges de la cour suprême (*Sudder Adawlut*) de Calcutta, 26 ans pour les juges de la cour suprême d'Agra, 30 ans pour les membres des *board of finances, revenue,* de 57 à 23 ans pour les juges, de 26 à 18 ans pour les collecteurs, de 7 à 19 ans pour les magistrats. L'avancement suit à peu près la même loi dans les présidences de Madras et de Bombay. Voici d'ailleurs la magnifique liste civile répartie entre les employés civils de l'honorable compagnie des Indes (en estimant la roupie à 2 shillings) : gouverneur-général, 25,000 liv. st.; gouverneurs de Madras et de Bombay, 10,000 liv. st.; lieutenans-gouverneurs du Bengale et des provinces nord-ouest, 8,400 liv. st.; membres du conseil suprême de l'Inde, 8,000 liv. st.; membres des conseils de Madras et de Bombay, 6,200 liv. st. Pour les autres grands dignitaires de la hiérarchie indienne, la cour des directeurs a fixé un salaire maximum de 5,200 liv. st., salaire qui est touché par les secrétaires du gouvernement suprême, quelques membres des *board* et certains agens diplomatiques. Les juges des cours d'appel de Calcutta et d'Agra reçoivent 4,200 liv. st. ainsi que certains agens politiques de second ordre; les *commissioners*, 3,500 liv. st.; les juges, 3,000 liv. st.; les magistrats et collecteurs (provinces nord-ouest), 2,700 l. st.; les collecteurs (Bengale), 2,300 liv. st.; les magistrats (Bengale), 1,080 liv.st.; les *joints magistrate* et *deputy collectors* (provinces nord-ouest), de 840 à 1,200 liv. st.; assistans magistrats, 480 liv. st. Les salaires sont un peu moindres dans les présidences de Bombay et de Madras, où les appointemens du juge sont fixés à 2,800 liv. st., ainsi que ceux du *magistrat* et du *collector*. Après vingt-cinq ans de service, dont trois ans de congé (*furlough*), les officiers du service civil peuvent se retirer avec une pension de 1,000 liv. st.

chie. Aussi, de tous les personnages contemporains qui ont été exposés aux attaques de la presse anglaise, il n'en est point qu'on ait plus conspué, plus honni, plus vilipendé, plus chargé de crimes de toute sorte que *Old John Company*, pour désigner sous son nom de guerre l'honorable compagnie des Indes. En ce moment, nous avons sous les yeux un petit pamphlet, véritable modèle du genre *thunderer*, dont nous prendrons la liberté de citer le titre : *Tyranny in India!!... Englishman robbed of the blessing of trial by jury and English criminal Law!! Christianity insulted!!* Le tout, y compris les six points d'admiration, publié à Londres, en 1850, par un auteur qui a modestement gardé l'anonyme.

L'administration indienne a, il faut bien le reconnaître, partagé, malgré ses services, l'impopularité de ses chefs. Le courant des idées démocratiques, si puissant en Angleterre, ne pouvait en effet épargner un service spécial, magnifiquement rétribué, et recruté presque par hérédité dans les mêmes familles. De plus, certains petits faits, insignifians en eux-mêmes, mais dont en somme il faut tenir compte, ont servi à attiser les passions populaires contre le service civil de l'Inde. On peut citer notamment les iniquités scandaleuses qui furent la base de quelques fortunes faites aux premiers jours de la conquête et les allures excentriques de certains Anglo-Indiens revenus en Angleterre aux trois quarts *nababisés*. Après une trentaine d'années passées au milieu de districts sauvages, sans contact aucun avec la société européenne, dans l'exercice d'un pouvoir absolu, le membre du service civil, rentré dans sa patrie vieux et infirme, ne pouvait dépouiller des airs de dignité officielle, des instincts d'autorité suprême, devenus pour lui une seconde nature. Sous le malade retiré aux bains de Cheltenham ou l'habitant d'un modeste cottage des environs de Londres se retrouvait toujours le *don Magnifico* des bords heureux du Gange, le tout-puissant Howdah, esq^re^, agent diplomatique près le nabab de Hattirabad, ou le non moins tout-puissant Currie, esq^re^, collecteur du district de Mourgiepore. Aussi le roman, ce reflet souvent exact des idées et des passions populaires, n'a-t-il jamais représenté l'officier retraité du service civil anglo-indien que sous les espèces d'un squelette artistement revêtu de parchemin, au visage de safran, quinteux, hargneux, maniaque, se nourrissant de toute sorte de mets impossibles, — ici avec un foie gigantesque, là sans foie du tout, — et si les auteurs ont rendu ce disgracieux personnage bon à quelque chose, cela n'a jamais été qu'à doter une nièce vertueuse ou à payer les dettes d'un coquin de neveu. Voici pour le mâle; quant à la femelle, prenez une tranche d'arc-en-ciel que vous décorez convenablement de bracelets de chrysocale, de plumes multicolores, d'agrémens de fil d'argent et de verroterie, soumettez le tout à un régime de quatre repas par jour,

assaisonnés en intermèdes de verres de sherry et de pâtés aux huîtres, et vous avez décrit au physique et au moral, suivant la formule du roman anglais, la femme anglo-indienne, la *bégum*, si on peut emprunter cette expression au langage des clubs de *Regent-Street*. Nous ne contesterons pas la valeur des caractères de nababs et de nababesses du bon vieux temps, tels que Thackeray et mistress Gore les ont représentés, nous sommes même très porté à croire qu'ils ont été pris sur nature; mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que le système de communications fréquentes et rapides qui relie aujourd'hui l'Inde et l'Europe a complétement modifié le genre de vie, les idées, les plans d'avenir des Anglo-Indiens, les Anglo-Indiens eux-mêmes.

Autrefois les officiers de la compagnie, en très grande majorité, acceptaient l'Inde comme une seconde patrie où ils devaient finir leurs jours; l'existence dans l'Inde était magnifique, et, malgré leurs gros traitemens, presque tous les employés civils se trouvaient profondément endettés. Les grandes villes de l'Inde, telle est la tradition du moins, pouvaient lutter, pour les agrémens sociaux, le luxe et les plaisirs, avec les capitales européennes. Aujourd'hui tout cela est changé, grâce à la facilité des communications avec l'Europe, qui entretient chez l'Anglo-Indien l'esprit de famille, l'idée du retour. L'Inde n'est plus qu'une terre d'exil au-delà de laquelle tout employé aperçoit l'Europe, les délices d'un bon climat, les charmes de la vie civilisée; chacun pense à économiser assez d'argent pour pouvoir venir au moins passer en Europe le temps de son *furlough*. Enfin il faut avoir vécu à Calcutta pour savoir combien la vie dans une grande et riche communauté anglaise peut être monotone et ennuyeuse.

Ce nouvel état de choses est-il entièrement favorable à l'*efficience* des services civils et militaires de l'Inde? Nous ne le croirions pas, s'il devait tendre à priver l'administration et l'armée du concours d'hommes d'expérience, versés dans les langages et les habitudes des populations natives. Heureusement pour la compagnie des Indes, les traitemens des employés civils, quelque magnifiques qu'ils soient, ne le sont pas assez pour permettre au plus grand nombre de quitter le service au temps réglementaire. Si les dépenses de la table, des chevaux et du jeu ont considérablement diminué dans l'existence anglo-indienne, il en est d'autres qui ont augmenté dans la même proportion. Au sortir du collége de Fort-William, la première pensée de l'assistant-magistrat est de prendre femme, et les dépenses de la famille, les voyages de la jeune épouse, qui préfère, et cela avec toute raison, le séjour de l'Angleterre à celui de l'Inde, les frais de l'éducation des enfans, tiennent et au-delà, sur le livre de dépense du *civilian*, la place qu'occupaient autrefois les vins de luxe, les courses et le whist. Gros traitemens de l'Inde, motifs de tant d'attaques et d'envie, vous donnez sans doute, sur le pied où toutes

les nécessités de la vie européenne sont montées en ces pays, vous donnez le moyen de pourvoir honorablement aux dépenses d'une famille, mais vous ne donnez rien au-delà. Ce sont pourtant par de rudes et incessans labeurs que l'on vous achète, et si tous ceux qui se récrient contre la riche dotation du service civil pouvaient voir de près la vie d'exil sous un climat délétère, avec ses ennuis profonds, ils envieraient sans doute un peu moins le sort de ceux qui portent ces chaînes pesantes et dorées. Nous n'entendons point nous faire l'apologiste à toute épreuve du service civil de l'honorable compagnie des Indes. Que son éducation soit perfectible, nous n'en doutons pas; que quelques-uns de ses membres aient donné de tristes exemples de corruption et d'incapacité, que d'autres affectent des airs extravagans de Grand-Mogol, on l'admettra sans peine. Nous disons seulement qu'en moyenne comme corps, par son intégrité, ses lumières, son expérience, il est à la hauteur de sa mission, que jamais magistrats plus intègres, collecteurs plus désintéressés, juges plus indépendans, n'ont veillé sur le sort des populations natives, qu'en un mot la très grande majorité du service civil représente dignement dans l'Inde une des nations qui marchent en tête de la civilisation européenne.

Le rôle important que le service civil a joué dans l'histoire de l'Inde ne saurait échapper à l'attention la plus superficielle. Si depuis cinquante ans la race indienne a supporté la domination étrangère sans révolte, presque sans murmure, il faut l'attribuer à la sagesse des règlemens primitifs qui ont organisé l'administration anglo-indienne en un corps spécial, exclusif, dans lequel la loi absolue de l'avancement à l'ancienneté donne des gages certains que le sort des populations ne peut être confié qu'à des officiers parfaitement au courant de leurs préjugés, de leurs habitudes. Là est le secret des succès merveilleux du gouvernement de la compagnie, là est l'écueil où viendra sans doute échouer la fortune anglaise dans l'Inde. Nous ne croyons pas que des baïonnettes européennes soient jamais appelées à arracher ce beau domaine au sceptre de l'Angleterre : un tel drame militaire, s'il doit se jouer un jour, ce dont Dieu garde le monde, aurait d'ailleurs pour théâtre Londres ou l'Égypte; mais nous croyons sincèrement que des mesures d'amélioration, de réforme, l'esprit du mieux, ennemi du bien, sont destinés à faire dans les Indes-Orientales ce qui a déjà été fait et si victorieusement aux Antilles. Or, à notre avis, ce jour sera peu distant de celui où le service civil de l'Inde cessera d'être un corps spécial, où les ministres de la couronne pourront recruter parmi les ambitions déçues de la métropole les officiers de la justice, de l'administration et des finances des trois présidences.

III.

En dehors du service civil proprement dit (*covenanted civil service*), on rencontre trois catégories d'employés, — les officiers de l'armée pourvus d'emplois civils, — le service civil auxiliaire, subdivisé en *uncovenanted civil service* et *native agency*, — enfin la police.

Les règles d'avancement à l'ancienneté, exclusivement en vigueur dans l'armée de l'Inde, ne laissent au gouvernement d'autre moyen de récompenser un officier bien méritant que de l'appeler à un emploi civil qui double souvent et au-delà sa paie militaire, sans priver cet officier de ses chances d'avancement dans l'armée (1). Avant ces derniers temps, les officiers de l'armée étaient nommés aux emplois civils suivant le bon plaisir du gouverneur-général. Le marquis de Dalhousie a fait revivre un vieux règlement fort sage en vertu duquel les militaires ne peuvent être revêtus de fonctions administratives ou diplomatiques qu'après avoir été soumis à des examens sur les idiomes du pays, mesure favorable surtout aux officiers de l'armée de la reine, qui jusqu'ici avaient été tenus en dehors de cette branche fort enviée du service indien. L'avancement de l'officier dans la ligne administrative suit un cours à peu près régulier. Ainsi certains emplois sont affectés à des capitaines, d'autres à des majors, d'autres enfin à des colonels. On ne saurait dire cependant que la loi de l'avancement à l'ancienneté soit exclusivement observée, et l'avancement dépend à la fois de l'habileté, des services du fonctionnaire militaire et de l'influence des patrons qui s'intéressent à sa promotion.

Le service civil auxiliaire comprend, avons-nous dit, deux classes distinctes : le service civil auxiliaire proprement dit (*uncovenanted civil service*) et le service civil natif (*native agency*). Le premier est composé d'Européens venus dans l'Inde pour y chercher fortune et ayant acquis une certaine connaissance des langues et des mœurs du pays; il admet aussi des individus nés dans l'Inde de parens européens, mais tous ses membres professent le christianisme. Le deuxième, recruté parmi les populations indigènes, est de beaucoup le plus nombreux. Appelé à jouer un rôle important dans l'administration du pays, il mérite qu'on en parle avec quelque détail.

La fortune du service civil natif a vu des phases bien diverses depuis l'arrivée des Anglais dans l'Inde, et ses jours de grandeur ont été suivis de bien près par des jours de décadence. Même plusieurs

(1) Le nombre d'emplois ainsi remplis, emplois qui relèvent du gouvernement suprême, est d'environ 200, savoir : officiers employés sous le gouvernement suprême au département de la guerre, 20; emplois diplomatiques, 80; emplois civils dans les provinces de Tennasserim, Arracan, Punjab (*non regulation provinces*), 100.

années après que l'empereur de Dehli eut cédé par traité à la compagnie des Indes le territoire des trois *soubahs*, Bengale, Behar et Orissa, l'administration resta organisée comme elle l'était sous les ministres du nabab. Soit crainte d'irriter les populations par des changemens violens, soit ignorance de l'état de la contrée, de ses ressources et de ses besoins, le gouvernement de la compagnie ne fit acte d'intervention que dans la perception des impôts, et des fonctionnaires natifs continuèrent à vendre la justice et à pressurer les populations sans que ses agens, occupés du soin de leurs propres affaires, accordassent quelque attention aux violences administratives qui se multipliaient autour d'eux. Aux premiers jours, la conquête anglaise n'apporta donc pas aux populations natives le bienfait d'un gouvernement juste et éclairé, et ne fit que continuer les traditions du despotisme brutal sous lequel elles avaient gémi pendant des siècles; mais les vices de ce système, qui ne donnait ni ordre au pays, ni revenu certain à la compagnie, étaient trop apparens pour échapper longtemps à l'attention de la cour des directeurs, et on résolut bientôt de confier exclusivement à des officiers européens l'administration des conquêtes indiennes. Warren Hastings fut le premier des gouverneurs-généraux qui entra résolûment dans cette voie nouvelle et appela des Européens à des postes administratifs de haut pouvoir et de grande responsabilité. La modicité des salaires alloués par la compagnie à ses agens était toutefois telle que ce fut là une des difficultés principales de son administration. « Qui serait satisfait, écrivait-il en 1765, d'un salaire de 4 ou 5,000 roupies à Calcutta, lorsqu'en vivant dans l'intérieur on peut réaliser facilement chaque année un, deux et même trois lacs de roupies, comme plusieurs personnes l'ont fait à ma connaissance? » Après Warren Hastings, ses successeurs continuèrent pendant vingt ans les mesures d'épuration que lord Cornwallis compléta en constituant le service civil dans des proportions qu'il a presque intégralement conservées depuis, et en excluant les natifs de tout emploi considérable soit par l'importance de ses attributions, soit même par le chiffre de ses émolumens. Le traitement le plus élevé auquel les natifs purent atteindre sous le nouvel ordre de choses fut fixé à 100 roupies par mois.

L'on tombait sans doute ainsi dans l'excès opposé; mais pour apprécier sainement ces mesures radicales, il faut se rendre compte de toutes les difficultés auxquelles était en proie à ses débuts le gouvernement de la compagnie, qui, entouré de princes ennemis, ne pouvait compter ni sur la probité, ni sur le dévouement de ses propres serviteurs natifs. En confiant toutes les branches du pouvoir à des Européens élevés à son service, soumis à son seul contrôle, la cour des directeurs ne faisait que subir la loi d'une implacable

nécessité. Il est plus que probable en effet que si les choses fussent restées comme elles étaient aux jours qui suivirent la conquête, n'eût-on pas eu recours au moyen extrême de l'exclusion des natifs de tout emploi important, les premières années de ce siècle eussent été témoins de la fin de la domination anglaise dans l'Inde. Il y a toutefois dans le fait d'un pays gouverné par une poignée d'étrangers à l'exclusion des indigènes quelque chose de si anormal, un abus de la force si apparent, que dès 1792 les natifs avaient trouvé des défenseurs qui faisaient valoir dans le parlement leurs droits naturels à prendre part active dans l'administration des trois présidences. Cependant les périls de la situation, la fragilité des bases sur lesquelles reposait l'empire de l'Inde étaient trop connus des autorités suprêmes pour qu'elles pussent se laisser aller à une mesure, juste sans doute, mais pleine de dangers. On attendit sagement, pour faire entrer une part importante de l'élément natif dans l'administration de l'Inde, que le temps eût affermi l'édifice de la conquête. Ce progrès ne s'accomplit que lentement et peu à peu suivant les exigences du service. En 1792, les *munsiffs* ou juges natifs n'étaient appelés à juger que les affaires civiles dans lesquelles il ne s'agissait pas d'une somme de plus de 50 roupies. Les limites de la compétence des *sudders ameen* (*munsiffs* de 1re classe) furent étendues successivement aux affaires de 100, de 500 roupies, et enfin en 1827 une décision du gouvernement suprême soumit à leur juridiction les affaires d'une valeur de 1,000 roupies. Cette extension de pouvoirs accordée aux officiers indigènes de justice ne fut pas, il est vrai, suivie d'un accroissement proportionnel de leurs émolumens, qui demeurèrent dans les limites étroites que lord Cornwallis leur avait imposées. Il y avait là sans doute une injustice criante, un acte de parcimonie indigne d'un gouvernement éclairé : comment pouvait-on espérer que le juge natif ne succombât point aux tentations qui l'entouraient de toutes parts, lorsque son salaire était à peine suffisant pour le mettre au-dessus du besoin? Il était réservé à lord William Bentinck, à l'administration duquel se rattachent tant de réformes utiles, de mettre un terme à cet état de choses; en 1831, il promulgua une série de mesures ayant pour but d'associer les natifs à l'administration du pays et de mettre leurs émolumens sur un pied suffisant. La juridiction des *munsiffs* fut étendue, et leur traitement élevé; on créa le poste de *principal sudder ameen*, qui fut revêtu de toutes les attributions accordées précédemment au juge du service civil. Le poste de *deputy collector* fut institué en faveur des officiers natifs des finances. Enfin, dans presque toutes les branches du service, les salaires et les pouvoirs des employés indigènes furent considérablement augmentés. Depuis lors jusqu'à nos jours, cette politique libé-

rale a été suivie par tous les gouverneurs-généraux sans déviation. Les exigences du service, les intérêts du budget de l'Inde, ont sans doute contribué à faire entrer l'élément natif en plus large proportion dans l'administration anglo-indienne, mais il serait injuste de nier que le désir de propager l'éducation dans la population indigène n'ait encouragé le gouvernement à prendre ces mesures empreintes d'un sage esprit de progrès. La question de l'éducation des natifs est en effet, il faut le reconnaître, une de celles dont le gouvernement anglais s'est occupé avec le plus d'ardeur depuis vingt ans, et en faveur de laquelle il a fait les plus grands sacrifices. Or cette éducation que le natif reçoit de l'étranger, loin d'être un bienfait, n'est-elle pas un outrage de plus, si au sortir du collége il ne voit s'ouvrir devant lui aucune carrière où il puisse utiliser ses études? La question de l'éducation des natifs et celle de leur admission dans les fonctions publiques se trouvent étroitement liées l'une à l'autre. Tandis que les colléges doivent préparer au gouvernement des agens honnêtes et habiles, l'espoir d'assurer à leurs enfans des positions avantageuses au service de l'état doit engager, surtout dans une société où il n'est d'autre rang que le rang officiel, bon nombre de parens à confier leurs enfans dès leur jeunesse aux écoles publiques. Cette intime corrélation n'échappa point à la pénétration de lord Hardinge, et en 1844, dans un document remarquable par la profondeur des vues, il émit l'idée de n'admettre dans les fonctions publiques que les jeunes gens élevés dans les colléges et de n'appeler même aux emplois les plus infimes que des hommes ayant reçu une certaine éducation. Pour arriver à ce but, on institua à Calcutta et dans les provinces des comités qui devaient chaque année examiner les candidats, sortis tous des institutions publiques, et choisir parmi eux les recrues de l'administration anglo-indienne. Les résultats que l'on pouvait espérer de ce nouvel état de choses n'ont point été réalisés : soit que le programme des examens ait été mal formulé, soit tout autre motif, le nombre des candidats n'a jamais répondu aux besoins du service, et les règlemens rédigés sous l'influence de lord Hardinge sont presque dès leur naissance tombés en désuétude. On ne saurait contester toutefois ce qu'ils ont d'avantageux et d'équitable, et il faudra vraisemblablement y revenir un jour dans l'intérêt du gouvernement lui-même.

Pour donner une idée exacte des fonctions publiques attribuées aux natifs sous le gouvernement de la compagnie, et dont les titulaires doivent posséder des connaissances libérales, il suffira d'indiquer le nombre des employés indigènes supérieurs admis à servir dans les départemens de la justice, de l'intérieur et des finances pour le Bengale, les provinces nord-ouest et le Punjab. Le chiffre total de

ces fonctionnaires est de 1,850 (1); les plus importans parmi eux tiennent leur brevet du gouvernement suprême. Les *munsiffs* sont nommés par les juges de la cour d'appel de la présidence à laquelle ils appartiennent; mais avant d'être appelés aux fonctions judiciaires, ils doivent avoir reçu un certificat de capacité qui leur est délivré après examen par des juges compétens. Les *theseeldars*, les employés des douanes, du sel, de l'opium, reçoivent leur nomination des chefs de ces divers services, qui sont responsables des actes de leurs subordonnés, et peuvent, en cas d'incapacité ou de mauvaise conduite, les démettre de leurs fonctions. Les règlemens qui prescrivaient de n'admettre dans les emplois publics que des natifs élevés dans les colléges, éprouvés par un examen, sont tombés en désuétude, comme nous l'avons dit, aussitôt après avoir été promulgués. En l'absence d'épreuves préliminaires, les fonctionnaires sont choisis aujourd'hui parmi les familles qui ont été attachées depuis longues années à la fortune de l'Angleterre dans l'Inde, familles qui appartiennent presque toutes à la religion mahométane, car les musulmans se rapprochent beaucoup plus que les Hindous des Européens par leurs idées et leurs manières. On rencontre toutefois aujourd'hui des Hindous appartenant aux castes des marchands et des écrivains, gens fort intelligens, très aptes aux affaires, et qui seront appelés bientôt sans doute aux plus hauts grades de l'administration native.

Les officiers natifs dont il vient d'être question composent l'état-major de l'armée administrative, mais il est dans ses rangs une multitude de soldats dont il nous reste à parler. Nous ne saurions donner une meilleure idée de la position de ces serviteurs infimes de l'état qu'en énumérant sommairement le personnel des bureaux d'un magistrat, ainsi que celui des bureaux d'un collecteur, personnel à peu près uniforme dans tout le domaine indien. En effet, même

(1) Département de la justice. — Juges auxiliaires, *principal sudder ameen*, *sudder ameen*, *munsiffs*........ 600
Département de l'intérieur. — *Assistans magistrate*, assistans collecteurs, etc........ 250
Département des finances. — Officiers du revenu (*theseeldars*)........ 800
Départemens du sel, des douanes, de l'opium........ 200
Total........ 1,850

Ces diverses fonctions sont ainsi rétribuées :

Juges auxiliaires, *principal sudder ameen*, *sudder ameen*, *munsifs*........	de 120 à 1,200	liv. st. par an.
Assistans magistrats, assistans collecteurs........	de 300 à 800	— —
Officiers du revenu (*theseeldars*)........	de 100 à 300	— —
Employés des départemens du sel, de l'opium, des douanes........	de 100 à 1,200	— —

dans les présidences où un seul officier remplit les doubles fonctions de magistrat et de collecteur, les deux départemens demeurent entièrement séparés. Les bureaux d'un magistrat de district se composent d'un chef de bureau (*sheristadar*) qui a sous sa direction les commis et répond de la bonne tenue des registres, d'un shérif (*nazir*) qui garde les accusés et fait exécuter les sentences rendues, d'un greffier qui conserve les documens judiciaires. Viennent ensuite dix ou douze commis qui prennent les dépositions des témoins, tiennent la correspondance, et une vingtaine de garçons de bureau (*chuprassees*), chargés de faire la police des audiences, de porter les messages du magistrat, etc. Les bureaux du collectorat sont à peu près organisés sur le même pied (1); ils comptent de plus un département spécial, avec une demi-douzaine de commis qui tiennent les comptes du trésor public en anglais. C'est au reste en cette langue que le magistrat et le collecteur correspondent avec l'autorité supérieure. A ce personnel administratif il faut joindre celui des sous-agences du revenu, disséminées dans le pays, et dont il se trouve douze ou quinze par district, un nombre considérable d'employés attachés aux départemens spéciaux de la police, du sel, de l'opium, des douanes, si bien que l'on peut représenter par les chiffres suivans les diverses classes d'employés qui appartiennent au service public dans le Bengale, les provinces nord-ouest, les provinces d'Assam, de Tennasserim.

(1) Les choses de l'Inde sont si peu connues en Europe, que l'on nous excusera sans doute de passer ici rapidement en revue le personnel des bureaux d'un collecteur. Ces bureaux sont au nombre de sept. Les deux premiers forment une sorte de secrétariat, le troisième est celui du trésor; le quatrième exécute les ordres judiciaires; le cinquième dirige les affaires de peu d'importance qui ne demandent qu'une décision sommaire du collecteur; le sixième garde les archives; le septième est le *bureau anglais*. Or dans le premier bureau nous trouvons sept employés, le chef (*sheristadar*) à 50 roupies par mois, le secrétaire ou lecteur (*meer-moonshee*) à 40 r., deux gardiens de papiers à 20 et 15 r., trois assistans à 10 r. Dans le second bureau figure un teneur de comptes (*head muhureer*) recevant 19 r. par mois, deux assistans du teneur de comptes à 15 r., un employé chargé de préparer les *warrants* à 10 r., un gardien du registre des propriétés (*towjee noris*) à 19 r., deux assistans du *towjee novis* à 10 r., un employé chargé de garder les correspondances à 17 r. Le bureau du trésor compte un chef de la comptabilité à 60 r. par mois, un gardien du registre des reçus à 8 r., un assistant de ce gardien à 6 r., un employé pour la tenue des comptes du timbre et des papiers de la compagnie à 8 r., un autre qui enregistre les billets de banque à 8 r., deux employés qui examinent les roupies et reçoivent chacun 7 r. par mois. Le bureau d'exécution des ordres judiciaires se compose d'un *nazir* (shérif) à 10 r. par mois, et de son assistant à 7 r.; le bureau des petites affaires, d'un directeur à 40 r. et de deux assistans à 10 r. Les archives comptent deux gardiens à 30 r., deux premiers assistans à 10 r., deux sous-assistans à 7 r. 1/2. Dans le bureau anglais, nous trouvons un chef de bureau à 62 r., un commis pour la tenue des comptes à 41 r., un commis pour l'enregistrement des lettres à 35 r., un commis assistant à 30 r. et deux copistes à 20 r.

Employés du service civil. 405
Officiers de l'armée pourvus d'emplois civils, service civil auxiliaire. 1,543
Employés natifs hindous et musulmans. 45,538 (1)

Il nous reste, pour donner un résumé à peu près exact de la machine gouvernementale anglo-indienne, à dire quelques mots de l'organisation de la police dans les domaines de la compagnie : administration incomplète, impuissante, vicieuse, qui, de l'avis de tous les hommes compétens, est la honte du gouvernement comme la plaie du pays, et demande les plus radicales réformes.

Il se commet dans le Bengale, en moyenne annuelle, soixante mille attentats contre les personnes ou les propriétés; mais la terreur qu'inspire la police est telle qu'une grande partie des crimes restent inconnus de l'autorité. En effet les natifs s'abstiennent souvent et (faut-il le dire?) avec raison de poursuivre celui qui les a volés ou maltraités, uniquement pour échapper aux dangers du contact avec la police, même comme partie plaignante.

Montrer quelle est l'organisation de la police dans le Bengale, ce sera préciser l'état de cette administration dans l'Inde entière : les trente-deux districts de la présidence sont divisés en 469 *thanahs*, tous dirigés par un *darogah*, officier supérieur. Chaque thanah varie en étendue de 100 à 800 milles carrés, et renferme une population moyenne de 80,000 âmes. Le darogah a sous ses ordres deux officiers et une quinzaine d'agens inférieurs, *burkundazes*, qu'il faut distinguer des *chonkeedars* de village, employés d'une sorte de police irrégulière dont nous aurons à parler plus loin. Les *darogahs* sont divisés en trois classes, qui reçoivent 50, 75 et 100 roupies par mois. Les officiers subalternes de police touchent un salaire de 7 roupies, et les *burkundazes* 4 roupies seulement. Les employés de la police n'appartiennent pas tous à une même caste ou à une même croyance, ils sont pris indifféremment dans les rangs de la population chrétienne, musulmane ou hindoue.

A la première nouvelle d'un crime, il est du devoir du *darogah* de se rendre au lieu désigné, de recevoir les dépositions de la partie

(1) Quelques chiffres compléteront ces détails en faisant connaître le nombre des employés natifs en 1849 et le taux des traitemens répartis entre eux à cette époque. Depuis l'année où on les a recueillis, ces chiffres ont peu varié. L'administration indienne comptait alors dans ses rangs 24,118 employés touchant par mois de 2 à 4 roupies, — 11,417 de 4 à 8, — 3,504 de 8 à 12, — 1,767 de 12 à 16, — 618 de 20 à 25, — 613 de 25 à 30, — 572 de 31 à 40, — 722 de 41 à 50, — 153 de 51 à 60, — 86 de 61 à 70, — 177 de 71 à 80, — 20 de 81 à 90, — 357 de 91 à 100, — 37 de 104 à 125, — 98 de 130 à 150, — 22 de 156 à 200, — 41 de 209 à 250, — 13 de 260 à 300, — 39 de 310 à 350, — 32 à 400, — 11 à 450, — 1 à 500, — 9 à 600, — 1 à 750, — 1 à 1,200.

plaignante et des témoins, et de diriger vers le magistrat du district les documens de son enquête et la personne de l'accusé. L'imagination la plus noire ne saurait rêver les révoltantes iniquités qui accompagnent ces premiers procédés judiciaires : le parjure pratiqué dans des proportions heureusement inconnues en dehors de cette terre classique du mensonge; l'accusé sur lequel pèsent les plus fortes charges relâché le plus souvent lorsqu'il peut satisfaire la cupidité du darogah et de ses subordonnés; maisons livrées au pillage, innocens soumis sciemment à de véritables tortures qui doivent leur arracher des aveux; enfin des hommes amenés, à prix d'argent, à s'accuser d'un crime qu'ils n'ont pas commis, et qui entraîne la peine capitale! Un pareil tableau semble dépasser de beaucoup les limites du vraisemblable; ce n'est toutefois qu'une reproduction affaiblie de ce qui se passe presque journellement dans l'Inde. Nous prendrons la liberté de citer un exemple à l'appui de nos observations, exemple que nous n'emprunterons pas aux légendes hindoues, comme on pourrait le croire, mais bien aux annales du *Sudder Adawlut* du Bengale, à la rumeur publique, car il est connu de tous.

Un darogah avait donné avis d'un crime au magistrat du district, en ajoutant que les plus actives recherches n'avaient pu le mettre sur les traces de l'auteur du forfait. Le magistrat, qui soupçonnait la probité de son subordonné, lui annonça que si dans dix jours les auteurs du crime n'étaient pas découverts, il serait suspendu de ses fonctions. Aucun résultat n'ayant été obtenu au terme du délai, la menace fut mise à exécution, et le darogah remplacé temporairement par un officier inférieur dont le magistrat stimula le zèle en lui promettant la place du darogah destitué, au cas où il découvrirait les coupables. Le nouveau fonctionnaire ne fut pas plus heureux que son prédécesseur; mais plutôt que de renoncer à la place promise à son ambition, il fit offrir une récompense de 100 roupies à quiconque voudrait s'avouer coupable du meurtre en question. Deux êtres à apparence humaine, en vérité nous ne pouvons pas dire deux hommes, se présentèrent pour accepter les conditions de ce marché, dont, vu la concurrence, la prime fut réduite de moitié. Immédiatement l'officier de police inventa une histoire en harmonie avec les dépositions des témoins; les deux individus firent leurs aveux devant les habitans les plus considérables du village, et les procès-verbaux de l'enquête et les accusés furent dirigés vers le magistrat, qui en récompense appela sans délai son délégué infidèle aux fonctions du darogah destitué. Comme il avait été convenu dans les conditions du marché que les accusés renouvelleraient leurs aveux en présence du magistrat, ils racontèrent fidèlement de nouveau devant ce dernier les détails du crime imaginaire; puis,

croyant alors avoir rempli honnêtement tous les termes du contrat, ils ne comparurent devant le juge du district que pour nier leurs aveux précédens, et affirmer qu'ils n'avaient fait autre chose que d'apposer leur signature à des papiers écrits par les principaux du village et dont ils ne connaissaient pas le contenu, ignorance que de nombreux témoins pouvaient affirmer. Ces témoins, dont ils avaient sans doute d'avance payé le concours, furent appelés aux assises; mais soit qu'ils eussent été achetés à un prix supérieur par le darogah, soit qu'ils fussent intimidés, ils confirmèrent purement et simplement les faits de l'enquête, ajoutant qu'ils avaient entendu l'aveu du crime sortir de la bouche des accusés. Une condamnation capitale termina le procès. Ce fut seulement alors que les condamnés avouèrent leur transaction avec le darogah, et purent, heureusement pour eux, donner la preuve qu'au moment du meurtre ils étaient renfermés dans la prison du district.

Ce ne sont pas là, nous le répétons, des histoires faites à plaisir; quiconque a vécu dans l'Inde les reconnaîtra pour exactes; quiconque réfléchira qu'au Bengale le prix courant d'un faux témoignage est d'un ana (17 centimes!) comprendra facilement que, ne fût-il pas vrai, notre récit est au moins très vraisemblable. Voici du reste les opinions qu'un Hindou dont le nom est arrivé jusqu'en Europe, et qui se distinguait parmi ses compatriotes par ses lumières, ses idées libérales, son goût pour toutes les choses de la civilisation européenne; voici, disons-nous, les opinions que Dwarkanauth Tagore exprimait, il y a plus de dix ans, au sujet de la police anglo-indienne devant le comité d'enquête de Londres; ces opinions, il les exprimerait sans doute encore aujourd'hui : « Je pense que du darogah au péon le plus infime tout l'établissement de la police est gangrené, et que l'on ne saurait obtenir justice dans un seul cas sans acheter à prix d'argent la protection de ses officiers. Lorsqu'un magistrat prend une affaire des mains du darogah, la partie même qui a le bon droit de son côté doit payer le bon vouloir de cet agent, et comme les deux adversaires s'efforcent par des présens d'obtenir sa protection, il arrive le plus souvent que les conclusions du rapport donnent gain de cause à celui qui a déboursé les plus grosses sommes sans tenir nul compte des intérêts de la justice. Si un officier inférieur de la police est envoyé dans un village pour faire une enquête, l'intendant du *zémindar* lève immédiatement une taxe à son profit sur les habitans, et cette coutume est établie de si longue date, qu'elle s'exerce comme un droit, sans provoquer les moindres réclamations. Le darogah et ses agens, lancés à la poursuite des auteurs d'un *dacoït* (crime de vol à main armée), saisissent au hasard innocens et coupables dans les villages qu'ils

parcourent, et souvent relâchent les individus les plus compromis lorsqu'ils peuvent payer une rançon suffisante. » A la question suivante qui lui fut posée : « Les résidens européens de l'Inde ont-ils recours pour protéger leurs intérêts en litige à ces moyens frauduleux? » — Dwarkanauth Tagore répondit franchement : « Oui, je suis obligé d'avoir recours à ces moyens frauduleux, et les résidens européens de l'Inde doivent faire comme moi. »

Le colonel Sleeman, qui a dirigé avec tant de succès les mesures destinées à extirper l'abominable secte des *thugs*, parle en ces termes de la police anglo-indienne (1) : « Lorsque des officiers de police ne peuvent découvrir l'auteur d'un crime, ils n'hésitent pas à arrêter des innocens, et ils leur arrachent des aveux par de véritables tortures. Ont-il été gagnés par les coupables, et veulent-ils qu'un crime reste inconnu de l'autorité supérieure, ils imposent silence par des menaces aux parties plaignantes, et chose extraordinaire, tant est grande la terreur qu'inspire la police, ces menées criminelles trouvent sur le lieu même de l'attentat des complices tout disposés à les favoriser. C'est en effet une chose ruineuse pour les pauvres natifs que d'être appelés à venir porter témoignage à la station du district, souvent fort éloignée de leur village. Aussi a-t-on vu souvent des parties plaignantes contraintes par leurs voisins à acheter d'un officier de police la faveur de retirer la plainte qu'elles avaient déposée entre ses mains. »

Ces jugemens portés sur la police indienne par deux hommes auxquels personne ne saurait contester une profonde connaissance des choses de l'Inde s'appliquent à la police placée sous le contrôle direct du gouvernement. Il est toutefois dans les domaines de l'honorable compagnie un autre établissement de police emprunté aux traditions des gouvernemens natifs, établissement plus vicieux encore que celui dont on a dû tracer un si déplorable tableau.

Sous les empereurs de Dehli, les *zémindars* ou grands propriétaires exerçaient une autorité absolue dans leurs domaines. Pour percevoir les rentes et les impôts de la terre, maintenir l'ordre, attaquer leurs voisins ou se défendre contre eux, ces sortes de seigneurs féodaux entretenaient des bandes de coupe-jarrets dans lesquels ils trouvaient des instrumens aveugles de tyrannie, et qui, le plus souvent mal payés par leurs maîtres, vivaient à discrétion aux dépens des populations natives. Aux premiers jours de la conquête anglaise, on modifia cet état de choses, et les zémindars furent rendus responsables des crimes et attentats commis dans leurs domaines, mesure préventive dont le côté vicieux ne tarda pas à se révéler. L'on

(1) Dans son ouvrage intitulé *Rambles and Recollections*.

encourageait ainsi en effet les zémindars à donner asile à des bandes de voleurs qui, respectant les territoires de leurs patrons, où ils trouvaient un sûr asile, allaient ravager les districts voisins et revenaient partager avec eux les produits de leurs rapines. Il fallut donc revenir sur ces dispositions légales et faire rentrer les zémindars sous la loi commune, en les rendant responsables seulement des crimes auxquels ils auraient participé. Les modifications apportées par le nouveau système dans les pouvoirs attribués aux zémindars furent plus apparentes que réelles; les agens de la police native (*chowkeedars*), nommés désormais par les habitans de chaque village, et par conséquent sous l'influence du zémindar, restèrent de fait les âmes damnées de ce dernier et les complices obéissans de toutes ses iniquités.

L'intérêt de l'avenir, ce respect immuable des traditions qui caractérise à un si haut degré la race indienne, contribuent également à conserver aux zémindars du jour présent, chez les hommes de la police irrégulière, le même dévouement aveugle que les zémindars des siècles passés trouvaient dans leurs ancêtres. Le personnel de cette branche parasite de l'administration anglo-indienne est trente fois plus nombreux que celui de la police régulière; il se trouve beaucoup plus que cette dernière en contact direct, immédiat avec les populations. C'est le plus souvent par son intermédiaire que l'autorité supérieure est instruite des outrages faits aux lois. En un mot, on peut sans exagération résumer l'état actuel des choses en disant que la police entière de l'Inde est entre les mains des grands propriétaires. Qu'un attentat soit commis, ce sont les hommes de la police irrégulière, ces véritables agens du zémindar, qui en donnent avis aux représentans de l'autorité, et le peu qui a été dit de la lèpre morale dont la race indienne est couverte doit faire comprendre que, dans ces dénonciations premières, la cause des haines et des vengeances du maître est servie avec bien plus de zèle que la cause de la justice et de la vérité. Les agens inférieurs n'hésitent pas en effet à diriger les soupçons de la police régulière sur quiconque a encouru le déplaisir du despote au petit pied dont ils mangent le sel, si l'on peut emprunter ici la métaphore orientale consacrée. Il suit de là que l'établissement de la police régulière, vicieux comme il l'est dans tous ses rouages, doit, pour arriver en matière criminelle à la connaissance de la vérité, non-seulement combattre les ruses et les mensonges des coupables, mais encore les ruses et les mensonges d'un établissement nombreux et rival qui fonctionne à ses côtés. Voici au reste en quels termes M. Halliday, l'un des membres les plus éminens de la hiérarchie anglo-indienne, appréciait les services du corps de la police auxiliaire : « Cette force de

170,000 hommes, levée en vertu d'une coutume impérissable aussi longtemps que le nom de *chowkeedar* de village existera, se recrute parmi les classes les plus viles, les plus méprisées de la population. Les chowkeedars de village coûtent légalement aux populations 60 lacs par an, sans compter ce qu'ils s'attribuent par des moyens frauduleux, et ne sont cependant soumis à aucun autre contrôle que celui d'une communauté de village faible et ignorante, dont ils sont tantôt les tyrans, tantôt les esclaves. Voleurs par esprit de caste, par habitudes, par relations, ces agens indépendans d'un système régulier de police sont sans organisation hiérarchique, dépravés par instinct, en un mot pires qu'inutiles. »

Dans les diverses opinions que nous venons d'émettre, nous nous sommes efforcé de dépouiller tout esprit de parti, tout esprit même de nationalité. Notre histoire est assez riche en grandes pages pour qu'un homme qui s'honore du titre de Français puisse rendre justice à ce merveilleux édifice que l'habileté des hommes d'état de l'Angleterre et la bravoure de ses soldats ont élevé dans l'est. Des sentimens privés ont sans doute à réclamer une part d'influence dans la faveur que nous avons témoignée à ces institutions protectrices qui semblent devoir assurer un long avenir à la puissance anglaise dans l'Inde. Ainsi des sympathies bien naturelles pour une nation dont nous avons foulé le sol pendant de longues années, dans les rangs de laquelle nous comptons de sincères amitiés, encore mieux peut-être la triste expérience des dangers qu'appellent sur les nations ces réformateurs à jet continu qui les conduisent au bord de l'abîme quand ils ne les y précipitent pas, — ces considérations expliquent assez pourquoi nous ne nous sommes pas mis à la remorque des grandes phrases consacrées, sonores et creuses, que les réformateurs en question inscrivent à grand fracas sur leurs drapeaux, et qui au mieux ne signifient rien, entre autres celle-ci : « L'Inde doit être gouvernée par l'Inde et pour l'Inde, et non pas par l'Angleterre et pour l'Angleterre. » Ami sincère d'un progrès libéral et intelligent, si dans la question indienne nous devions prendre une devise, nous choisirions plutôt ces nobles paroles, prononcées par l'illustre marquis de Wellesley aux premières années du siècle : « L'Inde doit être gouvernée d'un palais avec le sceptre d'un homme d'état, et non pas d'un comptoir avec une aune de marchand. »

L'importance du domaine de l'Inde pour l'Angleterre ne saurait échapper à la plus superficielle étude des sources et des agens de la fortune britannique. Si l'Angleterre a échappé aux crises révolutionnaires qui ont bouleversé depuis cent ans les divers états de l'Europe, c'est sans contredit parce qu'elle a pu verser dans ses domaines

de l'est cette classe vraiment dangereuse des sociétés modernes, les hommes d'éducation qui, écrasés par la trop grande concurrence des professions libérales, ne peuvent se faire en Europe leur part de soleil. Aussi, devant cette question si vitale pour l'Angleterre : assurer l'avenir des cadets de famille, *to provide for the younger sons*, nous nous sentons inhabile à prendre en main la cause des natifs, à réclamer en leur faveur ces droits naturels dont la domination étrangère les dépouille, à conseiller en un mot le suicide à nos voisins d'outre-mer, en les engageant à mettre en pratique la devise de l'Inde gouvernée par l'Inde et pour l'Inde. Il y a sans doute dans ce fait d'une population exclue systématiquement de tous les hauts emplois de l'administration, d'une armée commandée exclusivement par des étrangers, un état de choses anormal, un abus de la force, une injustice réelle; mais il y a au-dessus de tout cela l'intérêt du salut public, une question de vie ou de mort pour l'Angleterre : *to be or not to be!* L'injustice est d'ailleurs plus apparente que réelle : sauf des exceptions infinitésimales, il faut le reconnaître, on ne saurait rencontrer des natifs capables de remplir dignement de hauts emplois. Eussent-ils même l'énergie, les pouvoirs intellectuels nécessaires, ils seraient dépourvus de cet amour de la vérité, de ce culte du devoir, de cet instinct du point d'honneur, aussi nécessaires au magistrat qu'à l'officier. Ce sont là sentimens inconnus à la race indienne; quiconque a la moindre expérience de ses mœurs l'avouera sans hésiter. En présence de ces faits, comment donc conseiller à l'Angleterre d'ouvrir les hauts grades de son armée ou les rangs du service civil aux hommes de l'Inde?

Il est d'autres faits encore que l'on ne saurait passer sous silence. Les événemens des vingt dernières années, années pleines d'épreuves, de succès mêlés de revers, ont donné une juste idée de la fragilité des bases sur lesquelles repose la puissance anglaise dans l'Inde. Pendant les désastres de Caboul, les campagnes incertaines du Punjab, on a pu facilement se convaincre que les sympathies populaires de l'Inde étaient avec les Afghans et les Sicks, et non pas du côté des Anglais. C'est en vain que la conquête anglaise a tiré l'Inde de l'abîme des guerres civiles et des révolutions, que sous son influence la fortune publique a augmenté dans des proportions prodigieuses : tous les bienfaits d'un gouvernement régulier, la liberté individuelle, la sécurité parfaite de la propriété, les grands travaux publics qui sillonnent aujourd'hui le pays, n'ont inspiré aux populations ni affection ni reconnaissance. Pour elles, l'Anglais a été, il est et sera toujours le maître, sinon l'ennemi!

En pesant mûrement ces diverses et toutes puissantes considérations, on est amené à juger moins sévèrement les mesures d'exclusion

qui ferment aux natifs les hauts grades de l'armée et de l'administration, on en vient à conclure que des raisons spécieuses d'humanité et de justice ne doivent pas conduire au suicide la compagnie des Indes et l'Angleterre avec elle; mais ce que l'Angleterre doit à son honneur, au rang élevé qu'elle occupera dans l'histoire moderne, c'est de donner aux peuples qui subissent ses lois une police honnête, une justice sérieuse, dont les arrêts puissent braver l'examen le plus rigoureux. Le sombre tableau que nous avons dû tracer, sur documens authentiques, de ces deux branches de l'administration anglo-indienne prouve assez tout ce qu'il y a de progrès à faire dans cette voie. N'est-ce pas là une mille et unième consécration de l'éternelle histoire de la paille et de la poutre que de voir un peuple qui se fait avec tant d'ardeur le champion des opprimés, qui a eu tant de *meetings* pour la Hongrie ou la Pologne, tant de *speeches* contre sa majesté l'empereur d'Autriche ou le tsar de toutes les Russies, rester muet devant les iniquités qui se commettent journellemeut dans l'Inde, et qui ont pour complices, complices involontaires sans doute, des magistrats anglais? Il ne s'agit pas ici de ces larrons politiques qui empruntent le masque de la liberté et du patriotisme pour arriver à la fortune et au pouvoir, mais de l'abus le plus odieux de l'autorité dans des cas vulgaires qui n'intéressent en rien la sûreté de l'état, d'aveux arrachés au milieu des tortures, d'innocens gémissant dans les cachots, de familles injustement flétries, de cette justice élémentaire et sacrée que le fort doit au faible, le gouvernant au gouverné. Nous savons que le remède au déplorable état de choses que nous avons dû constater n'est pas aisé à découvrir. Nous avons pu juger par nous-même combien il y avait d'illusions dans l'espérance que la propagation des lumières de l'Europe et de la foi chrétienne rectifierait le sens moral des populations indiennes. Sans doute il serait facile d'améliorer la situation en donnant au gouvernement de l'Inde, par une augmentation considérable du personnel européen, les moyens de surveiller d'une manière plus active et plus efficace les actes de la police indigène. L'administration indienne compte dans ses rangs des hommes éminens; espérons qu'ils sauront pourvoir à ces difficultés pratiques. Nous avons seulement voulu indiquer le champ d'abus qu'une nation libérale comme l'Angleterre ne saurait laisser subsister plus longtemps sans forfaire à son honneur, et que, dans son intérêt bien compris, dans l'intérêt de la justice, de l'humanité, de tout ce qu'il y a de sacré en ce monde, elle doit labourer jusqu'à ce que le dernier brin d'ivraie ait passé sous le soc de la réforme.

M^or^ FRIDOLIN.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

EN ITALIE

Une des grandes préoccupations de l'Italie a toujours été de se créer une littérature dramatique digne de rivaliser avec celle des pays voisins. Aujourd'hui encore cette préoccupation se manifeste par des efforts multipliés. Ces tentatives marquent-elles un progrès ou un affaissement? La question a été vivement débattue par les Italiens dans ces dernières années, et, pour y répondre, je crois nécessaire non-seulement d'interroger les œuvres actuelles, mais de remonter dans le passé, de rechercher si à toutes les époques de son histoire le théâtre en Italie n'a pas présenté une suite de bizarres contrastes, passant avec une rapidité singulière de la vie au sommeil et de la puissance à la faiblesse. Dans le cas où la situation présente nous offrirait quelques symptômes de défaillance, nous aurions ainsi le droit de ne pas perdre confiance dans les destinées d'une scène déjà soumise à tant de vicissitudes. Ce retour sur un passé qui après tout n'est pas sans gloire aura d'ailleurs l'avantage de nous rappeler que la comédie *in-promptu*, si souvent et quelquefois si finement appréciée, n'est pas tout l'art dramatique dans le beau pays *ove 'l si suona*, et que l'Italie a aussi son théâtre classique et régulier dont quelques pages peuvent suffire à résumer l'histoire.

Un mot encore à ce sujet. Les Italiens contestent volontiers à la critique française le droit de les juger; ils prétendent qu'on les connaît peu et qu'on ne les comprend pas. Si quelques jugemens de la presse française ont pu motiver leur irritation, ils n'autorisent nullement un excès de susceptibilité qui irait jusqu'à méconnaître les

droits de la critique, et si j'use de ces droits moi-même avec une sévérité que quelques personnes en Italie trouveront excessive, je crois inutile d'affirmer que cette sévérité n'est point une preuve de malveillance. Nul plus que moi n'applaudit aux efforts des descendans de Dante et de l'Arioste pour se montrer dignes de leurs pères et rajeunir leur antique gloire; mais pourquoi leur laisser de dangereuses illusions sur la portée de ces efforts? S'il ne s'agissait que d'assister à la fin d'un grand peuple, on pourrait, pour tempérer l'amertume de ses derniers momens, lui donner du bout des lèvres des éloges sans conséquence. Grâce à Dieu, l'Italie n'en est point là : il faut donc lui dire la vérité sans ménagemens et sans détours. Elle ne peut qu'y gagner.

I.

Quelles sont les véritables origines du théâtre italien? Cette question est restée assez obscure. Suivant quelques-uns, il ne remonterait pas au-delà des siècles barbares du moyen âge; mais la plupart de ceux qui en ont écrit l'histoire, tenant à lui trouver des titres de noblesse, ont cru le reconnaître dans le théâtre de l'ancienne Rome. Un seul fait est établi cependant par Apulée, Vossius, Diomède, Cassiodore, de même que par les fouilles qui nous ont livré des statuettes représentant divers personnages du théâtre ancien : c'est la continuité de la comédie populaire, héritière des Atellanes. Pour passer de ce genre à la comédie écrite et sérieuse, imitée de Plaute et de Térence, il ne fallut rien moins que la première renaissance, s'il est permis de nommer ainsi l'époque où la découverte des manuscrits réveilla le goût des lettres antiques. Encore l'imitation ne fut-elle pas immédiate. Il ne suffisait pas de le vouloir, il fallait le temps de rompre de vieilles habitudes et de s'en créer de nouvelles. Riccoboni affirme que la vraie comédie italienne dut reparaître vers le commencement du XIVe siècle; il y a lieu de croire qu'il se trompe de cent ans environ : la première pièce régulière dont il soit question dans l'histoire du théâtre italien, *la Floriana*, n'a pas été imprimée avant l'année 1523, et ce n'est qu'en étudiant avec soin la langue, le style, le rhythme de cet ouvrage, que les meilleurs juges ont pu le rapporter aux premières années du siècle précédent.

Quoi qu'il en soit de ces commencemens tardifs, cent ans plus tard, l'art dramatique avait fait en Italie de sensibles progrès. Ceux qui le représentent alors, ce sont l'Arioste, le Trissin, le cardinal Bibbiena et Machiavel, dont *la Mandragore*, un chef-d'œuvre dans un genre peu avouable, est la seule comédie de ce temps qu'on lise encore aujourd'hui. Dès-lors néanmoins commencent ces singulières vicissitudes dont nous avons parlé. L'Arioste et Machiavel ont pour

successeurs Firenzuola, Salviati, Domenichi, Lorenzino des Médicis, d'Ambra, tous écrivains presque inconnus de nos jours, et à coup sûr fort inférieurs à leurs devanciers. Leurs comédies, estimées de leur vivant, seraient depuis longtemps tout à fait oubliées, si elles n'étaient écrites dans le plus pur italien et conservées à ce titre comme *textes de langue*.

La tragédie, quoiqu'elle eût dans l'Italie ancienne des modèles moins populaires et moins aimables que Plaute et Térence, se releva vers le même temps, grâce surtout aux efforts du Trissin et de Ruccellai. Les auteurs tragiques se conformèrent scrupuleusement aux règles traditionnelles : ils n'écrivirent qu'en vers, et même n'eurent garde d'oublier les chœurs. On ne trouve parmi eux ni un Machiavel, ni un Arioste. Leur médiocrité crut se faire admirer en renchérissant sur les atrocités que le théâtre ancien avait données en spectacle. Le parricide n'était plus l'exception, mais en quelque sorte la règle. On ne craignait pas d'apporter sur la scène des urnes qui contenaient les membres des personnages massacrés, et de les montrer tout sanglans à la foule assemblée. On reconnaît là l'exagération méridionale. Chez nous, plus rassis et plus calmes, le goût des horreurs n'est venu qu'à la suite d'une grande lassitude et d'un besoin de fortes émotions que des scènes délicates ne pouvaient plus satisfaire. Les Italiens, presque du premier coup, prirent plaisir à d'affreux spectacles. Égayés outre mesure par la comédie improvisée, ils se trouvaient bien du contraste. Ainsi auteurs, acteurs, spectateurs furent entraînés bien au-delà de ce que le goût permet; ils s'encouragèrent les uns les autres à marcher dans cette voie. Ce fut bien pis encore lorsque, après les victoires de Charles-Quint, les Espagnols se furent établis en Italie. Les Italiens apprirent d'eux à connaître et même à aimer le théâtre espagnol, qui ajoutait à l'exagération des conceptions dramatiques la constante hyperbole, l'enflure inouie du langage. Si du moins leur influence n'avait pas duré plus longtemps que leur séjour! Malheureusement ils laissèrent à leurs hôtes le goût des mauvaises tragédies et tragi-comédies dont se composait leur répertoire, et ils amenèrent en grande partie la décadence littéraire de l'Italie, si sensible au XVII[e] siècle.

Alors tout sembla perdu. Il ne se produisait plus aucun ouvrage digne d'estime ou même d'attention; le public avait perdu l'intelligence des œuvres sérieuses; bientôt il enveloppa dans la proscription dont il frappait les rares et mauvaises pièces des contemporains les comédies et les tragédies estimables qui avaient réussi auprès des générations précédentes. C'était, à ce qu'on pouvait croire, la fin de la littérature dramatique : heureusement les choses ne vont pas ainsi en Italie, et de l'excès du mal sortit le remède. Dans les dernières années du XVII[e] siècle, un acteur romain, Pierre

Cotta, dit Celio, connu pour ses goûts studieux, s'étant mis à la tête d'une troupe de comédiens, osa le premier, non toutefois sans de grandes précautions oratoires, remettre au théâtre et faire *réciter* fidèlement quelques ouvrages d'un mérite incontesté, entre autres le *Pastor fido* de Guarini, l'*Aminta* du Tasse, et même quelques tragédies françaises, comme *Rodogune* et *Iphigénie*. Il n'obtint toutefois qu'un succès douteux. Les chefs-d'œuvre des classiques italiens furent froidement accueillis; ceux des classiques français soulevèrent une réprobation générale. Avides de mouvement, cherchant partout l'action extérieure et sensible, les spectateurs se plaignaient de ne trouver dans Corneille et Racine que d'interminables discours. Celio découragé se retira. Il n'avait pas, à vrai dire, tout à fait échoué dans son entreprise. Ce n'était pas en vain que l'harmonieux langage de Guarini et du Tasse avait caressé des oreilles italiennes, si bien faites pour l'apprécier. Une réforme s'opéra insensiblement dans le goût public, bien incomplète sans doute, mais suffisante pour qu'un homme de bonne volonté pût bientôt reprendre l'œuvre de Celio avec plus de chances de succès.

C'est à Riccoboni qu'appartient l'honneur d'avoir continué cette tentative. Il était acteur, acteur habile et estimé, de plus *capo-comico* ou chef d'une compagnie dramatique. Son nom de guerre, celui sous lequel il fut surtout connu de son vivant, était Lelio. Sur le conseil de Scipion Maffei, il reprit d'abord avec précaution quelques anciennes tragédies. C'était habile, car, à tout prendre, la tragédie pouvait vivre à côté de la comédie improvisée sans lui nuire et sans lui porter ombrage. Il n'en fallut pas moins dix ans pour acclimater de nouveau en Italie les meilleurs ouvrages tragiques qu'on eût vus s'y produire; à la fin, ces ouvrages furent assez bien accueillis pour que Riccoboni osât en présenter quelques-uns de nouveaux, entre autres la *Mérope* de Maffei, qu'on eût sifflée auparavant, et qui obtint le plus éclatant succès. Quant à la comédie, l'entreprise, tout aussi laborieuse, n'eut pas les mêmes résultats. Ne pouvant obtenir d'aucun écrivain en renom quelques nouveautés pour son théâtre, Riccoboni se fit auteur, quoique avec une réserve qui donne une plus haute idée de sa prudence que de son imagination. Il se borna à imiter le théâtre français, composant des pots-pourris, allongeant de petites pièces, de deux souvent n'en faisant qu'une, combinant par exemple *le Chevalier à la mode* avec *l'Homme à bonnes fortunes*, pour répondre au goût italien, qui demandait sur la scène de l'action à outrance. Ce travail d'ailleurs n'avait rien de littéraire, car, forcé par les nécessités du métier de jouer à l'impromptu, Riccoboni n'écrivait que des canevas, à la réserve de quelques bouts de scène qu'il faisait réciter mot à mot. C'est dans ce système qu'il donna, entre autres ouvrages, *le Menteur, la Princesse d'Élide* et *Psyché*.

Malgré tant d'efforts et de sacrifices, Riccoboni ne parvint pas à rétablir la comédie régulière à côté de la comédie improvisée. L'ignorance, qui était alors extrême et s'étendait jusqu'à la littérature nationale, lui opposa des obstacles insurmontables. Il finit, lui aussi, par se décourager : une curieuse aventure lui fit, comme on dit vulgairement, jeter le manche après la cognée. Ayant résolu de faire représenter une pièce écrite d'un bout à l'autre et sans personnages masqués, il fit choix de *la Scolastica*, le meilleur ouvrage dramatique de l'Arioste, espérant que le nom de l'auteur et l'origine italienne de l'ouvrage seraient pour un parterre italien un double attrait. Du reste, il avait retouché plusieurs scènes pour les mettre en harmonie avec les mœurs du temps. Nous jugerions aujourd'hui qu'il faut représenter les œuvres anciennes dans leur originalité native, ou ne pas les représenter du tout; à cette époque, une telle condescendance était probablement nécessaire, elle n'eut d'ailleurs aucune influence sur le résultat de l'entreprise. Comme Riccoboni l'avait pensé, le nom de l'Arioste attira la foule. Malheureusement tout ce monde ignorait que le grand poète eût écrit des comédies, on s'attendait à une pièce tirée du *Roland furieux;* quand on ne vit paraître sur la scène aucun des personnages si connus de cette immortelle épopée de la chevalerie, on murmura, on se fâcha, on ne voulut rien entendre, et il fallut baisser le rideau avant la fin du quatrième acte. Aussitôt Riccoboni fit ses préparatifs pour quitter l'Italie : il se rendit à Paris, où il joua, non sans succès, en compagnie du fameux Dominique. Il écrivit quelques ouvrages en français, entre autres l'*Histoire du théâtre italien,* et s'honora d'illustres amitiés. La célèbre Mme Riccoboni fut la femme de son fils.

Au fond, malgré sa plaisante mésaventure, ses efforts n'avaient pas été infructueux. La tragédie était de nouveau en honneur, et l'introduction, à quelque titre que ce fût, des comédies françaises sur les scènes d'Italie devait, avant qu'il fût longtemps, provoquer une féconde imitation. En attendant, le talent dramatique allait se réfugier, pour quelques années, sous l'aile de la musique, où certes on ne se serait pas avisé de le chercher. Faut-il parler ici de ce Métastase, de qui Voltaire disait que certaines scènes de ses ouvrages étaient dignes de Corneille quand il n'est pas déclamateur, et de Racine quand il n'est pas faible? C'est pousser un peu loin l'éloge; pourtant Rousseau, La Harpe, Schlegel ne sont guère moins favorables à ce brillant rival de Quinault. Sans doute ses héros sont mignards, délicats, fades et doucereux : ils disent tout tendrement, jusqu'à *je vous hais;* mais chez Métastase la route de Tendre mène au royaume du pathétique, où il règne en maître. C'est quelque chose que d'avoir conservé sa valeur personnelle malgré les exigences du

compositeur, et d'avoir su mettre de la poésie et de l'art où tant d'autres ne mettent que du métier. Qu'on oublie un moment la destination des drames lyriques de Métastase : à les prendre pour des tragédies, on les trouverait encore infiniment supérieurs à tout ce qui les précède, si l'on excepte la *Mérope* de Maffei. Ce dernier est dans la véritable voie de l'art. C'est un précurseur. Ce qu'il vaut, il n'est permis à personne de l'ignorer après les critiques célèbres de Voltaire. Il est poète, quelquefois trop naïf dans les situations les plus dramatiques; mais ce qui lui a surtout manqué, c'est de savoir se borner et ne chercher la gloire que par un seul chemin. Maffei voulut être militaire, historien, journaliste, en même temps que poète, il dissémina ses forces et ne put se placer au premier rang dans aucune de ces carrières. Ainsi se trouva retardée par sa faute la réforme de la tragédie, qu'il aurait pu accomplir. La comédie prit les devans : elle se personnifiait alors en deux ou trois hommes, Goldoni, Gozzi, et, si l'on veut, l'abbé Chiari.

Écartons d'abord ce dernier. Assurément il ne manque ni de facilité ni de savoir-faire, mais il n'est guère qu'un improvisateur. Il mettait puérilement sa gloire à refaire chaque pièce nouvelle de Goldoni dans les trois jours qui en suivaient la représentation. A la prose il substituait les vers, à l'étude minutieuse de la société la fantasmagorie d'inventions invraisemblables qui plaisait encore, et il faisait jouer ces comédies ainsi transformées devant un public qu'une pareille lutte amusait. Il eut donc les succès qu'en Italie on ne refuse guère aux improvisateurs, mais il leur dut de ne jamais devenir un écrivain. Son style, plein d'afféterie et de mollesse, est languissant, terne et sans vie; ses personnages s'entretiennent avec une froideur mortelle, si bien qu'aujourd'hui l'on saurait à peine son nom, s'il n'avait été en tiers dans la grande querelle de Goldoni et de Gozzi.

On sait ce que fut cette querelle. Depuis trop longtemps la comédie improvisée régnait sans rivale pour qu'un mouvement en faveur de la comédie écrite et régulière tardât à éclater. Goldoni eut l'honneur de donner le signal. Dans le cours de sa vie aventureuse, il avait formé le projet de renouer la tradition comique de Machiavel et de l'Arioste, en s'inspirant de Molière pour les corriger et les compléter. Il apportait à son œuvre des qualités réelles. C'était un esprit froid et posé, observateur et méditatif; seulement, comme il manquait de profondeur et d'élévation, il étudia la nature humaine dans ce qu'elle a d'apparent, au lieu d'en creuser et d'en reproduire les caractères éternels. Ce qu'il peint, ce sont les mœurs italiennes de son temps. Empruntés à cette réalité qui peut quelquefois n'être pas vraisemblable, ses personnages, s'ils nous étonnent par leur singularité exceptionnelle, n'en sont pas moins des copies fidèles et

souvent piquantes d'originaux pris dans la société du XVIIIe siècle. On comprend par là même pourquoi ses tableaux ont perdu de leur prix : nous ne pouvons plus en vérifier l'exactitude. Goldoni ne mérite donc pas, tant s'en faut, d'être appelé le Molière italien. Sans parler de la distance infinie qui sépare le génie d'un talent de second ordre, et qui devrait interdire toute comparaison, il n'y a entre ces deux comiques presque rien de semblable. L'habileté de Goldoni éclate surtout dans l'art d'amener le dénoûment avec un naturel parfait et sans effort. C'est là ce qui occupe le moins Molière. Goldoni manque de comique et de gaieté. S'il rit quelquefois, c'est par hasard et dans des scènes éparses qui ne suffisent pas pour animer un long ouvrage, encore moins un répertoire comme le sien. Il manque de correction, d'élégance, de distinction dans le style; il écrit mal la langue nationale et n'est à l'aise que dans le dialecte vénitien. Il est bourgeois, petit bourgeois même, et croit que, pour peindre fidèlement les hommes, il faut leur faire parler leur véritable langage dans toute son incorrection, dans toute sa platitude : erreur capitale, qui substituerait le métier à l'art et la photographie à la peinture. Entre écrire comme on parle et faire parler les gens comme on écrit, il y a un juste milieu dont Molière a donné l'incomparable modèle. Qu'y a-t-il donc de commun entre ces deux hommes? Si Goldoni a des maîtres dans la littérature française, il faut les chercher au XVIIIe siècle. Il demande, je le reconnais, l'inspiration à Molière, mais c'est de Le Sage, de Sedaine, de Diderot, qu'il la reçoit. Moins philosophe dans la forme et moins raisonneur, il écrit comme eux gravement. S'il garde quelque avantage, c'est qu'en cherchant à prouver il n'oublie pas de peindre, et qu'il a par instans quelques éclairs de comique et de gaieté, compensation bien insuffisante à ce qui lui manque du côté du style.

Mais nous en parlons bien à notre aise. En plein XVIIIe siècle, les écrivains dramatiques n'avaient guère en Italie le loisir de s'arrêter à l'élégance ou à l'idéal. C'était déjà une réforme assez hardie que de substituer aux canevas de la *commedia dell' arte* des pièces écrites d'un bout à l'autre, et de ne laisser aux comédiens que la tâche de débiter l'esprit d'autrui. C'était chose plus grave encore de substituer l'observation et l'étude à la fantaisie, car l'observation semble répugner au génie italien. Demandez-lui d'exécuter à l'instant un brillant caprice lyrique, d'inventer une histoire poétique, merveilleuse, invraisemblable, il y a chance que vous soyez satisfait; mais faut-il descendre dans la rue, s'arrêter au coin des carrefours pour étudier les mœurs populaires, s'asseoir au foyer d'un ami pour y surprendre mille détails de la comédie humaine, s'il y parvient, ce ne sera pas sans faire violence à ses instincts les plus naturels. La gêne paraîtra dans la composition, dans le langage, et le novateur

ne réussira qu'à la condition de lutter contre ces instincts d'abord, puis contre le public, dont il contrarie les habitudes, contre les auteurs, dont il inquiète la paresse, enfin contre les acteurs, qu'il contraint à faire, au milieu de leurs succès, une seconde et chanceuse éducation. Goldoni eut donc à soutenir l'effort d'une opposition furieuse qui éclata de toutes parts. Nous l'avons vue puérile et personnelle dans l'abbé Chiari; elle fut plus sérieuse et surtout plus généreuse chez Carlo Gozzi.

Gozzi s'était déjà signalé par des pièces de pure fantaisie, où l'on admirait, à défaut d'observation et d'étude, un style éclatant, une imagination gracieuse et hardie. Encore ne prenait-il pas toujours la peine d'écrire. Souvent, après avoir, dans un de ses drames, passé capricieusement, à l'exemple de Shakspeare, de la prose aux vers et des vers à la prose, il n'est pas rare de le voir indiquer par un simple canevas, dans une autre partie du même ouvrage, les jeux de scène aux acteurs. Il avait si bien réussi dans ce genre bizarre, qu'il combattait un peu *pro domo sua* quand il défendait la comédie improvisée; pourtant il est juste de dire qu'il fut surtout poussé par le désir de sauver d'une misère inévitable la compagnie dramatique de l'arlequin Sacchi, auquel il était sincèrement attaché. Après les premières pièces de Goldoni, non-seulement Gozzi persévéra dans la voie où il avait rencontré de brillans succès, mais encore, dans des préfaces merveilleusement écrites et cruelles pour ses adversaires, il défendit avec énergie la comédie plus ou moins improvisée. Il lui promit une longue durée, si longue, dit-il, qu'il n'est permis à personne d'en prévoir la fin. C'était là une prophétie téméraire, à la veille du jour où la comédie *in-promptu* devait se voir réduite à n'être plus qu'un divertissement populaire. C'était prendre la vive et dernière lueur de la lampe expirante pour un éclat durable et régulier. Au reste, Gozzi ne paraît pas avoir eu le jugement bien sûr. On vient de le voir commettre une erreur de fait et de goût assez grave. Voici qui passe tout le reste : il ose prétendre que Destouches, Boissy et les autres, formant ce qu'il appelle l'école de Molière, ont produit des œuvres incomparablement supérieures à celles du maître, bien que le faux goût des Français persiste à leur préférer celui-ci. Goldoni n'a jamais rien écrit de pareil.

Le triomphe du rival de Gozzi est incontesté aujourd'hui. Par malheur, il se fit attendre. L'injustice de ses concitoyens découragea Goldoni. Comme Riccoboni, il prit le chemin de la France. A Paris, la ville et la cour s'attachèrent à lui faire oublier ses mécomptes par les applaudissemens et les faveurs dont elles le comblèrent. C'est à Paris qu'il écrivit en français et fit jouer sa meilleure comédie, *le Bourru bienfaisant*, où il aborde enfin la vraie comédie de caractère et se montre l'émule des meilleurs héritiers de Molière.

Après sa mort, son nom repassa triomphalement les Alpes, et de nos jours le mouvement national qui pousse la péninsule à exhumer toutes ses gloires l'a fait placer sur un piédestal peut-être trop élevé. On joue ses comédies, on joue la même douze fois de suite dans des villes, — à Florence par exemple, — où la police défend de représenter, sans une autorisation expresse, deux fois le même ouvrage. Qui songerait maintenant à remettre au théâtre les plus charmantes pièces de Gozzi?

Alfieri, à qui il était réservé de réformer la tragédie, eut moins d'obstacles à surmonter. On a dit bien souvent qu'il l'avait importée en Italie, et Ginguené, malgré sa profonde connaissance de la littérature italienne, semble s'être fait l'écho de cette opinion. Ainsi vont les choses : on ne tient nul compte de ceux qui déblaient la route, mais seulement de celui qui atteint le but. Maffei lui-même, malgré son talent incontestable, disparaît dans l'holocauste de renommées offert au génie nouveau. Ce n'est pas à dire qu'Alfieri ne fut que l'Améric Vespuce de la tragédie. S'il n'y avait rien à découvrir, il y avait à réformer; le mérite de ce grand écrivain fut de se montrer, dans ses réformes, plus radical et plus intelligent que ses prédécesseurs. On le sait : dès les premiers temps, la tragédie italienne avait suivi avec une servilité extraordinaire les règles les plus extérieures de l'art ancien; Alfieri ne fit que pousser plus loin l'imitation et s'inspirer de l'esprit plutôt que de la lettre. Ce qui donne une apparence de nouveauté à son théâtre, c'est que Corneille et Racine avaient fait oublier les précédens tragiques italiens. Sur les principales scènes d'Italie, on jouait *Iphigénie* ou *Rodogune*, et non la *Sofonisba* du Trissin, la *Rosmonda* de Ruccellai, l'*Aristodeme* de Dottori. Cependant, si le rôle pris par Alfieri a moins de nouveauté qu'on ne le dit d'ordinaire, l'heureuse alliance de la pensée réformatrice et d'un rare talent d'exécution ne permet pas d'en diminuer l'importance. Il sut imiter l'antique plus fidèlement que personne, rester simple et sévère sans manquer d'intérêt, enfermer, sans trop de sécheresse, les éternelles maximes de la politique et de la philosophie dans des vers concis et énergiques, transformer sa langue maternelle, lui ôter ces allures efféminées qu'elle affectait avant lui, et que ceux-là seuls qui la pratiquent peu lui reprochent encore aujourd'hui, contribuer enfin plus que personne à donner au caractère italien une virilité qu'il devient chaque jour plus injuste de lui contester. Ginguené l'a dit avec raison : si l'on va plus loin qu'Alfieri, ce ne sera jamais qu'en marchant sur ses traces. Il aurait pu ajouter qu'on peut s'inspirer d'un poète et suivre cependant une voie différente. Telle fut l'imitation libre, indépendante en quelque sorte, des écrivains dramatiques qui ouvrirent le XIXe siècle.

Ce sont des noms glorieux dans l'histoire littéraire de l'Italie que

ceux de Monti, de Pindemonte, de Niccolini, de Pellico, de Manzoni; mais s'ils imitent le maître, ils ont de trop libres allures pour former une école tragique. Chez les deux premiers seulement, on trouve une certaine fidélité de disciples. Leur principal mérite est de se rapprocher de la vérité historique, en attendant que d'autres apprennent l'art de donner à l'histoire cette couleur vivante sans laquelle elle n'est que lettre morte. Les deux tragédies de Manzoni sont en réalité des drames, mieux faits pour la lecture que pour la scène, comme on l'a bien vu toutes les fois que d'imprudens amis les y ont risqués; mais enfin il est évident que le génie moderne commence à s'affranchir du joug des traditions. Les héros de l'écrivain lombard ne sont plus des Romains comme ceux de Monti, des Flamands ou des Écossais comme ceux de Pindemonte; ce sont des Italiens, les Adelchi, Carmagnola, qu'on pourrait prendre, avec un peu de bonne volonté, pour des champions de la cause nationale. Son style, merveilleusement poétique, n'a rien de la raideur, de la sécheresse d'Alfieri; il nous charme au point de nous faire illusion sur la valeur dramatique de ces deux ouvrages.

Silvio Pellico, dans son théâtre, voulait suivre la même voie: ses forces le trahirent. Ceux-là seuls qui avaient attendu pour le lire qu'une troupe italienne vînt jouer sous nos yeux son *chef-d'œuvre* ont pu s'étonner de la faible valeur de *Françoise de Rimini.* Depuis 1819, époque où l'ouvrage fit son apparition sur la scène, on a eu le temps de le juger. Silvio est absolument dépourvu de qualités dramatiques. Il manque d'étude, de variété dans le style et dans les caractères, de mouvement, de force dans l'action. S'il nous touche, c'est par hasard, et parce qu'il a rencontré dans la vie intime quelque sentiment tendre et délicat. Niccolini du moins mérite sa réputation. Il a eu la singulière destinée de suivre deux maîtres en sa vie. Dans la première moitié de sa carrière, il s'inspire exclusivement d'Alfieri et des Grecs, et par son énergie comme par sa simplicité il n'est pas indigne de ses modèles. Dans la seconde, séparée de la première par dix ans d'intervalle, il suit la voie nouvelle, indiquée plutôt que tracée par Manzoni, et il laisse loin derrière lui cet habile écrivain, moins heureux au théâtre que dans le roman. Ses premiers succès ne l'empêchent point de changer de manière. Scrupuleux observateur des règles antiques, il n'hésite pas à admettre la liberté que le romantisme avait introduite au théâtre, et il s'attache à la rendre compatible avec les exigences scéniques, trop négligées par la plupart de ses devanciers. Aussi ses meilleurs ouvrages, *Foscarini*, *Arnaldo de Brescia*, ont pu être joués et sont devenus populaires. Comme Manzoni, il est patriote, mais il l'est autrement que lui. Loin de tout subordonner à l'église, il n'en espère rien; il la regarde même comme le principal obstacle à l'affran-

chissement, à l'émancipation de l'Italie, et lui déclare ouvertement la guerre. C'est contre la papauté qu'il écrivit son *Arnaldo*, et ses sentimens n'ont jamais varié, même au milieu des transports d'enthousiasme qu'excitèrent les premiers actes de Pie IX. *Aut aliquis latet error*. Puis, quand les événemens lui ont donné raison, désolé de n'avoir pas eu tort, il s'est enseveli dans la solitude et le silence, trop tôt pour nous sans doute, mais trop tard pour que sa renommée pût en souffrir.

Ceux qui l'ont suivi dans la carrière dramatique ne sauraient lui être comparés. Faut-il nommer M. Battaglia, le plus habile, M. Revere, le plus distingué de tous, M. Brofferio, qui n'aurait pas d'égal, si l'esprit pouvait suffire, MM. Turotti, César della Valle (duc de Ventignano), et Marenco, dont le public français connaît aujourd'hui la *Pia dei Tolomei*, tous écrivains de talent, mais médiocrement doués des qualités par lesquelles on réussit au théâtre? Il leur manque à tous ce je ne sais quoi qui permet de distinguer l'art du métier, l'inspiration d'une banale habileté; il leur manque la notion claire et précise de ce qu'ils doivent peindre, l'intelligence de cette vérité humaine qui est la même sous toutes les formes, en tous les temps, sous tous les climats.

La comédie a été moins heureuse au début de ce siècle. Goldoni était mort en 1792. Ses successeurs, s'il en a eu, ne sont guère que des collatéraux. Après le succès, tout français à l'origine, du *Bourru bienfaisant* et de tant d'autres œuvres remarquables ou estimables, la comédie écrite et régulière restait seule possible pour les classes éclairées de la société. Cependant le goût pour l'impromptu était si tenace, que les prétendus héritiers de Goldoni y revinrent autant qu'ils le purent. Ils en conservèrent les allures, le ton, tout enfin, excepté l'improvisation. Ainsi procédèrent Federici, Sografi, surtout Giraud, dont l'esprit est aussi français que le nom, et qui nous rappelle par ses ouvrages, toutes proportions gardées, les ingénieuses fantaisies de M. de Musset. Joignez à ces écrivains le baron Cosenza, Napolitain dont la fécondité est le principal mérite; Genoino, un abbé, un Berquin manqué; Albert Nota, Piémontais, réputation surfaite, auteur de comédies sages, mais froides; Brofferio, toujours amusant, mais trop superficiel, et quelques autres qu'on me permettra de passer sous silence : voilà ce que nous offre la comédie jusqu'à ces dernières années. Évidemment elle a, dans les premières années du siècle, cédé le pas à la tragédie ou au drame tragique; mais une période commence, qui semble promettre le triomphe aux vaincus. L'équilibre se rétablirait donc un moment entre les deux tendances dramatiques qui sollicitent tour à tour l'Italie.

II.

Ce qui distingue l'ère nouvelle dans laquelle paraît entrer le théâtre italien, c'est le nombre considérable des œuvres qui s'y produisent. Les désastres de 1849 auraient dû, ce semble, achever d'abattre ce malheureux peuple : ils n'ont fait qu'accroître son ardeur. Dans l'excès même de sa misère il puise de nouvelles forces, ou du moins la suprême espérance des vaincus. Ainsi à Florence, la saison du carnaval en 1855 a vu éclore trois comédies, quatorze drames, une tragédie, huit pochades, sans compter les importations. Cette activité, fût-elle impuissante, serait encore méritoire, car tout conspire à détourner du théâtre les jeunes talens. Le public d'abord : il ne respecte pas les droits de la fiction, il croit à outrance à la réalité. Les Italiens s'obstinent à voir dans les personnages d'une comédie des portraits, des caricatures de leurs amis, de leurs parens ou d'eux-mêmes, comme au temps d'Aristophane. Un auteur ne peut faire choix d'un nom vulgaire, indiquer, pour plus de précision, la rue où est censé loger tel personnage imaginaire, sans qu'on aille vérifier l'exactitude de ses assertions, sans qu'on lui reproche des allusions dont il n'a pas eu la pensée. De là des démentis, des insultes, des provocations. Comment ce naïf et bizarre travers n'a-t-il pas été déjà mis à la scène ou ridiculisé par le roman? Ce serait le meilleur moyen de corriger des spectateurs dont les susceptibilités puériles et les tendances réalistes chassent la vérité du théâtre. Il y a là un bon sujet de comédie.

Ce n'est pas tout encore, puisque nous parlons des difficultés toutes matérielles que rencontre le théâtre en Italie, il faut signaler les exigences des habitués qui louent les loges pour une saison.

Il *leur* faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Les directeurs n'ont garde de mécontenter les auditeurs qui leur assurent presque seuls des recettes; chaque ouvrage est condamné ainsi à ne faire qu'un petit nombre d'apparitions, et l'on comprend avec quelle répugnance les *impresarii* montent des pièces nouvelles qui nécessitent des frais de mise en scène et les obligent à payer des droits d'auteur (1). Les gouvernemens, il est vrai, se croient tenus d'encourager le développement de la littérature nationale et proposent des primes pour les meilleurs ouvrages mis au théâtre, ou, ce qui est plus économique, ils contraignent les entrepreneurs dra-

(1) Ce n'est pas que ces droits d'auteur soient ruineux, car on assure que, dans certaines parties de l'Italie, ils n'excèdent jamais 400 francs, si la pièce est représentée pour la première fois, et 17 francs s'il s'agit d'une reprise; mais quoi! pour 15 francs n'a-t-on pas une traduction présentable d'une pièce française?

matiques à représenter chaque année un certain nombre d'ouvrages nouveaux; mais, assurés d'y perdre, ces entrepreneurs n'obéissent qu'à leur corps défendant et lésinent sur tout, sur les décors, sur les costumes, sur les répétitions, sur les droits d'auteur. Je ne dirai pas que de là vient la chute des pièces représentées; il faut avouer du moins que ces conditions si difficiles expliquent en partie le découragement des auteurs, et par suite la faiblesse des ouvrages. Et ces embarras atteignent jusqu'aux écrivains les plus connus et les plus appréciés. Croirait-on que le baron Cosenza, comparé par les Napolitains à M. Scribe pour sa fécondité, son talent et ses succès, fut obligé de renoncer aux théâtres ordinaires et d'en faire construire un dans son propre palais, où il fit jouer, je me trompe, où il joua lui-même, en compagnie de sa femme et de quelques amis, les nombreuses pièces qu'il composait?

Des conditions toutes particulières sont faites, on le voit, aux auteurs dramatiques en Italie. Dans les autres pays, chaque théâtre a son genre, qui se maintient en dépit des changemens de direction. Au-delà des Alpes, un théâtre n'est qu'une salle occupée tour à tour par diverses troupes de comédiens nomades qui ne séjournent guère dans une ville plus d'une saison. Le *Théâtre Alfieri* ou *du Cocomero* (Florence), *Gerbino* ou *Carignan* (Turin), la *compagnie Dondini*, la *compagnie Righetti*, la *compagnie Salvini*, selon les expressions usitées et compréhensibles en Italie (1), n'ont qu'une analogie bien lointaine avec notre Théâtre-Français. Encore ces expressions n'impliquent-elles aucun genre; chacune de ces troupes dramatiques les aborde tous. Si Florence et Turin semblent conserver ou acquérir une sorte de prééminence, c'est que l'une se souvient d'avoir été l'Italie, et que dans l'autre règne la liberté. Soumises du reste aux usages italiens, elles permettent rarement qu'un ouvrage paraisse plusieurs fois à la scène, et elles ne sont guère pour les compagnies de comédiens qu'une sorte d'hôtellerie. On comprend à quel point de telles mœurs sont funestes à l'art : il n'y a pas, à proprement parler, de scène qui fasse autorité; chaque écrivain fait jouer ses pièces sur le théâtre de la ville qu'il habite; il attend pour cela qu'il passe une troupe à sa convenance, et il lui faut quelquefois attendre longtemps. La nécessité d'être nomades dispense en effet les *capi-comici* d'avoir un répertoire

(1) Cependant à Naples, au *Teatro Nuovo*, et quelquefois à Turin, au théâtre Carignan, il y a une troupe sédentaire; mais l'influence du nonchalant public napolitain sur les destinées de l'art est à peu près nulle, et à Turin le titre de compagnie royale accordé de temps à autre à telle ou telle troupe de comédiens est purement honorifique : sous prétexte de vacances, ceux qui la composent passent la moitié de l'année à courir les autres villes de l'Italie. C'est ainsi que Mme Ristori, pensionnaire pendant plusieurs années de la compagnie royale de Turin, profitait de ses mois de congé, qui étaient en même temps ceux de son directeur et de ses camarades, pour donner avec eux à Florence et à Rome des représentations qui ont contribué pour une bonne part à sa célébrité en Italie.

varié, une mise en scène convenable, une troupe complète et satisfaisante; il leur suffit de quelques pièces à effet et d'un acteur hors ligne : l'intermittence des plaisirs dramatiques rend le public facile à contenter. De leur côté, les comédiens n'ont pas besoin de travailler : la brièveté de leur séjour fait paraître supportables les plus insuffisans d'entre eux, et les chefs-d'œuvre classiques qui demanderaient surtout de longues études préparatoires affrontent rarement l'indifférence générale. Pour que la représentation en soit possible, il faut une scène privilégiée, riche de ces traditions qui survivent aux hommes, et font la précieuse identité d'un théâtre, alors même que le personnel s'est entièrement renouvelé. Il faut que l'état, par ses encouragemens, permette aux comédiens de songer moins au métier qu'à l'art, et ne réserve pas exclusivement sa faveur aux scènes lyriques. En définitive, réduction du nombre des théâtres, compagnies dramatiques sédentaires, études sérieuses de la part des acteurs, goût sévère et intelligent du public, protection éclairée et généreuse des gouvernemens, voilà, si je ne metrompe, les conditions du progrès pour le théâtre en Italie, les moyens d'attirer, d'inspirer les hommes de talent. En attendant, les auteurs dramatiques d'au-delà des monts doivent être armés en guerre et avoir sur la poitrine ce triple airain dont parle Horace pour ne pas quitter le champ de bataille dès la première heure du combat.

L'estime qu'on accorde à leur courage, leurs œuvres la méritent-elles au même degré? Ici je ne ferai point une réponse collective qui serait une collective injustice : il faut séparer soigneusement les trois genres, tragédie, drame, comédie.

Il n'est pas de pays qui ait gardé plus sincèrement que l'Italie le culte de la tragédie. Les moindres élucubrations en ce genre trouvent le chemin de la scène, et le groupe des poètes tragiques en Italie ressemble fort à une armée. Ne tenons compte ici que des succès. Nommerai-je MM. Rubieri, Cocchetti, Franceschi, Ricciardi, Pieri, Marenco fils, Tomignani, pseudonyme sous lequel se cache un nom de femme, et la pléiade complétement ignorée des tragiques napolitains? Parmi les écrivains que l'opinion place au premier rang en Italie, plusieurs sont doués de quelque talent réel : on ne peut leur contester l'élégance ou l'énergie du style, la noblesse des sentimens, quelquefois même une certaine habileté scénique; mais il manque à tous la vie et l'originalité. Ils ont les meilleures intentions du monde, ils fouillent soigneusement l'histoire moderne pour y trouver des sujets propres à captiver l'attention de la foule; le drame seul reste en chemin : il ne sort de leurs veilles qu'une tragédie vieille avant de naître, tant elle ressemble à ses sœurs aînées. Ou bien si le poète, homme de cœur comme MM. Ricciardi et Rubieri, se laisse emporter par ses sentimens patriotiques, il sent bien

que son œuvre n'ira pas au théâtre, et ainsi la tragédie, condamnée à l'avance, n'est plus qu'un exercice littéraire, à peine l'ombre de ce qu'elle aurait pu être avec un rayon de liberté.

Malgré les efforts persévérans des poètes, il est hors de doute que le public italien n'accueille plus la tragédie qu'avec une extrême froideur. S'il accourt encore quelquefois, c'est qu'un acteur d'élite s'est chargé de l'interpréter. Que cet acteur parte, la foule se retire, et de nouveau le désert se fait au théâtre, même quand une administration plus soucieuse de sa dignité que de ses intérêts s'avise de maintenir au répertoire les plus incontestables chefs-d'œuvre tragiques. Si le goût public ne peut sans aberration étendre cette aversion pour la tragédie jusqu'aux chefs-d'œuvre, n'a-t-on pas quelque raison de s'attaquer au genre? Une forme nouvelle se présente, une forme qui répond mieux au goût des spectateurs et peut-être aussi aux exigences de notre temps : c'est le drame. L'exemple de Niccolini n'a trouvé malheureusement que peu d'imitateurs. Au lieu de continuer ses nobles tentatives, la plupart des dramaturges italiens tournent les yeux vers les pièces qu'on applaudit sur nos boulevards. Il y a aujourd'hui en Italie comme en France d'honnêtes gens qui font tout consister dans la composition et l'arrangement, et à qui il manque, entre autres choses, de savoir composer et arranger. Du reste, nul souci littéraire : voulant faire du drame, ils font du mélodrame. Je tairais volontiers leurs noms, si je ne craignais d'être accusé d'ignorance, et peut-être de voir ériger en grands hommes ceux que j'aurais omis; mais quand j'aurai dit que les drames de MM. Vollo, Daneo, Poggiali, Saredo, Monticini, Chiossone (l'auteur de cette *Suonatrice d'Arpa* que les amis de l'Italie ont eu le regret de voir représenter à Paris), Ivaldi, Depaoli, Bensi, Mattei, Oddone, Codebo, Uda Baylle, Ch. Jouhaud, dit Napoléon Giotti, etc., ont été joués avec plus ou moins de succès, qu'ajouterai-je, sinon que la sévérité envers quelques-uns n'a été que justice, et que les bravos qui ont accueilli les autres ne peuvent être pris que comme un encouragement?

De louables efforts ont été faits sans doute pour relever le drame du discrédit que tant d'essais malheureux font peser sur lui. Je voudrais fixer un instant l'attention du lecteur sur deux ouvrages dont les auteurs me paraissent recommandables, l'un par le soin qu'il apporte au choix et à l'étude de son sujet, l'autre par la forme poétique dont il a su revêtir sa pensée. Le premier de ces deux drames est intitulé : *Emma Liona, ou les martyrs de Naples*. L'auteur, M. David Lévi, a voulu faire une œuvre de parti, et la crudité avec laquelle il exprime ses opinions a dû rendre la représentation si difficile, qu'il a fort mauvaise grâce à se plaindre de la censure. En 1851, la censure, maintenue uniquement pour les œu-

vres dramatiques comme dans les pays les plus libres, avait cessé d'être redoutable à Turin, et si elle a supprimé, pour les convenances de la scène, mainte phrase trop ardente, maint personnage dont le portrait peu flatté eût pu brouiller le gouvernement piémontais avec l'Angleterre, les Deux-Siciles, les états du pape, qui donc, excepté M. Lévi, songerait à l'en blâmer? Au reste, à cet égard, nous n'en sommes point réduit aux conjectures : après avoir cédé, pour que son drame parût au théâtre, à la raison du plus fort et cette fois du plus sage, M. Lévi le publie dans son intégrité native, et nous permet de constater que les rigueurs de la censure n'ont rien eu d'exagéré. On aurait peine à comprendre, par exemple, qu'elle eût laissé passer la phrase suivante, qui termine l'ouvrage : « O peuples de l'Italie future! je vous lègue un seul mot en mourant : Quand votre heure sera venue, soyez inexorables! »

Quoique médiocrement écrit, le drame de M. Lévi retrouve à la lecture les conditions d'intérêt qu'il devait perdre nécessairement au théâtre. Puisque M. Lévi voulait plaider la cause des peuples opprimés, on doit reconnaître qu'il a fait son siége assez habilement. Quoi de plus propre à prouver sa thèse que cette fin héroïque de la république parthénopéenne en 1799? L'insuffisance des chefs républicains en tant qu'hommes politiques ne saurait être contestée; mais aux prises avec les plus terribles difficultés, abandonnés de la France, qui avait alors assez à faire de se défendre elle-même, ils surent rester honnêtes, combattre en braves et bien mourir. Qui ne connaît au contraire la lamentable histoire de cette capitulation aussitôt violée que signée, de ces intrigues honteuses et sanglantes de la courtisane Emma Liona, devenue lady Hamilton, femme d'ambassadeur, maîtresse de Nelson, amie et complice de la reine Caroline? Qui ne se rappelle ces trente mille patriotes jetés dans les prisons de Naples, cet amiral pendu à la grande vergue du vaisseau de Nelson, ces échafauds où périrent les meilleurs citoyens? C'étaient de telles horreurs qui arrachaient au secrétaire de Nelson et au généreux Fox des paroles vengeresses que l'histoire a conservées, et que M. Lévi met un peu audacieusement sur d'autres lèvres. M. Lévi a eu raison de penser que tout l'intérêt était ici pour les victimes, quelles que fussent les opinions du lecteur. A défaut des trois unités d'Aristote, il y a du moins dans son drame l'unité d'intérêt.

Il s'en faut cependant qu'il y ait dans l'exécution autant d'habileté que dans le choix du sujet. Si l'auteur d'*Emma Liona* connaît l'histoire et la reproduit avec cette fidélité respectueuse dont peu d'Italiens osent s'affranchir, il ne sait pas assez y mêler la fiction et l'imprévu, sans lesquels le drame manque de péripéties et se traîne languissant. A vrai dire, il a mis l'histoire en dialogue. Je ne songerais pas à l'en

blâmer, s'il n'avait destiné son ouvrage à la scène. Plusieurs écrivains français ont raconté dans ce système certains épisodes historiques, et leur récit y a gagné de l'animation et de la variété; mais ils se sont bien gardés de risquer ces essais au théâtre. Les dissertations politiques de M. Lévi, militaires, philosophiques même, n'y peuvent faire que mauvaise figure, et la représentation de son drame serait insoutenable, si ces hors-d'œuvre, exprimés d'ailleurs avec beaucoup de force, n'étaient rachetés par des tableaux saisissans et pleins de vie. N'y a-t-il pas autant de mouvement que de vérité, par exemple, dans toutes les scènes où les lazzaroni paraissent avec leurs sanguinaires caprices, avec leurs mobiles impressions? Nous ne citerons que celle-ci :

« UNE FOULE DE LAZZARONI. — Vive le roi et la sainte foi!

« PREMIER LAZZARONE. — Courage! le feu va s'éteindre! Alimentez! soufflez, soufflez; du bois, des os de jacobins!

« DEUXIÈME LAZZARONE. — Voyez! voyez! Duecce et Mammone traînent un autre corbeau tout encapuchonné... (On amène un moine couvert de sa cape et chargé de liens.)

« PREMIER LAZZARONE. — Jetons-le vif ici dedans, tout vif.

« DEUXIÈME LAZZARONE. — Non, il faut le voir auparavant à la potence, et d'abord la bastonnade!

« UNE FOULE DE LAZZARONI. — Oui, oui, la bastonnade.

« DUECCE. — Amis, avant tout, silence! Vous êtes gens de bien, honnêtes, amis de l'ordre?

« UNE FOULE DE LAZZARONI. — Oui, honnêtes et amis de l'ordre.

« DUECCE. — Alors procédons au jugement des accusés avec régularité et surtout selon la légalité. Examinons avec soin le procès, puis, si c'est votre avis, nous pendrons avec ordre et modération.

« PREMIER LAZZARONE. — Sois le juge, toi. — Vive saint Janvier! Sois le juge!

« DEUXIÈME LAZZARONE. — A bas saint Janvier et ceux qui l'invoquent! Il est devenu jacobin, saint Janvier! Nous l'avons destitué.

« LA FOULE. — Mort à qui l'invoque! à bas saint Janvier!

« PREMIER LAZZARONE. — Pardon, la langue m'a fourché. Le cheval tombe, quoiqu'il ait quatre jambes; le prêtre se trompe en disant la messe; ne puis-je me tromper, moi aussi? Vive saint Antoine!

« DEUXIÈME LAZZARONE. — Vive saint Antoine! Sois le juge, toi.

« DUECCE (Il jette un chiffon sur sa tête et s'assied gravement sur une planche). — Voici ma robe, ma toque et mon capuchon. Voici la barre. Faites avancer l'accusé. Qui es-tu? (Le moine ne répond pas.) As-tu donc porté ta langue à la boucherie? Mais non, tu l'as encore dans la bouche, si je m'en souviens bien. Allons, réponds.

« LE MOINE. — Je ne répondrai que devant Dieu.

« DUECCE. — Tu répondras devant Belzébuth, vers qui je t'expédierai dans un instant. Je dirai, moi, pour ceux qui ne le reconnaissent pas, je dirai qui il est.

« TOUS. — Dis, dis.

« DUECCE. — Ce coquin-là, c'est... frère Bennoni.

« TOUS. — Au feu! jetons-le au feu!

« DUECCE. — Il prêchait l'égalité au nom de saint François; maintenant il faut qu'il subisse le châtiment de quelque grand saint... De qui, voyons... Laissez-moi y penser... Donnez le calendrier... Ah! le supplice de saint Jean-Baptiste. Qu'on lui sépare la tête du cou; puis élevez-la en l'air sur vos fourches, et nous verrons si, du haut de cette chaire-là, il continuera à croasser. Allez. (On emmène le moine. Arrivent d'autres lazzaroni qui conduisent un boucher, et portent des cordes.)

« UN LAZZARONE. — Celui-ci, c'est Christophe le boucher. Sa maison était marquée de trois croix rouges. Nous entrons, et voici le paquet de cordes que nous trouvons sous nos pieds.

« DUECCE. — Ah! chien! Tu étais de la conspiration, dis? tu en étais? Tu voulais avec des cordes étrangler les pauvres lazzaroni! Mais saint Antoine a révélé ta trame infernale au cardinal, et ces cordes...

« LE BOUCHER. — Je vous jure que c'était pour le service de l'abattoir.

« DUECCE. — Et moi, je te jure qu'elles vont servir à t'étrangler.

« TOUS. — A la potence! à la potence! (On l'entraîne.) »

Malheureusement ces scènes animées et vraies sont elles-mêmes des hors-d'œuvre, ou du moins elles ne contribuent en rien au développement de l'action dramatique. A ce reproche M. Lévi répondrait, j'imagine, qu'il n'a pas voulu détourner l'attention des malheurs publics pour les reporter sur l'infortune privée de tel ou tel de ses personnages, et que ce que nous prenons pour des hors-d'œuvre, c'est le drame même. Cette réponse ne saurait le justifier entièrement. L'intérêt ne peut pas toujours être collectif; il faut que le spectateur puisse s'attacher à l'un des principaux personnages et le suivre, sans trop de distractions, dans toutes les vicissitudes de sa fortune pendant le temps que dure l'action. C'est à cause de lui qu'on s'intéresse à ceux qui l'entourent, et suivant une loi de l'esprit humain qui est en même temps une règle dramatique, nous passons ainsi du particulier au général. Sans cela, l'auteur a beau faire, il nous laisse froids, sinon indifférens. Or c'est là encore un défaut de l'ouvrage qui nous occupe. Emma Liona fait horreur malgré les circonstances atténuantes que M. Lévi prétend trouver dans les malheurs qui ont affligé son enfance. Qu'on lui pardonne ses nuits de débauche et cette facilité honteuse qui la pousse des bras d'un palefrenier dans ceux d'un roi, en passant par tous les degrés de l'échelle sociale, j'y consens; mais comment excuser l'emploi qu'elle fait de sa beauté flétrie pour perdre son pays et servir de royales fureurs? Qu'importe qu'elle ait aimé sincèrement le chef patriote Caraffa, qu'elle ait même été sa maîtresse, puisque telle est sa seule manière d'aimer? qu'importent ses projets de vengeance pour un abandon mérité, et ses remords tardifs pour une catastrophe qu'elle a causée? Non, l'intérêt ne peut s'attacher à cette femme; il répugne même de la

voir aux côtés de son ancien amant près de mourir, rivalisant de soins et de tendresses avec l'épouse légitime de ce malheureux, une noble figure que M. Lévi a eu le tort de trop laisser dans l'ombre. Par de tels repentirs, on se réhabilite moins qu'on ne souille les autres.

Si M. Lévi manque sous plus d'un rapport aux règles élémentaires du drame, s'il ne satisfait pas toujours notre goût, il parvient souvent à nous émouvoir. Il comprend surtout et rend bien tous les sentimens énergiques. Ainsi la vengeance et la vanité parlent un langage vrai par la bouche de ce Vincent Speciale, assassin et forçat que la clémence intéressée de Ferdinand avait fait homme libre et uge suprême des vaincus. Écoutons-le au moment où va comparaître devant lui le fils de sa victime, dont les justes poursuites l'avaient fait jadis envoyer au bagne :

« Seul avec Caraffa! Que de souvenirs ce nom éveille en moi! Il y a vingt ans, je me trouvai, seul aussi, avec son père. Il faisait nuit comme à présent, et mon poignard régla nos comptes... Maintenant je vais être seul avec son fils, et un mot de moi suffit pour lui ôter la vie! Seul avec Caraffa! Combien je l'ai désiré, ce moment! Que de fois je t'ai invoquée, ô vengeance, au milieu des angoisses d'un procès, des tourmens du cachot et du bagne! Lève-toi maintenant terrible et complète. Le comte Della Rua Caraffa est à mes pieds; que je fasse un signe, il n'est plus que poussière! Mais un instant encore... Avant lui doivent disparaître les dernières traces du sang versé; lui-même il faut qu'il lave les taches dont m'a souillé le sang de son père. Il faut absolument que je les aie, ces papiers! Une fois détruits, quelle différence y a-t-il entre moi et les autres hommes? Un peu d'eau et tout disparaît; il ne reste plus rien, pas la moindre tache rouge! Tout est muet, religieusement muet. Les morts ne parlent pas, non plus que mon cœur. Oh! il me les faut, ces papiers!... Puis le père, le fils, les témoins, les preuves, les juges, le souvenir de ce temps, tout disparaîtra. Il ne restera plus que moi, moi Vincent Speciale, juge suprême!... Speciale, Speciale..., que ne puis-je aussi changer de nom! Changer tout! effacer tout! Mais non; on dira Speciale et Nelson, Speciale et Ferdinand, comme on disait autrefois Speciale et Panedigrana le galérien. Mettons notre nom là, dans l'histoire, là, près du trône. Qu'il reste comme une tache, mais qu'il reste! Comme une tache? Et pourquoi? Après tout, ce n'est pas moi qui ai violé la capitulation, ce n'est pas moi qui ai pendu Caracciolo! Je me venge, j'obéis, je me défends. Mais ce Nelson, mais ce roi qui me donnent la main sur le seuil des galères! Ah! je m'élève, et vous vous abaissez! »

Un mot complétera la physionomie de ce caractère; il peint bien l'homme et le pays. Speciale charge Duecce, ce Duecce qu'on a vu présider au jugement grotesque et horrible de frère Bennoni, d'aller à Castellamare et de jeter dans la poudrière un tison enflammé. « Oui, tout sautera en l'air, dit le lazzarone; mais moi, excellence? — Toi? le cardinal y a pourvu. Prends cette médaille; c'est celle

qui sauva Daniel de la fournaise ardente. Juge si elle ne suffira pas à te sauver! Et puis elle est bénite par le cardinal. — Puisqu'il en est ainsi, reprend Duecce, je m'en rapporte à vous, et vive la sainte foi! »

Tous les coupables ont leur châtiment dans ce drame, sinon sur l'échafaud, que réhabilitent pour un moment les nobles victimes qu'on y fait monter, du moins devant la morale et la conscience. A Ferdinand, à Caroline, l'apparition menaçante du cadavre de Caracciolo, que les flots rejettent et portent sous leurs yeux; à Speciale, la crainte de ne pouvoir *être un homme comme un autre;* au cardinal, la honte de cette capitulation violée, fruit inattendu, désavoué de ses œuvres sanglantes; à Nelson enfin, le mépris de ses subordonnés. Voyons encore cette scène, si complète dans sa brièveté. Un capitaine et un commodore de l'escadre anglaise se présentent devant l'amiral. A ses côtés est Emma Liona.

« NELSON. — Bonjour, capitaine. Commodore, vous venez de Naples? Quelles nouvelles?

« LE CAPITAINE. — De tristes nouvelles.

« NELSON. — Parlez. La radieuse sérénité du ciel suffira bientôt à dissiper toute trace de soucis.

« LE COMMODORE. — Pût-elle effacer pareillement toute trace de crime!

« LE CAPITAINE. — Lord amiral, nous venons vous demander notre congé.

« NELSON. — Comment! vous voulez nous quitter? Tous les deux?

« LE CAPITAINE, LE COMMODORE. — Tous les deux.

« NELSON, souriant. — Naples n'est pas loin de Capoue. Aurait-elle été funeste à mes vaillans officiers?

« LE CAPITAINE, gravement. — Nous avons suivi votre flotte à travers les glaces du pôle et les tempêtes de l'Atlantique. Entre les balles et les orages, à Copenhague comme à Aboukir, nous étions heureux et fiers d'être à vos côtés. Ici, c'est autre chose. Nous désirons nous retirer.

« NELSON. — Mais nous sommes entourés d'ennemis! Naples même...

« LE CAPITAINE. — Naples est tranquille. Nous en avons parcouru les rues sombres comme le désert, nous avons vu ses palais muets comme la tombe. De ce silence funèbre, que rompent seuls de temps en temps les gémissemens d'un peuple trahi, il ne s'élève qu'une voix, un cri de malédiction contre l'Angleterre qui l'a livré.

« NELSON. — Taisez-vous, taisez-vous.

« LE CAPITAINE. — A quoi bon me taire, si un peuple tout entier parle, si les cadavres parlent, si bientôt il n'est bruit d'autre chose en Europe? Ce n'était pas assez : un vieux guerrier qui a donné dans nos rangs des preuves merveilleuses de sa bravoure, le vénérable prince Caracciolo, est venu se remettre entre nos mains, se confier à la parole de ses anciens compagnons d'armes, et nous, nous l'avons livré honteusement à ses bourreaux!

« NELSON. — Il a été jugé.

« LE CAPITAINE. — Assassiné. Les juges n'ont rien trouvé à lui reprocher. Oh! que de telles infamies retombent sur les coupables et non sur notre pa-

trie! De tout temps Albion a été le boulevard de la liberté; Dieu la plaça comme sur un rocher immobile, entre deux mondes, pour répandre les germes de la liberté dans les deux hémisphères. De l'Afrique à l'Océanie, un de nos vaisseaux a-t-il jamais jeté l'ancre sur quelque rivage sans y déposer des germes féconds? Partout où aborde un de nos colons, ne fait-il pas souche d'hommes libres? Et ici, au cœur de l'Europe, en pleine civilisation, nous nous couvririons d'infamie pour servir le plus stupide des rois!

« NELSON. — Audacieux! oubliez-vous qui vous êtes et à qui vous parlez?

« LE CAPITAINE. — Je me rappelle que les fils de la vieille et libre Angleterre ont sucé avec le lait la foi du serment, l'amour de la justice, le respect des vaincus. Beaucoup de sang va couler; qu'il retombe sur qui de droit, mais point sur le nom honoré de l'Angleterre!

« NELSON. — C'est peut-être le sang anglais qui va couler?

« LE CAPITAINE. — Non, mais c'est l'honneur anglais qui coule par tous les pores.

« NELSON. — Les lois de la guerre ne me permettent pas de vous donner votre congé.

« LE CAPITAINE. — Il y a des lois en Angleterre, et sur quelque plage que ce soit, sur quelque mer qu'il se trouve, l'Anglais est libre.

« NELSON. — Ici, la loi, c'est moi.

« LE COMMODORE. — Amiral, il y a encore une tribune libre en Angleterre, et au-dessus de cette tribune, au-dessus de cette majorité vendue à Pitt, il y a l'opinion publique.

« NELSON. — Allez. Vous recevrez mes ordres. »

Peut-être trouvera-t-on que ces deux officiers sont, par leur langage, sinon par leurs sentimens, plus Italiens qu'Anglais; en tout cas, il faut se rappeler que Fox n'était pas le seul à protester en Angleterre contre la politique de Pitt; sa voix éloquente trouvait de l'écho dans la chambre des communes et au dehors. Il est à regretter que M. Lévi se soit créé comme à plaisir d'insurmontables difficultés en cherchant le sujet d'un drame dans l'histoire politique. Se placer sur ce terrain, c'est renoncer aux œuvres durables pour dresser des machines de guerre d'un effet bien douteux, puisqu'il faut d'ordinaire qu'avant de servir à la lutte, elles passent par les mains de l'ennemi. Il est à regretter aussi que cette disposition belliqueuse soit générale en Italie, dans la vie active comme dans les lettres, au théâtre comme dans le roman. Combien ne serait-il pas plus profitable d'étudier les mœurs nationales, d'en faire ressortir le côté faible, et de s'attacher à perfectionner les hommes, au lieu de les pousser à la vengeance! Mais les Italiens hésitent à entrer dans cette voie. Ceux de leurs dramaturges qui ne font pas de politique font de l'histoire, comme M. Alcide Oliari dans sa *Beatrice Cenci*. M. Oliari est fort jeune encore, et, si je ne me trompe, *Beatrice Cenci* est son œuvre de début. Ce drame n'a pas subi, que je sache, l'épreuve de la scène, sans qu'il y ait à cela d'autres raisons que

celles qui en ont si longtemps tenu éloignés les proverbes de M. de Musset; sa *Beatrice* s'est produite récemment dans un des recueils les plus estimés de l'Italie, sous le patronage honorable et avec une préface de M. D. Capellina, professeur à l'université de Turin. Si ce drame atteste beaucoup d'inexpérience, il y en a peu, parmi ceux qui ont vu le jour pendant ces dernières années, de plus recommandables par la vigueur et la pureté du style. Nous ne parlerons pas de la conception même. On connaît cette triste histoire des Cenci et toutes les difficultés que doit surmonter le poète qui veut appeler l'intérêt sur l'étrange personnage de Beatrice. M. Oliari a eu le tort, en traitant ce sujet, de se souvenir d'un emphatique roman de M. Guerrazzi plus que du beau drame de Shelley; mais il y a dans la forme vigoureuse et châtiée de ce drame l'indice d'un retour à la voie ouverte par Niccolini, la seule où le drame italien puisse rencontrer des succès sérieux, pourvu seulement qu'il ne limite pas son cercle d'études au terrain un peu étroit de l'histoire nationale.

III.

Plus heureuse que la tragédie et le drame, la comédie semble aujourd'hui être en progrès. Pendant longtemps, elle avait sommeillé, un peu, il faut le dire, sous l'influence du caractère italien. La comédie vit en effet des travers et des ridicules de l'espèce humaine, et les Italiens, comme on l'a dit justement, sont peu choqués des ridicules : ils ne les tiennent que pour des manières d'être fâcheuses et n'y trouvent point sujet de rire. De là cette absence presque absolue de comique et de gaieté dans leurs comédies. Sérieuse, digne et froide, si la comédie italienne intéresse, c'est par le sentiment, à la façon du drame; si elle mérite d'être étudiée, c'est que les auteurs ont observé et reproduit les mœurs de leur pays, mais cette observation est toujours grave, sans malice, sans ironie, sans spontanéité, sans bonne humeur. Pourquoi donc abandonner cet heureux tour comique à la comédie improvisée, qu'on aurait pu si facilement supplanter en s'appropriant ce qu'elle a de vivant et d'animé? Un demi-siècle après Goldoni, à peine la comédie régulière ose-t-elle croire à son droit d'exister, et dans tous les cas elle se regarde comme un genre tellement secondaire, que sur cette terre de poètes il n'est pas, que je sache, un seul auteur qui en ait osé écrire une d'un bout à l'autre en vers.

Je le répète cependant, si le progrès est quelque part au théâtre italien, c'est dans la comédie. Tributaires, durant de longues années, de nos écrivains en renom, les Italiens, à l'heure du réveil, ont voulu secouer, à défaut du joug politique, le joug littéraire qui

commençait à leur peser. C'est pourquoi ils ont fait tout à coup le plus froid accueil aux pièces traduites du français, qui, la veille encore, avaient toutes leurs préférences, et réservé leurs applaudissemens pour les œuvres nationales, quelle qu'en fût la faiblesse. Ces encouragemens intelligens devaient porter et ont porté leurs fruits. Sûrs désormais de n'être plus dédaignés, de jeunes écrivains se sont mis avec ardeur au travail, et quelques-unes de leurs œuvres ont obtenu un incontestable succès. Que cette réaction ait été excessive, que les nouvelles comédies soient fort loin, par leur mérite réel, de justifier les éloges dont une critique partiale les a comblées, cela ne saurait être contesté; mais elles ont du moins en général un caractère de vitalité qui manque au drame historique, et qui explique le jugement favorable et presque unanime des Italiens. Demandez-leur quels écrivains représentent chez eux le drame : l'un nommera M. Battaglia, un autre M. Revere, un troisième M. Brofferio; mais s'il s'agit d'auteurs comiques, ils tomberont d'accord pour désigner MM. Martini, Vollo, Gherardi del Testa et Ferrari.

Sur ces quatre noms, j'écarte tout d'abord les deux derniers. De toutes les comédies que M. Ferrari (de Modène) a composées, une seule, *Goldoni e le sue sedici commedie*, a obtenu un grand et incontestable succès. De bons juges affirment que cet ouvrage est de beaucoup le meilleur qui ait paru depuis longtemps sur les scènes de l'Italie, et je ne demanderais pas mieux que de les croire sur parole; mais M. Ferrari paraît avoir craint que sa comédie ne produisît pas à la lecture autant d'effet qu'à la représentation, et il ne l'a point fait imprimer. Quant aux autres ouvrages de M. Ferrari, ils ont été loin d'obtenir la même faveur; qui sait même si le succès de *Goldoni e le sue sedici commedie* ne provient pas en grande partie des sentimens patriotiques et italiens dont s'inspire l'auteur? Des raisons d'un ordre différent m'engagent à ne pas parler non plus de M. Gherardi del Testa. Je sais tout ce qu'on peut dire à l'éloge de ce jeune écrivain. Volontaire de la campagne de Lombardie, il a vaillamment payé sa dette à son pays et rapporté du champ de bataille une glorieuse blessure; auteur dramatique, il a fait preuve, dans ses nombreux ouvrages, d'un esprit vif et pétillant, plein de gaieté et d'entrain; malheureusement il échappe à la critique, ne s'étant jamais élevé jusqu'à la comédie. Formé à l'école de nos vaudevillistes, il les imite, peut-être sans le savoir; dans tous les cas, il ne devrait pas profiter de ce que l'usage en Italie ne permet pas les couplets pour afficher des prétentions littéraires que démentent ses intrigues légères et sans portée, invraisemblables ou rebattues, et son style, vraiment trop négligé.

M. Martini n'est entré que tard dans la carrière des lettres. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait vu en lui qu'un employé supé-

rieur de je ne sais quel ministère à Florence et un habitué des plus brillans salons; mais, doué d'un vif esprit d'observation, il avait mis à profit le temps qu'il consacrait au monde, étudiant sans but d'abord, comme par plaisir, les mœurs, les caractères, les travers des originaux qui posaient devant lui; puis un beau jour l'idée lui est venue de peindre cette société qu'il connaissait à merveille, et il s'est mis à l'œuvre. Le principal mérite de ces peintures, au dire des Italiens, c'est une parfaite exactitude. Jamais le portrait ne dégénère en caricature, ce qui témoigne assurément d'une certaine puissance. Seulement, s'il s'interdit la charge, M. Martini se prive trop souvent du comique, que le génie sait presque toujours en séparer. Ses comédies sont donc de consciencieuses études, trop peu animées; elles sont infiniment moins gaies que celles de Goldoni, qui, lui-même, n'a que d'assez rares accès de gaieté. Si parfois elles attachent, c'est par je ne sais quel intérêt romanesque qui s'y glisse. Le style est élégant, de bonne compagnie, également éloigné de l'afféterie et du trivial, mais dépourvu d'élévation, d'imprévu, d'originalité. M. Martini a de commun avec Goldoni une sorte d'embarras à entrer en matière. Ses intrigues sont banales, ses personnages peu variés; c'est par la vérité de quelques portraits qu'il rachète ces défauts.

La Femme de quarante ans, de M. Martini, remet sous nos yeux un type complaisamment étudié par MM. de Balzac et Charles de Bernard. Le tort de ce personnage, c'est de nous offrir une énigme qui pique médiocrement la curiosité. La Malvina de M. Martini n'est guère autre chose. A-t-elle un amant ou simplement un ami de cœur? La question pourrait sembler indiscrète, si nous n'assistions à des scènes intimes qui devraient, ce semble, déchirer le voile. Or il n'en est rien. Tout indique des relations qui ne laissent rien à désirer, le despotisme de la femme, le tutoiement, et surtout la lassitude du jeune homme; mais d'autre part, à entendre cette beauté sur le retour, il n'y a place dans son cœur que pour les sentimens les plus purs! Après tout, ce manque de clarté est peut-être un reste de pudeur. La pièce est-elle amusante? C'est tout ce qu'on demande aujourd'hui. Répondre par l'affirmative, ce serait trop dire peut-être; au moins *la Femme de quarante ans* intéresse comme un drame romanesque qui finit sans catastrophe tragique. Elle est, si je ne me trompe, non pas le meilleur ouvrage de M. Martini, mais le plus agréable à la lecture et peut-être à la représentation. J'en voudrais donner une idée et faire connaître, par une courte citation, cette prestigieuse créature dont tout le monde s'affolle malgré son incontestable maturité. Voyons-la donc en tête à tête avec l'ami de cœur, qui cherche un prétexte pour rompre et contracter un bon mariage.

« MALVINA. — Mon ami, je vous ai fait attendre. J'en suis fâchée.

« FRÉDÉRIC. — Oh! je ne prétends pas...

« MALVINA. — Qu'est-ce? qu'avez-vous?

« FRÉDÉRIC. — Moi? rien.

« MALVINA. — Comment, rien? Croyez-vous que je ne vous connaisse pas? Vous êtes troublé, vous venez plus tard qu'à l'ordinaire. Que vous arrive-t-il?

« FRÉDÉRIC. — Rien, je vous assure.

« MALVINA. — Mais alors...

« FRÉDÉRIC. — Combien y a-t-il que vous n'avez vu mon cousin Achille?

« MALVINA. — Qu'a donc votre cousin à voir dans tout ceci?

« FRÉDÉRIC. — Madame, il n'a que trop à y voir. Vous savez qu'il y a cinq ans que je vous aime?

« MALVINA. — Eh bien!

« FRÉDÉRIC. — Eh bien! je m'aperçois que depuis quelque temps vous n'êtes plus la même pour moi, mon amour...

« MALVINA. — Mais que dites-vous là?

« FRÉDÉRIC. — Je n'ai pas le droit de me plaindre. Vous êtes femme d'esprit, tout le monde le sait, et mon caractère maussade...

« MALVINA. — Pas un mot de plus. Vous me récitez un discours préparé, et vous le récitez mal. Vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites. Épargnez-moi donc ces préambules inutiles, et dites-moi tout de suite ce que vous avez à me dire.

« FRÉDÉRIC. — J'ai à vous dire que je n'ai ni le droit, ni la prétention de vous imposer des amis, ni d'exclure aucun de ceux qu'il vous plait d'accueillir; mais je puis bien désirer de ne pas lutter inutilement, au prix de grands sacrifices d'amour-propre, contre ceux qui savent se faire préférer, non parce qu'ils ont plus d'amour, mais parce qu'ils ont plus d'esprit que moi.

« MALVINA. — Et quel est mon préféré, malheureux?

« FRÉDÉRIC. — Ne craignez rien, je ne me plains pas. J'aime infiniment mon rival, je reconnais moi-même sa supériorité, et je vous donne raison. Je vous dis seulement...

« MALVINA. — Frédéric, finissons. De quoi s'agit-il?

« FRÉDÉRIC, montrant la carte de visite d'Achille, qu'il a trouvée en entrant et qu'il tient à la main. — Mais... il me semble...

« MALVINA. — Que vous semble-t-il? (Elle lui arrache la carte.) Eh bien?

« FRÉDÉRIC, s'animant. — Eh bien! mon cousin vous plait. Vous avez raison, vous dis-je. Vous vous donnez beaucoup de mal pour me témoigner encore un sentiment que vous n'éprouvez plus; ainsi nous souffrons tous les deux inutilement. Ce n'est pas la première fois que je vous le dis. J'ai regret de vous perdre, oui, sincèrement; mais qu'y faire? Je saurai me vaincre.

« MALVINA. — Et cela, tout cela pour une carte de visite?

« FRÉDÉRIC. — Non, tout cela n'est pas pour une carte de visite; mais vous savez que je suis jaloux d'Achille, et cependant Achille est ici à tout instant. J'en souffre, vous le voyez, je vous l'ai dit encore hier au soir; vous m'avez promis,... et pourtant il revient ce matin.

« MALVINA. — Eh bien?

« FRÉDÉRIC. — Eh bien! s'il persiste, c'est que vous encouragez ses espérances.

« Malvina. — Ah! je les encourage, quand cette carte même vous prouve qu'il a voulu me voir et que je ne l'ai pas reçu!

« Frédéric, à part. — Ah! mon Dieu! c'est vrai.

« Malvina. — Frédéric, venez ici; asseyez-vous un moment. Je vous ai dit que votre discours était préparé et que vous le récitiez mal. Êtes-vous venu jouer la comédie? Ce serait indigne de vous et de moi. Laissez donc toute feinte et parlez-moi franchement. J'ai trop souffert dans la vie pour n'être pas accoutumée à la douleur. Celle-ci, je l'attends depuis longtemps. Vous vous mariez, Frédéric?

« Frédéric. — Moi?

« Malvina. — Allons, soyez sincère. Cela devait arriver un jour. J'espérais que ce serait plus tard, mais j'y suis préparée.

« Frédéric, à part. — Pauvre Malvina! (Haut.) Non, ma chère, je vous assure. Peut-être mon oncle le désirerait-il, et si je devais suivre ses conseils...

« Malvina. — Quelle est votre fiancée?

« Frédéric. — Mais quand je vous dis...

« Malvina. — Non, je veux le savoir. Ce n'est de ma part ni curiosité, ni jalousie; c'est affection, affection profonde. Frédéric, dis-moi quelle est ta fiancée, car j'ai besoin que tu sois heureux. Je n'ai eu que des chagrins dans ma vie. Sacrifiée très jeune à un homme qui avait trente ans de plus que moi, le mariage m'a semblé une profanation de l'amour. Mon mari était pourtant un honnête homme; mais son cœur, naturellement froid, desséché par de longues études sur le droit criminel... Mon Dieu! jamais une parole d'affection qui fît écho dans mon âme. Plus tard, je crus avoir trouvé un homme qui savait aimer. Il était franc, généreux, sensible... Je m'étais trompée. Bientôt vint l'occasion de le mettre à l'épreuve; l'épreuve tua l'illusion et coûta du sang. Le peu d'années qui s'écoulèrent ensuite jusqu'à la mort de mon mari furent des siècles d'amertume et de douleur.

« Frédéric. — Je le sais, je ne le sais que trop.

« Malvina. — Que savez-vous? Heureux âge de présomption! Le temps t'apprendra la science de la douleur, et alors tu comprendras ce que souffre une femme qui ne sait où reposer son cœur vide de toute tendre affection, une femme qui trouve un maître froid et sévère en celui qu'on lui impose pour époux, une femme qui n'a pas de fils sur qui exercer son infinie puissance d'aimer. Mais non, jamais, jamais! les hommes ne le comprendront jamais.

« Frédéric. — Écoutez-moi, mon amie. J'ai peut-être eu tort de vous reprocher les assiduités de mon cousin; mais vous devez voir par là tout le prix que j'attache à votre amitié. Maintenant, croyez-le, vous vous alarmez à tort.

« Malvina. — Quelle est donc ta fiancée, Frédéric?

« Frédéric. — Je vous jure...

« Malvina. — Pourquoi veux-tu m'en faire un mystère? Crois-tu donc que je veuille t'adresser des reproches? Crois-tu que je ne sois pas prête depuis longtemps à perdre ma dernière illusion? Crois-tu que je n'aie pas le courage de me sacrifier à ton bonheur?

« Frédéric. — Malvina, mon bonheur est ici, près de vous; je n'en veux pas d'autre. Mon oncle voudrait me marier, cela est vrai, vous le savez; mais.....

« MALVINA. — Il t'a proposé une femme?

« FRÉDÉRIC. — Non...

« MALVINA. — Ne me trompe pas.

« FRÉDÉRIC. — Non, mais il répète toujours les mêmes choses. Il est riche, il n'est plus jeune, il voudrait voir l'emploi de sa succession arrêtée. C'est là son thème favori; mais enfin j'ai le droit de prendre du temps : il s'agit de l'affaire la plus importante de la vie. Qui sait?...

« MALVINA. — Alors attends. Si notre amitié suffit encore quelque temps à ton bonheur, attends. Quand le jour sera venu, tu pourras... Moi, mon rôle dans le monde sera fini.

« FRÉDÉRIC. — Viendrez-vous ce soir à la fête de mon oncle?

« MALVINA. — Oh! non, certainement. Le bruit des fêtes ne m'attire plus depuis longtemps. Il me reste encore pour quelques jours les joies de l'intimité,... et puis... »

Cependant Malvina se ravise. Le désir d'éclipser sa rivale, de ramener son amant, son ami à ses pieds, la conduit à cette fête dont elle est bientôt la reine. Elle triomphe avec autant de bon goût que d'éclat, mais elle dédaigne de profiter de sa victoire, et elle part pour ne pas profiter d'une surprise du cœur, laissant Frédéric au désespoir. Il faut reconnaître que cette femme qui sacrifie, ne fût-ce que momentanément, la paix d'un être aimé au vain désir de ne pas paraître vaincue, est bien étudiée et prise sur nature. On regrette seulement que les autres personnages ne soient guère là que pour lui donner la réplique, que certains détails de cette comédie touchent de bien près au gros drame, et que les autres soient plutôt des propos de salon sténographiés avec soin que des conversations dignes de la scène par leur intérêt, leur originalité ou leur élévation.

Le Misanthrope en société, qui a suivi de près *la Femme de quarante ans*, n'a pas rencontré moins de faveur. Cet ouvrage ne me paraît pas cependant avoir tenu les promesses du précédent. Rien de plus fâcheux que ce titre, car il rappelle le chef-d'œuvre de Molière; rien de plus faux, car Maurice, le héros de la pièce, n'est point un misanthrope, mais tout simplement un jeune élégant malheureux en amour, et qui, dans le premier feu de sa douleur, voit la vie en noir. Peut-on du moins s'intéresser à cette banale infortune? L'action est à peine indiquée; on ne voit guère pendant cinq longs actes qu'interminables dissertations sur l'amour et la galanterie; on a peine à comprendre quelle vengeance Maurice prépare et savoure à l'avance : s'il en parle, c'est toujours à mots couverts, et elle n'aboutit pas. Ici, comme dans *la Femme de quarante ans*, il faut louer une certaine simplicité dans l'intrigue; mais rien ne nous attache et ne nous fait désirer de savoir la fin.

Le Chevalier d'industrie, le troisième ouvrage de M. Martini, est supérieur à ses aînés par la nouveauté et la vérité du caractère principal. Ce n'est point un être imaginaire que cet élégant sur le retour,

que ce fripon émérite couvert de chaînes d'or, de bagues, d'épingles et de tout l'appareil d'un luxe suspect, affectant la grandeur dans les manières, la délicatesse dans les goûts, prodiguant à propos une fortune d'emprunt, tranchant du grand seigneur, et tellement identifié avec son rôle, que les plus graves complications troublent à peine sa présence d'esprit et son sang-froid. C'est ainsi qu'il faut être quand on veut exploiter largement la crédulité publique. Pourquoi M. Martini nous gâte-t-il une donnée intéressante, un caractère jusque-là bien présenté, en attribuant à M. le baron de New-dork (un baron citoyen des États-Unis!) je ne sais quel vol grossier et vulgaire qui devrait répugner aux habitudes élégantes de cet exquis chevalier d'industrie? En vain l'auteur allègue-t-il pour sa défense que son héros est sur le point de prendre la fuite, et qu'il n'a plus rien à ménager, pas même sa réputation; la vulgarité doit lui répugner pour elle-même. Il y a des gens chez qui tout est élégant, même le vice et le crime. On passerait plus volontiers sur ce défaut, si M. Martini avait moins sacrifié les personnages secondaires au caractère principal, dont il semble s'occuper exclusivement, s'il avait surtout fait preuve de plus d'imagination. Malheureusement des femmes éhontées, des dupes sans esprit, qui s'agitent, mais que personne ne mène, pas même l'auteur, une action trop lente dans les deux premiers actes, trop précipitée dans les deux derniers, des procédés scéniques qui sont devenus un lieu commun du métier, voilà les défauts qui ont compromis le succès de cet ouvrage ailleurs qu'à Florence.

Si la plus récente comédie de M. Martini, *le Mari et l'Amant*, a obtenu en Toscane les applaudissemens qu'on ne refuse guère à un nom connu, personne ne s'en est dissimulé l'infériorité. Elle reflète trop d'ailleurs les mœurs françaises pour avoir ce mérite d'observation italienne qui recommande ses aînées, et elle est trop visiblement imitée d'*Une Chaîne*, de M. Scribe, pour qu'on en puisse louer l'invention. Elle a aussi l'inconvénient d'être un plaidoyer plutôt qu'une peinture. La cause du moins est-elle soutenable? L'auteur prétend que la femme séduite n'est pas responsable de sa faute, ce qui revient à dire qu'il y a des hommes irrésistibles, ou que la complicité figure à tort au code pénal. Cette morale est de la force de celle que M. Martini tire lui-même de son *Chevalier d'industrie*. « Femmes, dit-il par l'organe du sage de la pièce, préférez les Italiens aux étrangers. » Quoi donc? N'y aurait-il pas de fripons en Italie? J'aime à croire que M. Martini saura justifier sa réputation par des travaux plus complets. Qu'il s'attache à penser par lui-même, à créer quelque chose, car l'observation n'est pas tout au théâtre, et jusqu'à présent l'on ne peut voir en lui, si j'ose le dire, qu'un miroir intelligent.

Si du moins, comme on l'assure, il est un miroir fidèle, si son

théâtre est un portrait exact de la bonne société italienne, que faut-il penser de cette société? En quoi diffère-t-elle de la société française? Les ressemblances, je l'avoue, me frappent plus que les différences : même frivolité, même puérilité, même vanité des deux côtés des Alpes. A entendre causer cette jeunesse dorée de Florence, à voir ces femmes insignifiantes ou légères, on se croirait à Tortoni ou dans un de nos salons, quelquefois aussi, faut-il le dire? dans ce demi-monde dont on fatigue nos yeux et nos oreilles depuis trop longtemps. Que cette ressemblance ne soit qu'apparente, je le crois très fermement; mais n'est-ce pas trop que cette liberté dont jouissent les veuves d'aimer à la face du ciel qui bon leur semble, et de rester honorables, si volages qu'elles soient, pourvu qu'elles s'interdisent le cumul et les amours intéressés? Cette familiarité caractéristique, ces mœurs peu sévères sont reproduites dans les comédies de M. Martini avec une crudité de couleurs que les demi-teintes du langage tempèrent à peine, et avec une fidélité de pinceau que je me garderais bien de louer, si les Florentins eux-mêmes n'avaient été les premiers à la célébrer et à se reconnaître.

Pendant que M. Martini poursuit à Florence le cours de ses faciles succès, un écrivain piémontais essaie de lui disputer le premier rang sur la scène italienne. Pour que cette ambition paraisse légitime, il faut juger M. Joseph Vollo sur son dernier ouvrage, car ni ses deux drames en vers, *Foscari* et *Mahomet II*, ni ses deux précédentes comédies, *le Génie vendu* et *la Brasseuse*, ne semblaient l'appeler à de bien hautes destinées. Assurément les uns et les autres témoignaient d'un esprit inventif et fécond; mais l'oubli des conditions du théâtre et même du plus simple bon sens marque la place de ces ouvrages parmi les essais trop nombreux qui naissent aujourd'hui pour mourir demain. Il n'en est pas tout à fait ainsi de la comédie intitulée *les Journaux*, qui a fait connaître M. Vollo sous un nouvel aspect. Ceux-là même qui se sont montrés le plus opposés à cette œuvre n'en ont pas dissimulé l'importance, et du choc des opinions au parterre et dans la presse est résultée pour l'auteur une célébrité qu'il serait puéril de contester. Le gouvernement sarde lui a accordé l'un des prix fondés pour récompenser les meilleurs ouvrages dramatiques représentés à Turin; la presse périodique au contraire a déclaré que la faveur ministérielle s'était égarée, et que la dernière comédie de M. Vollo ne soutenait pas l'examen. A qui donner raison, du gouvernement ou des journaux? C'est ce qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner.

Frappé des abus qu'entraîne l'établissement de la presse périodique, tout récent en Piémont, et des dangers que, d'après son opinion, ces excès font courir à la liberté, M. Vollo a mis les journaux, les journalistes et leurs patrons sur la scène, et, à vrai dire, il ne

les a pas flattés. De là grande colère de certaines feuilles qui ont cru être plus particulièrement attaquées. M. Vollo s'est vu aussitôt poursuivi, condamné au nom des principes les plus contraires; mais toutes ces critiques étaient trop intéressées pour inspirer une grande confiance, d'ailleurs elles ont souvent porté à faux. Ce n'est pas à dire que l'auteur fût invulnérable : il est certain que les excès de la presse sont trop naturels dans les premiers temps qui en suivent l'établissement pour qu'il soit équitable de les lui imputer à crime. Que n'opposait-on à la vigoureuse, mais intempestive sortie de M. Vollo cette fine réflexion de Benjamin Constant! « On laisse, dit-il, quelques jours de liberté à la presse. Inexpérimentée, elle en abuse. On la supprime, lorsque le bon sens public et son propre intérêt allaient lui apprendre à se modérer. La voilà esclave. Elle devient forte, elle éclate, elle est libre, et les mêmes abus inévitables amènent les mêmes restrictions imprudentes. » En réalité, la comédie de M. Vollo n'a point la portée politique et sociale à laquelle elle semble prétendre : elle ne prouve rien contre les journaux, car la satire est trop violente; elle ne les rendra pas odieux, car personne ne s'y trompera; elle ne les corrigera pas, car aucun d'eux ne voudra se reconnaître dans un portrait ainsi chargé. Prenons cet ouvrage pour ce qu'il est, non pour ce qu'il veut être; n'y voyons qu'une étude exceptionnelle, que l'histoire d'un homme de cœur fortuitement réduit par la misère à vendre sa plume, et souffrant plus qu'on ne peut dire des mille intrigues qui s'agitent et se croisent autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin, par un coup d'éclat, il ait reconquis son honneur et sa liberté. On prendra intérêt à cette peinture, on y reconnaîtra une part de vérité, on concevra qu'une récompense ait été donnée à l'auteur. A titre d'exception, le journaliste Wolfang n'est pas invraisemblable, et les personnages qui l'entourent, le ministre, le député, sa femme, sont des types bien observés et vivement rendus. L'un gouverne par les petits moyens, par l'intrigue et même par la corruption; l'autre cherche à se faire un marchepied de sa propre bassesse, et sa digne compagne ne songe, en se mêlant aux affaires publiques, qu'à assouvir ses passions surannées et à augmenter son capital. Sont-ce là encore des exceptions? J'y consens; mais ces exceptions-là, nous les avons connues, et je crains bien que, si elles confirment la règle, ce ne soit pas dans le sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot. Il est clair que, dans un naïf esprit d'opposition, M. Vollo a voulu peindre les mœurs constitutionnelles du Piémont, son pays; seulement les nécessités de la représentation, les exigences de la police, l'ont conduit à placer la scène *dans la capitale d'un état allemand*, — il ne s'explique pas avec plus de clarté sur le lieu de l'action, — et à donner à ses personnages des noms ridicules ou impossibles pour des oreilles et des bouches italiennes. Encore

s'est-il trouvé que ses précautions n'étaient pas suffisantes. La censure a fait du ministre un gouverneur, du député un conseiller aulique; elle a exigé que la phraséologie constitutionnelle fût remplacée par les termes en usage sous le régime absolu. Elle eût pu sans danger se montrer moins chatouilleuse. M. Vollo, lui, a fait preuve de sens en ne marchandant pas les concessions, sauf, quand il imprimerait sa pièce, à rétablir le texte dans son intégrité. En homme d'esprit, il avait compris que ce qui déplaisait à Turin ferait le succès de l'ouvrage dans les autres états de l'Italie.

Voici d'ailleurs une scène assez vivement traitée qui fera connaître la manière de M. Vollo. Wolfang s'est aperçu que le député baron de Rossembourg, qui donne au journal la haute impulsion politique, le pousse dans les eaux du ministère, quoiqu'il eût été convenu qu'on ferait une opposition modérée, mais ferme. Wolfang est de si mauvaise humeur, qu'il renvoie brutalement Emma, sa femme bien-aimée, pour rester seul avec le baron.

« LE BARON, regardant les deux époux avec son lorgnon. — Ah! ah! des scènes conjugales, des scènes intimes! Je connais cela depuis longtemps. Venons à nos affaires. J'espère que ce terrible accès de mauvaise humeur ne retombera pas sur moi?

« WOLFANG. — Ma mauvaise humeur, c'est précisément vous qui l'avez causée!

« LE BARON. — Ah bah!

« WOLFANG. — Elle est née dans l'antichambre du ministre, et l'impatience d'attendre l'a encore assombrie.

« LE BARON. — Expliquez-vous promptement, car votre femme a raison, il est l'heure d'aller dîner.

« WOLFANG. — Deux mots seulement. Répondez. Me suis-je engagé avec vous à écrire une feuille ministérielle?

« LE BARON. — Ta, ta, ta! De quoi avez-vous à vous plaindre?

« WOLFANG. — Je me plains de ce que mes articles subissent une mystérieuse censure, et paraissent mutilés, remaniés, méconnaissables.

« LE BARON. — Une bagatelle! une misère! Mutilés! remaniés! méconnaissables! Nous protesterons contre le typographe. Vous avez raison, un million de fois raison.

« WOLFANG. — Eh! non, monsieur...

« LE BARON. — Comment! auriez-vous tort?

« WOLFANG. — Je dis qu'il ne s'agit pas de fautes d'impression, mais de modifications opérées par une main mystérieuse dans mes articles.

« LE BARON. — Ah! ah! je comprends maintenant. Il se pourrait... Des niaiseries, des misères, des choses de rien... Je comprends la susceptibilité de l'auteur; mais, je le répète, niaiseries, misères, choses de rien, quelques phrases qu'on mutile, quelques coupures par manque d'espace, quelques variantes de forme, toutes choses auxquelles un rédacteur doit se résigner pour que le journal ait de l'unité.

« WOLFANG. — J'ai accepté un programme, non une révision; mais en ad-

mettant que les modifications fussent sans importance, pourquoi n'ai-je pas été consulté? pourquoi?...

« Le Baron. — Oh! ici, vous avez un million de fois raison, et plus encore. D'un côté il y a eu manque de tact. Il fallait, je le comprends maintenant, vous parler avec franchise, et je le ferai désormais après cette ouverture dont vous m'honorez; mais d'un autre côté le respect pour le talent, la crainte d'une délicatesse mal appréciée... Vous comprenez bien... Je ne sais si vous me comprenez bien.

« Wolfang. — Pour comprendre, il me reste à connaître la main mystérieuse...

« Le Baron. — Ah! je vais vous le dire à l'instant. Le conseil de direction...

« Wolfang. — Dont le chef secret est peut-être... le ministre?

« Le Baron. — Le ministre? Impossible, il n'en est rien. Calomnie, c'est une calomnie. Je voudrais bien voir! Notre journal est, vive Dieu! un journal d'opposition,... polie, convenable, avec des gants, mais enfin d'opposition;... le dernier anneau de l'opposition, si vous voulez, qui unit l'opinion publique au pouvoir.

« Wolfang. — Unir? c'est enchaîner que vous voulez dire, enchaîner comme le forçat. Une opposition qu'on voit et qu'on ne voit pas, homœopathie, prestidigitation. Appelez-la opposition concertée, *ad usum delphini*, opposition ministérielle.

« Le Baron. — Non, de par tous les diables, non, et mille fois non. Le ministre n'a rien à voir, si ce n'est comme Pilate, dans notre *credo* politique.

« Wolfang, lui montrant des épreuves. — Et pourquoi alors a-t-il quelque chose à voir dans mes articles?

« Le Baron. (Après un long silence, il se jette sur le sopha, éclate de rire, et se tient le ventre.) — Ah! ah! ah! bravo, Wolfang! vive Wolfang! bravo! bravissimo! Je vois que vous êtes bien informé, que vous avez compris; je vois qu'il fallait venir à vous franchement, que vous avez plus d'intelligence et de pratique du monde que je ne le soupçonnais. Bravo! bravo! Voyons, excusez-moi si je vous ai fait le tort involontaire de me tromper en vous tâtant le pouls, de vous croire les nerfs susceptibles, le cerveau sujet aux congestions, un de ces pauvres estomacs de papier mâché qui se resserrent à la moindre bouchée et qui ne s'ouvrent à l'appétit que grâce aux pastilles d'ipécacuanha. Que parlé-je d'ipécacuanha? De quelque drogue que soient les pilules, il faut les dorer, et l'appétit ne manque pas, n'est-il pas vrai? Bravo! bravo! vous avez conduit l'affaire de manière à faire honneur à un agent de change. M'amener en un clin d'œil et par des voies détournées au point où vous me vouliez, me forcer à une explication, à jouer cartes sur table, et cela avec cette réputation d'intégrité sentimentale, avec cet air émouvant d'un Caton politique! ah! ah! Le revers de la médaille... Moi, avec la réputation d'avoir la manche large, je ne songe qu'à l'intérêt, je suis un bonhomme d'une ignorance classique; vous, sévère, désintéressé, fin matois, romantique... ah! ah! ah! Et tous deux une femme charmante à nos côtés! ah! ah! ah! Là, là, touchons-nous la main; tu m'as mis dans le sac, mais tu l'as fait avec tant de grâce que tu mérites un bon sac de thalers...

« Wolfang. (A part.) — Je suffoque; mais il faut feindre d'être aussi rusé qu'ils le supposent pour sortir du mauvais pas où je suis engagé.

« LE BARON. — Vous ne répondez pas? (Il lui offre du tabac.) Ah! ah! ah!

« WOLFANG. (Il prend du tabac et rit avec affectation.) — Ah! ah! ah! Ainsi nous sommes d'accord?

« LE BARON. — Parfaitement. Il n'est plus besoin d'explications.

« WOLFANG. — Non, non. J'aurai au contraire besoin d'éclaircissemens plus particuliers, et même d'une espèce de programme secret, car je sais bien que les journaux qui émanent du pouvoir sont faits pour diriger l'opinion, pour constituer et discipliner le parti de la majorité, et surtout pour troubler le sens politique, préoccuper les lecteurs et les abonnés des autres journaux, de manière à leur rendre la vie impossible. Jusque-là, rien de mieux : l'écrivain ministériel est comme l'écrivain à la solde de l'opposition, du parti qui aspire au pouvoir; mais quelquefois, je suppose, il y a d'autres intérêts spéciaux et secrets à servir, quelquefois...

« LE BARON. — Quel coup d'œil! quelle forte tête! que de tact! Assurément il y a d'autres intérêts. Par exemple, un ministre a la passion du jeu; mais comme il n'est pas séant qu'il joue, si ce n'est quelques parties d'écarté entre une valse et une mazurka, à une soirée diplomatique, pendant le carnaval... pour se divertir,... il joue... sur les fonds publics.

« WOLFANG. — Ah! (A part.) Voilà précisément ce que je voulais savoir.

« LE BARON. — Sans doute... en société, et sous le nom d'un autre...

« WOLFANG. — Qui se fait directeur d'un journal...

« LE BARON. — Et du télégraphe électrique...

« WOLFANG. — Pour opérer sur les nouvelles... vraies...

« LE BARON. — Ou fausses...

« WOLFANG. — La hausse...

« LE BARON. — Ou la baisse des valeurs...

« WOLFANG. (A part.) — Je suis perdu. Je désespère de rester honnête dans un pareil monde. (Haut.) Ainsi...

« LE BARON. — Ainsi nous nous entendons. On élèvera le chiffre de vos appointemens, les gratifications ne vous manqueront pas, non plus que les moyens d'employer votre influence. »

Cette scène ne manque pas de franchise et de réalité; mais pourquoi voir en tout le mauvais côté et prendre pour un mal hideux l'inconvénient inséparable du bien? C'est que M. Vollo, doué d'ailleurs d'une certaine faculté d'observation, se laisse trop emporter par l'impétuosité de son esprit. Il est en tout l'opposé de M. Martini : chez lui, c'est l'imagination qui joue le principal rôle. Peut-être cependant s'aide-t-il aussi trop souvent de sa mémoire : j'imagine qu'il croit inventer quand il ne fait que se souvenir; mais il abuse des réminiscences, et il se souvient fréquemment de ce qui ne mériterait pas d'être retenu. Son dénouement, scène de bal masqué où Wolfang arrache tous les masques et dit à chacun son fait, est visiblement emprunté à un vaudeville qui a fait quelque bruit il y a plusieurs années. Au début, il y a tel récit du journaliste Esprit qui nous remet en mémoire des monologues bien connus. Est-ce ainsi, je le demande, qu'on fait une comédie sérieuse? Ces réserves faites, il y aurait de l'injus-

tice à méconnaître les qualités qui, malgré tant de défauts, donnent de la vie au dernier ouvrage de M. Vollo. Que M. Vollo s'attache à concevoir un sujet plus simplement et surtout plus nettement, qu'il évite les longueurs, qu'il se défie de sa mémoire, qu'il écrive enfin d'un style plus clair, plus précis, plus châtié : il n'a pas moins à faire s'il veut répondre aux espérances de ses amis. Jusqu'ici a il fait du bruit, j'allais dire du scandale; des efforts persévérans et bien dirigés peuvent seuls lui assurer une solide et durable réputation.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur les auteurs dramatiques que l'opinion met au premier rang en Italie. Je me crois dès-lors dispensé de parler en détail de ceux que le public a moins remarqués, Mme Zauli-Sajani, MM. Liverani, Bensi, Guala, Villa, Sabatini, Gattinelli, Fambri-Salmini, Bellotti-Bon. Ai-je besoin de faire remarquer que tous les auteurs comiques de l'Italie vivent et écrivent dans les états du nord et du centre de l'Italie, c'est-à-dire à Florence, à Modène, à Turin, à Milan ou à Venise? Dans les états de l'église, la comédie populaire a seule la parole. Quant aux Napolitains, malheureusement pour eux ils peuvent écrire, on les y encourage même; mais MM. Cuciniello, Mastriani, Ricci, qui tiennent la plume en ce moment, n'auront pas même, on peut le leur prédire, le succès relatif de l'abbé Genoino, du baron Cosenza, du duc de Ventignano, leurs devanciers immédiats. On a beau parler des entraves que le gouvernement et les mœurs du pays mettent à toute publicité : il n'en est pas moins vrai qu'avec la passion unitaire qui domine aujourd'hui en Italie, un auteur célèbre à Naples, s'il avait un mérite réel, ne demeurerait pas ignoré dans le reste de la péninsule.

Telle est donc l'histoire, telle est la situation présente du théâtre italien. Si l'on cherche dans le passé ce que pourra être l'avenir, on reconnaîtra que l'art dramatique traverse en ce moment, chez nos voisins, une de ces crises d'où il est déjà sorti plus d'une fois transformé. Attendons la phase nouvelle qui s'annonce, et gardons-nous, pour quelques jours d'engourdissement, de nier la force vitale. Non, cette nation italienne, si heureusement douée, ne manque pas du génie dramatique. La gloire d'Alfieri et de Goldoni protesterait au besoin contre cet injuste arrêt de l'opinion en France. Sans doute Alfieri descendrait du premier rang dans la patrie de Shakspeare, de Goethe ou de Corneille, et Goldoni, trop rabaissé peut-être hors de l'Italie, est trop exalté par des concitoyens intéressés à sa gloire; mais ils occupent tous les deux une place considérable dans l'histoire de l'art. Quant au peuple ingénieux qui comprend si bien leurs chefs-d'œuvre, que de son sein naissent à toutes les époques d'illustres ou d'habiles acteurs pour les interpréter, comment serait-il incapable de suivre la trace des maîtres? Que manque-t-il à l'Italie pour s'élever de l'interprétation à la création? N'a-t-elle pas

les plus rares aptitudes? ne possède-t-elle pas une langue poétique incomparable, une prose formée par des classiques immortels? Ce qu'il lui faut, c'est un peu de confiance en elle-même et de calme dans les esprits.

Si la tragédie doit triompher quelque part de l'éloignement qu'ont pour elle presque toutes les nations modernes, ce sera sûrement en Italie, puisque aujourd'hui encore elle y tente tout le monde; mais que les hommes sérieux se hâtent moins de chausser le cothurne, et se défient davantage de la facilité qu'on a dans leur pays à faire des vers médiocres. Qu'ils sachent aussi étendre le domaine de l'art. Au lieu d'engager une lutte impossible contre la simplicité du génie grec, la tragédie doit désormais puiser aux mêmes sources que le drame historique. Comme le drame, elle peut s'inspirer des épisodes héroïques de l'histoire nationale, de ces titres de noblesse des peuples qu'il est bon et moral de remettre quelquefois au grand jour. Il est à souhaiter aussi que les efforts des poètes italiens se tournent vers le drame de mœurs. Ce qu'il y a de grave, d'émouvant dans la vie privée n'est pas indigne du théâtre; pourquoi refuserait-on d'en tirer des enseignemens moins relevés peut-être, mais tout aussi efficaces que ceux de l'histoire? Jusqu'à ce jour cependant, les Italiens, peu curieux de ce genre, ne s'y sont distingués ni par la qualité de leurs œuvres, ni par le nombre. Les préoccupations politiques, la difficulté de pénétrer dans la vie intime, leur impatience, si peu faite pour l'observation, leur malheureuse habitude de mêler à la réalité les souvenirs de leurs lectures les moins avouables, tout semble les en détourner.

Grâce aux études sérieuses de quelques écrivains, la comédie semble entrer dans une meilleure voie, quoiqu'elle ait encore fort à faire. Craignant de compromettre sa dignité par quelque ressemblance avec la comédie improvisée, son heureuse rivale, elle affecte une gravité, une froideur qui ne lui conviennent point, et renonce au mouvement, à la saillie, à l'imprévu, à toutes les qualités, en un mot, qui ont perpétué le succès des théâtres populaires, malgré la victoire théorique de Goldoni. Le divorce est complet : c'est là une erreur regrettable. De l'heureuse et nécessaire alliance de la comédie écrite et de la comédie populaire dépend en partie l'avenir.

Pour mériter tout à fait l'estime et les applaudissemens auxquels ils aspirent, les auteurs comiques auraient encore autre chose à faire. On a le droit de leur demander des peintures plus originales et plus morales. Ce n'est pas nous faire connaître la vie italienne que de représenter au théâtre les mœurs de ce pays dans ce qu'elles ont de moins particulier. Il y a pour tous les peuples un fonds commun de pensées, de sentimens et de manières d'être : c'est au philo-

sophe, au moraliste, à l'historien qu'il appartient de signaler ces rapports; le poète doit s'attacher surtout aux différences, aux traits caractéristiques, et c'est ce dont les auteurs dramatiques italiens ne semblent pas assez pénétrés. Comme nous, comme tout autre peuple, nos voisins ont des défauts, des travers nationaux qu'il est superflu d'indiquer ici; voilà les plaies que je voudrais voir sonder avec précision et fermeté, car elles sont pour beaucoup dans leur impuissance. Si l'on faisait ressortir en même temps les aimables, les solides qualités qui les distinguent, leur théâtre, plus instructif pour eux, n'en deviendrait que plus intéressant pour nous. En général, il manque aussi de moralité. Ce n'est pas à dire qu'il faille bannir le vice de la scène; mais il ne faut pas qu'il y règne seul. Le contraste, nécessaire pour l'agrément, ne l'est pas moins pour que de l'action ressorte un enseignement final. Sans aller, n'en déplaise à Rousseau, jusqu'à condamner *l'Avare* de Molière comme une pièce immorale, parce que le fils d'Harpagon est un impertinent, la critique peut désirer que la comédie au-delà des Alpes se préoccupe un peu plus de l'esprit philosophique et raisonneur de notre temps, qu'elle applique plus résolûment l'invention des caractères et les combinaisons de l'intrigue à la démonstration d'une vérité morale.

Que les auteurs comiques en Italie se pénètrent bien de ce double devoir du poète dramatique, et ils parviendront sans doute à faire applaudir des productions moins incomplètes; ils comprendront aussi que la prose n'est pas le langage nécessaire du poète comique. L'exemple de Plaute, de Térence, de Molière aussi, prouve ce que la pensée gagne de relief et de précision à s'exprimer en vers. Quelques essais en ce genre auraient encore pour les Italiens un autre avantage. Ils les forceraient en quelque sorte à rapprocher leur langue poétique de la prose et à créer un genre intermédiaire qui leur manque, le vers comique, si je puis m'exprimer ainsi. Il leur manque pour le théâtre quelque chose de semblable à l'iambique de Térence, à l'alexandrin de Molière. Il y a là pour le vrai talent, en Italie, une veine neuve et féconde à exploiter. La timidité, la routine, la haine de la fatigue et la crainte de l'inconnu seront-ils pour nos voisins des obstacles insurmontables au progrès, au développement de leur littérature dramatique? Ne nous hâtons pas de désespérer. Puisqu'ils ont conscience de leur mal, puisqu'ils multiplient les efforts pour le combattre, rien n'est perdu. Il est permis de dire des lettres italiennes ce que Sénèque disait de la fortune : *Ad imum delatus es? Nunc est resurgendi locus.* Vous êtes à terre? C'est donc le moment de vous relever.

F.-T. PERRENS.

LA
MARINE DE L'AUTRICHE

CALAMOTA. — TRIESTE. — POLA.

Vincuntur facta vetusta novis.
(FORTUNATUS.)

I.

L'Adriatique était, à la fin du xve siècle, le principal foyer du commerce et de la navigation de l'Europe. Venise y régnait : son port était l'entrepôt des marchandises précieuses du Levant et de l'Inde, le rendez-vous et le bazar universel; rien de riche, d'élégant, d'exquis ne se produisait qui ne dût aller à Venise, et rien n'était prisé que ce qui en venait. Les découvertes de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance portèrent un coup mortel à cette suprématie. Le centre de gravité du monde commerçant fut déplacé; les marines de l'Occident se précipitèrent avec une indomptable énergie vers des régions mystérieuses où leur audace entrevoyait des gloires et des fortunes sans mesure; l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la France, la Hollande creusèrent des ports, lancèrent des flottes, fondèrent des colonies au-delà des mers. L'établissement maritime de Venise ne pouvait garder longtemps la première place à côté de rivaux qui grandissaient si vite. Il rétrograda tandis qu'ils avançaient; la république tomba de chute en chute sous les pieds des armées qui se disputaient l'Italie, et la navigation de l'Adriatique s'éteignit pres-

que inaperçue au milieu des événemens qui marquèrent la fin du XVIIIe siècle et le commencement du nôtre.

Cette navigation, Napoléon voulut la relever. Il prétendit la constituer sur des bases nouvelles, et de dominatrice exclusive qu'elle avait été, la rendre solidaire de la liberté universelle des mers. Ne choisissant plus ses alliances et devenue ville du royaume d'Italie, Venise fut destinée à être, avec Anvers, Cherbourg, Brest, Toulon, Gênes, Corfou, l'une des places d'armes de la ligue continentale qui se formait pour la conquête de ce droit d'égalité entre tous les pavillons auquel les Anglais ont eux-mêmes fini par souscrire. Napoléon envoya dans ce dessein nos plus habiles ingénieurs à Venise; ils relevèrent l'arsenal, et l'étendue en fut portée à 25 hectares, dont 11 de surface d'eau; les chantiers de construction reprirent leur ancienne activité; le matériel flottant fut rétabli, les fortifications furent complétées, et des projets d'avenir qui seront quelque jour consultés avec fruit furent étudiés. Malheureusement les observations qui furent recueillies sur l'atterrage mirent en évidence des vices qui n'étaient jusque-là que soupçonnés : il fut constaté qu'excellent pour les anciennes galères, il n'avait point la profondeur d'eau requise pour le flottage des vaisseaux de ligne, et que, hors des jours où le concours des vents du sud et des marées des syzygies exhausse le niveau des eaux dans le fond de l'Adriatique, les frégates elles-mêmes n'atteignaient le port qu'en s'allégeant de leur artillerie. Or il n'est de ports de guerre que ceux où les escadres manœuvrent avec sécurité, se déploient à l'aise pour l'attaque ou pour la défense, et se replient en ordre, quand il le faut, dans des abris sûrs. Ces conditions n'étaient point remplies par l'atterrage de Venise. Il fallut donc chercher une ligne plus militaire, et, sans se laisser séduire par les avantages d'une place qui ne peut être forcée ni par terre ni par mer, se résigner à faire de ces bassins, que d'invincibles difficultés naturelles condamnaient au désarmement, le port de commerce de la plus belle vallée du monde.

Un autre élément de puissance navale non moins nécessaire manquait d'ailleurs à Venise depuis qu'elle avait été dépouillée, au profit de l'Autriche, de ses provinces d'Istrie et de Dalmatie : elle n'était plus en état de fournir des équipages à ses flottes. De l'embouchure de l'Isonzo, limite de l'Italie, à Ravenne, la côte n'a d'autres matelots que les gondoliers de Venise et les pêcheurs des lagunes, race timide et peu nombreuse, sur le concours isolé de laquelle il serait impossible de fonder une marine militaire de quelque valeur.

Strabon remarquait que la côte d'Illyrie et les îles adjacentes présentent de tous côtés de bons ports, qu'au contraire la côte opposée d'Italie en est dépourvue, et pendant la guerre civile dans la-

quelle expira la république romaine, on voit Pompée former avec facilité en Grèce, en Épire, en Illyrie des flottes nombreuses, tandis que César, maître de l'Italie, n'y réunit qu'avec des peines inimaginables un nombre de navires insuffisant pour transporter ses soldats. La différence de vocation des populations n'a pas plus changé que la configuration et l'état météorologique des côtes; les deux rives de l'Adriatique sont habitées par des races d'hommes qui leur ressemblent :

La terra. . . . . .
Simili a se gli abitator produce.

Avec leurs dentelures profondes, les roches sauvages de leurs îles, les écueils dont elles sont ici parsemées, les admirables abris qu'elles offrent plus loin, les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie sont la première officine d'hommes de mer qui soit au monde, et ces hommes aux membres vigoureux, au cœur intrépide, se trempent tous les jours dans les orages de l'Adriatique. C'est avec raison qu'Horace appelle cette mer *inquiète;* seulement il est injuste envers le vent du sud, quand il l'accuse d'être celui qui la trouble le plus. Le grand perturbateur de l'Adriatique s'appelle aujourd'hui la *bora*, nom dans lequel on retrouve celui de Borée, et la rose des vents du port de Trieste le fait souffler de l'est-nord-est. La *bora* s'élève presque toujours inopinément; sans l'avertir, elle assaille le matelot inexpérimenté, le renverse, le roule, et brise ses agrès. Elle dure souvent des semaines entières. L'espace compris entre les bouches de Cattaro et la pointe méridionale de l'Istrie est le domaine de ses plus grandes violences. Le Dalmate, accoutumé dès l'enfance à la braver, s'endurcit à son souffle et méprise les tempêtes vulgaires, qui mollissent auprès de celles de son pays. Ainsi l'air, la mer et la terre concourent à dresser le robuste et sobre matelot de cette côte.

Lorsqu'à la fin du x[e] siècle, les Vénitiens s'emparèrent, à force de persévérance, de ruse et d'audace, de cette pépinière de marins, ils savaient que l'empire du golfe ne peut appartenir qu'à ceux qui la possèdent. Les raisons qui déterminèrent leurs efforts devaient frapper Napoléon : il était évident que la position nécessaire à l'accomplissement de ses desseins ne pouvait être prise que sur la rive orientale de l'Adriatique, et ce fut à obtenir le droit d'en disposer que tendirent toutes ses combinaisons. Les provinces illyriennes lui furent définitivement acquises par le traité de Vienne du 29 octobre 1809; mais elles étaient occupées par nos troupes depuis la campagne d'Austerlitz, et, dans sa prévoyante impatience, Napoléon avait usé du droit de la guerre pour préparer les bienfaits et les grands travaux de la paix.

En 1806, M. Beautemps-Beaupré, secondé par plusieurs ingénieurs hydrographes de la marine, reçut la mission de rechercher,

sur les côtes d'Istrie et de Dalmatie, l'emplacement le plus propre à devenir le pivot des opérations navales à exécuter dans l'Adriatique. Il explora dans cette campagne toute la côte orientale de l'Istrie et fit lever les cartes de tous les atterrages propres à recevoir des bâtimens de guerre; il s'arrêta surtout à celui de Pola, dont nous aurons à parler plus loin. Le havre de Pola avait été dans l'antiquité, pendant les guerres d'Illyrie et de Pannonie, le centre des mouvemens des flottes romaines, et, après la conquête de ces provinces, le siége d'une station navale chargée de la police de la partie septentrionale de l'Adriatique. Décrié plutôt que délaissé par les Vénitiens, qui ne voulaient ni provoquer les tentatives de leurs ennemis ni placer hors du sein de leur ville la base de leur établissement militaire, il passait pour inaccessible aux bâtimens de guerre, à cause d'une prétendue barre sous-marine qui leur en aurait interdit l'entrée. M. Beautemps-Beaupré restitua ses qualités nautiques au port de guerre des Romains, et démontra qu'il satisfaisait à toutes les exigences des marines modernes. Peut-être cependant était-il possible de trouver mieux encore, si ce n'était pour les aménagemens intérieurs, du moins pour la position stratégique. Napoléon trouvait Pola trop reculé vers le fond du golfe pour un port militaire; il voulait qu'on se rapprochât de Corfou et de Brindes pour mieux couvrir la côte d'Italie et les provinces illyriennes elles-mêmes : les bouches de Cattaro, situées au sud-est de Raguse, presque en face du mont Gargan, lui semblaient si bien réunir toutes les conditions de son programme, qu'il se plaignait qu'on n'eût pas commencé par l'exploration de ce golfe. Il attendit néanmoins, pour prendre une résolution définitive, l'achèvement des études dont la côte de Dalmatie devait être l'objet, et le résultat des campagnes de 1808 et 1809 fit voir combien cette réserve avait été sage.

Parti de Zara avec les matériaux hydrographiques recueillis dans les deux campagnes, M. Beautemps-Beaupré arriva le 5 août 1809 à Vienne; c'était un mois après la bataille de Wagram. Napoléon trouvait à Schœnbrunn du temps pour réorganiser son armée, pour surveiller les affaires intérieures de l'empire, pour diriger les négociations de la paix et pour préparer la constitution des établissemens maritimes sur lesquels l'expédition de lord Chatam contre Anvers venait de rappeler péniblement son attention. Il retint M. Beautemps-Beaupré jusqu'à la fin du mois, l'appela plusieurs fois près de lui, et, les cartes sous les yeux, lui fit rendre compte de l'ensemble et des détails de sa mission. Il se convainquit qu'il manquait aux bouches de Cattaro, pour être avec leurs trois bassins successifs le meilleur port du monde, la possibilité d'entrée et de sortie par tous les temps, et lorsque le savant hydrographe lui remit le résumé des défauts stratégiques de ce beau golfe, « il est bien regrettable, dit-il, que

je n'aie pas vu vos travaux avant les engagemens que j'ai pris : ils auraient beaucoup réduit les sacrifices que m'ont coûtés mes erreurs sur la valeur de cette position. »

Ce mécompte avait une compensation dans la découverte du canal de Calamota. Qu'on ne regarde point comme trop ambitieux ce terme de *découverte* appliqué à la manifestation de grands avantages méconnus ou négligés. Le canal de Calamota s'appuie, sur une longueur de 36 kilomètres, à la côte de Dalmatie, et sa largeur moyenne est de 1,400 mètres : la surface en est par conséquent de 5,000 hectares. Sa branche septentrionale pénètre dans la presqu'île de Sabioncello jusqu'à Stagno, et sa branche méridionale s'avance en arrière de Raguse, de manière à placer cette ville dans une presqu'île : entre les deux pointes qui masquent les extrémités du canal se présentent quatre îles laissant entre elles des passes sûres, mais faciles à défendre. Les navires atteignent ou quittent cette enceinte par tous les vents, et ils y trouvent un repos toujours assuré sur un mouillage partout tenace et profond. Ce vaste bassin offre pour l'emplacement d'un arsenal plusieurs positions qui, excellentes partout ailleurs, s'effacent ici devant la rivière d'Ombla, long canal de deux ou trois cents mètres de large que la nature a creusé comme pour cacher derrière la côte de Raguse un port militaire inexpugnable. Cette rivière n'est autre chose qu'une de ces sources énormes qui surgissent de distance en distance sur les côtes de la Dalmatie. Ses eaux refoulent au loin les eaux salées, et les navires y mouillent quand ils veulent s'abreuver. Dès que Napoléon eut considéré les avantages du canal de Calamota, il n'hésita pas, et son choix fut fixé. M. Beautemps-Beaupré n'avait qu'une seule objection contre cette détermination : c'était le voisinage trop rapproché de la frontière turque et l'insuffisance du territoire annexé à l'établissement. Napoléon, souriant, le pria de s'en rapporter à lui sur cette partie de la question. Il ne lui était pas réservé de la résoudre, et la frontière a conservé l'ancienne bizarrerie de sa délimitation. Au lieu de marcher, vis-à-vis de l'île de Calamota, parallèlement à la côte, elle se dirige par un double repli vers la mer, de manière à intercaler dans le territoire autrichien une épaisseur d'environ deux lieues de territoire ottoman. La petite république de Raguse, jadis maîtresse de cette langue de terre, l'a cédée à la Porte pour se mettre à l'abri des vexations et des violences auxquelles l'assujettissait le contact des possessions vénitiennes. Les Turcs acceptèrent cette offre pour le plaisir de se rendre désagréables aux Vénitiens, qu'ils détestaient, mais ils n'en ont pas tiré d'autre parti, et le quai naturel qu'ils possèdent sur le canal de Calamota est désert. Ils comprendront sans doute par la suite de quel immense avantage peut être pour l'Hertzégovine et la Bosnie ce jour ouvert sur l'Adriatique : on ne saurait le payer trop cher, si l'on n'en était

pas en possession. Mettre ces vastes provinces en communication facile avec la mer, y faire déboucher leurs produits, c'est le moyen de les policer, de les vivifier, de les enrichir. Le commerce de la Méditerranée est intéressé à ce que les Turcs apprennent qu'il dépend d'eux d'élever sur ces bords délaissés une ville florissante, il l'est d'autant plus qu'un de ses premiers besoins est celui des bois de construction, et qu'en arrière du canal, les Turcs possèdent des forêts dont l'avilissement se transformerait par l'ouverture de cette voie en une énorme valeur. La Porte doit d'ailleurs prévoir que l'exploitation de ce tronçon de son rivage peut un jour faciliter entre elle et l'Autriche des échanges de territoire réciproquement profitables.

Nos ingénieurs hydrographes ont été les premiers à reconnaître les mérites du canal de Calamota; ils n'ont pas été les seuls. Les Anglais demandaient, il y a quelques années, à l'Autriche l'autorisation d'y former, pour la commodité de la navigation à vapeur, des dépôts de houille qu'on eût entourés d'une simple chemise pour les mettre à couvert des entreprises des voleurs. Un peu plus tard, l'empereur Nicolas imaginait des combinaisons en vertu desquelles il aurait pris pied sur le canal, et qui passaient à Vienne pour être le but réel du voyage de deux jeunes princes de sa famille. Les Russes, interposés sur l'Adriatique, comme ils l'étaient déjà sur le Bas-Danube, entre l'Autriche et la Turquie, auraient alors tenu le couteau sur les flancs de l'un et de l'autre pays. Heureusement pour la France et pour l'Angleterre, ces projets ont échoué; elles auraient pu sans cela se voir quelque jour obligées d'aller renverser sur le canal de Calamota une autre Sébastopol.

Les côtes d'Illyrie conservent pour témoins directs des vues de Napoléon sur l'Adriatique les travaux hydrographiques de nos ingénieurs, les routes que fit percer le maréchal Marmont tant pour ouvrir la Carniole et la Carinthie au commerce de Trieste que pour lier entre eux le port de Raguse et l'établissement militaire de Calamota, les vestiges épars de quelques années d'une administration intelligente et probe, mais surtout la fin du morcellement des territoires et la réunion sous un même pouvoir de ce qui n'a qu'un même intérêt. C'est sur cette base que la puissance de la paix et du commerce, bien supérieure à celle de Napoléon, accomplit aujourd'hui librement l'œuvre qu'il croyait ne pouvoir achever qu'à force de victoires: le monde a marché, et la navigation de l'Adriatique devient plus florissante qu'elle ne l'eût jamais été sous son sceptre. Malgré la malheureuse impossibilité que Napoléon s'était faite de se fier à l'Autriche, ce fut une des grandes erreurs de sa politique que de lui enlever les provinces illyriennes. L'accès de l'Adriatique était aussi nécessaire à ce grand empire que l'est à la France celui des eaux de

la Manche; il ne pouvait pas nous pardonner de le lui interdire, et cette séquestration tournait contre nous des intérêts faits pour être solidaires des nôtres. D'un autre côté, réduire l'aire commerciale du port de Trieste à l'étendue de l'Illyrie, laisser des lignes de douanes s'interposer entre ses quais et des débouchés aussi immédiats que l'Autriche et la Hongrie, c'était attaquer la navigation dans sa sève. Les traités de 1814 ont renoué dans cette partie de l'empire d'Autriche les liens naturels que les violences de la politique avaient rompus, et ils ont consolidé, dans tout ce qu'elle avait de grand et de généreux, l'œuvre de Napoléon. Il est temps d'examiner quels ont été pour la marine marchande et pour la marine militaire de l'Autriche les effets de cette double influence, et de les considérer à Trieste et à Pola, dans les deux métropoles navales où se concentre aujourd'hui leur action.

II.

Les anciens attribuaient la fondation de Trieste, nommée par eux Tergeste, aux Argonautes, et pour expliquer cette illustre origine, quelques-uns de leurs géographes ont supposé l'existence d'une branche du Danube qui, se jetant au fond de l'Adriatique, y aurait amené les ravisseurs de la toison d'or. Pline, en réfutant cette erreur d'hydrographie, l'attribue à ce qu'en effet la nef *Argo* a débouché par un fleuve dans la mer non loin de Tergeste, *quoniam Argo navis flumine in mare Adriaticum descendit non procul Tergeste*. Seulement il avoue qu'on ne sait pas bien quel est ce fleuve : on ne l'a point encore retrouvé, et les érudits qui tiennent à faire descendre les Triestains des héros de la Colchide sont obligés d'admettre que les barques de Jason ont été transportées par terre de la Save à l'Adriatique. Cette proposition n'a rien d'exorbitant : ces barques devaient être fort petites; les Normands du IXe siècle ont plus d'une fois fait voyager les leurs de cette manière, et les Argonautes ont certainement été d'aussi bons pirates que qui que ce soit. On leur fait également honneur de la fondation de Pola. Ainsi les deux meilleures positions du fond de l'Adriatique pour le commerce et pour la guerre auraient été déterminées trois mille ans avant nous.

Sans repousser absolument la tradition qui attribue aux Argonautes une telle sûreté de coup d'œil, il n'est pas à croire que les anciens eussent compris tous les avantages de la situation de Trieste. Strabon ne mentionne *Tergeste* que comme un bourg dépendant des *Carni*, peuple dont la Carniole a pris le nom, et si Pline, Ptolémée et Pomponius Méla lui donnent le titre de colonie romaine, cela ne suffit pas pour établir qu'elle eut de leur temps une grande importance. Il est d'ailleurs évident, pour quiconque considère avec un

peu d'attention l'allure de la côte d'Istrie, que Trieste n'était qu'une impasse avant le percement des montagnes qui bornent son horizon. Jusque-là les avantages maritimes de sa position étaient frappés de stérilité par les obstacles auxquels ils correspondaient du côté de la terre. Les assises méridionales des Alpes carniques plongent leur pied dans les eaux du port de Trieste et dressent leurs escarpes monotones aux portes de la ville; aucune coupure n'en rompt l'uniformité, n'en facilite l'ascension. En arrière de ce rempart formidable, il faut franchir une longue succession de crêtes arides pour atteindre les affluens du Danube, et le bassin de ce grand fleuve ne devient de nos jours l'inépuisable champ d'exploitation du commerce de Trieste que grâce à des perfectionnemens de communication dont nos aïeux n'avaient pas l'idée. La grandeur de cette ville est donc une création de l'art moderne, et si l'histoire de son passé contenait moins d'enseignemens sur l'avenir de l'Autriche, de l'Italie, et même sur la politique de la France, elle n'aurait pas d'autre intérêt que celui qui s'est de tout temps attaché aux humbles commencemens des grandes choses.

Il n'est pas certain que Trieste ait fait cause commune avec les villes de l'Istrie et de la Dalmatie que leurs malheurs et leur lassitude placèrent au xe siècle sous le joug de la république de Venise; mais elle était sous le joug en 1274, car elle se trouva en tête de l'insurrection de sa province. Le souvenir des châtimens cruels que lui valut le mauvais succès de cette tentative n'empêcha pas un nouveau soulèvement d'éclater en 1367. Les Vénitiens furent chassés, les secours de la Carniole appelés, et la place fut mise en état de défense avec une telle vigueur, que lorsque les troupes et les galères de la république se présentèrent, croyant y rentrer sans coup férir, elles eurent un siége régulier à entreprendre. Au bout d'un an de combats, elles n'avaient fait aucun progrès, et les vaillans assiégés ayant offert au duc d'Autriche, Léopold, la souveraineté de leur territoire, s'il voulait les délivrer, ce prince vint attaquer les Vénitiens dans leurs lignes. Ceux-ci lui résistèrent, et, déjà refroidi par les coups qu'il avait reçus, la seigneurie acheva, par une offre de 75,000 ducats, de le décider à se tenir tranquille. Battu et content, il reprit le chemin de Vienne et fit une déclaration de neutralité. Les Triestains, restés seuls, continuèrent pendant une année encore une lutte inégale; mais enfin, réduits par la famine, ils se rendirent en 1369. Les principaux d'entre eux furent mis à mort après la capitulation, et les Vénitiens construisirent, pour contenir la ville, une citadelle qui la dominait.

Onze années s'étaient à peine écoulées, et la république de Venise se voyait, par la reprise de Chioggia sur les Génois, au terme de la lutte sanglante qu'elle soutenait contre eux, lorsque leur amiral,

Matteo Maruffo, qui n'avait pu débloquer ses compatriotes avec sa flotte, reçut de puissans renforts et s'empara, sur la côte orientale de l'Adriatique, de Trieste et de plusieurs autres villes. Trieste fut cédée par les Génois au patriarche d'Aquilée, le plus irréconciliable, mais non le plus puissant ennemi de Venise; puis des mains du patriarche, elle passa, à la condition, qui fut fort mal tenue, de diverses redevances envers le pavillon de Saint-Marc, sous le protectorat de l'empereur Frédéric III. Confiante dans cet appui, elle tenta, par une sorte de prescience de ses futures destinées, de contester à Venise la souveraineté de l'Adriatique et de devenir l'entrepôt principal du commerce de l'Allemagne avec la Méditerranée. La république de Venise avait plus d'une fois fait la guerre pour de moindres atteintes à ses intérêts : elle fit investir Trieste par terre et par mer; mais la résistance des habitans donna aux troupes impériales le temps d'arriver. Une guerre affreuse était imminente; l'habile et prompte intervention du pape Paul II en prévint l'explosion, et la paix fut rétablie par le traité de 1463 au prix de quelques sacrifices imposés à l'ambition des Triestains. Entre autres clauses singulières; il leur était interdit, sous peine de mort, de faire le commerce et le transport du sel, dont les Vénitiens s'arrogeaient le monopole.

La guerre de 1508 fut plus heureuse pour Venise. Ses troupes, appuyées par un corps d'armée français, battirent dans le Frioul, le Milanais et le Vicentin celles de l'empereur Maximilien Ier. Sous l'impression de ces avantages et malgré les représentations de Louis XII, Trieste fut attaquée à la fois par terre et par mer. Prise au dépourvu, elle capitula; mais ce nouvel asservissement ne fut pas de longue durée. A peine les événemens dont il était la conséquence étaient-ils accomplis, que la ligue de Cambrai, contractée entre le roi de France, l'empereur et le pape, mit la république à deux doigts de sa perte; l'instant en sembla marqué par la bataille d'Agnadel, gagnée le 9 mai 1509 par Louis XII en personne; quelques jours après, les débris des armées vénitiennes étaient refoulés au bord des lagunes de Mestre. Une si belle occasion ne pouvait pas être perdue. Les Triestains chassèrent des maîtres détestés : ils abattirent cette fois pour jamais le pavillon de Saint-Marc, et à la paix de Noyon (13 mai 1516), leur territoire fut définitivement attribué à l'empereur. — Pendant les deux siècles qui suivirent, aucun événement important ne vint affecter leur condition. Attachés à la fortune de l'Autriche, il leur appartenait d'entrer les premiers dans toutes les voies qu'elle s'ouvrirait du côté de la mer. Le règne de l'empereur Charles VI devait être pour eux l'aurore d'une nouvelle ère.

Ce monarque possédait de son chef le royaume de Naples, et le traité de Rastadt avait ajouté en 1714 l'île de Sardaigne à ses états; il avait donc à multiplier les relations entre de vastes provinces ma-

ritimes réunies sous son sceptre. D'un autre côté, les victoires du prince Eugène sur les Turcs lui donnaient sur la Porte-Ottomane un ascendant dont le résultat le plus naturel et le plus utile devait être l'établissement d'un commerce fructueux entre les états héréditaires d'une part et de l'autre l'Archipel, l'Égypte, Constantinople et la Mer-Noire. Avec tant de motifs et tant de moyens d'entreprendre, il était impossible qu'un gouvernement puissant résistât à ses intérêts les plus pressans, les plus légitimes, et s'arrêtât devant un aussi méprisable obstacle que la prétendue souveraineté de la république de Venise sur les eaux de l'Adriatique. L'Autriche se sentait faite pour devenir puissance maritime; elle entrevoyait sans doute l'élargissement futur de l'accès de ses possessions sur la mer, et pour apprécier le moyen d'atteindre ce but, l'empereur Charles VI parcourut en 1728 les provinces méridionales de l'empire. — Voici en quels termes un chroniqueur contemporain, qui recevait à Paris des communications du département des affaires étrangères (1), s'exprimait sur ce voyage :

« L'empereur arriva à Trieste le 9 septembre; MM. Cornaro et Pierre Capello, qui s'y étaient rendus en qualité d'ambassadeurs extraordinaires de la république de Venise, y firent leur entrée publique le lendemain; le 11, ils eurent audience de l'empereur, et après une seconde audience ils en partirent le 14 avec une suite de plus de deux cents gentilshommes qui leur avaient fait cortége. L'empereur était parti dès le 13 pour Fiume, mais il ne s'y arrêta qu'autant qu'il le fallait pour s'assurer de la vérité de ce qu'on lui avait dit de ce port : il reprit ensuite le chemin de Gratz.

« Sa majesté impériale a fait ce voyage principalement pour connaître par elle-même l'état des pays de sa domination entre Vienne et Trieste, afin d'y établir solidement un commerce avantageux à ses sujets. Il y a depuis quelque temps à Vienne une *compagnie orientale* qui tire les marchandises du Levant par la Mer-Noire : on a trouvé qu'elles coûtaient moins par cette voie qu'en les achetant des négocians de Hollande ou de la Mer-Baltique qui vont dans les échelles du Levant. Cependant ce commerce a paru sujet à plusieurs inconvéniens, car, outre qu'il faut remonter le Danube, qui est une rivière très dangereuse, on y est exposé aux avanies des Turcs, gens sur la bonne foi desquels on ne doit pas trop compter, et qui depuis peu se sont avisés d'établir de nouveaux péages en divers endroits. Ces raisons, jointes à la nécessité qu'il y a d'ouvrir une communication facile entre les pays héréditaires de la maison d'Autriche, afin que le commerce y puisse fleurir, ont fait penser qu'il vaudrait beaucoup mieux faire venir les marchandises du Levant à Trieste et à Fiume, si de là on trouvait un moyen de les distribuer dans les provinces voisines : les productions de ces provinces pourraient en même temps être mises dans le commerce, et celles qu'on y retiendrait seraient employées avec le temps en des manufactures qui enrichiraient les habitans.

(1) *La Clef des cabinets des princes, journal historique sur les matières du temps*, petit in-12, Paris 1728, t. XXIV.

C'est ainsi qu'on a raisonné à Vienne, et c'est pour favoriser l'exécution de ce projet que l'empereur a parcouru ces différens pays.

« On ne peut pas encore juger du succès de ces desseins; on peut seulement remarquer que les directeurs de la *compagnie orientale* s'en tiennent si assurés, qu'ils y ont affecté une somme considérable d'argent. Suivant quelques avis, on a résolu d'employer à aplanir les chemins cinq régimens qui ont actuellement leurs quartiers dans la Moravie et la Bohême; d'autres assurent qu'à l'avenir ce sera de Trieste que le roi d'Espagne tirera tout le vif-argent nécessaire pour les galions. »

Ce qui frappe d'abord dans ce récit, c'est le contraste qui règne entre la pompe déployée par l'ambassade extraordinaire qui vint de Venise complimenter l'empereur et le spectacle, profondément triste pour des Vénitiens, auquel elle avait mission d'assister. Que venait-elle saluer à Trieste, si ce n'était le premier essai des forces d'une cité rivale de Venise et la fondation des batteries qu'on élevait pour la ruine de ses propres murailles? La présence des envoyés et chacun de leurs sourires étaient autant de diagnostics de la caducité de la république, et quelques-uns des plus jeunes d'entre eux devaient vivre assez pour assister à sa chute.

Dans cette visite, l'empereur Charles VI dota la ville de Trieste d'une de ces grandes foires dont la périodicité accoutume le commerce à prendre les voies dans lesquelles il marchera plus tard tous les jours : il décréta la construction d'un nouveau port et l'ouverture des routes de Trieste à Vienne par Gratz, et à Carlstadt par Fiume. Il fit quelque chose de plus significatif en établissant, sous la protection de puissantes batteries, dans le havre de Buccari des chantiers de construction pour les bâtimens de guerre. Ce bassin gît au fond du golfe du Quarnero, à 10 kilomètres au sud de Fiume ; il offre une nappe d'eau de 5,500 mètres de longueur sur 800 de largeur moyenne, communique avec la mer par un goulet de 200 mètres à peine d'ouverture, et l'on y pouvait défier toutes les forces des Vénitiens. En 1710, l'empereur décréta la franchise du port de Trieste. On peut aujourd'hui contester les avantages généraux de l'institution des ports francs : n'en eût-elle pas eu d'autres, dans les circonstances où cette application en fut faite, que d'attirer sur la côte d'Istrie quelques-uns des navires que rebutait la fiscalité inquisitoriale des douanes de Venise, l'effet en aurait été excellent. La république voulut répondre en 1736 à cette espèce de défi par l'affranchissement d'un quartier de son port; mais ce remède fut impuissant, et l'on y renonça après quelques années d'une expérience infructueuse.

L'impératrice Marie-Thérèse continua l'ouvrage de son père; elle agrandit le port de Trieste, construisit la citadelle, et le plan publié en 1771 par l'ingénieur français Bellin montre en quel état la ville était à cette époque. Elle était devenue la patrie d'adoption d'un

grand nombre d'étrangers industrieux auxquels on ne demandait compte ni de leurs croyances ni de leurs opinions, et son commerce faisait d'année en année des progrès sûrs, s'ils n'étaient pas toujours rapides. La révolution française éclata. La commotion qu'elle donna à l'Europe entière ne fut nulle part si violente qu'en Italie et en Autriche, et Trieste faillit en ressentir un des plus terribles contre-coups.

« Sire, écrivait de Milan, le 12 novembre 1796, le général Bonaparte à l'empereur François II, l'Europe veut la paix. Cette guerre désastreuse dure depuis trop longtemps. J'ai l'honneur de prévenir votre majesté que si elle n'envoie pas des plénipotentiaires à Paris pour entamer des négociations de paix, le directoire m'ordonne de combler le port de Trieste et de ruiner tous les établissemens de votre majesté sur l'Adriatique. Jusqu'ici j'ai été retenu dans l'exécution de ce plan par l'espérance de ne pas accroître le nombre des victimes innocentes de la guerre. Je désire que votre majesté soit sensible aux malheurs qui menacent ses sujets et rende le repos et la tranquillité au monde. » Ce langage fut compris. L'empereur, évacuant Vienne à la lueur lointaine de nos armes, souscrivit enfin aux préliminaires de la paix, et le 30 avril suivant le vainqueur d'Arcole transportait son quartier-général à Trieste, non pour y rien détruire, mais pour consommer l'anéantissement du gouvernement vénitien et placer sous la domination de l'Autriche tout ce que Venise possédait, en-deçà de Corfou, de côtes sur l'Adriatique. Ce fut l'objet du traité de Campo-Formio (16 avril 1797), traité qui ne fut, il est vrai, jamais complétement exécuté, mais qui n'en est pas moins le fondement de la grandeur maritime de Trieste, puisque les côtes, auparavant morcelées, de l'Istrie et de la Dalmatie n'ont pas cessé depuis d'être régies par les mêmes lois et réunies sous les mêmes bannières. L'œuvre de Charles VI et de Marie-Thérèse était incomplète et vacillante tant que le littoral de Trieste et celui de Fiume présentaient à peine ensemble une étendue de 50 kilomètres; ce qu'il importait d'établir, c'était l'unité du territoire, et pour élever l'établissement maritime, il fallait en élargir la base.

Il serait superflu de revenir sur les circonstances de l'occupation française, et il vaut mieux considérer les transformations qu'ont éprouvées, depuis 1728 jusqu'à nos jours, la ville et l'atterrage de Trieste.

Au moment de la visite de Charles VI, le port de Trieste n'était pas autre chose qu'une plage à courbure déprimée, bornée au nord par le pied des Alpes, au sud par la pointe Saint-André, et vers le milieu de laquelle s'ouvrait une darse de 36 ares de superficie. Cette darse, dont la dimension donne la mesure du mouvement maritime des temps antérieurs, est maintenant encadrée dans la place du

Grand-Marché, et elle ne reçoit plus que des bateaux employés au transport du poisson, des légumes et du bois de chauffage. Au-dessus d'un si modeste bassin, l'ancienne ville, entourée d'une muraille garnie de tours, comprenait une quinzaine d'hectares et quatre milliers à peine d'habitans. Elle s'est maintenue dans cet amas confus de maisons obscures, de rues étroites et grimpantes qui est interposé entre les nouveaux quartiers. Aujourd'hui même elle est plus remarquable que jamais par la densité de la foule qui s'y meut. L'empereur Charles VI ordonna la construction du grand môle, qui, s'enracinant à la pointe Saint-André, projette à près de 500 mètres au nord une large plate-forme, portant au centre un phare et sur son périmètre une ceinture de bouches à feu. Un lazaret, indice irrécusable des projets de commerce avec le Levant, fut établi sur remblai dans l'angle rentrant du môle, et réuni par un quai de 900 mètres à la petite darse; on aligna entre le quai et le pied de la colline de Chiarbotta les rues spacieuses de la *Ville-Neuve;* le revers extérieur de la darse fut couvert d'une batterie croisant à la distance de 800 mètres ses feux avec ceux des canons du phare, et Trieste monta d'un degré dans les rangs des villes maritimes.

Au nord de la vieille ville et de la petite darse régnait un vaste espace occupé par des salines : l'impératrice Marie-Thérèse y fit ébaucher un quai égal à celui de Charles VI, et pour attirer le commerce sur ce terrain, on y creusa, perpendiculairement au quai, un canal maritime de 300 mètres de long. Le canal est devenu le principal point de chargement et de déchargement des navires, et le marais salant est aujourd'hui le plus beau quartier de la ville. Ce quartier fut d'abord appelé *Città Teresa;* personne ne lui donne plus ce nom, et quand on a récemment bâti, sur le prolongement de l'axe du canal, une église dont la façade lui sert de perspective, on ne l'a point placée sous l'invocation de la patronne de l'héroïne de l'Autriche.

Le lazaret de Charles VI a depuis été converti en arsenal, et le service de santé s'est transféré dans une nouvelle darse, construite pour le recevoir à 1,500 mètres au nord du phare. 1,500 mètres, telle est la dimension de l'ouverture d'un port dont le pourtour n'a pas, en dedans de ces points extrêmes, au-delà de 3 kilomètres. Le port de Trieste ressemble ainsi à une plage battue en plein par les vents d'ouest, et, dans des circonstances climatériques ordinaires, le séjour n'en serait pas tenable. Ici heureusement il ne souffle pas de vents violens des côtes d'Italie, et personne ne craint de voir les navires jetés à la côte. On a d'ailleurs remédié aux inconvéniens de la position par un système de travaux que ses résultats recommandent à l'attention des ingénieurs. Des môles perpendiculaires aux quais s'y enracinent de distance en distance et s'avancent vers le

large : les lames se rompent sur leurs musoirs, s'étalent et s'amortissent dans les espaces intermédiaires, et la houle y est toujours supportable. Ces môles suppléent à l'insuffisance des quais; le couronnement en est large comme des rues; les navires s'y amarrent, et les marchandises peuvent y circuler. Ces constructions s'allongent quand les besoins du commerce le requièrent. Comme elles peuvent encore être poussées assez loin avant d'atteindre des profondeurs d'eau devant lesquelles il faudrait s'arrêter, il n'est pas probable que ce moyen économique d'agrandir le port de Trieste soit abandonné de si tôt. La première application du système des môles perpendiculaires n'est pas récente : portée sur le plan de 1771, elle appartient au règne de Charles VI ou à celui de Marie-Thérèse, et l'avantage en est aujourd'hui constaté par une épreuve d'une centaine d'années. Il est superflu de remarquer que ce qui est excellent sur la côte d'Istrie pourrait ne pas avoir partout ailleurs le même succès : un ouvrage à la mer n'est bon ou mauvais que par rapport aux circonstances locales dans lesquelles il est placé.

Quand les troupes françaises se sont retirées, en 1814, des provinces illyriennes, la population de Trieste était de 23,000 âmes. Au recensement de 1850, la ville et son territoire, c'est-à-dire la surface de 9,228 hectares qui, placée en dehors de la ligne des douanes, jouit de la franchise du port, comprenaient 76,953 habitans, presque tous agglomérés dans les quartiers voisins de la mer, où des salaires élevés retiennent tout ce qui vit d'un travail manuel. Cette circonstance ralentit le défrichement des terres en pente qui s'étendent près des portes de la ville, et qui sont réputées très propres à la culture de la vigne. Que la population de Trieste ait plus que triplé en trente-six ans, cela explique suffisamment l'air de jeunesse des constructions : hors du vieux quartier, tout est neuf dans la ville; ses larges rues tirées au cordeau sont magnifiquement pavées en dalles de calcaire jurassique, et les aspects de la mer et des montagnes, en donnant à chaque avenue une perspective différente, corrigent la monotonie de la régularité intérieure. Les villes des anciens l'emportaient de beaucoup sur les nôtres : la vie en commun y était le fond des mœurs, et l'architecture en reproduisait sous des formes multipliées les exigences : il n'y a parmi nous de lieu d'assemblée universelle que l'église; le peuple ne va ni au théâtre ni à la bourse. Les arts, dont les productions causent à l'esprit un plaisir mêlé d'admiration, n'ont point encore fait élection de domicile à Trieste, et, pour y goûter ce double sentiment, il faut aller sur le port, où l'œuvre de l'homme, complétant celle de la nature, donne à toute heure le spectacle le plus grandiose et le plus animé.

Dans l'affluence des navires qui s'amarrent aux quais de Trieste, il est impossible de n'en pas remarquer qui, signalés par un pavillon

uniforme, mus par la vapeur, manquent rarement d'être accueillis à l'arrivée et salués au départ par une foule bienveillante. Ils sont chargés des voyageurs et des correspondances de toutes les échelles de l'Adriatique et du Levant; il n'est pas de négociant dans la ville qui n'ait un intérêt dans leurs cargaisons, et l'étranger juge, à l'empressement dont ils sont l'objet, qu'un sentiment d'orgueil national les suit et les protége dans leurs courses lointaines. Si jamais entreprise hardie avec sagesse a poussé dans des voies larges et sûres le commerce d'une ville maritime, c'est le *Lloyd autrichien* de Trieste. Fondé par des Anglais qui n'en surent tirer que des pertes, il passa en 1836 entre les mains d'une compagnie triestaine qui, sous l'énergique direction du baron de Bruck, aujourd'hui ministre des finances de l'empire, s'est fortifiée à chacun des pas qu'elle a faits. Les débuts de cette entreprise, qui couvre les mers du Levant de ses navires, ont été humbles. Un bâtiment à vapeur appelé *l'Archiduchesse Sophie*, nom de bon augure par la rare élévation d'esprit qu'il rappelle, commença par faire un service de quinzaine entre Trieste et Venise; le service fut bientôt hebdomadaire, puis il eut lieu deux fois par semaine, puis il devint quotidien. Cette marche ascendante d'une première tentative invitait un public peu familier avec les effets infaillibles du perfectionnement des communications à suivre avec confiance des hommes qui lisaient dans un avenir encore obscur pour lui. Le Lloyd consolida d'abord, par l'exploitation de services qu'aucune concurrence ne pouvait lui disputer, la base sur laquelle devaient s'élever plus tard des opérations plus chanceuses. Ses navires rattachèrent, dans leurs courses régulières, les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie à leur port métropolitain; Pirano, Rovigno, Fiume, Zara, Raguse étonnées, communiquèrent à jours fixes avec Trieste. Bientôt après, la Romagne, les Marches, l'Albanie, l'Épire, furent desservies. La Grèce, avec Nauplie, le Pirée, Chalcis, suivit de près. Les bâtimens du Lloyd ne sortaient pas de l'Adriatique, que déjà l'Archipel, Salonique, Smyrne, Beyrouth, Ptolémaïs, Alexandrie, sollicitaient leur admission dans le réseau qui commençait à se former. Enfin le Lloyd pénétra dans la Propontide et la Mer-Noire, et prit, sous les yeux de la Porte et de la Russie, possession des lignes de Constantinople à Sinope, à Trébizonde, à Varna, à Ibraïla, à Galatz. Ainsi la compagnie s'organise d'abord sur le littoral de l'Autriche; elle ne s'étend sur la Méditerranée ultérieure que quand elle se sent affermie dans l'Adriatique, et tranquille sur la Mer-Noire, nous la verrons bientôt aspirer à s'élancer, par le percement de l'isthme de Suez, dans la Mer-Rouge.

La compagnie du Lloyd a fait en 1854 (1) un examen rétrospectif

(1) *Vintesimo primo congresso generale della società di navigazione a vapore dell Lloyd austriaco tenuta in Triesta il 31 maggio* 1854.

de l'ensemble de ses opérations. On voit dans ce document instructif que, pour répondre aux exigences du mouvement imprimé, le capital social d'un million de florins (1) formé en 1836 a été successivement élevé par des émissions d'actions ou des emprunts : en 1838, à 1,500,000 florins; en 1839, à 2,000,000 de florins; en 1845, à 3,000,000 de florins, chiffre qui s'est maintenu à peu près en 1849. En 1850, le capital du Lloyd était porté à 3,500,000 flor.; en 1851, à 3,837,000 florins; en 1852, à 7,000,000 de florins; en 1853, à 8,000,000 de florins. Au moment même où elle se rendait ce compte de la rapide extension de ses services, la compagnie était contrainte, par la nécessité de pourvoir à des accroissemens immédiats, à émettre 6000 nouvelles actions de 500 florins et à faire un emprunt de deux millions. Elle portait ainsi son actif à 13 millions de florins (33,800,000 fr.) (2).

(1) Le florin d'Autriche pèse 14 gr. 032, le titre est de 0,833, et il vaut 2 fr. 60 cent.; mais les métaux précieux ont si complétement *évacué* depuis huit ans les états autrichiens, que le *florin argent* n'est plus qu'une monnaie de compte. Il est remplacé dans la circulation par du papier, dont le fractionnement est poussé jusqu'au coupon de 10 kreutzers ou de 43 centimes de valeur nominale. Ce papier perd tantôt plus, tantôt moins; le cours en a flotté pendant l'année 1855 entre 128 1/2 et 109 pour 100 d'argent, et l'on comprend combien les variations journalières dont il est affecté apportent de perturbations dans les moindres opérations du commerce. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment un grand empire est tombé dans un état financier si étrange. Remarquons seulement que le commerce de Trieste, ressentant vivement le contre-coup de ces vicissitudes, en a d'autant plus de mérite à s'être développé.

(2) Le rapprochement entre l'actif et les opérations de la compagnie à sa première année et en 1853 donne une idée exacte du prodigieux accroissement des relations du port de Trieste pendant le court espace de dix-sept ans. En voici les résumés pour ces deux époques :

	1836-37.		1853.	
Fonds social et emprunts	1,000,000	florins.	8,000,000	florins.
Nombre de bateaux à vapeur	7	bateaux.	47	bateaux.
Force en chevaux	630	chevaux.	7,990	chevaux.
Tonnage disponible	1,974	tonneaux.	23,665	tonneaux.
Valeur des bateaux à vapeur	798,824	florins.	8,010,000	florins.
Nombre de voyages	87		1,465	
— de milles parcourus	43,652		776,415	
— de passagers transportés	7,967		331,688	
Numéraire transporté	3,934,269	florins.	59,528,125	florins.
Nombre de dépêches transportées	35,205		748,936	
— de colis de marchandises	5,752		565,508	
Poids en quintaux de 55 kilog	9,613	tonneaux.	1,017,618	tonneaux.
Totaux des produits	193,660	florins.	3,624,156	florins.
Total des dépenses (diverses comp.)	232,267	Id.	3,611,156	Id.

Dans cette période de dix-sept ans, les bateaux du Lloyd ont parcouru	5,148,095	milles,
ce qui équivaut à 239 fois le tour du globe.		
Ils ont transporté (passagers)	4,461,113	
(Lettres)	4,398,885	
(Quintaux de marchandises)	4,184,064	
Le total des dépenses a été de	25,147,403	florins.
Celui des recettes de	26,032,451	florins.
Et il en est résulté la formation d'un fonds de réserve de	885,068	florins.

Le Lloyd est en lui-même une entreprise commerciale d'une haute importance : il en acquiert une beaucoup plus élevée quand on considère les progrès qu'il fait faire au commerce général et l'activité qu'impriment à l'industrie, à l'agriculture, les moyens de transport et d'échange qu'il leur fournit. Pour apprécier sous ce point de vue les services qu'il rend, on a essayé de calculer le montant des valeurs qu'il a transportées de 1836 à 1853. Les marchandises, consistant principalement en soies, en étoffes élégantes de laine ou de coton, et pour le reste en objets assez précieux pour supporter le fret par bateaux à vapeur, ont été portées à 300 florins par quintal d'Autriche (à peu près 1,000 fr. par quintal métrique), et les bagages des voyageurs à 10 florins (26 fr.) par paquet. A ce compte, le Lloyd a transporté, dans les dix-sept années :

En marchandises........	1,255,219,200	florins.
En bagages............	84,847,930	
En numéraire..........	461,113,767	
Total.......	1,801,180,897	florins.
Soit.........	4,683,070,332	francs.

Le lecteur ne trouvera point ces chiffres trop arides, s'il veut bien y chercher la mesure des services que le Lloyd de Trieste a rendus, dans le bassin de la Méditerranée orientale, à la civilisation, et, l'on peut ajouter, au bonheur de l'espèce humaine. Chacune des relations qu'il a nouées sur des rivages inhospitaliers y a déposé quelque germe de justice; chaque ballot qu'il a transporté a fait circuler le travail et la vie dans les veines de familles pour qui ces labeurs sont un acheminement vers une liberté relative; chacun des voyageurs qu'il a conduits sur les côtes de l'Europe, de l'Asie ou de l'Afrique, s'est défait sur la route de quelques préjugés, a acquis ou répandu des idées nouvelles, et, quoique plusieurs aient pu rapporter des choses qu'il vaudrait mieux ne pas savoir, toute compensation faite, les résultats sont très-profitables. Il est certain en définitive que l'action modeste, mais continue, de cette association de négocians sur les affaires du Levant a été, depuis quelques années, infiniment plus efficace et tout aussi honorable que celle de la diplomatie autrichienne.

Pendant six ans, il est triste de le dire, la caisse du Lloyd ne s'est ouverte devant ses actionnaires que pour recevoir leurs versemens, et la satisfaction de travailler à l'accomplissement d'une noble tâche a été leur unique récompense. Peut-être ces titres généreux à la reconnaissance de l'humanité n'étaient-ils pas tout ce qu'ils ambitionnaient :

Ploravère suis non respondere favorem
Speratum meritis!.....

Leur éternel honneur n'en sera pas moins de ne s'être jamais découragés en présence des mécomptes qui accueillaient leurs débuts, de ne s'être pas contentés d'opposer la persévérance à la mauvaise fortune, mais d'avoir marché en avant quand bien d'autres eussent reculé, d'avoir enfin vaincu par la foi dans leur œuvre les milliers d'obstacles qui se dressaient sur leur route. Ces mauvais jours sont passés, et l'on n'a point à déplorer qu'une association dont les exemples peuvent être si féconds n'ait réalisé que des pertes. Les actionnaires se sont partagé, de 1842 à 1852, 1,752,920 florins de dividendes, et 320,000 en 1853.

Chaque année de l'existence du Lloyd est marquée par une nouvelle entreprise. Le 28 juin 1853, un de ses bateaux à vapeur, suivi de sept bâtimens de la flottille impériale de l'Adriatique loués à l'administration de la marine, pénétrait pour la première fois dans le Pô, et à la fin de l'année ces huit *steamers* parcouraient le fleuve, traînant à la remorque 75 chalands. Dès le mois de septembre, ils remontaient dans le Lac-Majeur, et le pavillon de Trieste y flottait sur les stations de Sesto-Calende (Lombardie), d'Arona (Piémont), de Locarno (Suisse). Milan est maintenant approvisionné de denrées coloniales par Trieste, et c'est vainement pour l'Italie que des chemins de fer mettent Venise et Gênes aux portes de la cité lombarde. Le Lloyd autrichien a justifié ainsi sa fière devise, que *quand le Lloyd cesse d'avancer, il rétrograde*. Les circonstances l'élèvent aujourd'hui du rang d'établissement commercial à celui d'établissement politique. Il faudrait être frappé d'un étrange aveuglement pour ne pas apercevoir la base que ses succès toujours croissans donnent, dans l'Archipel, le Bosphore et la Mer-Noire, aux entreprises de la politique de l'Autriche. Des bouches de Cattaro à celles du Nil, des côtes de la Thessalie à Trébizonde et aux frontières de la Bessarabie, la Porte-Ottomane n'a pas aujourd'hui un port où le commerce n'ait plus à attendre du Lloyd autrichien que d'elle-même. Ainsi délaissés par ceux qui devraient les comprendre et les protéger, les intérêts locaux entrent, à l'abri d'une bannière étrangère, dans un tissu dont la trame devient indestructible; une véritable dépossession d'influence s'opère silencieusement, à l'insu de ceux qui doivent en souffrir, quelquefois de ceux même qui s'en font les instrumens; puis vient un jour fatal où les gouvernemens endormis s'aperçoivent qu'un ambassadeur étranger a plus de crédit sur leurs sujets que leurs propres ministres, et sentent s'affaisser sous eux leurs appuis les plus nécessaires. Si la Porte veut conjurer ce danger, qu'elle étudie comment s'est formé le Lloyd de Trieste et quelle protection active il a trouvée dans le cabinet de Vienne. Serait-il donc si difficile de faire rayonner autour de Constantinople les

navires d'un Lloyd ottoman? Un Lloyd ne sauvera pas à lui seul la Turquie; mais quand elle en provoquera la création, ce sera signe qu'elle est sur la voie d'autres moyens de salut.

Les mystères de la franchise du port et les habitudes connues des douanes autrichiennes ne permettent guère d'accepter aveuglément les appréciations périodiques qu'on a faites de la valeur des marchandises sur lesquelles roule le commerce de Trieste, et ceux qui la connaissent le mieux se garderaient bien de la dire; mais le mouvement de la navigation correspond assez exactement dans une ville maritime avec celui des affaires qui s'y traitent. Nous prendrons pour base de nos évaluations la dernière période décennale (1). A comparer les trois premières années de cette période aux trois dernières, on voit le mouvement moyen passer de 973,220 tonneaux à 1,631,664, c'est-à-dire s'accroître dans un si court espace de temps de 68 pour 100. Le port de Marseille lui-même est très loin d'avoir fait un pareil progrès. La prospérité du port de Trieste est d'autant plus sûrement assise que ses relations avec les ports autrichiens sont plus multipliées : la moyenne du mouvement purement national a été, pendant les années 1846, 1847 et 1848, de 416,709 tonneaux, et celle des années 1853, 1854 et 1855 a été de 854,758 tonneaux. Elle a plus que doublé. Si l'on cherche dans les six années postérieures à 1849 quelles ont été les parts respectives du pavillon autrichien et des pavillons étrangers dans le mouvement total, on voit que le premier a couvert 6,206,316 tonneaux, et les derniers 2,981,928 seulement : les accroissemens signalés plus haut reviennent presque tous au pavillon national; les autres n'y ont qu'une faible part. Le commerce avec la Grèce, l'Égypte, l'Archipel, le Levant et la Mer-Noire, a presque doublé dans les mêmes termes; il s'est élevé de 257,741 tonneaux à 496,394. Des faits si éclatans n'ont pas besoin pour être compris d'être appuyés par des justifications de détail.

Le commerce et la navigation de Trieste approchent-ils du moins de cet état d'équilibre où ils ne seront plus affectés que par les va-

(1) Pour cette période, le mouvement du port de Trieste se résume dans le tableau suivant :

		ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.			
Années	1846	16,782	navires.	985,514	tonneaux.
—	1847	17,321	—	1,007,331	—
—	1848	17,812	—	926,815	—
—	1849	20,553	—	1,269,258	—
—	1850	21,124	—	1,323,796	—
—	1851	24,101	—	1,408,802	—
—	1852	27,931	—	1,556,652	—
—	1853	29,317	—	1,675,886	—
—	1854	26,556	—	1,730,911	—
—	1855	21,081	—	1,489,197	—

riations ordinaires des besoins et des ressources des pays desservis, et ne feront plus qu'en suivre les progrès réguliers? Pour le supposer, il faudrait fermer les yeux sur la situation économique des états autrichiens, sur l'imperfection de leurs voies de transport, n'avoir pas vu ces populations vêtues de peaux de mouton, qui portent encore le costume des Daces représentés à Rome sur les enroulemens de la colonne Trajane. A mesure que l'Autriche mettra ses communications au niveau de celles des autres états allemands (et il lui reste beaucoup à faire pour cela), le commerce de Trieste pénétrera dans son sein par irruptions aussi rapides que puissantes. Il suffit, pour entrevoir l'échelle sur laquelle s'opéreront ces invasions, de se rappeler qu'au sud de Vienne le pays est encore alimenté de denrées coloniales par Amsterdam et par Hambourg, et que les ateliers où l'on sale pour la marine les porcs de la Basse-Hongrie se trouvent sur les bords de la Mer du Nord. Un revirement complet ne peut manquer d'être imminent dans des relations si singulièrement établies, et peut-être n'attend-il, pour se dessiner, que la jonction du chemin de fer de Vienne avec le port de Trieste. Cette voie ne sera pas, à son début, moins animée que notre chemin de Lyon à la Méditerranée; elle aura un bien plus vaste champ d'exploitation quand l'embranchement de Cilly à Pesth lui donnera pour tributaire la moitié de la Hongrie, et chacun des véhicules qui s'élanceront sur ses rails entendra répondre à son appel les flottes de l'Adriatique. Cet état de choses sera le point de départ d'une progression dont il serait difficile de préciser le terme. Le royaume lombard-vénitien tient de sa configuration géographique des voies d'approvisionnement qui lui sont propres, et la Rivière de Gênes, l'atterrage de Venise, sont ses débouchés les plus naturels; mais la masse compacte des provinces autrichiennes qui forment au nord des Alpes et à l'est du golfe le corps de l'empire ne saurait avoir de rapports faciles avec la mer que par Trieste. La population de ces provinces est de 30,966,000 âmes, c'est-à-dire qu'elle équivaut à celle de la France, en 1821; leur superficie étant de 60,398,000 hectares, est de 7,357,000 hectares supérieure à la nôtre, et nous ne pouvons pas nous flatter de l'emporter par la fertilité naturelle du sol. Trieste doit donc être un jour pour l'empire d'Autriche ce que sont pour la France Marseille, Bordeaux, Nantes et Le Havre réunis, et peut-être ne faut-il que remonter de quelques années dans le passé de ces villes pour calculer, par la plus élémentaire des opérations, l'avenir prochain de la nouvelle métropole de l'Adriatique. La chambre de commerce de Trieste, avec sa supériorité d'intelligence habituelle, s'associait, en 1847, à une compagnie française pour l'étude des conditions du percement de l'isthme de Suez; elle faisait en même temps explorer, par un missionnaire aussi clairvoyant que

laborieux, les côtes de la Mer-Rouge, les mers de l'Inde et de la Chine, et elle n'a pas cessé depuis d'avoir les yeux tournés vers ces régions lointaines. Quand la grande voie entre le nord et le midi de l'ancien monde sera ouverte, Trieste sera, par la Mer-Rouge, aussi près du tropique du Cancer que du détroit de Gibraltar; une navigation de 9,000 kilomètres, au lieu de 33,000, conduira de son port au détroit de la Sonde; ses navires n'auront qu'à marcher en droite ligne pour atteindre les contrées équinoxiales et se plonger dans les climats dont les populations ont le plus d'échanges à faire avec l'Europe.

Si des personnes préparées par l'observation réfléchie des faits accomplis à la venue de faits plus considérables encore lisent ces pages à Trieste même, sur les crêtes de la Chiarbotta, elles ne seront point surprises de la hardiesse de ces prévisions; mais en voyant le port qui gît à leurs pieds encombré de navires et l'étroite plaine adjacente couverte de maisons, elles pourront se demander où trouveraient à se placer une population quadruple et d'autres flottes marchandes. Leur inquiétude ne sera pas longue : en se tournant vers le sud, leurs regards tomberont sur la belle anse de Muggia; peut-être calculeront-elles qu'une digue moitié moindre que celle de Cherbourg la convertirait en port, et que le creusement d'une tranchée capable de donner passage à un canal qui la réunirait au port actuel fournirait les remblais nécessaires pour transformer, comme à New-York, les hauts-fonds du rivage en quartiers populeux. La nouvelle ville s'épanouirait au soleil du midi, et sur son horizon la mer ne refléterait que des collines verdoyantes.

Le développement de la navigation autrichienne réclamait depuis longtemps une protection efficace; elle ne pourrait pas rester désarmée dans le voisinage de Corfou. C'est ce qui a déterminé la création d'établissemens militaires dont nous allons maintenant essayer de faire connaître les bases.

III.

Au moment de la révolution de 1848, l'arsenal de Venise était encore le seul dépôt des forces navales de l'Autriche; mais les améliorations qu'il avait reçues sous le règne de Napoléon ne l'avaient point mis en état d'admettre un matériel naval capable de se mesurer avec les vaisseaux de ligne de notre temps, et cette condition d'infériorité le condamnait comme établissement militaire. La translation de l'arsenal aurait été dès 1808 une mesure judicieuse; à plus forte raison, l'aurait-elle été quarante ans plus tard. La révolution étouffée, au lieu de chercher dans l'exécution du projet le bien de l'état et celui de la marine, on a voulu lui donner le carac-

tère d'un châtiment, et le châtiment doit toujours être prompt. Les Autrichiens se sont donc empressés de retirer de Venise toute la partie de l'établissement militaire qu'ils ont pu loger à Trieste. École navale, observatoire, travaux hydrographiques, matériel flottant, parc d'artillerie, tout ce qui pouvait se déplacer immédiatement a quitté la côte d'Italie. Les chantiers de construction, les grands magasins sont restés en arrière, et le port de guerre disloqué a paru coupé en deux par l'Adriatique. La colère est mauvaise conseillère, et celle qui a inspiré cette précipitation a fait bien plus de tort à l'Autriche qu'à Venise. Des services dont la force et l'économie dépendent de leur unité ont été épars pendant plusieurs années; ce qui se serait fait à peu de frais et bien s'est fait mal et chèrement; la malencontreuse étape de l'établissement militaire dans le port le moins préparé pour le recevoir a grevé les finances obérées des dépenses de deux installations au lieu d'une. Enfin, si l'Autriche se fût brouillée avec une puissance maritime, fût-ce l'Union américaine, Trieste aurait eu la chance d'être brûlée en qualité de ville de guerre. — Le bon sens le plus vulgaire prescrivait de laisser l'arsenal à Venise jusqu'à l'appropriation de son emplacement définitif, et d'opérer ensuite la translation d'un seul jet; l'état se serait de la sorte épargné les pertes qu'il a essuyées et les dangers auxquels il a exposé une de ses plus précieuses possessions. Aujourd'hui que le temps des vengeances semble passé, on promet au port de Venise de lui laisser pour consolation la construction des bâtimens de flottille et des petites machines à vapeur; mais l'odeur de moisissure et l'air d'abandon de l'arsenal démentent des paroles irréfléchies, si elles sont sincères. Des demi-mesures très préjudiciables aux services militaires qu'il s'agit de constituer le seraient encore davantage, en empêchant des combinaisons nouvelles, aux anciens intérêts qu'on croirait ménager. Venise ne perdra rien à la suppression de son arsenal, pourvu que cette suppression soit si complète que les darses militaires se transforment en docks de commerce, et les magasins d'agrès des doges en entrepôts de marchandises.

Les bons ports de commerce sont en général dans les angles rentrans des côtes, et si la marine militaire n'a pas d'autre destination que de couvrir des rivages menacés et d'être à portée de prendre l'offensive contre l'ennemi qui tient le large, les positions avancées sont les seules qui lui conviennent. Celle de Trieste est aussi mal choisie pour la marine militaire qu'elle est avantageuse à la marine marchande. Le contact des deux marines, quand l'une est trop puissante pour ne pas être complétement subordonnée à l'autre, n'engendre jamais d'ailleurs qu'une gêne extrême pour chacune d'elles, et l'inconvénient est d'autant plus grand à Trieste, que l'espace à partager entre l'établissement militaire et l'établissement commercial

est insuffisant pour un seul des deux. Aussi, dès que la direction des affaires navales de l'Autriche a été dans des mains intelligentes, la translation de l'établissement militaire dans des lieux appropriés à sa destination a été résolue; elle était prescrite par les intérêts politiques et commerciaux les plus pressans du pays, et ce point établi, il ne restait de discutable que le choix de l'emplacement.

Napoléon, après avoir reconnu l'insuffisance de Venise et avoir fait explorer toutes les positions militaires de l'Adriatique, avait fini, on le sait, par arrêter ses vues sur le canal de Calamota, et M. Beautemps-Beaupré avait été presque le seul dépositaire de sa pensée. Il importe peu de rechercher si elle était ou non connue des conseils de l'Autriche au moment où ils eurent à prendre une décision. Il siégeait dans ces conseils un prince d'une rare sûreté de coup d'œil, qui avait exploré dans ses moindres détails le canal de Calamota, et auquel aucun des avantages éminens de cette position n'avait échappé. Néanmoins des circonstances que pouvait négliger Napoléon, maître de Corfou, de Brindes, de Naples, de Livourne, de Gênes, de Toulon, armant, du pied des Pyrénées à l'embouchure de l'Elbe, des escadres qu'il aurait au besoin appelées dans la Méditerranée, devaient être considérées à Vienne sous d'autres points de vue que le sien. Fonder vers l'extrémité de l'étroite lisière que l'Autriche possède entre l'Hertzégovine et l'Adriatique un port de guerre qui ne pourrait être secouru par terre qu'en exposant, pendant une marche de plus de trois cent trente kilomètres, le flanc à l'ennemi, irriter par l'aspect de ce grand établissement les convoitises de l'ami médiocrement scrupuleux en fait de stations navales qui occupe Corfou, pouvait paraître en Autriche une excessive témérité. Le but qu'on voulait atteindre était d'ailleurs moins haut placé que celui de Napoléon : il s'agissait pour le conquérant de la libération des mers; le cabinet de Vienne voulait sauvegarder les intérêts autrichiens, rien de plus. La position de Pola, appuyée sur les provinces de l'empire les plus affectionnées à la maison de Lorraine, protégée par la configuration du territoire adjacent, dangereuse à attaquer, facile à secourir, couvre mieux qu'aucune autre les établissemens situés au fond du golfe. Elle fut préférée à celle dont le mérite était de se mieux prêter à des entreprises trop hardies, et ce fut avec raison.

Un intérêt de premier ordre à considérer dans la fondation d'un port militaire, c'est la facilité des approvisionnemens en matériaux de construction, en combustible, en vivres de bord, et sous ce triple rapport le havre de Pola laisse peu de chose à désirer. Il tirera de la presqu'île d'Istrie elle-même, et notamment de la forêt de Montona, qui en ombrage le centre, des bois de chêne auxquels on ne connaît, même à Naples, rien de supérieur en force, en souplesse

et en durée. La Carniole, la Carinthie, la Styrie, lui en offriront de moins bons, mais en quantités indéfinies. Ces provinces ne sont guère moins riches en bois de mâture qu'en bois de carénage : les pentes des Alpes carniques ne sont pas revêtues de forêts de sapins seulement; le pin y garnit d'immenses étendues, et il a pour voisin une espèce de mélèze qui, quoique moins serrée et moins élastique que celle des Alpes du Dauphiné, résiste suffisamment à la violence des coups de vent de l'Adriatique. Ces bois font déjà le principal tonnage d'exportation de Trieste : l'achèvement du chemin de fer de Vienne à l'Adriatique est à la veille d'en faciliter le transport, et il donne les plus fortes raisons de veiller à l'aménagement de richesses forestières qui doivent au voisinage de la mer une immense valeur. Les fers et les aciers de la Styrie et de la Carinthie prendront les mêmes voies que les bois pour arriver au même but. — Les chanvres d'Ancône sont recherchés pour leur nerf et leur durée dans tout le bassin de la Méditerranée : ils n'auront pas de débouché plus commode que l'arsenal de Pola.

Le combustible est fourni à la marine autrichienne par les houillères d'Angleterre et par celles de Sebenico, sur la côte de Dalmatie. Le charbon de celles-ci est des plus médiocres, mais elles sont à peine fouillées, et il n'y a point à désespérer d'y trouver des couches préférables à celles qui se sont présentées les premières à l'exploitation. Le réseau des lignes de fer qui doivent rattacher le territoire hongrois à l'Adriatique donnera d'ailleurs la possibilité de livrer en temps de guerre à la marine autrichienne des houilles supérieures à celles du littoral, et équivalentes à celles que lui refuserait l'Angleterre.

Aucune des positions maritimes de l'Europe n'est aussi favorisée que celle de Pola pour l'abondance et la qualité des vivres de bord, cette base de la vigueur et de la santé des équipages. Toutes les productions de la formation calcaire qui constitue le territoire de l'ancienne Illyrie sont remarquables par la fermeté de leur contexture et la persistance de leur saveur; cette double qualité est inestimable pour les voyages de long cours et la navigation sous le soleil du midi. Les vins de la côte, quoique fort mal fabriqués, se maintiennent parfaitement à la mer, et si le sol du littoral se refuse à la production de ces masses de beurre salé que l'Irlande et la Normandie livrent aux flottes de l'Angleterre et de la France, l'huile en tient lieu : le matelot dalmate ne connaît pas d'autre assaisonnement, et à défaut d'herbages, l'Istrie a des forêts d'oliviers. Les grains de la Hongrie, éminemment propres à la fabrication des farines d'armement, n'attendent que la soudure de quelques lignes de chemins de fer pour venir alimenter des minoteries construites sur les bords de l'Adriatique, et, si puissantes que deviennent ces usines, elles ne

demanderont jamais à la culture qu'une faible partie de ce qu'elle est en état de produire. La richesse en bétail de la vallée du Danube est connue, et son exubérance va chercher des débouchés jusque dans les ateliers de salaison de Hambourg : les troupeaux de porcs de la Servie et de la Basse-Hongrie remontent, à la remorque de bateaux à vapeur, le Danube jusqu'à Presbourg, y prennent les chemins de fer du nord, et leur chair transformée nourrit les équipages des mers septentrionales et revient même souvent dans la Méditerranée. Il ne faut, pour attirer ces troupeaux sur l'Adriatique et les faire suivre par les innombrables bœufs de la Hongrie, que l'ouverture de quelques communications nouvelles et la fondation de quelques établissemens de salaison sur les bords de cette mer. Trieste, Fiume, des dentelures à peine connues des navigateurs étrangers, qui s'ouvrent sur la côte d'Istrie au pied de petites villes qui n'en connaissent pas les avantages, s'offrent à l'envi pour le siége d'industries si nécessaires à la marine.

Des bases d'approvisionnement si larges et si solides ne sont qu'une partie des conditions de l'établissement maritime, et sans le personnel nécessaire pour donner à ce matériel de la vie et du mouvement, il attendrait sa valeur d'un commerce d'exportation dont les véhicules seraient fournis par les nations étrangères; mais le littoral autrichien n'en est pas réduit là : ses ressources en hommes sont au moins au niveau de ses ressources en matériel. De l'embouchure de l'Isonzo, où finit l'Italie, à l'extrémité du district de Cattaro, où commence la côte de Turquie, la distance en ligne droite est de 600 kilomètres; mais le nombre et la profondeur des dentelures de ce rivage, la multitude des îles qui le couvrent, du fond du golfe de Quarnero à la latitude de Raguse, présentent une longueur développée de côte presque triple de celle de notre cinquième arrondissement maritime, qui, des Pyrénées au Var et la Corse comprise, est de 1,043 kilomètres. On peut dire à juste titre de ces rivages, comme Strabon du territoire de Marseille, que les bras et les esprits y sont plutôt tournés du côté de la mer que du côté de la terre. Un sol rocailleux partout ailleurs qu'en Istrie, une culture de fruits de branche intermittente et peu productive, une mer poissonneuse, contraignent l'homme à chercher sa subsistance dans la navigation. Tout le monde est marin sur la côte orientale et dans les îles de l'Adriatique; les femmes même y manient l'aviron, et peut-être n'est-il pas au bord de la mer de curés qui ne sachent à la pêche commander la manœuvre à leurs paroissiens.

Les physiologistes ont souvent observé que les goûts et les aptitudes se transmettent avec le sang dans certaines classes d'hommes. L'industrie connaît des races d'ouvriers, et quand ces races se sont

caractérisées par l'application de plusieurs générations successives à des natures spéciales de travaux, on y naît tisserand, forgeron, mineur. Cette prédestination professionnelle n'est nulle part si marquée que dans le métier de matelot. Un Dalmate conçoit à peine qu'on en fasse d'autre; il semble, comme les oiseaux aquatiques, ne venir au monde que pour prendre la mer. Ses ancêtres ont de tout temps vécu de la piraterie quand ils l'ont pu, de la pêche et de la navigation quand la vie aventureuse vers laquelle les entraînaient leurs prédilections leur a été interdite. Les populations maritimes n'ont jamais considéré la course, avec les violences qui l'accompagnent, comme une industrie honteuse; les corsaires sont leurs héros, et leurs exploits sont parmi elles les sujets de prédilection des légendes et des chants populaires. Les populations du littoral étroit de l'Autriche, sans examiner beaucoup si c'est le sang des oppresseurs ou des opprimés qui coule dans leurs veines, s'honorent de descendre de ces terribles forbans de la Narenta qui désolaient depuis cent soixante ans le commerce de Venise, lorsqu'à la fin du xe siècle le doge Urseolo réussit, en plusieurs expéditions sanglantes, à les écraser dans leur repaire. Venise, avec toutes ses forces, ne serait point parvenue à détruire les Narentins, si ces pirates, en portant la dévastation sur les côtes et les îles de leur voisinage, n'en avaient ameuté contre eux les habitans, et ne les avaient donnés pour auxiliaires à la république.

Plus tard, ces mêmes parages retentirent des coups des uscoques, dont l'histoire n'est pas, à la morale près, moins émouvante que les romans de chevalerie. Ces flibustiers de l'Adriatique n'appartenaient, pas plus que par la suite ceux des Antilles, à une nationalité déterminée. Leur nom est en dalmate l'équivalent de *réfugié*. Le premier noyau de leur peuplade se forma d'abord de Croates, d'Illyriens, d'Albanais, exaspérés par les invasions et les cruautés des Turcs sur leur territoire. La vengeance fut leur premier cri de ralliement. Réunis, au commencement du XVIe siècle, à Clissa, sous la protection intéressée d'un seigneur hongrois avec lequel ils partageaient leur butin, ils en remontrèrent bientôt, en fait de brigandage, à leurs oppresseurs, et il fallut aux armées turques un siége d'un an pour arracher Clissa à cette poignée d'hommes. Ferdinand d'Autriche les recueillit alors sournoisement à Segna, au bord de la partie la plus orageuse de l'Adriatique, à l'abri d'un dédale d'îles et de passes semées d'écueils, où la hardiesse et l'habileté sont aujourd'hui même impuissantes à pénétrer sans la connaissance minutieuse des lieux. C'est de là que l'Autriche, sans jamais avouer les uscoques et feignant même quelquefois de les châtier, avait le contentement de livrer, sans se compromettre, à la dévastation le ter-

ritoire turc et le commerce vénitien. Les uscoques apprirent bien vite, à l'aspect de la mer, que leurs expéditions par terre n'étaient qu'une duperie. Montés sur une multitude de barques armées, ils enlevèrent les bâtimens ottomans jusque dans les rades et dans les ports. Ils respectèrent d'abord les pavillons chrétiens; mais la Porte ayant requis la république de Venise, qui se prétendait souveraine de l'Adriatique, d'en faire la police, celle-ci, après de longs pourparlers avec l'Autriche, qui finit par la laisser faire, attaqua les uscoques, et fit pendre aux vergues de ses galères tout ce qui lui tomba sous la main. La guerre fut alors ouvertement déclarée, et la richesse des proies qu'offrait le commerce de Venise aidant, Segna devint le refuge de tout ce qu'il y avait de malfaiteurs ou de révoltés dans les provinces limitrophes d'Autriche, de Turquie, et sur le territoire vénitien même. Cette association de brigands croissait ainsi en nombre aussi bien qu'en audace. Les femmes qu'elle enlevait devenaient bientôt ses complices les plus animées, et, joignant la raillerie à la violence, les ravisseurs des filles des îles vénitiennes revenaient en force réclamer les dots qu'ils prétendaient dues à leurs épouses. La fécondité de ces femmes menaçait l'avenir de la perpétuité des fléaux du présent. Souvent les pirates déconcertaient leurs ennemis et leurs victimes par des prodiges d'audace, d'adresse et de cruauté. Tantôt ils se dérobaient, par les plus affreuses tempêtes, aux croisières établies contre eux; tantôt, leurs barques ne suffisant pas pour contenir le butin fait sur les Turcs, ils se tiraient d'embarras en s'emparant de vive force de tous les navires du port vénitien de Sebenico; une autre fois, en 1606, les équipages de trois de leurs barques massacraient celui d'une frégate vénitienne richement chargée; plus tard, dans un des abris de l'île Pago, ils enlevaient à l'abordage une galère commandée par le patricien Christophe Venier, jetaient à la mer, après le combat, l'équipage et les passagers, et tranchaient la tête sur le rivage aux officiers faits prisonniers. Si le blocus se resserrait, ils se rejetaient par terre sur l'Istrie vénitienne, pillaient Pola et d'autres villes, et ne lâchaient leur proie qu'en incendiant ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Les Turcs et les Vénitiens envoyaient vainement des troupes et des escadres devant Segna. Les uscoques avaient aussi bien qu'eux une diplomatie et des alliances patentes ou dissimulées. Il est triste de reconnaître que dans cette lutte de la force organisée contre le brigandage la population des îles était souvent du côté des uscoques. Soit qu'ils payassent quelquefois au lieu de prendre, soit qu'ils ne fussent pas toujours dépourvus de générosité envers les faibles, leurs voisins les laissaient rarement manquer de vivres ou d'utiles avis; leurs ennemis eux-mêmes, toujours jaloux les uns des autres, leur

servaient souvent d'auxiliaires, et les Turcs ne voulaient pas plus de Vénitiens à Segna que les Vénitiens n'y voulaient de Turcs. Ce qui servait surtout les uscoques, c'était le patronage cauteleux de l'Autriche : elle ne manquait jamais de désavouer leurs entreprises, faisait même couper de temps en temps quelques têtes; mais elle défendait comme sien le territoire qu'ils occupaient. Si elle se chargeait de les châtier, on remarquait que les coups de canon tirés sur les pirates par les batteries de côte autrichiennes ne les atteignaient jamais. Quand les marchands vénitiens allaient porter leurs plaintes à la cour de Vienne, ils reconnaissaient avec découragement dans les ameublemens des ministres et jusque dans les parures de leurs femmes des étoffes et des objets précieux pillés sur leurs navires. Si les déprédations des uscoques devenaient trop compromettantes, l'Autriche leur infligeait à son profit des amendes qui ressemblaient malheureusement beaucoup à des parts de pillage; elle tolérait volontiers qu'on exposât un jour sur la place de Saint-Marc soixante têtes d'uscoques, mais celle de l'infortuné Christophe Venier fut, parmi les trophées des pirates de Segna, le seul qu'elle fit jamais restituer. Les uscoques ne se montrèrent pas toujours aussi reconnaissans qu'ils auraient dû l'être de ces procédés, témoin le jour où ils mirent en pièces un gouverneur autrichien qui avait pris au sérieux la mission de les réprimer, et celui où, les troupes impériales ayant saisi et conduit à Fiume toutes leurs barques, ils allèrent les y chercher sous le feu de la garnison, et enlevèrent en outre, par forme de dommages-intérêts, tout le matériel naval du port. Enfin la dispersion des uscoques fut en 1617 une des conditions du traité de Madrid, et l'Autriche sut la réaliser dès qu'elle y fut contrainte. Ils se fondirent, comme une troupe qu'on licencie, dans la masse des autres habitans des provinces illyriennes, et depuis il n'a plus été question d'eux. Tels étaient au XVI[e] siècle les descendans de ces rudes Illyriens dont Strabon dit que de toutes les populations soumises à la domination de Rome, c'était la plus réfractaire, et que Scipion Nasica, leur vainqueur, ne sut contenir qu'en leur interdisant la culture pour ne leur permettre que le pâturage.

Quand des populations capables de déployer une pareille énergie sont une fois disciplinées, leurs vices se changent en vertus. Les Romains, que nous admirons, avaient de véritables uscoques pour ancêtres. Lorsque sous Napoléon on encadra dans les compagnies de haut-bord ces matelots illyriens habitués à jouer avec les orages, les équipages qu'ils fournirent à plusieurs vaisseaux de l'escadre d'évolution de l'amiral Émériau devinrent l'objet de l'admiration de la flotte. L'Autriche possède dans leurs neveux des matelots qui pour-

ront avoir des égaux, mais non des maîtres sur la Méditerranée : la première guerre où elle sera engagée apprendra au monde si elle peut leur donner des officiers dignes de les commander.

L'administration autrichienne a jusqu'à présent calqué ses institutions maritimes sur celles de l'armée de terre : elle appelle un capitaine de vaisseau *colonel*, un capitaine de frégate *lieutenant-colonel*, un capitaine de corvette *major*, et beaucoup des officiers de sa jeune escadre ont fait leur apprentissage dans les troupes à pied ou à cheval. C'était une nécessité d'une première formation, et une école navale, organisée sous les yeux de l'archiduc Maximilien, donne aujourd'hui à l'état-major de la flotte des élémens mieux préparés. Les équipages ne se recrutent pas en Autriche comme en France et en Angleterre : la population maritime n'y est point une sorte de réservoir dans lequel l'état puise ou reverse des matelots, suivant les besoins respectifs de la guerre et du commerce. On lève les matelots absolument comme des soldats. Seulement les populations de l'Istrie, de l'Illyrie et de la Dalmatie sont, en raison de leur familiarité avec la mer, spécialement affectées au service de la marine, et leurs conscrits lui doivent, comme ceux de l'intérieur de l'empire à l'armée de terre, huit années de leur existence. Il suit de là que les cadres de l'armée de mer autrichienne n'ont point l'élasticité dont on se trouve si bien dans d'autres pays, et sont exposés par les conditions de l'éducation des hommes de mer, tantôt à tenir embarqués des matelots inutiles, tantôt à manquer d'un effectif nécessaire.

Il ne suffit pas de constater la valeur personnelle des marins dont dispose l'Autriche, il faut encore en connaître le nombre, et les conjectures que nous pouvons faire à cet égard doivent approcher beaucoup de la vérité. L'administration autrichienne ne s'est point livrée, que nous sachions, sur la force de son personnel naval, à des recherches que n'exige point la pratique du mode de recrutement adopté. L'administration française, pendant le peu de temps qu'elle a géré les affaires des provinces illyriennes, a eu des motifs d'être plus curieuse : elle a voulu faire à cette contrée l'application du système des classes, et le dénombrement préparatoire qui a précédé en 1813 l'établissement des contrôles nominaux de l'inscription maritime a signalé dans ces parages l'existence de 43,500 matelots ou ouvriers de vaisseau, savoir :

Au quartier de Trieste...........	12,000
—— de Fiume...........	6,000
—— de Zara.............	9,500
—— de Spalatro..........	5,000
—— de Raguse...........	8,500
—— de Cattaro...........	2,500

Cet effectif équivalait au tiers de celui des côtes de l'ancienne France

à cette époque. Si ce rapport s'est maintenu, les côtes autrichiennes situées à l'est de l'Isonzo doivent présenter au moins 55,000 marins : l'inscription maritime de France accusait au 1er janvier dernier un effectif de 168,942 hommes pour le littoral entier. Le matériel naval des deux pays offre un terme de comparaison non moins digne de confiance, car on n'entretient pas plus de navires qu'on n'en peut armer. Nous possédions, à la fin de 1855, 14,200 navires de commerce, jaugeant 784,636 tonneaux, et les états de la marine autrichienne portent 9,735 navires, jaugeant 316,286 tonneaux. En éliminant de ces derniers nombres ce qui appartient à la côte d'Italie, en tenant compte de quelques différences dans la manière de mesurer le tonnage, on arriverait à un rapport peu différent du tiers. Il est même probable que le chiffre de 55,000 hommes est un *minimum*.

Telles sont, en personnel et en matériel, les bases de l'établissement militaire que fonde l'Autriche en face de l'embouchure du Pô, en avant de Trieste et de Venise, à la pointe de la vaste presqu'île qui se détache, sous la forme d'un bastion, du fond de l'Adriatique, à la tête de ce long chapelet d'îles hérissées de rochers derrière lequel se cache la côte de Dalmatie.

Le territoire de Pola appartient à la remarquable formation de calcaire caverneux dans les profondeurs de laquelle on descend près d'Adelsberg et de Pisino, et il semble que la place du havre ait été faite par un immense écroulement souterrain; les rivages en sont presque verticaux sur beaucoup de points; les plus grands bâtimens s'y amarrent, et les îles des Oliviers et de Saint-André, qui sont peut-être des piliers restés debout, participent à cet avantage. Ce beau bassin s'ouvre au milieu de terres doucement inclinées au versant du nord, assez brusquement relevées du côté du sud; l'étendue en est de cinq cents hectares; il communique avec la mer par une passe recourbée ouverte à l'ouest, et dont la moindre largeur est de 700 mètres. A gauche de l'entrée, les îles Brioni couvrent, dans le canal de Fasana, qui les sépare de la côte, une rade extérieure de douze cents hectares. Au sud, le havre de Veruda, excellent pour les bâtimens légers, pénètre la pointe de la presqu'île de ses dentelures aiguës. En remontant vers Trieste, la côte offre les abris et les atterrages de Rovigno, de Lemo, de Parenzo, de Porto-Quieto, d'Omago, de Pirano, qui doivent tout à la nature, et à plusieurs desquels l'art peut apporter de notables améliorations. En descendant vers les bouches de Cattaro, on passe devant l'entrée du golfe orageux du Quarnero, après quoi les abris excellens et faciles à défendre se multiplient dans les canaux qui serpentent en arrière des îles.

Cette réunion d'avantages stratégiques a fait de Pola en différens temps le siége des principales forces navales de l'Adriatique, le but d'ambitions intelligentes, ou le théâtre de combats sanglans. La né-

cessité de contenir les riverains toujours frémissans de l'ancienne mer Liburnienne y avait fixé une station navale des Romains. Ce fut à Pola que le doge Urseolo s'établit en 997 pour organiser la partie de l'Istrie qui venait de se soumettre à la république de Venise. Le havre dégarni devint en 1192 l'objet des attaques des Pisans, qui s'en emparèrent pour en être bientôt expulsés. Les débris de la flotte génoise battue en 1378 devant Anzio s'étaient réfugiés dans l'Adriatique, et, successivement renforcés par des galères du ponant, ils vinrent, sous le commandement de Lucien Doria, défier la flotte vénitienne devant Pola. Le combat fut un des plus sanglans de cette lutte acharnée; Venise y perdit 15 galères et 1,900 marins, dont 24 patriciens, et l'amiral génois Matteo Maruffo s'établit l'année suivante dans le havre. La ville fut dans la suite fort délaissée, car il suffit en 1602 de cent cinquante uscoques pour la saccager, et les Vénitiens ne les en chassèrent qu'en les en laissant emporter les dépouilles. Soit que la république entrât dès-lors, par le délaissement de ses provinces, dans une période de décadence plus marquée, soit qu'elle craignît de provoquer par des améliorations imprudentes des convoitises redoutables, elle ne fit rien depuis cette époque pour relever Pola. L'antiquaire anglais sir George Wheler y trouva en 1675 sept cents habitans, et cette population n'était pas augmentée au milieu du XVIIIe siècle. Les Vénitiens, écrivait Bellin en 1771, envoient un gouverneur à Pola, et ils y tiennent pour toute garnison une quinzaine de soldats qui craignent plus la famine que la guerre. Nos ingénieurs hydrographes ne comptèrent en 1806 que 635 habitans, dont 40 cultivateurs, dans la ville; la campagne était déserte.

La population de Pola s'est de tout temps attachée à la rive méridionale du havre, et cette persistance est fondée sur des circonstances qui ne varient pas : la seule eau douce que possède la contrée sort de terre de ce côté en assez grande abondance pour former une belle aiguade, le relief du terrain y prête de singulières facilités à la défense, et l'atterrage n'est nulle part meilleur. La population que l'attrait de ces lieux y avait fixée devait être très considérable, à en juger par le cirque qu'elle avait construit pour ses fêtes. Ce majestueux monument, assis à 50 mètres de la mer, sur la pente d'une colline, montre deux rangs superposés de hautes arcades couronnées par un étage à fenêtres carrées (1). Les assises intérieures en ont

(1) Le cirque de Pola a 133^{m}15 sur son grand axe, 104^{m}58 sur le petit, 29^{m}58 de hauteur. J'emprunte ces mesures à l'architecte anglais Allason, qui le visitait quarante ans avant moi. Le nombre des arcades du cirque est de 72 à chaque rang. D'après les déterminations marquées sur divers débris par des lignes creuses, chaque spectateur occupait sur les gradins un espace de 0^{m}36. Des noms propres gravés sur quelques places sont sans doute ceux des familles dont elles étaient la propriété. Les arènes de

été presque entièrement enlevées, et l'on en reconnaît les matériaux dans la puissante enceinte de la ville du moyen âge. Différent en cela du cirque de Vérone, celui de Pola n'a conservé que son enveloppe extérieure; mais cette enveloppe est intacte, elle a pour cadre une colline sauvage, un ciel étincelant, une mer azurée, et soit que les eaux immobiles du bassin réfléchissent son image sous le soleil de midi, soit que les rayons obliques de la lune ou les feux allumés dans l'arène par les pâtres du voisinage en illuminent la nuit les portiques, on est tenté de rendre grâce aux barbares qui, en évidant ce gigantesque ovale, en ont doublé la magnificence par des jeux d'ombre et de lumière que l'art n'avait point prévus. Le cirque devait contenir plus de 25,000 spectateurs, et c'est fort audelà de ce qu'a jamais pu compter d'habitans la ville vénitienne. Les murailles de Pola enceignent une surface de 19 hectares et demi, dont un quart est occupé par les escarpes d'une acropole couronnée par un fort : il reste ainsi pour les habitations une surface inférieure aux trois cinquièmes de celle du jardin des Tuileries. Ce rapprochement suffirait, à défaut d'autres preuves, pour montrer que les constructeurs de l'enceinte n'ont pas été les contemporains des constructeurs du cirque. S'il en était autrement, les deux contenances se rapporteraient l'une à l'autre, et c'est, quoi qu'on en ait dit, du moyen âge et non de l'antiquité que les épaisses murailles de Pola sont l'ouvrage.

L'amphithéâtre n'est pas le seul vestige de la grandeur romaine que conserve la ville de Pola : l'arc de Sergius et la porte géminée d'Hercule appartiennent, par la pureté de leurs proportions et le fini de leurs détails, aux meilleurs temps de l'architecture romaine. L'ancien forum, dont une partie est couverte de bâtimens et l'autre réduite à la prosaïque condition de place du marché, était décoré des façades des temples de Diane et d'Auguste. Dans le premier, transformé en hôtel de ville, un joli portique vénitien a remplacé celui des Romains, probablement écroulé. Le second sert, en attendant un musée, de magasin aux débris antiques qu'on déterre alentour : la correcte élégance de son portique corinthien rappelle la Maison-Carrée de Nîmes. Les Grecs, plus habiles que les Romains à placer leurs monumens, auraient donné ce temple pour couronnement à l'acropole, sur laquelle flotte aujourd'hui, au sommet d'un mât vé-

Nîmes, qui, plus visitées, peuvent servir ici de terme de comparaison, ont 60 arcades, 131m 60 de grand axe, 103 de petit, et 21m 45 de hauteur. Celles de Pola ont donc un peu plus de surface et beaucoup plus d'élévation. On a calculé que les assises de Nîmes pouvaient recevoir 24,000 spectateurs : à Pola, la surface horizontale disponible était à peu près la même; mais l'étage supérieur y procurait un espace supplémentaire qui n'existait pas à Nîmes.

nitien, la bannière de l'Autriche, et quand les yeux se seraient levés de la mer sur la terre, la pensée se serait reportée vers Athènes et le Parthénon.

Employés aux travaux et à la garde du nouvel arsenal, les marins et les soldats qui encombrent actuellement le vieux Pola n'y sont que des hôtes passagers; son enceinte est destinée par la force des choses à la résidence de la population civile, dont la contiguité est indispensable à l'existence de tout établissement militaire. En outre des exigences communes, un arsenal maritime a les besoins d'un atelier et d'un entrepôt, et le commerce libre est seul en état de pourvoir à son approvisionnement complet. C'est en raison de ces nécessités que de nombreuses industries privées se groupent, pour concourir au service de l'état, dans les ports de guerre d'Angleterre et de France, et que l'adjonction d'un port de commerce en est partout le complément le plus nécessaire. La place du port de commerce est toute trouvée à Pola, et la construction d'un quai le long de la vieille ville est tout ce qu'exige l'installation de l'établissement commercial. En arrière de l'arsenal et du champ des manœuvres des bâtimens de guerre, voisin des terres sur lesquelles s'étendra désormais la culture, il prospérera sous le commandement de l'acropole, et la tour carrée, imitée de celle de la place Saint-Marc, que les Vénitiens ont élevée en face de la basilique moderne sous le prétexte dérisoire de convoquer les assemblées populaires, ne sera pas plus dangereuse sous la monarchie absolue qu'elle ne l'a été sous le despotisme républicain.

Le seul ennemi sérieux qu'ait à vaincre l'établissement militaire autrichien est l'insalubrité proverbiale du séjour de Pola. Les fièvres d'automne y sont endémiques, et, quoique rarement mortelles, elles affectent gravement l'énergie et la capacité de travail de la population. On n'a point oublié qu'en 1378, au plus fort de la guerre contre les Génois, trente galères vénitiennes vinrent hiverner à Pola, et que les équipages furent tellement réduits par les maladies, qu'à la rentrée en campagne il ne restait d'hommes valides que pour l'armement de six galères. Le fait est si bien accepté, qu'on n'a jamais examiné si ce désastre n'aurait point tenu à des causes passagères ou étrangères à la localité. Combien n'avons-nous pas, dans les guerres de nos jours, d'exemples d'armées apportant avec elles le typhus dans les campemens les plus salubres! D'après des observations recueillies sur les lieux, l'épidémie de Pola est pendant cinq années en état de croissance et pendant les cinq années suivantes en état de décroissance, et dans la dernière de ses décades climatériques, l'année 1854 a été celle du minimum d'insalubrité. Une périodicité si fâcheuse serait pour un lieu de rassemblement de troupes et de départ d'ex-

péditions navales la pire des conditions, et la réalité de ce danger suffirait pour neutraliser tous les avantages hydrographiques du havre de Pola. Cette question était trop intimement liée au but des explorations de M. Beautemps-Beaupré pour échapper à sa judicieuse sagacité, et il l'a étudiée avec le soin qu'elle méritait.

La constitution géologique du terrain dans lequel est ouvert le havre est des plus rassurantes pour la salubrité. C'est un calcaire fendillé, semblable à celui du mont Pharon de Toulon, dans lequel les eaux du ciel s'infiltrent à mesure qu'elles tombent; elles ne s'arrêtent point à la surface, et ce drainage naturel, bien autrement efficace que celui qu'opère la main des hommes, exclurait, quand la déclivité du sol serait moindre, le danger des exhalaisons. Des vents frais du nord et de l'est purifient d'ailleurs journellement l'atmosphère, et la mer est de trois côtés si voisine, qu'on s'attend à respirer à Pola le même air que sur le pont d'un vaisseau. Un médecin chargé en 1798 par le gouvernement autrichien d'étudier les causes de l'insalubrité de Pola l'attribuait à l'exploitation du *saldame*, sable destiné aux verreries de Venise, et à l'usage des eaux de l'abondante fontaine des bains romains qui coule sur le rivage entre la ville et le cirque. L'innocuité de la carrière de sable a bientôt été constatée, et quant à la fontaine, qui donne par vingt-quatre heures 75,000 hectolitres d'eau dans les temps ordinaires et 43,000 dans les sécheresses, M. Beautemps-Beaupré, après avoir fait faire deux analyses rigoureuses de ses eaux et s'en être lui-même abreuvé, l'a déclarée excellente; cet élément important d'un établissement maritime est à Pola aussi satisfaisant que possible. Le savant hydrographe a conclu, de l'exploration attentive des lieux, que l'insalubrité reprochée à Pola n'affectait point le havre, ne s'étendait pas hors des murs de la ville, et que dans son enceinte elle n'avait pas d'autre cause que l'excessive malpropreté des habitations, la stagnation de l'air et des eaux fétides dans des rues sans pavé. A ces causes d'infection, qui se maintiennent sous les yeux de l'administration autrichienne et qui disparaîtront quand elle le voudra, notre illustre compatriote ajoutait la misère et l'inertie de la population; elles étaient telles qu'avant l'affluence produite par les travaux de l'arsenal, la journée de terrassier se payait de 16 à 24 kreutzers en papier, c'est-à-dire de 40 à 60 centimes. Il est probable que le régime alimentaire de ces malheureux était pour beaucoup dans leur état de débilité; l'abondance du poisson dans le bassin les détournait de la culture pour la pêche, et ils ne vivaient presque pas d'autre chose. On remarque déjà que les troupes autrichiennes, qui sont bien nourries, n'éprouvent aucun malaise à Pola, et leur hôpital était presque désert à la fin de l'automne de 1854. On peut conclure de ces don-

nées que l'insalubrité de Pola ne survivra pas à son dépeuplement.

L'arsenal se développera à l'ouest et à la suite de la ville, sur une surface plane ménagée dans la coupure des coteaux adjacens et sur les remblais formés avec leurs débris. Les quais auront plus d'un kilomètre de longueur; les magasins d'agrès, de munitions navales, les parcs d'artillerie seront, comme dans les ports de Hollande, échelonnés le long du bord dans un ordre correspondant à celui des opérations de l'armement et du désarmement des navires. En se halant le long des quais, le vaisseau recevra successivement sa mâture, son gréement, son artillerie, ses vivres, et au retour il les déposera, en marchant en sens inverse, dans les mêmes magasins. Les frégates et les transports qui servent sur rade de casernes aux troupes, les nombreux terrassiers barraqués sur les travaux, les ouvriers d'artillerie et du génie établis partout où s'est trouvé un abri, répandent une singulière animation sur ces bords naguère déserts, et en promenant ses regards sur le bassin et sur les friches silencieuses dont il est entouré, on embrasse du même coup d'œil le passé et l'avenir de Pola. Déjà des bureaux sont installés, un hôpital provisoire et des chantiers de réparation sont ouverts, une enceinte est préparée pour l'arsenal, de très-belles casernes s'achèvent, un approvisionnement d'agrès et de projectiles est réuni, et si l'on ne prévoit pas l'époque où les élémens encore épars à Trieste et à Venise seront coordonnés à Pola, les embarras financiers d'une paix armée presque aussi dispendieuse qu'une guerre ouverte suffisent pour l'expliquer.

Les habitudes de circonspection du gouvernement autrichien ont déterminé l'ordre de priorité qui règne dans les opérations de la fondation du port de Pola. Celles qui se rapportent de près ou de loin aux constructions navales n'y prennent rang qu'après les travaux de défense dirigés par le génie militaire, et l'on prétend ne confier le matériel naval qu'à des murailles assez fortes pour en répondre. Le système de défense comprendra d'abord la fortification et l'armement des deux îles qui s'élèvent dans le havre : l'une, croisant ses feux avec ceux des batteries latérales qui borderont le goulet, en rendra l'entrée excessivement périlleuse, si ce n'est impossible, pour un ennemi; l'autre rasera toute la surface de la rade avec ses boulets. On entend en outre rejeter la ligne des feux de l'assiégeant par terre assez loin pour que le havre entier soit en dehors de leur portée. On établit à cet effet, sur l'arête du versant des eaux du bassin, un cordon de tours maximiliennes reliées entre elles par d'épaisses courtines, de sorte qu'indépendamment de la longue distance qui séparera cette enceinte des parties vulnérables de l'arsenal, le bassin lui-même ne sera pas vu du dehors. Plusieurs tours sont

déjà construites, et l'enceinte fortifiée n'aura pas moins de douze kilomètres de développement. Le système d'opposer à l'ennemi des lignes droites ou des courbes très aplaties a sur celui des anciennes enceintes à angles plus ou moins aigus des avantages dont les fortifications de Paris offrent une remarquable réunion, et dont M. de Todtleben a donné la preuve à Sébastopol; mais il a l'inconvénient d'exiger le concours d'une garnison extrêmement nombreuse, et les circonstances qui en font la force quand cette condition est remplie deviennent, quand elle ne l'est pas, autant de chances de malheur. Le manque absolu d'eau douce aux abords de la grande enceinte de Pola n'est pas la moindre des difficultés qu'aurait à surmonter un assiégeant.

L'établissement de Pola ne peut guère revenir à moins de 60 millions de francs, mais il n'a pas besoin d'être achevé pour rendre de très grands services à la marine autrichienne. Cette création honorera à jamais le règne de l'empereur François-Joseph. Pour la conduire à bien, il l'a placée au-dessus des entraves et des lenteurs désespérantes que la puissance des bureaux impose dans son pays aux entreprises les plus simples. Une volonté énergique au service d'une pensée intelligente se manifeste partout dans l'ensemble et dans les détails des travaux de Pola; tout y marche avec ordre, avec rapidité, sans confusion, sans pertes de temps : un pouvoir qui n'a de limite que celle des crédits financiers y est en contact immédiat avec les difficultés qu'il est chargé de résoudre, et dispose de tout avec autant de promptitude que de sagesse. Cette réunion des lumières, de l'esprit de suite et de l'autorité sur une même tête rapprochera beaucoup pour l'Aurtiche l'acquisition d'une marine militaire dont la force sera dans un juste rapport avec les besoins et les ressources de son littoral. Gouverner c'est choisir, a dit Louis XIV. C'est ce qu'a fait l'empereur François-Joseph quand il a voulu constituer sa marine, et il a eu le rare bonheur de trouver dans sa propre famille le plus digne dépositaire de sa confiance que lui pût offrir son empire.

La renaissance maritime qui s'opère dans l'Adriatique au milieu de circonstances dont l'ancien monde est profondément ému paraît de nature à modifier l'équilibre de l'Europe, et elle a droit à la plus sérieuse attention. La force navale de l'Adriatique est tout entière sur la côte orientale, et néanmoins, tant que les provinces illyriennes sont restées isolées, dans un état presque barbare, la civilisation, qui régnait sur la rive opposée, a pu les soumettre et s'en faire un instrument de domination. Leurs populations intrépides n'ont jamais cessé, sous les Romains comme sous les Vénitiens, de protester contre l'abus dont elles étaient les victimes, et elles ont rare-

ment tenu compte de leur faiblesse relative, quand l'occasion s'est offerte de se lever en armes contre leurs oppresseurs. Associées aux anciennes possessions autrichiennes, elles se fondent aujourd'hui dans la seule assimilation que comporte la position qu'elles occupent sur le globe : la puissance des relations qui enlacent le bassin du Danube et la côte de l'Adriatique prouve clairement en effet que, de ces deux régions, la seconde n'est pas moins intéressée à appartenir à l'Autriche que l'Autriche ne l'est à la posséder. Entrée, après des siècles de méprises et de mécomptes, en possession de ses débouchés naturels, la navigation de l'Adriatique s'asseoit aujourd'hui sur des bases plus larges et plus sûres qu'elle n'en eut jamais.

Comment expliquer sans cela l'accroissement graduel de Trieste, et les irruptions par lesquelles son commerce répond à chaque amélioration qui se produit en Autriche ou en Hongrie? Un port qui n'était au commencement du XVIIIe siècle qu'une crique inaperçue sur une côte rocailleuse acquiert en quarante années de progrès, dont le premier mérite est de n'être que la conséquence naturelle d'un état de choses immuable, un tonnage double de celui de Bordeaux, égal à celui du Havre : que lui manque-t-il donc pour atteindre et dépasser celui de Marseille (1)? Si l'on veut prévoir son avenir, il suffit de considérer l'étendue et la richesse naturelle de l'empire dont l'exploitation lui est invinciblement dévolue, et de se souvenir que l'activité du mouvement maritime s'accroît avec celle du mouvement territorial auquel il correspond : on pourra, sans présomption, conclure qu'avant un siècle la population de Trieste sera peu différente de celle de Vienne.

Ces progrès de la marine marchande imposent à l'Autriche la nécessité de prendre parmi les puissances navales le rang que lui assignent la force actuelle de sa population maritime et les ressources futures de ses finances. Des hommes et de l'argent, ce sont là les bases de la marine militaire. Si, comme l'indiquent le mouvement de la navigation de l'Adriatique, les recherches faites en 1813 et la comparaison du matériel naval de la France et de l'Autriche, le personnel maritime de cette dernière puissance est de 55,000 marins, elle peut, quand elle le voudra, quadrupler sa flotte, qui consiste aujourd'hui en 6 frégates, 5 corvettes, 7 bricks, 6 goëlettes, 16 bâtimens à vapeur, 63 bâtimens de flottille, et qui porte en tout 850 pièces de canon. Ces forces n'occuperaient, en se réunissant, qu'une partie du havre de Pola, et les dimensions des travaux entrepris pour la fondation de cet établissement seraient bien mal calculées, si la

(1) Le mouvement du port de Bordeaux a été en 1855 de 873,509 tonneaux, et celui du Havre de 1,675,980 tonneaux, et ces chiffres sont un peu supérieurs à la moyenne décennale. A Marseille, le mouvement a été de 3,051,931 tonneaux.

cour de Vienne n'était pas résolue à donner à sa marine une extension qu'on n'avait pas prévue jusqu'ici. L'Autriche sait d'autant mieux ce qu'elle y gagnera, que la guerre d'Orient vient de prouver ce que les effets de la navigation à vapeur et les perfectionnemens récens de l'artillerie faisaient soupçonner à tous les hommes clairvoyans; elle a vu que le rôle de la marine est changé, et qu'elle devra principalement désormais combiner son action avec celle des forces de terre, les transporter sur les points stratégiques où se décident les grandes questions. Son armée étendrait ainsi beaucoup la sphère de son influence, et l'infériorité relative de sa marine serait rachetée par cette association.

Les faits que nous venons d'exposer doivent tout d'abord éveiller l'émulation de la France. Lorsqu'elle ne possède sur la Méditerranée que 29,994 marins et 181,312 tonneaux de matériel, et qu'une puissance militaire peu éloignée marche rapidement au déploiement d'une force navale au moins double, il est temps pour elle d'élargir les bases de sa navigation sur cette mer : elle en a les moyens dans un ensemble de travaux recommandés depuis Vauban pour les côtes de Provence et de Languedoc, ainsi que dans les travaux analogues que réclament la Corse et l'Algérie. Quoi que nous fassions cependant, l'installation dans l'Adriatique d'une marine militaire capable de faire pencher, dans les circonstances graves, la balance du côté vers lequel elle se portera, est un événement européen des plus considérables. La réaction s'en fera surtout sentir dans le bassin de la Méditerranée, à l'avantage ou au détriment des nations riveraines, suivant les directions que prendra la politique de l'Autriche. Sans se laisser aller à un optimisme exagéré, on peut juger que l'avenir de la chancellerie de Vienne ne ressemblera pas toujours à son passé, et on a quelques raisons d'espérer que le résultat final méritera l'approbation de l'humanité. Il est du moins certain que le déplacement qui s'opère, sous l'influence de la navigation, dans les forces et les intérêts des meilleures provinces de l'empire y modifiera bien des vues et bien des ambitions. Déjà, dans beaucoup de questions économiques, on ne sait si Trieste est sous le vasselage de Vienne, ou Vienne sous celui de Trieste, et on se préoccupait fort, il y a deux ans, dans ces deux villes, d'une proposition de neutralisation de la Méditerranée tout entière que méditait M. de Bruck, aujourd'hui si bien placé pour faire adopter ses vues. Pour peu que ces tendances se prononcent davantage, la politique de l'Autriche pourra finir par ressembler beaucoup à la politique de tout le monde.

J.-J. BAUDE.

PIERRE DE VILLERGLÉ

Vers le commencement du mois de novembre 185., le comte Pierre de Villerglé possédait l'une des écuries les plus belles et les mieux composées qu'on pût voir dans le faubourg Saint-Honoré : son cheval favori, *Calembour*, avait gagné le prix du Jockey-Club aux courses du printemps. Le comte occupait un vaste appartement au rez-de-chaussée d'un magnifique hôtel bâti par un fermier-général rue de Miromesnil. Il passait pour très riche, et l'était réellement, bien qu'il eût écorné son patrimoine d'un demi-million pour se mettre sur un pied convenable dans le beau monde de Paris. M. de Villerglé était d'une bonne noblesse de province : l'écusson de sa famille, issue de l'Anjou, figurait dans la salle héraldique des croisades au musée de Versailles. A tous ces avantages, il joignait une santé à l'épreuve de toutes les veilles et de toutes les intempéries. A trente-quatre ans, âge où nous le rencontrons dans la vie, il était grand, maigre et brun, avec des traits irréguliers, une forêt de cheveux noirs, de belles dents, et quelque chose de déterminé dans la physionomie qui n'était point déplaisant. Il avait la voix sonore et le geste un peu brusque. Quelques vieilles dames du faubourg Saint-Germain, auxquelles il était attaché par des liens de parenté éloignée, et qui avaient traversé la cour de Louis XVIII, où se retrouvaient, mais effacés déjà, comme un écho et un reflet des mœurs élégantes et polies de Trianon, disaient de leur petit-neveu qu'il n'avait pas tout à fait les manières d'un grand seigneur. C'était, il est vrai, moins sa faute que celle du temps où il vivait. Si Pierre n'était pas un gentilhomme dans le vieux sens du mot, c'était un véritable et parfait *gentleman*. On ne pouvait voir en lui ni un aigle, ni même un esprit d'élite; mais tel qu'il était, brave à toute épreuve,

avec un cœur droit et loyal, Pierre donnait la main à bien des gens qui ne le valaient pas.

Au moment où notre récit commence, Pierre venait de rentrer chez lui. Il pouvait être neuf heures du matin. Par un mouvement machinal, il chercha un flambeau sur la cheminée et se mit à rire en voyant un clair rayon de soleil qui passait par une fente de la persienne et pétillait sur le tapis. Il ouvrit la fenêtre, et la lumière pénétra à flots dans sa chambre. La pendule sonna, et Pierre pensa que l'heure était peut-être venue de se mettre au lit. Il jeta un cigare qu'il avait à la bouche, se coucha et tira les rideaux; mais le sommeil ne vint pas. Pierre avait beau changer de position et s'obstiner à tenir les yeux fermés, rien n'y faisait. L'impatience le prit, il se leva. Un grand feu flambait dans la cheminée; il poussa un fauteuil tout auprès, s'y jeta et alluma un second cigare. Tout en fumant, il récapitula dans sa pensée tout ce qu'il avait fait depuis la veille. Jamais journée n'avait été plus bruyamment employée. Le matin, il avait suivi une chasse à courre dans la forêt de Saint-Germain : le cerf s'était fait battre trois heures; son briska l'avait ramené à Paris, et il avait assisté à une poule d'essai à Longchamp. Un poulain sur lequel il comptait beaucoup avait perdu; une pouliche, sur laquelle il ne comptait pas, avait gagné. Il avait dîné au club, et vers huit heures il s'était rendu à l'Opéra, où il avait encouragé de ses applaudissemens la rentrée d'une danseuse qui avait quelques bontés pour lui. Pendant la soirée, on avait causé politique et chorégraphie. L'Autriche avait été fort mal menée dans cette conversation, et il avait été décidé d'un commun accord qu'on ne pouvait pas regretter Fanny Elssler quand on avait la Rosati. Vers minuit, Pierre s'était trouvé, lui sixième, à souper au Café-Anglais. Le souper fini, on avait taillé un baccarat, et Pierre avait gagné quatre cents louis. A trois heures, il saluait sa protégée à la porte de la maison qu'elle habitait rue de Provence, et au lieu de prendre le chemin de son hôtel, il avait repris le chemin du club. On y jouait encore, et il joua. La chance lui fut de nouveau favorable; il ne voulut pas se lever avant que ses adversaires fussent las de perdre, et six heures sonnaient quand tomba la dernière carte. Les joueurs avaient grand'faim, on leur apporta des viandes froides, et ils déjeunèrent. Les bougies brûlaient encore que le jour était venu. On se sépara en se donnant rendez-vous à la porte Maillot pour un pari qui avait surgi entre deux convives, et un coupé, dont le cheval dormait à moitié, avait ramené Pierre rue de Miromesnil.

Cette revue faite, Pierre n'y trouva pas grand plaisir. Toutes ces courses, toutes ces chasses, tous ces paris, tous ces jeux, tous ces soupers, il les connaissait par cœur. C'était comme une route dont

il avait franchi chaque étape plus de cent fois. Malheureusement il ne voyait pas de terme à ce voyage, et il ne pouvait se défendre d'un secret effroi à la pensée de recommencer encore et pour longtemps un chemin si souvent parcouru. Il lui semblait que chaque jour était d'une déplorable monotonie malgré l'apparente activité d'une existence toute pleine de bruit. Il éprouvait quelque chose comme un ennui profond, sans savoir d'où provenait cet ennui et sans voir surtout par quels moyens il en combattrait les lassitudes et les abattemens. Il ne lui manquait rien, et cependant tout lui faisait défaut. Il voyait devant lui une longue série de fêtes et de distractions dont le retour périodique ne lui paraissait pas de nature à l'égayer beaucoup, et il ne savait que faire pour échapper à cette quotidienne tyrannie. Était-il donc condamné à la subir toujours? « Si je m'amuse encore trois ans comme ça, murmura-t-il, c'est à périr. » Ses yeux tombèrent sur la cheminée, où l'on voyait un paquet de billets de banque et quelques poignées de pièces d'or qu'il y avait posés en rentrant. C'était là le plus clair résultat de ses occupations de chaque jour; quelquefois il y en avait plus, quelquefois il y en avait moins. C'était le flux et le reflux. Quant au plaisir ou au chagrin qu'il en retirait, c'était la moindre des choses.

Remontant ainsi la pente de ses souvenirs et de ses impressions, Pierre se rappela que l'an dernier, à pareille époque, la personne dont il entourait la carrière dramatique de soins et de bouquets se nommait Augustine. A présent, elle avait nom Aglaé. Il n'y voyait pas d'autre différence. Était-ce bien la peine de changer? Mais la mode le voulait, et il fallait obéir à la mode. — C'est bien maussade! reprit Pierre en secouant la cendre de son cigare. Un jour il avait surpris chez cette Augustine, vers laquelle sa pensée le reportait, un ami intime dont la présence ne s'expliquait pas ou s'expliquait trop bien. La jeune femme se cacha le visage entre les mains. « Ah! dit-elle, je vois bien que vous ne me pardonnerez jamais! — Monsieur le comte, s'écria son ami, je suis à votre disposition. » Pierre aurait bien voulu se fâcher, mais le cœur n'y était pas, et tous ses efforts ne réussirent point à le mettre en colère. « Si c'est pour dîner avec moi que vous vous mettez à ma disposition, dit-il à son ami, la circonstance est heureuse; j'ai justement quatre personnes qui m'attendent au Café de Paris. Vous ferez la cinquième : touchez là. » Cette réponse indiquait assez la réplique qu'il fit à la belle. Elle fut du dîner.

Pierre n'eut pas besoin de descendre bien avant dans son cœur pour reconnaître que dans une circonstance pareille il agirait avec Aglaé comme il avait agi avec Augustine. Il en éprouva une sorte de tristesse. « A quoi bon alors? » reprit-il.

Ce n'était pas la première fois que Pierre se surprenait dans une semblable disposition d'esprit. Déjà, à plusieurs reprises, il avait senti une sorte de malaise, un embarras, une fatigue dont les effets devenaient de plus en plus profonds à mesure qu'ils étaient plus fréquens. Il en cherchait la cause et ne la trouvait pas. Les amis auxquels il avait parlé de ce malaise avaient haussé les épaules. — Allons souper, disaient ceux-là. — Jouons, disaient ceux-ci. Et il soupait, et il jouait, et il n'était pas guéri. L'écurie et les chevaux non plus n'étaient pas un remède; quant à l'Opéra, où il allait consciencieusement trois fois par semaine, il ne lui apportait aucun soulagement.

Il ne faudrait pas conclure de tout cela que Pierre fût un homme blasé, ou qu'il eût perdu ses illusions; il aimait ce qu'il aimait, le hasard voulait seulement qu'il n'aimât pas ce qu'il faisait. Pour des illusions, il n'en avait jamais eu; il ne connaissait pas la chose, s'il connaissait le mot. Pierre était entré dans la vie par une porte droite, et il n'avait pas donné dans le travers de la mélancolie. L'influence de son frère aîné, qui était un homme d'un grand sens et d'une grande fermeté, avait décidé de son admission à l'école de Saumur malgré l'opposition forcenée d'un oncle, le marquis de Grisolle, qui ne comprenait pas qu'un fils des Villerglé servît le gouvernement de juillet, et voulait que la famille entière se retirât héroïquement dans ses terres. La chose faite, le marquis n'entretint plus qu'un rare commerce de lettres avec sa sœur, la comtesse de Villerglé, et laissa son neveu passer, en qualité de sous-lieutenant, au 4e hussards, alors en garnison à Fontainebleau. Un peu plus tard, le jeune Pierre fut envoyé sur sa demande en Algérie, et il eut bientôt l'occasion de noircir son épaulette toute neuve dans les rangs du 1er chasseurs d'Afrique. Il prit part à toutes les expéditions où ce brave régiment se trouva mêlé pendant une période de dix années, et assista à la bataille de l'Isly. Il était alors capitaine et avait la croix. Il ne faisait que de rares apparitions à Paris, où son plus long séjour, après une blessure qui lui valut un congé de convalescence, ne fut pas de plus de six semaines. Il était en passe d'être nommé chef d'escadron, lorsque la révolution de février éclata. Cette révolution coïncida malheureusement avec la mort de son frère aîné, qui lui laissait une fortune considérable, et dans lequel Pierre s'était habitué à voir un guide et un conseiller. Le marquis de Grisolle en profita pour revenir à la charge, et, tout en se réjouissant d'une catastrophe qui donnait satisfaction à ses longues rancunes, il lui montra la société livrée à des clubistes qui allaient tout mettre à sac. Il lui fit voir, partant pour l'Afrique et armés de pouvoirs extraordinaires, des généraux de faubourgs, frères cadets des Santerre et des Ronsin de

la première république. Un Villerglé voudrait-il courber son épée devant de pareils émissaires? M. de Grisolle écrivit tant de lettres et fit si bien, que Pierre envoya sa démission au ministère de la guerre et revint à Paris, où tout d'abord le nom de sa famille et le souvenir de son frère le firent accueillir dans le meilleur monde. Le soin de recueillir la succession qui venait de lui échoir et de mettre toutes ses affaires en ordre occupa ses premiers loisirs. Quand l'empire des mœurs et des vieilles habitudes eut apaisé la tourmente révolutionnaire, il monta sa maison et ses écuries, et bientôt il devint l'un des hôtes les plus zélés de Chantilly et de La Marche. Il y avait cinq ou six ans que cela durait, quand Pierre se laissa aller un matin à cette rêverie dont nous venons de suivre la pente avec lui.

Il regarda par la fenêtre et vit dans le jardin un ouvrier qui réparait un vieux mur dégradé. Le pauvre homme, à cheval sur le faîte, travaillait de bon cœur et chantait à tue-tête.

— Est-il heureux! dit Pierre; il n'ira pas au Bois, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais!

Il se retourna et donna un coup de poing sur un meuble qui était près de là. Ce coup de poing fit tomber un paquet de lettres que son domestique avait posées sur ce meuble. Pierre en ramassa une au hasard et l'ouvrit. La lettre était de son régisseur, et lui apprenait qu'une maison qu'il avait du côté de Dives, en Normandie, menaçait ruine. Les murailles étaient crevassées, et il pleuvait au travers du toit. Il fallait bien huit ou dix mille francs pour mettre la maison en état, et le régisseur n'osait pas prendre sur lui une dépense aussi considérable. Cette maison, qu'on appelait dans le pays la Capucine, rappelait de bons souvenirs à Pierre. Pendant quelques années, à l'époque des vacances, il allait y rejoindre sa mère et son frère, qui s'y rendaient à cause du voisinage de M. de Grisolle. C'étaient alors de grandes parties de pêche et de chasse où il trouvait un plaisir extrême. Que de courses en bateau! que de promenades sur les falaises! Il revit la mer comme dans un rêve, — la mer, les dunes, le lourd clocher de Dives, les pommiers si souvent mis au pillage, la rivière et le canot qui obéissait si lestement à la rame, les marais d'où s'envolait la bécassine, les pêcheurs et leurs filets, — et il se sentit chaud au visage. — Si je rendais visite à la Capucine? se dit-il.

Une heure après et sans chercher le temps de dire adieu à personne, Pierre avait pris le chemin de fer du Havre. Un paquebot le conduisit à Trouville, d'où un méchant cabriolet le mena tout droit à Dives. Son domestique était tout ahuri et se donnait au diable pour comprendre le motif de ce départ si brusque. — Certainement ce n'est pas à cause de Mlle Aglaé... Qu'est-ce donc? se disait-il. — Quand il

arriva à la Capucine, où personne ne l'attendait, Pierre eut quelque peine à se pouvoir loger. La maison était mal assise sur ses fondemens. Il fit porter ses malles dans un pavillon qui dépendait du corps de logis principal : le pavillon n'était pas grand, et il était assez mal meublé; mais Pierre déclara qu'il s'y trouvait à merveille et s'y installa. Son domestique grelottait rien qu'en entendant souffler le vent par les portes mal fermées. Le régisseur voulait qu'on mît au pillage toutes les auberges du pays pour préparer le dîner de M. le comte. Pierre se fit apporter une omelette, un jambon, un pot de cidre, dîna de fort bon appétit, se coucha et dormit les poings fermés dans un lit à baldaquin dont les draps étaient de toile bise et les rideaux de serge.

Au point du jour, il ouvrit les volets. La vue était magnifique. La rivière coulait à une portée de fusil dans la prairie et tombait dans la mer, au pied d'une grande falaise dont les tons noirs et fauves se mariaient avec les teintes vertes de l'Océan. A gauche, la tour carrée et l'église trapue de Dives dominaient le bourg, dont les maisons basses étaient entourées d'une ceinture de vergers. Des collines à demi boisées fermaient ce côté de l'horizon, où l'on voyait, par une échancrure, le commencement de la vallée d'Auge. Tout en face, les dunes échelonnaient leurs mamelons, derrière lesquels on entendait battre la mer. De ce côté-là, on distinguait le clocher neuf de Cabourg et les cabanes de pêcheurs dispersées le long des prés. Le ciel était rempli de nuées grises, le vent soufflait avec violence : Pierre sortit pour voir la mer.

Trois jours après son arrivée à Dives, tout le monde dans le pays savait que M. le comte de Villerglé était à la Capucine. Une bande d'ouvriers, maçons, menuisiers, couvreurs, s'était emparée de la vieille maison et se hâtait de la mettre en état de résister à tous les ouragans de l'hiver. On avait cru d'abord, et le régisseur tout le premier, que Pierre ne comptait pas rester plus d'une semaine à la Capucine; mais quand on apprit qu'il avait fait arranger le pavillon de fond en comble et nettoyer une écurie pour des chevaux qu'il attendait de Paris, on comprit que son intention était d'y demeurer quelque temps. Le fait est que Pierre se plaisait chaque jour davantage dans cette solitude. Il partait dès le matin, vêtu d'un épais caban, et battait la campagne dans tous les sens, un jour sur la grève, le lendemain dans la vallée. Il retrouvait un à un tous les sentiers qu'il avait jadis parcourus, et c'étaient pour lui comme des découvertes nouvelles. Le vent ni la pluie ne le pouvaient arrêter. Quand la bise balayait la grande plage qui longe les dunes de Cabourg, il se promenait pendant de longues heures, aspirant avec délices l'écume salée qui volait au-dessus du flot. S'il avait un fusil,

il tirait des mouettes ou des cormorans; s'il n'en avait pas, il allumait un cigare et regardait les vagues. Le bruit de la mer lui faisait oublier l'Opéra. Souvent il montait en bateau et s'essayait à manier, comme autrefois, la voile et l'aviron. Quelques-uns des pêcheurs avec lesquels il avait fait ses premières excursions dans la haute mer étaient alors mariés et pères d'une demi-douzaine de marmots. Il avait renouvelé connaissance avec eux, et s'amusait à tendre des lignes de fond comme au temps où il était écolier. Quand son domestique le voyait revenir tout trempé par une bourrasque, il croyait de bonne foi que son maître était devenu fou. — Eh! Baptiste, disait Pierre, jette une bourrée au feu et va chercher une bouteille de vin vieux... Le curé dîne avec moi.

Toutes les lettres que Pierre recevait de Paris étaient systématiquement empilées sur un coin de la cheminée, et jamais il n'en ouvrait aucune, quelle qu'en fût d'ailleurs l'écriture. Il craignait trop d'y trouver quelque chose qui l'aurait engagé à retourner à Paris. Les enveloppes les plus fines et la cire la plus parfumée ne pouvaient rien contre cette frayeur que lui inspiraient le bois de Boulogne, le foyer de l'Opéra et les boulevards. Pierre ne savait pas s'il était heureux à Dives, mais tout au moins savait-il qu'il ne s'ennuyait plus.

Le marquis de Grisolle, qui habitait un vaste château du côté de Caen, fut bientôt informé de l'arrivée de M. de Villerglé à la Capucine. Il le pressa de venir passer quelques jours chez lui, et il mit tant d'insistance dans son invitation, que Pierre dut céder. La présence d'un jeune homme qui a fait une certaine figure à Paris ne manque jamais de produire une véritable sensation dans une ville de province. Pierre, qu'on savait en outre maître d'une fortune bien assise au soleil, excita partout un vif sentiment de curiosité. M. de Grisolle donna quelques grands dîners à cette occasion, et ses salons furent pleins. Pierre fut l'objet d'un empressement dont les témoignages excessifs l'offusquèrent un peu. Quelques dames qui avaient des filles à marier déclarèrent qu'il était tout à fait charmant, et les invitations ne lui manquèrent pas. Il en accepta d'abord deux ou trois; mais quand il vit que de dîners en dîners et de visites en visites son oncle le condamnait à faire le tour du département, il prétexta une affaire urgente, et prit la fuite. Il n'avait pas quitté Paris pour devenir le lion du Calvados. Cette fuite soudaine diminua les éloges dont le concert s'élevait autour de lui, et la critique se réveilla.

Pierre n'avait pas de parti bien arrêté. Les premiers froids venaient de se faire sentir, et il était poursuivi dans sa retraite par les lettres de son oncle, qui s'était mis en tête de lui faire épouser une

héritière du pays. Baptiste espérait que ces menaces et le vent du nord chasseraient son maître de la Capucine.

Un matin qu'il faisait fort doux pour la saison, Pierre se promenait à cheval. En passant du côté de la fontaine de Brécourt, il entendit par-dessus une haie les sons d'un piano. Ces sons partaient d'une maison tapissée de rosiers blancs et tout entourée de gros pommiers. Les fenêtres de cette maison, tournée du côté du midi, étaient ouvertes, et un vent léger en agitait les rideaux. Pierre écouta et reconnut une saltarelle de Rossini. Il lui parut même qu'elle n'était pas mal exécutée. Comme il se dressait sur ses étriers pour regarder par-dessus la haie, le piano se tut, et une voix fraîche lui cria d'entrer. Au même instant, une jeune fille parut à l'une des croisées du rez-de-chaussée, et le salua d'un petit signe de tête amical.

— Très bien! dit M. de Villerglé; mais la porte, où est-elle?

La jeune fille descendit lestement les degrés du perron et lui montra une porte à claire-voie qui était de l'autre côté du jardin. — Bonjour, compère, lui dit-elle aussitôt qu'il eut mis pied à terre.

Pierre se retourna tout étonné. — Compère! reprit-il.

La jolie Normande, qui tenait le cheval par la bride, haussa les épaules gaiement. — Ah! mon Dieu! dit-elle, que vous avez peu de mémoire! Cette maison, ces gros pommiers, ce puits là-bas, et ce noyer dans le coin avec un banc de bois, tout cela ne vous dit rien?... Regardez-moi donc bien en face.

M. de Villerglé avait devant lui une jeune fille avenante et fraîche dont le visage souriant lui montrait deux rangées de dents blanches et des joues roses qu'éclairaient deux grands yeux bruns tout pétillans de malice et de gaieté. Il avait bien un vague souvenir d'avoir vu quelque part des traits à peu près semblables à ceux-ci; mais où et quand? C'est ce qu'il ne savait pas.

— Je suis donc bien changée? reprit sa compagne.

Tout à coup Pierre poussa un cri : — Ah! dit-il, Louise, ma petite commère!

— Enfin ce n'est pas malheureux! Eh! oui, Louise Morand... Ah! c'est bien moi, reprit-elle... Je suis un peu grandie, n'est-ce pas?...

— Pardine, ma commère, il faut que je vous embrasse, s'écria Pierre. Êtes-vous grande! êtes-vous belle!

Louise rougit très fort. — Embrassez-moi tant que vous voudrez, mais prenez garde à mes violettes; vous en avez déjà écrasé quatre ou cinq, dit-elle.

Après que Louise eut confié le cheval à une fille qui ramassait des herbes dans le jardin, Pierre lui prit le bras.

— Çà! dit-il, pourquoi n'êtes-vous pas venue me voir à la Capucine?

— Dame! pourquoi monsieur de Villerglé n'est-il pas venu me voir au Buisson? répondit-elle.

— Savais-je seulement que vous étiez au pays?

— Voilà justement ce que je vous reproche; il fallait vous en souvenir.

— Un petit mot est vite écrit!

— Une visite est bientôt faite!

— Si bien que si le hasard ne m'avait pas conduit de ce côté, jamais je n'aurais eu de vos nouvelles?

— C'est votre faute; pourquoi ne m'avez-vous pas reconnue l'autre jour à l'église? J'avais une robe neuve, et j'ai toussé en passant près de vous.

— Oh! je laisse une petite fille, et je retrouve une femme. Tout le monde tousse, et la robe n'est pas un signalement.

— Tiens! c'est un écolier qui part, et c'est un millionnaire qui revient. Pouvais-je me jeter à votre tête?

Louise avait réplique à tout. — Bon! j'ai tort, répliqua M. de Villerglé; me pardonnez-vous?

— C'est déjà fait, dit Louise. Et maintenant que la paix est signée, parlons de nos affaires. Quelqu'un qui vous a vu autrefois à Paris m'a dit que vous aviez un bel uniforme. Vous n'êtes donc plus officier?

Pierre raconta en quelques mots sa vie. Quant à l'histoire de Louise, elle n'était ni bien longue ni bien accidentée. Son père, professeur de rhétorique au collége de Caen, avait quitté l'enseignement depuis quelques années, et s'était retiré à Dives, où il vivait du produit d'une petite métairie et de quelques économies qu'il avait faites pendant sa laborieuse carrière. Il avait la goutte, et passait la meilleure partie de son temps à traduire de vieux auteurs latins qu'il avait traduits cent fois. Louise prenait soin de la maison, et faisait de la musique à ses momens perdus.

— Il me semble que vous ne jouez pas mal du piano, dit Pierre.

— Bah! répliqua-t-elle, j'ai les doigts rouillés par l'aiguille et le dé.

Elle fit faire le tour de son petit domaine à M. de Villerglé. — Cet herbage est à nous, reprit-elle, ainsi que les trois vaches que vous y voyez. Là est un champ qui nous a donné beaucoup de pommes de terre. Nous avons encore un enclos et un bout de pré sur la colline... Faut-il que vous soyez ingrat! comment n'avez-vous pas reconnu les gros pommiers qui vous ont donné tant de pommes?

— Le Buisson a fait peau neuve, les murailles, qui étaient noires, ont été recrépies à la chaux, et au lieu des volets de bois gris, voilà de belles persiennes vertes!

— C'est mon père qui a eu cette idée-là... Il y a eu pour cent écus d'embellissemens.

Louise conduisit Pierre sur le banc qui était sous le noyer et d'où la vue s'étendait sur la plaine. — Voulez-vous une poire? dit-elle; j'en ai de fort belles.

Elle partit en courant, et revint un moment après avec une assiette couverte de fruits. — Prenez, reprit-elle, la Capucine n'en produit pas de meilleures.

— A propos, dit Pierre en avalant un quartier de la poire que venait d'éplucher Louise, qu'est devenu notre filleul?

— Dominique? Ah! ne m'en parlez pas! Je ne me doutais guère, alors que je tenais ce petit homme sur les fonts baptismaux, qu'il deviendrait un pareil garnement.

— Eh bon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

— Pas grand' chose, si vous voulez, mais rien de bon. Il braconne du matin au soir. Pas un lapin qui soit en sûreté avec lui!

— Quel âge a-t-il donc?

— Seize ans, pardine! C'était en 1839 que j'étais votre commère... je n'étais pas plus haute que ça, et vous étiez déjà un grand garçon.

— Attendez! Ce Dominique n'est-il pas un gros joufflu qui a des cheveux blonds tout frisés qui lui tombent sur les yeux? Sa tête est comme une broussaille.

— Précisément. Oh! le travail ne le maigrit pas!

— Eh bien! mon garde l'a arrêté ce matin au moment où il ramassait un lièvre pris au collet. Ah! le petit drôle est mon filleul?

— Ce qui m'étonne, c'est qu'il y ait encore un lièvre chez vous. Quand je lui fais des observations: — C'est bon, marraine, me dit-il; M. de Villerglé et moi nous sommes de vieux amis. — Et le lendemain il recommence.

Pierre se mit à rire. — Bon! dit-il, je donnerai ordre qu'on m'amène Dominique.

Vers le soir, M. de Villerglé pensa à retourner à la Capucine et demanda son cheval. — Je ne vous retiens pas à dîner, dit Louise, vous voyez que mon père n'y est pas; il est allé au marché de Troarn pour vendre deux bœufs, et je ne sais pas quand il rentrera... Mais demain, si vous voulez, je vous promets un poulet rôti et des beignets de ma façon.

— J'accepte les beignets, dit Pierre, et il partit.

A dater de ce jour-là, les relations de la Capucine et du Buisson devinrent quotidiennes. On rencontrait presque tous les matins M. de Villerglé sur la route de Brécourt. Louise, comme la plupart des Normandes élevées à la campagne, savait monter à cheval, et le père Morand lui permettait de faire de longues promenades avec son ancien élève. Ce père Morand était une espèce de vieux philosophe qui se comparait volontiers aux sages de la Grèce. Parce que l'âge et les

infirmités l'avaient obligé de renoncer à son emploi, il disait qu'il avait fui la corruption des villes pour cultiver en paix dans la campagne les belles-lettres et la vertu. Il affectait un langage austère dont le tour et les maximes trahissaient un homme habitué à faire de Tacite et de Sénèque sa lecture favorite. En sa qualité de républicain, il méprisait les richesses et grondait sa servante pour un peu de crême répandue. Au fond, c'était un bon homme qui ne vivait que pour sa fille. La première glace rompue et le maître de la Capucine ayant rendu aux hôtes du Buisson le dîner qu'il en avait reçu, le vieux professeur ouvrit à Pierre sa porte à deux battans, et ne put résister au plaisir de dire en parlant de lui : — C'est mon élève, le comte de Villerglé !..

Vers le milieu du mois de janvier, Baptiste acquit la certitude que son maître ne quitterait pas de si tôt la Normandie. On meubla la Capucine, dont les réparations étaient terminées, et Pierre fit venir deux voitures de Paris. Dominique était à son service. Le lendemain de sa conversation avec Louise, il avait fait venir le petit gars, qui n'avait point bronché en sa présence. Il tortillait son bonnet de laine entre ses doigts et riait à demi en regardant son parrain d'un air déterminé.

— Çà, parrain, lui dit Dominique, je m'attendais bien à ce que vous me feriez appeler, mais si c'est pour me faire des sermons, foi de Normand, c'est inutile.

— Il faut pourtant que ça finisse, répondit M. de Villerglé.

— Je n'en sais rien... c'est plus fort que moi... Quand je vois une bête, je cours dessus... Si j'avais ma tête au bout du bras, je crois bien qu'elle partirait comme une pierre.

Cet air de résolution et cette franchise ne déplurent pas à M. de Villerglé. La mine éveillée de ce braconnier imberbe lui revenait aussi. — Écoute, dit-il à Dominique, si tu me promets de te bien conduire et de ne plus tendre de collets, je te donnerai un fusil. Tu te promèneras çà et là dans mes terres; si tu rencontres des lapins, je ne te défends pas de les tuer, et à vingt ans tu seras garde.

Les yeux de Dominique brillèrent. — Un fusil à deux coups? dit-il.

— Oui.

— Dame! parrain, ne plus braconner, c'est dur; c'est un fameux plaisir, allez, que d'attendre le passage d'un lièvre quand il sort du bois, de tendre un piége dans la coulée et de voir au petit jour si la bête est prise. Le cœur vous bat drôlement..... On a un œil sur le collet et un œil dans la plaine pour voir si le garde ne vient pas... Mais puisque vous y tenez et que vous êtes mon parrain, eh bien ! soit, j'y consens.

Pierre vit bien, à la quantité extraordinaire de lapins qu'on ap-

portait à la Capucine, que Dominique se promenait consciencieusement sur ses terres.

Lorsque M. de Villerglé avait pris le parti de se dérober par la fuite aux invitations de la société aristocratique de Caen, il avait promis à M. de Grisolle de retourner le voir à son château; il ne pouvait à présent se décider à tenir sa promesse. Un jour il en était empêché par une visite à faire au haras de Dozulé, où l'on procédait à une vente d'étalons, une autre fois il avait une entorse; mais rien par exemple ne retardait la visite qu'il faisait chaque jour et souvent deux fois par jour à ses amis du Buisson. Dominique, qui comprenait les choses sans qu'on lui en parlât, disait de tous ces prétextes que sa marraine les tenait dans sa main. Le soir, quand Pierre suivait les bords de la Dives pour rentrer à la Capucine, il comparait quelquefois par la pensée la vie qu'il menait dans cette retraite à celle qui si longtemps l'avait agité à Paris, et il s'étonnait du repos qu'il y trouvait. C'était même plus que du repos, c'était un profond apaisement, une quiétude parfaite, que ne troublait même pas l'ombre d'un regret. Le lansquenet, l'Opéra, la Maison d'Or, tout ce tumulte et ce bruit des jours passés lui semblaient autant de chimères auxquelles le réveil l'avait fait échapper. Quelque chose cependant lui manquait encore, mais il ne pouvait pas dire quoi; il croyait que c'était l'habitude.

Un jour après la messe, où Louise avait voulu que son compère allât chaque dimanche, M. de Villerglé entendit une bonne femme qui parlait du mariage de Mlle Morand. — C'est une affaire conclue, disait la bonne femme. Pierre la regarda et n'osa pas l'interroger. Il rentra pour déjeuner et trouva tout mauvais. Il avisa Dominique, qui s'en allait son fusil sur l'épaule, et lui ordonna de rester à la maison; il était fatigué, disait-il, de l'entendre brûler sa poudre aux mouettes. Il alluma un cigare, et le cigare ne brûla pas. Tout marchait de travers ce jour-là. Certainement Pierre n'avait rien à voir au mariage de sa commère, qui avait bien le droit de donner son cœur au premier venu; mais enfin il aurait été poli de l'en prévenir. — Je vais le lui dire, murmura-t-il.

Il sauta sur un cheval et courut au grand galop vers le Buisson. Quand il fut à l'angle du chemin derrière lequel on voyait la maisonnette, il s'arrêta court. Le cœur lui battait un peu. Louise vint au-devant de lui. — Voilà une heure que je vous attends! dit-elle. Et notre promenade?

Pierre s'excusa; il avait eu dix lettres à écrire, puis il avait craint de la déranger.

— Moi! reprit-elle, vous savez bien que le dimanche tout est en ordre à la maison avant midi.

Elle noua les brides de son chapeau, jeta son châle sur ses épaules, et sortit. Pierre marchait derrière elle d'un air bourru. Il coupait les branches à coups de houssine.

— Çà! dit Louise, qu'avez-vous donc? On dirait que vous mâchez des épines.

— Dame! répondit Pierre, ce n'est pas que je vous en veuille, mais enfin vous auriez bien pu me dire que vous alliez vous marier.

Louise partit d'un éclat de rire. — Et qui vous a conté cette belle nouvelle? dit-elle alors.

— Ce n'est donc pas vrai? s'écria Pierre.

— Mais, mon pauvre compère, m'est avis que le premier à qui je demanderais conseil, si je devais me marier, c'est vous.

— Oh bien! je ne vous le conseillerai pas de si tôt; n'êtes-vous pas heureuse ainsi?

Pierre se souvint de Dominique, qu'il avait laissé à la maison fort triste sur un banc. — Bon! pensa-t-il, demain je lui ferai cadeau d'une belle poire à poudre.

Il avait pris le bras de Louise sans y penser. — Eh! reprit-elle, il faudra pourtant bien que ça finisse par là; mon père se fait vieux, je vais sur mes vingt-deux ans, je ne peux pas rester seule au Buisson.

— Bon, dit Pierre, vous avez le temps.

Quand il revint à la Capucine, Pierre ne trouvait plus que de bons cigares dans son étui. — Eh! eh! dit-il à Dominique, qui rôdait devant la maison, j'ai vu tantôt un lièvre qui sortait du petit bois de chênes du côté du père Marteau... Va te mettre à l'affût, tu l'auras.

Le père Morand eut un accès de goutte. Il avait beau citer les anciens et parler de Zénon, on voyait qu'il souffrait beaucoup. Il maugréait parfois comme un païen, et sa philosophie avait des impatiences terribles. Louise avait pour lui mille tendresses et mille soins; elle était active, gaie, complaisante, et ne le quittait pas d'une minute. Elle lisait à voix haute ses auteurs favoris et prenait des notes sous sa dictée. Un peu de pâleur était le seul indice qu'on eût de sa fatigue. Son humeur n'en était ni moins prévenante, ni moins enjouée. Pierre lui tenait fidèle compagnie. Un soir que le père Morand avait été comme un dogue à la chaîne, Pierre prit la main de Louise en s'en allant. — Je vous admire, dit-il.

— Oh! c'est mon enfant, répondit-elle.

Après qu'il avait passé la journée au Buisson, Pierre, pour se délasser, prenait un fusil et allait avec Dominique se mettre à l'affût des canards sauvages. Les lettres qu'on lui écrivait de Paris continuaient à s'empiler sur sa cheminée; mais, aguerri déjà, il en ouvrait

au hasard quelques-unes et s'étonnait qu'on pût s'intéresser aux débuts d'une danseuse nouvelle et aux luttes de quatre chevaux anglais courant sur une pelouse.

Lorsque la convalescence du père Morand fut en bonne voie, Pierre et Louise recommencèrent leurs promenades. Un matin qu'ils suivaient un sentier dans la vallée de Beuzeval, M. de Villerglé demanda à Louise si elle était toujours décidée à se marier.

— Décidée? répondit Louise, est-ce qu'on sait? Encore faut-il bien être deux, pour que la chose soit possible,

— Eh bien! commère, le mari est trouvé, c'est moi.

Louise regarda Pierre et se mit à rire.

— Ce n'est pas sérieux, ce que vous me dites là! reprit-elle.

— Mais si!... c'est très sérieux... Si vous m'acceptez, pardine! vous serez ma femme dans huit jours.

— Comme vous y allez... Vous m'aimez donc?

— Apparemment.

— Mais, compère, vous ne m'en avez jamais rien dit.

— Il fallait bien attendre que ce fût venu pour vous en parler.

— C'est tout de même singulier, reprit Louise, une fille comme moi et un monsieur comme vous.

— Ce monsieur trouve le pays charmant, et de grand cœur il y passera sa vie avec vous. Est-ce dit? J'ai juré de ne plus remettre les pieds dans Paris... Vous êtes d'une humeur qui me plaît, et je suis fait aux manières du bonhomme Morand. Si ça vous va, donnez-moi la main.

— Dame! répondit Louise, la chose pourrait certainement s'arranger;... mais il y a Roger.

— Quel Roger?

— Un beau garçon qui m'aimait beaucoup et à qui je le rendais un peu... Il est parti.

— Ah! et où est-il?

— Si loin, que ce n'est pas lui qui dansera à la noce! Ce Roger, — un beau et brave garçon, soit dit sans vous fâcher, compère, — était capitaine au long cours. Le premier navire qu'il a commandé a péri, le second tout de même. C'est en Amérique qu'il a fait naufrage.

— Bon! il est mort.

— Pauvre Roger! que c'est méchant!... Les dernières nouvelles que nous en avons eues étaient datées de La Havane. Depuis lors il ne nous a plus écrit. Je crois bien qu'il m'a oubliée.

— Et vous? reprit Pierre d'une voix un peu tremblante, y pensez-vous toujours, et ne vous consolerez-vous pas de l'avoir perdu?

— J'y pense comme à un ami qu'on regrette de ne plus voir. Quant à ne jamais me consoler, c'est beaucoup dire.

— Cela étant, je ne vois rien qui s'oppose à notre mariage.

— Je vois bien, mon compère, que vous parlez sérieusement, et quoique je n'eusse jamais pensé à devenir comtesse, il faut que je vous réponde. J'ai pour vous une bonne amitié, bien sincère et bien vraie : j'ai appris à vous aimer depuis que vous êtes revenu au pays; mais si vous demandez quelque chose de plus, je suis votre servante et vous tire ma révérence.

— Le reste viendra avec le temps.

— Je le désire, et ferai de mon mieux pour que cela vienne. Je ne vous promets pas de ne jamais plus penser à Roger, comme cela m'arrive toutes les fois que le vent souffle. La mer est si terrible!... Cela dit, ma confession est faite. Mon père me presse de faire un choix. Deux ou trois jeunes gens du pays m'ont demandée, un fermier de Varaville, qui a quelque bien, et le premier clerc du notaire de Touques. L'un ne me convient pas plus que l'autre. Vous, c'est différent, je vous connais. Donc allez voir mon père, et s'il dit oui, vous n'aurez plus qu'à me mener à l'église.

Le soir même, M. de Villerglé causa avec le père Morand. M. de Villerglé avait contre lui sa noblesse, ce qui choquait les principes du vieux professeur. Il avait un titre, des parchemins, et les anciens ne connaissaient pas ces choses-là. Cependant, comme la philosophie voulait qu'on s'accommodât des imperfections humaines, le bonhomme donna son consentement. Pierre embrassa Louise sur les deux joues : — Pardieu! ma commère, il n'y a plus moyen de s'en dédire, vous voilà ma femme! dit-il avec ravissement.

La nuit était magnifique, et il prit par le plus long pour rentrer chez lui. Il lui semblait qu'il avait vingt ans. — Bon! dit-il, j'aurai beaucoup d'enfans, et j'élèverai des bœufs.

Pierre avait fait venir, on le sait, deux voitures de Paris. Il en mit une à la disposition de Louise. Dès le lendemain, on les vit ensemble à Dozulé, où c'était jour de foire, et, à partir de ce moment-là, ils ne cessèrent pas de se montrer partout, bras dessus bras dessous. On savait que la noce devait se faire après le carême. Une voisine qui avait connu le capitaine au long cours hocha la tête et fit la moue : — Les hirondelles sont parties... Adieu, Roger, dit-elle.

Ces courses, ces emplettes, ces promenades, ces arrangemens intérieurs qui bouleversaient la Capucine, toute cette pastorale plaisait fort à M. de Villerglé. Il se souvenait de Paris et riait de tout son cœur. — Je voudrais bien voir la figure que je ferais si j'étais à l'Opéra, disait-il, et qu'on vînt m'apprendre que je me marie avec une petite Normande de Cabourg! — Toute cette joie était partagée par la famille Morand; seulement Louise se montrait moins gaie qu'on n'aurait pu le supposer, faisant un mariage qui était bien au-

dessus de tout ce qu'elle pouvait espérer. Quant au professeur, il ne parlait jamais de Pierre qu'en disant : « Mon gendre M. le comte ! » Ce dernier mot semblait même ne pouvoir sortir de sa bouche, tant il était gros. Un soir, M. de Villerglé le surprit en train de feuilleter de gros volumes et des liasses de vieilles chartes sur lesquels il prenait des notes. — Eh ! eh ! dit le professeur, les Villerglé étaient aux croisades, mais il y avait un Morand dans l'armée de Guillaume le Bâtard !

Les bans allaient être publiés, lorsqu'un matin Pierre vit arriver Louise à la Capucine. Elle était fort pâle et tout effarée : — Qu'y a-t-il ? s'écria Pierre.

— Ah ! dit-elle, il y a que Roger est arrivé.

M. de Villerglé se sentit pâlir. — Eh bien ! dit-il, il s'en ira comme il est venu.

— Ah ! le pauvre garçon, il est si malheureux !

— Vous l'aimez encore !

— Pardine ! je l'ai bien senti en le voyant.

C'était le premier cri, le cri parti du cœur. Pierre en fut bouleversé. Louise se sentit émue à la vue du chagrin qu'elle avait causé. — Il ne faut pas que cela vous désole, reprit-elle, on n'est pas maître de ces premiers mouvemens; mais vous avez ma parole, et je la tiendrai..... C'est toujours votre femme qui vous parle.

Deux larmes s'échappèrent des yeux de Louise.

— Mais enfin d'où vient-il ? s'écria Pierre.

— Vous savez qu'il était à La Havane, où il cherchait à s'employer. Il avait perdu à peu près tout ce qu'il avait, et n'osait plus nous écrire. Enfin il trouve à s'embarquer sur une goëlette qui allait à la Nouvelle-Orléans; la goëlette est rencontrée par un ouragan et périt : un navire ramène Roger à Honfleur. A peine débarqué, il apprend que je vais me marier. C'est au temps où courait ce bruit dont vous m'avez parlé : il s'agissait de vous et non d'un autre comme vous l'avez cru. Voilà mon Roger qui perd la tête; il quitte Honfleur, et vient à Dives pour me faire ses adieux. Au moment d'entrer au Buisson, le courage lui manque, et il s'en allait sans m'avoir vue, quand je l'aperçois... Je l'ai appelé, il s'est arrêté, et j'ai couru à lui. Est-il changé, mon Dieu !

Louise pleurait en achevant. — Vous ne m'en voulez pas, reprit-elle, il partira demain, et je sens bien que je ne le verrai plus !

— Et s'il ne part pas ?

— Ça ne m'empêchera pas d'être votre femme.

Pierre prit la main de Louise. — Bon, dit-il, je verrai Roger.

M. de Villerglé ne savait pas encore ce qu'il ferait. Il sentait bien qu'il aimait Louise, mais quelque chose lui disait qu'il ne pour-

rait pas la disputer à Roger. Roger était pauvre et malheureux, il avait donc tous les avantages. Cependant Pierre comprenait bien aussi qu'il n'aurait pas le courage de la céder sans luttes. Il ramena Louise au Buisson, et s'enferma avec le père Morand.

Le père Morand n'était pas troublé par l'arrivée inattendue de Roger; il ne voyait rien là qui fût de nature à modifier ses résolutions. Il avait tendu la main cordialement au capitaine, l'avait prié de vider un verre de cidre avec lui, et c'était tout. Si Roger voulait rester pour la signature du contrat, c'était bien; s'il voulait s'en aller, on lui souhaiterait bon voyage, après quoi le curé chanterait la messe. Quant aux craintes que Pierre laissait entrevoir, un homme habitué à vivre en compagnie des Grecs et des Romains pouvait-il se laisser attendrir par les larmes? Si Louise était assez folle pour aimer encore Roger, c'était un détail, et elle épouserait M. de Villerglé.

— Épouser une fille contre son gré! dit Pierre, quel diable de cœur me croit-on!

Quand il quitta le Buisson, Louise avait les yeux rouges. — Bon! dit-il, vous allez voir que ce sera à moi de vous consoler!

Le lendemain, il se promena de tous côtés jusqu'à ce qu'il eût rencontré Roger. — Ma foi, monsieur, puisque le hasard nous a conduits l'un vers l'autre, dit-il, vous plaît-il que nous causions cinq minutes?

Roger y consentit de grand cœur. En le cherchant, Pierre n'avait pas de projet bien déterminé. Il était poussé par une sorte d'instinct. Selon que l'entretien tournerait, il voulait lui offrir de se battre au pistolet à dix pas pour en finir, ou de partir sur un beau trois-mâts dont il le prierait d'accepter la cargaison.

M. de Villerglé avait passé deux ans au collége de Caen en compagnie de Roger; il le reconnut au premier coup d'œil. Il avait devant lui un jeune homme blond, de bonne mine, qui avait l'air doux et triste.

— Ah! c'est vous! dit-il, c'est étonnant que ce nom de Roger ne m'ait rien rappelé! Il paraît donc que vous aimez Louise?

— Pourquoi me parler d'une chose qui ne peut me mener à rien? répondit Roger. J'imagine que vous êtes assez généreux, tout le bonheur étant à vous, pour ne pas vous railler de mon chagrin.

— Dieu m'en garde! j'aime trop Mlle Morand pour ne pas comprendre tout ce que vous devez éprouver.

Pierre alluma un cigare et prit un sentier qui menait sur les dunes. Il aspirait violemment la fumée et donnait de grands coups de talon dans le sable.

— Çà, reprit-il, quoique je sois votre rival, ne voyez pas en moi

un ennemi... Parlez-moi donc comme si nous étions encore au collége de Caen. Pourquoi n'avez-vous pas écrit à Louise depuis plus de six mois?

— Eh! le pouvais-je? Rien ne me réussit. Il suffit que je mette le pied sur un navire pour qu'il périsse. C'est un miracle que je sois arrivé à Honfleur. J'avais entrepris tous ces voyages dans l'espérance de gagner quelque argent. Quand je me suis vu sans ressources, le courage s'en est allé. Le vieux père Morand aurait pu croire que je demandais la main de Louise pour le bien qu'elle a. Il sait compter, le père Morand, malgré les belles phrases qu'il tire de ses livres. Quand on m'a dit que Louise allait se marier, je me suis mis en route pour Dives sans savoir ce que je faisais; mes jambes allaient comme d'elles-mêmes. Je voulais la voir une dernière fois et puis m'embarquer. Cette fois le naufrage eût été le bienvenu.

— Et vous n'avez pas pensé à me tuer? dit Pierre.

— Moi! et de quel droit l'aurais-je fait? Pourquoi me soupçonnez-vous capable d'une si méchante action? Savais-je seulement si Louise vous aimait? Fallait-il la punir par un malheur de l'affection qu'elle m'avait montrée? Dieu m'est témoin que je n'y ai jamais songé. C'est bien assez que je sois malheureux sans que Louise partage ma mauvaise fortune. Avec vous, elle n'aura rien à désirer... Je m'en irai tranquille de ce côté-là.

— Mais enfin depuis quand l'aimez-vous, pour tant l'aimer?

— Depuis toujours... Cela a commencé quand elle était toute petite. Tenez, il vous souvient du jour où elle fut marraine de Dominique. Elle avait sept ans : je la vois encore avec sa robe blanche. Moi j'avais à peu près votre âge. J'éprouvai je ne sais quel horrible mouvement de jalousie, quand je vous vis à côté d'elle dans l'église... J'avais une envie folle de sauter sur vous. Depuis lors ça n'a fait qu'augmenter. Mon Dieu! j'ai été jeune comme tant d'autres, j'ai couru le monde, et Louise n'était pas auprès de moi; mais je pensais à elle, et je vivais dans l'espoir qu'elle serait un jour ma femme. A présent c'est fini.

— Qui sait? dit Pierre en serrant la main de Roger.

Pierre se promena sur le bord de la mer une partie de la nuit. Il ne pouvait séparer Louise de Roger par la pensée, et il se sentait horriblement triste. — Ah! disait-il, si c'est là ce qu'on appelle l'amour, je m'en souviendrai.

Comme il rentrait au petit jour à la Capucine, il rencontra Dominique qui fredonnait, son fusil sous le bras. Depuis que le mariage de Louise avec M. de Villerglé avait été décidé, Dominique portait un habit de garde dont il se montrait très fier. — Eh! monsieur, cria-t-il, à quand la noce?

Pierre ne répondit pas et courut dans sa chambre, le cœur serré. Il tomba sur un fauteuil, le visage couvert de larmes. — Est-ce bête? dit-il, je pleure comme un enfant!

Mais Pierre n'était pas homme à pleurer longtemps. Il frappa du pied violemment. — Ce n'est pas le moment de larmoyer, dit-il, il faut agir et faire son devoir. — Là-dessus il sortit et marcha droit devant lui, comme un soldat qui va au feu. Bientôt après il était au Buisson. Louise vint à sa rencontre. — J'ai prié toute la nuit, dit-elle; je viens d'écrire à Roger... Il quittera le pays.

— Vous êtes un brave cœur, répondit Pierre; mais cette lettre est-elle partie?

— Il y a une heure.

— Et le père Morand est-il là?

— Oui... il règle ses comptes pour le mois.

— Bon!... j'ai à lui parler... Attendez-moi dans le jardin.

Pierre poussa la porte et s'assit auprès du vieux professeur, qui essuya proprement sa plume.

— Bonjour, mon cher comte. Prenez-vous quelque chose ce matin? dit le philosophe.

— Allons droit au but, répliqua M. de Villerglé. J'ai beaucoup réfléchi depuis trois jours... Ce mariage que nous avons projeté vous paraît-il possible?

— Et quel empêchement y voyez-vous, s'il vous plaît?

— J'en vois un, et cela suffit : votre fille aime Roger.

— Le capitaine! la belle affaire! Est-ce que je ne suis pas le père Morand! s'écria le professeur en frappant du poing sur un livre. Il y a dans l'histoire de nobles exemples dont je saurai m'inspirer, et, comme Brutus...

— Il ne s'agit point de Brutus, et nous sommes en Normandie, s'écria Pierre à son tour. Laissons Rome en paix, et pensons à votre fille. Je n'ai pas le droit de la rendre malheureuse pour une parole qu'elle m'a donnée!

— C'est-à-dire que vous reprenez la vôtre. On m'avait bien dit que M. le marquis de Grisolle vous ménageait une riche héritière, Mlle de Fourquigny... A présent vous méprisez notre alliance... Voilà qui est tout à fait d'un gentilhomme.

Pierre sauta sur ses pieds. — Mordieu! dit-il, si vous n'étiez pas le père Morand!...

Il fit quatre ou cinq pas dans la chambre et se rassit. — Bon! reprit-il, fâchez-vous; moi je ne me fâche pas... Souvenez-vous bien seulement que le mariage et moi nous sommes brouillés à tout jamais.

— On verra, murmura le professeur.

— En attendant, continua Pierre, Louise est là qui pleure. Il faut se dépêcher... Qu'avez-vous à objecter contre Roger?...

— Un beau mari qui perd tous les navires qu'on lui confie!

— Il ne naviguera plus.

— Et qui n'a ni sou ni maille!

— Ça me regarde.

— La belle alliance qu'un M. Roger! d'où ça vient-il?

— Pardine! d'Honfleur, comme je viens de Paris!

Le père Morand murmurait encore, mais il était ébranlé. Pierre sortit un instant. — Allez chercher Roger, dit-il à Louise.

Louise se sauva à toutes jambes. Pierre la suivit un instant des yeux et retourna auprès du père Morand, un peu triste. — A-t-elle couru! se dit-il. Il contint son émotion et recommença bravement à discuter la question du mariage. Après une heure de conversation, la victoire lui resta. — A la bonne heure, et voilà qui est parlé, reprit M. de Villerglé après qu'il eut arraché le consentement du père Morand, votre fille restera près de vous, et vous serez choyé par vos deux enfans. Je me charge de la dot, et, grâce à Roger, il y aura toujours du vin vieux dans le cellier.

— A la bonne heure, dit le philosophe, il faut bien qu'un père fasse quelque chose pour ses enfans.

Pierre entendit marcher sous les fenêtres et reconnut le pas léger de Louise; quelqu'un l'accompagnait. Le cœur lui battit un peu. Il quitta le père Morand et descendit dans le jardin. — Louise, dit-il, vous pouvez prendre le bras de Roger : c'est votre mari.

Louise devint toute blanche et sauta au cou de Roger.

— Ah! mon Dieu! est-ce bien possible? dit-elle.

Le bonheur l'avait transfigurée. En la voyant si belle et si tendre, Pierre ne put s'empêcher de faire un retour sur lui-même et de penser à tout ce qu'il avait perdu. Il se tourna et cacha sa tête entre ses mains.

— Ah! dit Louise en courant vers lui, que je suis égoïste!

— Non, vous êtes heureuse! répondit Pierre.

M. de Villerglé retourna chez lui dans la soirée. La Capucine lui parut un désert. A présent que le mariage de Louise et de Roger était arrangé, qu'allait-il faire? Les choses où il avait trouvé le plus de plaisir le laissaient triste. Ces mêmes sentiers qu'il avait parcourus avec tant de charme lui semblaient mornes; il se promenait comme une âme en peine, et la plage ne le retenait pas plus que la forêt. Louise n'était plus là pour égayer sa promenade. Sa voix et son sourire, il les avait perdus. Il se sentait redevenu tel qu'il était au moment où il avait pris si brusquement la résolution de quitter Paris. Cet état d'abattement ne cessait que lorsqu'il avait à s'oc-

cuper de Louise et de Roger, à qui il voulait constituer une petite fortune. Il leur destinait la Capucine et toutes ses dépendances. Prévenue de ses intentions, Louise eut la délicatesse d'accepter sans hésiter. — Nous vous devons trop pour vous rien refuser, lui dit-elle. Elle était quelquefois attristée du chagrin où elle le voyait, et lui témoignait sa reconnaissance et son affection de mille manières. — Pourquoi ne resteriez-vous pas avec nous? lui dit-elle un jour; le pays vous plaît, et on vous y aimera de tout son cœur.

Élever des bœufs, c'était bien avec Louise, mais Louise donnée à un autre, le pays ne plaisait plus tant à M. de Villerglé. — Faudra-t-il donc que je retourne à Paris et que je recommence à parier? se disait Pierre. Il enviait le sort de Dominique, qui battait les halliers en chantant. Les jours lui paraissaient interminables; il en portait les vingt-quatre heures comme un pauvre sa besace. Au plus fort de cet ennui, un soir qu'il était au Buisson, lisant un journal, il poussa un cri : — Suis-je bête ! s'écria-t-il.

— Qu'est-ce? demanda Louise.

Mais Pierre ne l'écoutait pas. Il prit son chapeau et sortit en courant. — Demain, vous aurez de mes nouvelles, dit-il. Aussitôt qu'il fut à la Capucine, il donna ordre à Baptiste de préparer sa voiture et d'y mettre sa malle.

— Au point du jour nous partons, dit-il.

Au moment où Pierre quitta le Buisson, Louise ramassa le journal qu'il avait laissé tomber. Roger le parcourut. — Je n'y vois rien, dit-il. Louise, qui lisait par dessus son épaule, soupira et posa le doigt sur un passage du journal où l'on rendait compte d'un combat qui avait eu lieu en Afrique. — Ah! dit-elle, si j'en crois mes pressentimens, nous ne reverrons pas M. de Villerglé de longtemps. — Le lendemain, au petit jour, poussée par un instinct secret, elle courut à la Capucine. Il faisait un froid vif, et le brouillard couvrait la campagne. Au travers de la brume, elle entendit le roulement d'une voiture qui fuyait sur la route de Trouville. Elle voulut s'élancer dans cette direction, mais la voiture passa rapidement sans que personne la vît. Elle étendit les bras et resta appuyée contre un arbre, le cœur serré. — Il est parti, et il ne m'a pas embrassée! dit-elle.

C'était bien en effet la voiture de M. de Villerglé. Quand il fut parvenu au sommet de cette côte d'où la vue s'étend sur la vallée d'Auge et découvre un vaste et beau paysage que la mer borne à l'horizon, Pierre fit arrêter le postillon et descendit. Le vent avait chassé le brouillard, on voyait au loin la tour de Dives et la rivière qui brillait aux rayons du soleil levant; une maison blanche se montrait derrière un bouquet d'arbres d'où s'échappait un mince filet de fumée. Ses yeux se mouillèrent en la regardant. Il resta quelques mi-

nutes à cette place, jetant les yeux de tous côtés et les ramenant toujours vers cette maison où si souvent Louise l'avait attendu. On aurait dit qu'il en voulait emporter l'image dans son cœur. Le postillon fit claquer son fouet, et les chevaux battirent du pied. Ce bruit arracha Pierre à sa muette et longue contemplation. Il sauta dans la voiture. — En route! dit-il brusquement. — Les chevaux partirent, et un moment après, un coude du chemin lui cacha la maison et la mer.

A quelque temps de là, un soir, à la Capucine, où elle s'était établie avec Roger, Louise reçut une lettre timbrée de Constantine.

— Une lettre de Pierre! dit-elle en battant des mains. Elle l'ouvrit à la hâte, et voici ce qu'elle lut :

« Ma chère petite commère,

« Vous doutiez-vous que j'étais en Afrique, à six cents lieues de vous, dans un affreux coin de terre, chez les Kabyles? C'est une idée qui m'a pris subitement un soir que j'étais au Buisson, quand j'ai poussé ce fameux cri qui vous a tant étonnée. L'idée venue, je suis parti sans vous dire adieu; j'aurais craint de vous laisser voir tout mon chagrin... Vous étiez si heureuse!

« Qu'aurais-je fait au pays? Votre présence aurait-elle comblé le vide immense où m'avait jeté votre perte? Assurément non! Vous m'aviez désaccoutumé de la solitude. Fallait-il retourner dans cet hôtel de la rue Miromesnil où l'ennui avait failli m'étouffer? Qu'avais-je fait pour mériter une si triste fin? C'est alors que la lecture d'un journal m'a tout à coup rappelé l'Algérie et la vie d'autrefois. J'ai senti comme le souffle de la guerre passer sur mon visage, mon sang a coulé plus vite, et j'ai revu comme dans un rêve, passant avec la rapidité de la foudre, mes vieux chasseurs à cheval, les clairons, les drapeaux, les fanfares et tous ces régimens hâlés qui faisaient ma famille au temps jadis. L'odeur de la poudre venait de me monter à la tête! Quelques heures après, j'étais au Havre, et le chemin de fer me ramenait à Paris. Le ministre, chez qui je suis tombé comme une bombe, a bien voulu me rendre mes épaulettes. On parlait d'une expédition, et j'ai laissé là mes amis pour courir à mes soldats.

« J'étais à peine débarqué, que l'expédition s'est mise en marche. J'ai senti l'odeur connue des lentisques, j'ai vu les spahis courant comme des chèvres sur les collines; cette agitation, cette activité, ce premier tumulte du départ me rappelaient mille souvenirs qui fouettaient mon sang... j'avais la poitrine gonflée. Ah! quelle joie, chère commère! Il faisait un temps superbe. Les baïonnettes étincelaient au soleil, et l'on entendait partout le long frémissement des

bataillons qui marchent. Avec quels transports n'écoutais-je pas tous ces bruits! Mon escadron était à l'avant-garde. Dès les premières montagnes, les balles nous ont salués. Mon cheval s'est mis à piaffer... Le clairon a sonné la charge, et nous sommes partis!.. Ah! je ne m'ennuyais plus! je crois même que je vous ai un peu oubliée, commère.

« Le soir nous avons bivouaqué sur un plateau. Le temps s'est gâté, et il s'est mis à pleuvoir. Je me suis endormi en regardant l'ombre des sentinelles qui se promenaient le long des feux. Quand je me suis réveillé, j'avais les pieds dans l'eau et la tête sur un caillou... Jamais je n'ai passé de meilleure nuit. Le front me cuisait un peu. Le yatagan d'un Arabe avait coupé le cuir de mon képi. A Paris je croirais que je suis blessé, ici c'est une égratignure. Dominique est avec moi. Rien n'a pu le déterminer à me quitter. Dominique a eu le bras éraflé par une balle.

« Si vous me demandez quand nous nous retrouverons, je n'aurai rien à vous répondre. Que sais-je? Qu'irais-je faire en Normandie? Vous revoir? Eh! mon Dieu, votre souvenir est trop près de moi pour que j'y joigne encore votre présence! Vous n'êtes pas malheureuse, n'est-ce pas? Donc je reste au régiment. Et puis que vous dirai-je? je me sens bon à quelque chose, utile à mon pays; cela me relève à mes propres yeux et rachète l'oisiveté ridicule où j'ai vécu trop longtemps. Le marquis de Grisolle, mon oncle, peut me déshériter à présent,... je n'ai plus besoin de fortune.

« Le soir, au coin du feu, quand vous serez seule, pensez à moi. On ne sait pas ce qui peut arriver. Votre pensée me rendra peut-être visite au moment où je dirai adieu à tout ce que j'aime ici-bas, et tout, c'est vous. Il me semble que je sentirrai cette pensée s'arrêter sur moi, et mon dernier souffle vous en remerciera.

« N'allez pas croire au moins que je sois malade; c'est la mort d'un camarade qui vient de rendre l'âme qui m'a fait écrire ces quatre lignes. Le pauvre garçon arrivait de France; une balle l'a jeté par terre ce matin. Quant à moi, commère, je me porte comme un chêne; n'ayez donc pas peur.

« Adieu, chère Louise, votre vieux compère vous embrasse et envoie une poignée de main à Roger. Je retiens votre premier enfant; je veux être son parrain. Tâchez que ce soit un garçon, nous l'appellerons Pierre, et j'en ferai un capitaine. »

La lettre finie, Louise s'essuya les yeux et posa sa tête sur l'épaule de Roger. — Que Dieu le protége! c'est lui qui nous a faits ce que nous sommes, dit-elle.

AMÉDÉE ACHARD.

LE POÈTE

HISTORIEN LITTÉRAIRE

M. de Lamartine définit quelque part la critique d'une manière assez peu bienveillante, et pourtant, si j'ai bonne mémoire, il n'a pas trop à s'en plaindre. Depuis trente-six ans, il a toujours été choyé par la critique. Les *Méditations*, les *Harmonies*, *Jocelyn*, n'ont recueilli que des éloges, et c'était justice. Si *la Chute d'un Ange* et le *Voyage en Orient* n'ont pas rencontré la même sympathie, ce n'est pas la faute de la critique, mais la faute du poète, et le poète ne devrait pas l'oublier. Si l'*Histoire des Girondins*, l'*Histoire de la Restauration*, l'*Histoire de l'Empire ottoman*, l'*Histoire de la Russie*, n'ont pas été acceptées comme des prodiges d'érudition, M. de Lamartine doit savoir pourquoi. L'opinion publique s'est prononcée spontanément, et la critique n'a pas eu besoin d'intervenir. M. de Lamartine apprend et enseigne en quelques mois ce qui demanderait aux esprits les plus pénétrans plusieurs années d'études; ce que MM. de Hammer et Schnitzler ont amassé péniblement, il prétend l'acquérir sans peine, et il s'étonnerait de l'indifférence des lecteurs! Chacun sait qu'il ne sait pas, qu'il n'a pas eu le temps d'apprendre, et il trouve de mauvais goût qu'on dédaigne ses livres d'histoire comme des romans destinés à distraire les oisifs! Enfant gâté du public et de la presse, il se fâche contre ceux qui l'ont toujours traité avec une extrême indulgence. En vérité, c'est de l'ingratitude. Il a peut-être oublié maintenant les termes dont il s'est servi pour définir la critique; mais ceux qui ont voué leur vie à l'analyse des œuvres de l'intelligence ne peuvent les oublier. Il y a dans cette

définition une rancune mal déguisée dont nous devons tenir compte. « Cette puissance des impuissans, » c'est ainsi que M. de Lamartine qualifie la critique. Heureusement la critique ne ressemble pas à la démocratie dont parle avec tant d'éloquence M. de Pontmartin : si elle concevait des ressentimens, elle ne voudrait pas *les venger*. Il n'appartient qu'aux écrivains gentilshommes de rêver de telles vengeances. Les écrivains roturiers se contentent de venger des injures (1). Or la définition donnée par M. de Lamartine n'a rien d'injurieux. C'est une boutade de poète en colère parfaitement inoffensive, et qui peut tout au plus amener le sourire sur les lèvres.

D'ailleurs M. de Lamartine a pris soin lui-même de réfuter sa définition d'une manière victorieuse. Ceux qui avaient pu le croire sur parole pensaient sans doute que les poètes n'avaient qu'à tenter la critique pour révéler sur-le-champ et sans effort leur puissance souveraine dans ce domaine nouveau. Le jugement que vient de porter M. de Lamartine sur l'ensemble de la littérature française doit leur prouver qu'ils se sont trompés. La puissance des impuissans n'est pas si facile à conquérir que les poètes se plaisent à l'affirmer. Pour donner son avis, ce qui est sans doute un bien maigre lot, il faut encore prendre la peine d'étudier les hommes et les choses dont on parle; mais un pareil souci n'est pas digne d'un vrai poète, et M. de Lamartine s'est évertué à nous le prouver. Son érudition ne l'embarrasse pas. Il y a dans le développement de sa pensée une franchise, une liberté qui n'ont rien à démêler avec le doute. Voilà ce qui s'appelle prouver sa puissance. Les petits esprits qui n'ont jamais rien inventé, qui ont dépensé toute leur vie à chercher la raison du sentiment qu'ils expriment, se croient obligés de connaître les hommes dont ils parlent. M. de Lamartine inaugure dans la critique un système tout nouveau. Il parle sans hésiter des hommes et des choses dont il a entendu parler. Quel admirable entrain, quelle verve d'imprévoyance, quelle magnificence d'oubli! Il ne s'inquiète pas de savoir si la seconde page contredit la première; à quoi bon? Un pareil souci n'appartient qu'aux impuissans; les poètes devinent tout, et n'ont besoin de rien apprendre; étudier, réfléchir, hésiter, comparer, sont des nécessités misérables que les poètes ne connaissent pas. Ils savent parce qu'ils veulent savoir, et la volonté leur tient lieu d'étude. Précieux privilége que je leur envie! Malheureusement j'ai la faiblesse de croire que pour parler il faut savoir, que pour savoir il faut étudier. Cette croyance naïve ne s'accorde pas avec la fécondité : quand on se laisse arrêter par de telles minuties, il n'y a pas moyen

(1) S'ils n'aiment mieux les dédaigner en les estimant juste ce qu'ils estimaient les obséquiosités et les flatteries de la veille.

de lutter avec la plume facile de Scudéri, et M. de Lamartine, pour humilier les impuissans, tient à produire bon an mal an quelques milliers de pages. Nous autres gens de peu, nous sommes confondus. Nous ne pouvons lutter avec lui. Nous voulons savoir pourquoi nous parlons, et nous hésitons avant de parler. M. de Lamartine n'hésite jamais. Quelques esprits chagrins se permettront de relever çà et là, dans les jugemens qu'il prononce, quelques erreurs de chronologie; ils ont grand tort, et je les plains, c'est la manière la plus sûre de trahir leur impuissance. Les poètes ne relèvent pas de la chronologie; ils parlent, chacun le sait, la langue des dieux, et vivent dans l'éternité. Nous autres petits esprits, qui ne parlons que la langue humaine, nous prenons la peine d'apprendre dans quel temps, dans quel lieu les événemens se sont accomplis. Les écrivains qui vivent dans l'éternité ne s'occupent jamais de ces menus détails, et j'avoue qu'ils ont bien raison; ils profitent de leur privilége.

Tout irait bien jusque-là, si les admirateurs de M. de Lamartine, parmi lesquels je tiens à me ranger, ne poussaient leur indulgence un peu trop loin. Ils ne permettent pas qu'on relève les erreurs du poète devenu critique. Il est vrai qu'il a choisi la critique, personne ne l'ignore, comme un pis-aller, comme un délassement. Il juge les vivans et les morts, parce qu'il n'est plus en humeur d'inventer. C'est une manière ingénieuse de justifier la définition de la critique. Il ne peut plus inventer, et il veut juger. Cette démonstration ne me paraît pas victorieuse. On ne m'accusera pas de dénigrement, je l'espère du moins. Personne n'admire plus que moi les *Méditations* et les *Harmonies*, j'ose même dire que personne ne les a jamais louées avec plus d'empressement; mais quand je vois M. de Lamartine s'aventurer sur le terrain de la critique, je regrette sa crédulité. Je me rappelle involontairement l'anecdote de ce grand seigneur du siècle dernier à qui l'on demandait s'il savait jouer du violon et qui répondait : « Je n'ai jamais essayé. » M. de Lamartine, qui a dépensé les plus belles années de sa vie dans l'expression de ses joies et de ses douleurs personnelles, et qui, dans ce domaine étranger à l'étude, a conquis une gloire retentissante et légitime, s'est avisé un beau matin de toucher à l'histoire littéraire, non pas pour l'étudier, fi donc! mais pour la raconter, ou plutôt pour la deviner. Hélas! la divination est un art perdu, tout dégénère; les plus puissans, comme les plus infimes, sont aujourd'hui obligés de s'informer avant de parler. L'âge d'or est passé depuis longtemps, nous sommes aujourd'hui dans le siècle de fer. On a beau parler la langue des dieux, bon gré mal gré, il faut accepter cette cruelle nécessité. Adam, de qui les poètes ne relèvent pas, puisqu'ils sont de race

divine, puisque chacun les prend pour des anges sur la terre, Adam dans le paradis terrestre nommait chaque chose et chaque créature par son nom, et pourtant il n'avait appris aucune langue. Les poètes veulent aujourd'hui faire pour l'histoire ce qu'Adam faisait pour la création. Leur prétention est de tout deviner. Quand ils se trompent, c'est pure étourderie, ce n'est jamais ignorance. C'est du moins l'opinion de leurs plus fermes admirateurs. Ils ne peuvent ignorer, puisqu'ils sont doués de la science intuitive. Ils ont tout au plus oublié. Ils sont si loin du ciel, leur première patrie, que les défaillances de leur mémoire ne doivent pas nous étonner. Leur patrie nouvelle, la patrie que l'exil leur impose, est si pleine de misères, que leur nature s'appauvrit à leur insu. Ils oublient, parce qu'ils ne sont pas au milieu de leurs pairs. Ainsi, quand on se permet de leur dire qu'ils se trompent, on commet une impardonnable bévue. On les accuse de paresse, d'ignorance, on ne devrait s'en prendre qu'à leur mémoire. Ignorer, oublier sont deux choses qu'il n'est pas permis de confondre. L'ignorance est purement humaine, l'oubli ne doit pas nous étonner de la part des créatures divines. Quand il plaît à M. de Lamartine de raconter à sa manière l'histoire de la littérature française, nous aurions mauvaise grâce à lui demander pourquoi il traite les documens dont l'autorité n'a jamais été contestée avec un sans-façon qui blesse les hommes studieux. Les poètes ne sont pas faits pour écouter, encore moins pour accueillir de telles questions. Que leur parole s'accorde ou ne s'accorde pas avec les faits accomplis, peu importe. Notre premier, notre plus impérieux devoir est d'entendre leur parole avec respect.

Les conseils que je donne ici au lecteur ne m'appartiennent pas. Je ne suis qu'un écho, je répète humblement ce que disent en toute occasion les admirateurs de M. de Lamartine, non pas les admirateurs éclairés, mais ceux qui confondent la dévotion avec la superstition. Je crains pourtant, et pourquoi ne le dirais-je pas? qu'ils ne discréditent leur idole en lui attribuant de trop nombreux priviléges. La divinité des poètes n'est peut-être pas aujourd'hui un argument sans réplique. On veut bien ne pas la révoquer en doute, pourvu qu'ils se contentent de chanter ou de pleurer. Dès qu'ils désertent l'ode et l'élégie, et s'aventurent dans le champ de l'histoire, on écoute ce qu'ils disent comme des paroles purement humaines, et le doute commence, doute impie, je l'avoue, mais enfin doute avéré. Je crois donc que les admirateurs superstitieux de M. de Lamartine agiraient sagement en lui conseillant l'étude de l'histoire politique et littéraire, si toutefois il peut s'y résigner. S'ils continuent à l'encourager dans le dédain des faits accomplis, ils lui rendront, sans le vouloir, un très mauvais service. Les esprits sceptiques, et le

nombre en est grand parmi nous, se méprendront sur le sens de cette indulgence. Ils croiront qu'on veut tout lui pardonner, comme à un enfant, et ce n'est pas là sans doute ce qu'on espère. Les amis du poète proscrivent la contradiction comme une impiété. Les sceptiques ne les prendront pas au mot, et se diront peut-être : « Nous avions tort en effet de juger les caprices d'un enfant comme des œuvres viriles. Il ne sait pas l'histoire, il ne l'a jamais étudiée, mais il lui plaît d'en parler. A quoi bon le troubler dans cette innocente fantaisie? Ses méprises ne peuvent égarer personne. Ceux qui veulent connaître le passé savent d'avance qu'ils ne doivent pas consulter ses livres. Il est donc parfaitement inutile d'en discuter la valeur. » J'ai lieu de penser que les admirateurs superstitieux de M. de Lamartine n'ont pas prévu les conséquences de leurs invectives. Ils accusent de méchanceté, de perfidie, d'ingratitude ceux qui se permettent de ne pas approuver toutes les pages signées de son nom. Ne feraient-ils pas mieux de ranger M. de Lamartine parmi les écrivains de race humaine et de lui indiquer les bévues qu'il commet, pour épargner aux sceptiques le triste soin de les signaler? En lisant les éloges qui lui sont prodigués, je me rappelle involontairement la fable de *l'Ours et l'Amateur de Jardins*. Ses panégyristes l'assomment en voulant le défendre. Dans ces hymnes ferventes, il n'y a pas une strophe qui ne soit un pavé : « Vous l'accusez d'ignorer, s'écrient-ils d'une voix irritée, pourquoi lui reprocher son ignorance? Admirez plutôt la magnificence de ses pensées. Ceux qui savent le passé n'auraient jamais trouvé ce qu'il trouve. » Ainsi leurs louanges mêmes sont un aveu. Ils le condamnent en croyant le glorifier. S'ils avaient relu La Fontaine, ils n'auraient jamais risqué ces paroles imprudentes.

M. de Lamartine nous avait promis un *cours familier de littérature*, et ceux qui croient à la puissance divinatrice des poètes attendaient ses leçons avec impatience. Il n'a pas à se plaindre du public, chacune de ses pages est accueillie par la foule avec une respectueuse déférence. Il raconte ses premiers succès de collége, et l'on applaudit. Il retrouve dans un vieux tiroir oublié ou bien il refait une description du printemps, et l'on bat des mains, on admire la précocité de son génie, on se demande comment un écolier de douze ans a pu choisir des images si bien assorties, disposer si habilement des paroles si harmonieuses: personne ne songe à discuter l'authenticité de cette trouvaille inattendue. Il plaît à M. de Lamartine de faire une excursion dans l'Inde, et chacun s'empresse de le suivre dans ce lointain voyage. Malheureusement, en commençant son *cours familier de littérature*, il n'avait aucun plan préconçu. Sous sa plume dévorante, l'épopée indienne s'est bientôt consumée, et nous voici,

par un détour un peu long, ramenés à la littérature française. Les premières pages du *cours familier* traitaient de l'origine des langues, et si l'auteur n'a pas jeté un jour nouveau sur cette question difficile, il faut avouer du moins qu'il en a parlé avec une hardiesse héroïque. Il tranche toutes les difficultés par la révélation, et sur ce terrain la philologie ne peut engager la discussion. Aujourd'hui nous sommes bien loin de l'origine des langues, bien loin de l'épopée indienne; nous sommes en France, au milieu des hommes que nous avons connus et dont le nom retentissait à nos oreilles quand nous étions encore assis sur les bancs du collége. Il nous est donc permis de contrôler les jugemens que prononce M. de Lamartine. Il n'y a ni témérité ni présomption à discuter ce qu'il affirme, à combattre les croyances qu'il professe. Pour le suivre sur ce terrain qui nous est familier, l'érudition et la sagacité de Court de Gébelin ne sont pas de première nécessité : c'est la bonne foi qui doit jouer le premier rôle; mais au moment de parler, je me trouve arrêté par une difficulté singulière, par un obstacle inattendu. Comment discuter l'enseignement littéraire de M. de Lamartine? L'enseignement lui paraît sans doute chose trop futile pour occuper ses loisirs. Le cours familier qu'il nous a promis est une suite d'extraits entremêlés de récits très nombreux. Je n'ai rien à dire des extraits, qui sont en général choisis avec discernement, mais dont le choix ne demande pas de grands efforts d'intelligence. Quant aux récits, dont quelques-uns ne manquent pas de charme, nous pouvons tout au plus les accepter comme une distraction. Avec la meilleure volonté du monde, le plus habile ne réussirait pas à y découvrir une leçon. M. de Lamartine ne possède pas l'esprit didactique; loin de moi la pensée de lui en faire un reproche. Son plus grand bonheur, si je dois me prononcer d'après son *cours familier*, est de raconter non pas les événemens publics, mais sa vie personnelle. Les moindres épisodes de son enfance ou de sa jeunesse ont à ses yeux une immense importance. Il n'y a pas dans ses souvenirs une journée indifférente. Tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a rêvé, tout ce qu'il a vu prend sous sa plume les proportions d'un événement. Il reprend dans son *cours familier* son auto-biographie. Nous avons lu avec plaisir ses *Confidences*, surtout les premières, et nous trouvons qu'il en atténue l'effet en les prolongeant.

Nous ne tenons pas à savoir pourquoi M. de Lamartine parle de Chateaubriand avec une admiration embarrassée, et parfois même avec amertume; mais nous avions le droit d'attendre un jugement sur un écrivain qui tient une si grande place dans l'histoire littéraire de notre temps, et au lieu d'un jugement M. de Lamartine nous offre un récit dont la puérilité se joue de toute vraisemblance. Le

jeune écolier du collége de Belley désirait ardemment voir l'auteur de *René*. Lui parler, il n'y songeait pas, ses vœux n'allaient pas si loin. Accompagné d'un camarade animé du même désir, il s'aventure dans le bois d'Aulnay. Il savait confusément que Chateaubriand s'était retiré dans la Vallée-aux-Loups. Demander sa maison, à quoi bon? Il y a dans les murs où respire un homme de génie quelque chose de particulier qui ne se définit pas, mais qui se devine. Le futur auteur des *Méditations poétiques* ne s'y trompe pas. La maison de Chateaubriand est fermée. Comment apercevoir le grand écrivain? Les deux écoliers de Belley grimpent sur un arbre. A cheval sur une maîtresse branche, ils attendent patiemment que Chateaubriand paraisse. Il paraît enfin, il descend de son perron, il ouvre la porte du jardin. O bonheur inespéré! c'est bien lui. Il ne dément pas son portrait; grosse tête et jambes grêles, il n'y a pas à se méprendre. Socrate jouait aux osselets : Chateaubriand joue avec son chat. Quelle joie pour les deux écoliers de surprendre le génie dans ce passe-temps familier! Le chantre de Velléda, d'Eudore et de Cymodocée jette à son chat qui le suit hors de son jardin des boulettes de pain, et le chat court après les boulettes. N'est-ce pas là un souvenir plein d'intérêt? Nous apprenons par la même occasion que les deux écoliers, avant d'apercevoir le grand homme, ont déchiré leurs habits en grimpant sur la crête d'un mur couvert de tessons de bouteille. C'est en écrivant de telles pages que M. de Lamartine veut initier ses lecteurs à l'histoire littéraire de notre pays.

Je voudrais n'avoir pas à citer d'autres anecdotes de la même valeur; mais il faut garder le silence, ou dire sa pensée tout entière. Quand il s'agit d'un écrivain dont la renommée repose sur des titres légitimes, les ménagemens seraient pure faiblesse. Nous ne pouvons oublier les *Méditations* et les *Harmonies*, qui placent M. de Lamartine au premier rang de nos poètes. Nous aurions voulu le voir demeurer dans le rôle qui lui a donné la gloire. Puisqu'il recommence à tout propos le récit de sa jeunesse, nous sommes obligé de noter dans cette narration les pages puériles, qui malheureusement sont trop nombreuses. On se demande comment un écrivain parvenu à la maturité peut écrire de pareils enfantillages. Nous aimerions mieux nous trouver en face de pensées sérieuses, mais il ne dépend pas de nous d'élever le débat. M. de Lamartine raconte avec emphase les détails les plus futiles sans réussir à exciter dans l'âme du lecteur une émotion, même passagère. Il désirait, comme son ami Auguste Bernard, voir M[me] de Staël. De la part d'un écolier, c'était sans doute un désir très naturel; mais le moyen imaginé pour contenter ce désir est presque aussi ingénieux que l'expédition de la Vallée-aux-Loups. Pour apercevoir M[me] de Staël, les deux amis passent

une journée entière dans un fossé sur la route de Nyons à Coppet. Leur courage est dignement récompensé; il leur est enfin donné d'entrevoir la moderne Sapho à travers la poussière soulevée par les roues de son carrosse : bonheur précieux que M. de Lamartine célèbre dignement! Cette nouvelle personnification le frappe d'un *second respect* pour la fécondité intellectuelle de son siècle. Ces dernières paroles, qu'on pourrait trouver étranges, ne m'appartiennent pas : l'arithmétique appliquée à l'admiration est une invention aussi aimable que hardie, que je n'entends pas revendiquer. M. de Lamartine, par ses relations de famille, aurait pu facilement pénétrer dans le salon de Mme de Staël comme dans le salon de Chateaubriand; mais s'il eût employé de tels moyens, toute sa jeunesse se fût décolorée, il serait descendu au rang de personnage prosaïque. Voir Chateaubriand du haut d'un châtaignier, Mme de Staël du fond d'un fossé, à la bonne heure! voilà qui est poétique. Un homme qui débute ainsi dans la vie se détache vigoureusement sur le fond monotone de notre société; il ne fait rien comme tout le monde, chacun sent qu'il est réservé aux plus grandes choses. Il y a trente-six ans, quand je lisais pour la première fois les *Méditations poétiques*, je m'étais contenté prosaïquement d'emprunter le livre à un de mes camarades. Si je m'étais caché dans un fossé sur la route que devait suivre M. de Lamartine, si j'avais épié son passage pour lui demander un exemplaire de ses *Méditations*, qui sait ce que je serais devenu? Il est probable que ma vie tout entière se fût ressentie de ce premier début, la renommée m'aurait témoigné plus d'indulgence; mais je suis demeuré platement dans les conditions prosaïques de la vie ordinaire. Je n'ai guetté ni M. de Lamartine ni Chateaubriand. J'ai lu ce qu'ils ont écrit sans grimper sur les châtaigniers pour les apercevoir, et me voilà Gros-Jean comme devant. Que la jeunesse médite cet enseignement!

La manière dont M. de Lamartine aperçoit lord Byron est plus ingénieuse encore que l'expédition de la Vallée-aux-Loups et la journée passée dans un fossé sur la route de Nyons à Coppet. L'orage gronde, la foudre sillonne la nue; l'amant désolé que nous avons connu dans les *Pages de la Vingtième année* sous le nom de Raphaël s'est réfugié dans une grotte au bord du lac du Bourget, entre un vieux mendiant et un petit berger. La pluie tombe par torrens. Que c'est beau! Tout à coup un cri se fait entendre, un cri de détresse. Une barque paraît sur la cime des vagues écumeuses, une barque armée de quatre vigoureux rameurs. Une rame vient de se briser; l'abîme va les engloutir. Sur l'avant de la barque, Raphaël aperçoit un beau jeune homme, immobile, intrépide et souriant, mais si beau, si beau, que pour voir son pareil il faut s'adresser aux contes de

fées. Tout naturellement Raphaël interroge le vieux mendiant, qui connaît tous les gens du pays et les étrangers qui viennent promener leur ennui dans les montagnes de la Suisse et de la Savoie. Le mendiant ne sait pas le nom de l'intrépide navigateur, mais il peut du moins vanter sa bienfaisance et traiter sévèrement ceux qui parlent de sa méchanceté. Quoiqu'il écorche un peu le nom de lord Byron, Raphaël réussit pourtant à le deviner. Il n'a fait qu'entrevoir le poète anglais pendant quelques minutes, à la lueur des éclairs, mais cette rapide apparition a suffi pour graver son image dans la mémoire du voyageur. Que dites-vous de cet épisode? Peut-on rêver une rencontre plus poétique entre l'auteur des *Méditations* et l'auteur du *Corsaire?* Quelle admirable réunion de circonstances imprévues! Puis vient l'éloge du visage entrevu tout à l'heure sur l'avant de la barque livrée à toute la fureur des vents, car j'omettais de dire que le gouvernail s'était brisé en même temps qu'une rame. A ce propos, M. de Lamartine cite un passage de Moore, qui sans doute est mal traduit, puisqu'il n'offre aucun sens, et un passage de Beyle, dont il écrit le nom, par méprise ou par étourderie, comme celui de l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*. Après le panégyrique des yeux et de la bouche, nous avons le panégyrique du menton, qui paraît jouer un rôle immense dans l'harmonie souveraine de ce poétique visage. Mais la phrase la plus étonnante est celle qui s'applique à la beauté du front : le front de lord Byron était plus haut que large, et cette singularité s'explique d'autant plus facilement, qu'il rasait ses tempes et ramenait ses cheveux sur son front. L'explication, je l'avoue, n'explique pas grand'chose. Pour arriver à louer Byron en termes si étranges, ce n'était pas la peine de s'abriter sous un rocher, entre un mendiant et un berger, pendant une terrible tempête. La pompe de l'exorde ajoute encore à la puérilité de la narration.

Il y a dans les souvenirs de M. de Lamartine une confusion que nous avons peine à comprendre, qui étonne tous les témoins des choses qu'il raconte. Les événemens les plus récens, les rencontres de la veille prennent dans sa mémoire un caractère inattendu, qui peut convenir au roman, mais dont l'histoire littéraire ne s'accommode pas. En lisant les pages signées de son nom qu'il nous donne pour un cours de littérature, les hommes qui ont franchi les années de la jeunesse marchent de surprise en surprise, et se demandent à bon droit s'ils rêvent ou s'ils veillent. Sa première entrevue avec Victor Hugo semble écrite par un étranger qui n'aurait jamais connu l'auteur des *Orientales*, qui ne saurait rien de sa famille. On dirait qu'il s'agit d'un épisode des temps héroïques, sur lesquels les historiens les mieux informés peuvent varier sans manquer à la bonne foi.

Chateaubriand, en parlant de Victor Hugo, l'appelait l'enfant sublime. Le duc de Rohan, qui plus tard fut archevêque de Besançon, conduit M. de Lamartine chez Victor Hugo, dont le nom commençait à grandir. Or tous ceux qui ont connu Victor Hugo savent très bien qu'il était le plus jeune fils du général Hugo. L'aîné de la famille était Abel Hugo, le second fils s'appelait Eugène; *le Conservateur littéraire*, publié sous la restauration, était signé tour à tour par les trois fils du général. Cependant M. de Lamartine, en racontant sa première entrevue avec Victor Hugo, intervertit l'ordre des naissances avec un sans-façon qui serait à peine excusable chez un étranger. Savoir ce que je rappelle n'est certainement pas un mérite; mais à quoi bon dénaturer les faits? Comment ne s'est-il pas trouvé près de M. de Lamartine un ami assez hardi pour lui dire qu'il se trompait? Le narrateur aperçoit deux enfans blonds et sourians sur les genoux de leur mère, Abel et Eugène, les aînés de Victor; il pénètre dans un cabinet d'étude et se trouve en face du poète adolescent, dont les tempes sont couvertes de la moiteur du génie. C'est à lui qu'appartiennent ces dernières paroles. Il ne comprend pas le poète sans les frissons de la pythonisse. L'intelligence d'Eugène Hugo, qui avait jeté de vifs éclairs dans *le Conservateur littéraire*, s'est de bonne heure obscurcie, et son nom n'est demeuré que dans la mémoire de ses amis. Quelques pages sur André Chénier attestent chez lui un sentiment très fin de la beauté poétique. Abel Hugo, mort il y a quelques années, a publié sous la restauration quelques pièces traduites du *Romancero*. Comment donc M. de Lamartine a-t-il pu voir sur les genoux de leur mère Abel et Eugène Hugo, tandis que leur plus jeune frère, déjà parvenu à l'adolescence, portait sur ses tempes la moiteur du génie? Ceux qui ne savent pas avec quelle facilité l'auteur des *Méditations poétiques* dénature les faits familiers à tout le monde pourraient se demander s'il a jamais connu Victor Hugo.

Selon son habitude, M. de Lamartine n'assigne aucune date à l'entrevue qu'il raconte, mais il caractérise l'entretien engagé entre l'enfant sublime et le chantre d'Elvire en termes qui ne se recommandent pas précisément par la modestie. Les deux poètes parlaient entre eux comme deux exilés du ciel qui se retrouvent sur la terre. Nous savons depuis longtemps que la poésie est la langue des dieux : c'est une vérité consacrée qu'on apprend sur les bancs du collége; mais je crois qu'il serait de bon goût, quand on a l'honneur de parler soi-même la langue divine, de ne pas traiter la terre avec un dédain si superbe. Il y a de certains éloges qu'on ne doit pas s'adresser, qu'il vaut mieux attendre. On est de race divine, on n'en dit rien, et tout le monde vous en sait gré. Les premiers vers de Victor Hugo ont été publiés en 1822, c'est-à-dire deux ans après les *Méditations*

poétiques. Il serait donc intéressant de connaître la date de cette entrevue où la moiteur du génie joue un rôle si important. Malheureusement M. de Lamartine a négligé de nous dire en quelle année le duc de Rohan le conduisit chez Victor Hugo. Le visiteur est né onze ans avant l'exilé du ciel qui s'entretenait avec lui des misères de cette terre d'épreuves, il est donc probable qu'il a dû lui parler avec une autorité un peu plus que fraternelle; mais à cet égard le récit est muet, nous ne savons rien de cet entretien, sinon qu'ils appelaient le ciel leur patrie et la terre un lieu d'exil.

Que M. de Lamartine ignore l'histoire de l'Europe, je ne m'en étonne pas : les émotions de sa vie ne lui ont pas laissé le temps de l'étudier. Qu'il oublie les journées mêmes dont sa vie est faite, voilà ce qui sera pour moi un perpétuel sujet de surprise. Et ce qui m'étonne encore davantage, c'est que personne ne relève, en marge de ses épreuves, les méprises qu'il prodigue presque à chaque page. Victor Hugo n'est pas un homme des temps fabuleux; pourquoi faire de lui l'aîné de sa famille? Quand on voit le narrateur se fourvoyer à ce point en recueillant ses souvenirs personnels, quelle confiance peut-on accorder à ses récits historiques? La connaissance du passé exige des études laborieuses, la vie des nations ne se laisse pas deviner; mais ignorer sa propre vie, parler de ses contemporains, de ceux qu'on a coudoyés, comme si on ne les avait jamais rencontrés, voilà qui me confond. Il y a des écrivains qui n'inventent rien et qui croient inventer en transcrivant leurs souvenirs. M. de Lamartine invente à son insu. C'est une erreur que nous devons condamner même dans un *cours familier de littérature*. Une mémoire plus fidèle, une plus grande simplicité de langage seraient le meilleur moyen d'enchaîner l'attention du lecteur. Les erreurs que je relève, et que chacun aperçoit, éveillent une défiance trop légitime.

J'avais déjà lu dans les *Confidences* de M. de Lamartine une anecdote que j'aurais voulu ne pas retrouver dans le *Cours familier de littérature*. Nous avons tous admiré dans notre jeunesse l'ode adressée à M. de Bonald, et qui s'appelle *le Génie*. Nous prenions pour sincères les sentimens exprimés dans cette pièce lyrique. Nous apprenons aujourd'hui pour la seconde fois que l'auteur, en écrivant ces vers, dont le rhythme et la mélodie nous ont charmés, ne consultait pas ses souvenirs personnels, et se faisait l'écho des salons. Il ne connaissait pas une page de M. de Bonald; il avait entendu parler de la *Législation primitive*, et les éloges recueillis au passage lui suffisaient pour composer une ode. C'est peut-être un procédé usité parmi les poètes, je n'en sais rien : usité ou non, il n'est pas prudent de le révéler. Célébrer le génie sur ouï-dire, et le confesser, n'est pas le moyen le plus sûr d'établir l'autorité morale de la poésie. C'est là

une espiéglerie dont on peut se vanter entre initiés, mais qu'il n'est pas sage de confier aux profanes. Dire à toute une génération, aujourd'hui parvenue à la virilité : « Ce que vous avez pris pour une émotion vraie n'était qu'un jeu d'esprit; j'ai assemblé en strophes harmonieuses des paroles qui n'avaient pour moi qu'une valeur musicale, » en vérité, c'est pousser trop loin le dédain de ses lecteurs. Après un pareil aveu, l'auteur aurait mauvaise grâce à dire que la critique le traite avec irrévérence. Parmi les juges les plus sceptiques, jamais un seul n'eût songé à porter contre M. de Lamartine une telle accusation. Chacun prenait les premières méditations poétiques pour des pages empreintes d'une émotion réelle, et voici que M. de Lamartine vient nous détromper. Nous étions dupes de son habileté. J'ai besoin de croire que toutes les pièces de son premier recueil n'ont pas été composées dans les mêmes conditions que l'ode adressée à M. de Bonald. Si des aveux du même genre venaient à se multiplier, la poésie ne serait plus une œuvre d'imagination, mais une œuvre de mensonge. En relisant cette confession renouvelée, dont l'auteur du *Cours familier de littérature* pouvait très bien se dispenser, je me suis demandé quel motif le poussait à cette cruelle franchise, cruelle pour lui-même, bien entendu, et je n'ai pas réussi à le deviner. Est-ce humilité, repentir, ou bien est-ce un caprice de vanité? A-t-il cru qu'en nous contant cette supercherie, il nous donnerait une preuve éclatante de sa supériorité? Quelle que soit la vraie cause de sa conduite, je pense qu'il s'est fourvoyé. Orgueil ou repentir, peu importe : il valait mieux nous laisser notre croyance. Puisqu'il avait célébré en vers harmonieux la *Législation primitive*, il devait respecter notre confiance comme une partie de sa gloire. Nous aurions pardonné au poète d'avoir pris dans sa jeunesse un sophiste pour un philosophe, quoique en 1820 il fût en âge de se renseigner. Quand nous le voyons, trente-six ans plus tard, donner son enthousiasme comme une niche ingénieuse qu'il s'est plu à nous jouer, et parler pourtant de la *Législation primitive* en homme qui ne la connaît guère, notre étonnement se change en dépit. En appliquant les doctrines de M. de Bonald, nous n'aurions pas un gouvernement dont les ministres seraient nommés par Dieu! Je crois bien que M. de Lamartine, aujourd'hui comme en 1820, en parle sur ouï-dire.

A propos de l'ode adressée à M. de Lamennais, l'auteur des *Méditations poétiques* ne confesse aucune supercherie. Nous devrions penser qu'il parle pertinemment de l'*Essai sur l'Indifférence*. Cependant le doute s'éveille en nous quand nous lisons dans le *Cours familier de littérature* que depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à l'auteur d'*Indiana* jamais style pareil ne s'était vu. La parenté lit-

téraire de Lamennais et de Jean-Jacques n'est contestée par personne; mais l'*Essai sur l'Indifférence* a précédé *Indiana* de plusieurs années, et le second terme de comparaison manque de justesse. Si nous en croyons les pages publiées cette année, le disciple de Rousseau, qui défendait l'autorité de l'église dans la langue du vicaire savoyard, après avoir lu les premiers vers de M. de Lamartine, se serait écrié comme Archimède : *Eurêka*. Et notez que l'abbé Lamennais, en poussant cette exclamation, avait le coude appuyé sur son oreiller! Qu'il ait exprimé son admiration en grec ou en français, peu nous importe. Ce que nous devons constater d'après le témoignage de M. de Lamartine, c'est qu'en répétant le cri du géomètre de Syracuse, il voyait dans l'auteur des *Méditations* un défenseur de l'église. Qu'eût-il pensé de l'ode du jeune poète en lisant ce que nous venons de lire? Il avait étudié tour à tour Bossuet et Rousseau, et plus d'une page de l'*Essai sur l'Indifférence* rappelle l'*Histoire des Variations*, tandis que la page suivante réveille le souvenir de l'*Émile;* mais eût-il pardonné à son panégyriste de placer l'*Essai sur l'Indifférence* après *Indiana?* Il est au moins permis d'en douter. Les éloges que M. de Lamartine donne aujourd'hui à l'abbé Lamennais ne s'accordent pas précisément avec l'ode publiée en 1820, et ne paraissent pas inspirés par une lecture très attentive de ses œuvres. De quelque manière en effet qu'on juge les variations politiques et religieuses de cet illustre écrivain, qu'on le plaigne ou qu'on l'approuve, qu'on lui attribue la connaissance de la vérité au début ou à la fin de sa vie littéraire, on a peine à comprendre la manière dont M. de Lamartine le baptise. Grand agitateur de style! C'est un étrange panégyrique. Ou les termes ne signifient rien, ou bien ils signifient que l'abbé Lamennais a passé sa vie à remuer des mots. C'était bien la peine de s'écrier : *Eurêka*, pour obtenir après sa mort un éloge aussi énigmatique. Agitateur de style, autant vaut dire rhéteur. S'il est arrivé à l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* de déclamer comme Rousseau, on ne peut contester la puissance de sa dialectique, et je crois qu'il a souvent remué des idées. En étudiant les pages signées de son nom, on est amené à penser qu'il n'a jamais été assez franchement théologien pour répudier la philosophie, ni assez franchement philosophe pour répudier la théologie; mais l'éloge que lui accorde M. de Lamartine est bien voisin de l'ingratitude.

M. de Lamartine essaie de tracer le portrait de Balzac, et j'avoue que les premières lignes ont excité en moi une vive curiosité. Entre l'auteur des *Méditations poétiques* et l'auteur de *la Comédie humaine*, l'abîme est si profond, que je me demandais comment le poète lyrique avait pu toucher à de telles œuvres. Hélas! ma curiosité a été

cruellement déçue. Pour tracer le portrait qui m'avait alléché, le poëte n'a pas eu besoin de regarder son modèle. C'est une œuvre de fantaisie dans le sens le plus réel du mot. Il est vrai que, pour simplifier sa tâche, le peintre s'est dispensé de nommer les récits sur lesquels il donne son jugement. J'avais peine à me figurer M. de Lamartine lisant *César Birotteau*, *le Lys dans la Vallée*, ou *la Peau de Chagrin*. J'avais raison. Je ne crois pas maintenant qu'il ait jeté les yeux sur une seule page de ces récits très peu lyriques. Il fait pour Balzac ce qu'il avait fait pour M. de Bonald; il parle de lui sur ouï-dire. Par un caprice singulier, en même temps qu'il exalte *la Comédie humaine*, il traite la personne de l'auteur, ou du moins l'extérieur de la personne, avec une sévérité railleuse à laquelle je ne m'attendais pas. Il parle de ses vêtemens trop courts et trop étroits. Il va même, et c'est une hardiesse étrange pour ceux qui ont connu Balzac, jusqu'à lui donner des bas bleus. Il est vrai que le romancier était parfois négligé dans sa tenue, mais il avait de grandes prétentions à l'élégance, et s'efforçait de prendre place parmi les lions quand il allait dans le monde. Il préférait les bottes vernies aux bas bleus, et je ne sais pas pourquoi M. de Lamartine se plaît à le représenter comme un collégien que sa famille aurait laissé grandir sans renouveler son costume. Quant au jugement prononcé sur la valeur littéraire de Balzac, il a de quoi nous étonner. Nous apprenons aujourd'hui pour la première fois que l'auteur de *la Comédie humaine* est supérieur à Molière par la fécondité : s'il demeure au-dessous de lui, il ne doit s'en prendre qu'à l'imperfection de son style. Voilà ce qui s'appelle un portrait vraiment original, une découverte inattendue; jamais personne ne se fût avisé de ce rapprochement singulier. Il était réservé à l'auteur des *Méditations poétiques* de placer Molière en regard de Balzac, et d'assigner à Molière le second rang dans l'ordre intellectuel. C'est ainsi que M. de Lamartine écrit l'histoire !

A-t-il voulu témoigner de la bienveillance à M. Sainte-Beuve ? Vraiment je n'en sais rien. Il fait de lui un Protée merveilleux dont toutes les métamorphoses défient la sagacité des plus hardis prophètes; mais après avoir dit que sa conversation ravissait M[me] Récamier, qu'il luttait de charme et d'imprévu avec Chateaubriand, il ajoute qu'il a étudié les grands hommes à la loupe, il fait de lui l'inventeur d'une sorte d'entomologie littéraire. Si j'étais à la place de M. Sainte-Beuve, j'hésiterais avant de remercier. Cet éloge est mêlé de tant d'égratignures, qu'on peut le relire deux fois sans deviner l'intention du panégyriste. L'auteur des *Consolations*, plus pénétrant que moi, plus familier avec les réticences, les demi-mots et les sous-entendus, sait sans doute à quoi s'en tenir.

Pour M. Alfred de Vigny, le pinceau de M. de Lamartine n'est pas moins capricieux. Le nouvel historien littéraire, qui veut bien descendre parmi ceux qu'il avait si cruellement condamnés, caractérise le talent de l'auteur d'*Éloa* en termes que les critiques ordinaires, je veux dire ceux qui ne possèdent que la puissance des impuissans, n'auraient jamais imaginés. Il le place sur un isoloir pour le préserver du coudoiement de la foule. Il fait de lui une espèce de Siméon Stylite, immobile et majestueux. Est-ce un éloge, est-ce une épigramme? J'abandonne aux critiques de nos jours le soin de se prononcer. Mais d'abord M. de Lamartine sait-il bien ce que c'est qu'un isoloir? On enseigne aux écoliers qu'un corps électrisé placé sur un isoloir est préservé de toute communication avec le réservoir commun, avec la terre que nous habitons. M. de Lamartine a-t-il pensé aux conséquences qu'on pourrait tirer de cette comparaison scientifique? En vérité je n'ose le croire, car, sans se piquer de malice, le lecteur pourrait se dire : M. Alfred de Vigny est un homme à part, tellement à part, que la foule ne prend aucun souci de sa parole, et dans ce cas l'épigramme ne serait pas d'accord avec la raison. M. de Lamartine, pour compléter le portrait, ajoute que le Moïse du poète rappelle le Moïse de Michel-Ange. Je veux croire que l'auteur a visité l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, et connaît le tombeau de Jules II; mais je m'épuise en efforts inutiles pour trouver un point de comparaison entre l'œuvre du statuaire et l'œuvre du poète. Je crains que M. de Lamartine n'ait choisi le nom de Michel-Ange au hasard comme un nom sonore qui devait embellir sa période.

Ceux qui connaissent l'histoire littéraire de notre temps se rappellent sans doute un échange d'épîtres entre M. Alfred de Musset et M. de Lamartine. L'auteur de *Rolla*, après avoir témoigné sa profonde et légitime admiration pour l'amant d'Elvire, laissait échapper un soupir de découragement, et le poète dont les tempes commençaient à se dépouiller traitait son jeune ami avec une sévérité paternelle. Aujourd'hui voici que l'amant d'Elvire essaie de caractériser le talent de M. Alfred de Musset comme pourrait le faire un critique étranger au commerce des muses. Il parle en prose, et nous avons le droit de le juger comme un simple prosateur; mais les hommes habitués à parler la langue des dieux s'avisent de bien des choses que les profanes ne trouveraient pas. Au témoignage de M. de Lamartine, M. Alfred de Musset applique les couleurs du Corrége sur les contours de l'Albane. C'est pour l'Albane un grand honneur, pour Corrége un sujet d'étonnement. C'est à peu près comme si l'on disait : les vers de Racine sur la pensée de Florian. Il est impossible d'imaginer un rapprochement plus imprévu. Décidément je commence à croire que la plus sûre manière de révéler sa puissance est

de ne rien étudier. On garde une plus grande liberté d'allure, on n'est pas arrêté à chaque pas par des souvenirs importuns. Les critiques ordinaires qui connaissent le Corrége et l'Albane n'oseraient les rapprocher. M. de Lamartine, qui sans doute les ignore tous deux, ne montre pas tant de timidité. Nous pouvons maintenant nommer les aïeux de M. Alfred de Musset; c'est une découverte inattendue.

Pour compléter le tableau de la littérature contemporaine, M. de Lamartine parle avec une prédilection marquée des orateurs qui ont illustré la tribune française. On pouvait, on devait croire qu'il se trouverait plus à l'aise sur ce nouveau terrain, car personne n'a jamais mis en doute le talent oratoire du nouvel historien de notre littérature. Malheureusement le désir d'écrire des mots à effet l'a entraîné bien loin de la vérité. En parlant de la restauration, il avait déjà essayé le portrait de Royer-Collard, et ses plus fervens admirateurs sont obligés d'avouer qu'il n'avait pas réussi. Il revient à cette grande figure, et j'ai le regret de dire que la seconde tentative n'est pas plus heureuse que la première. Il voit dans Royer-Collard un homme philosophe par nature, orateur par réflexion, et il ajoute que les discours de l'orateur philosophe ne se comprenaient qu'à la seconde, et souvent même qu'à la troisième lecture; aveu que nous devons enregistrer, mais qui ne révèle pas chez l'historien une grande puissance d'attention, car les discours de Royer-Collard se recommandent tout à la fois par l'élévation des idées et la clarté du langage. Il est vrai qu'il ne se complaît pas dans les lieux communs, mais ce n'est pas une raison suffisante pour l'accuser d'obscurité. Sous la plume de notre historien, M. Lainé devient une figure antique, non pas de celles qui se trouvent dans Plutarque, mais une figure détachée d'une page de Tacite. M. de Lamartine a choisi Tacite pour son parrain et donne à entendre en toute occasion qu'il le préfère à tous les autres modèles. C'est de sa part une admiration bien désintéressée, puisqu'il n'a jamais imité la concision de son parrain. A l'égard de M. de Serres, l'admiration de M. de Lamartine se conçoit plus aisément, si l'on consent à prendre au sérieux la définition du modèle. M. de Serres serait le plus lyrique de tous nos orateurs, et M. de Lamartine veut être avant tout un orateur lyrique. Au premier aspect, cette définition est inoffensive; mais si l'on prend la peine de l'approfondir, on ne tarde pas à découvrir qu'elle proscrit l'étude technique des questions. Un orateur lyrique méprise les chiffres ou les assouplit. Tout ce qui touche à la matière l'effarouche, comme la boue effarouche l'hermine. Il craindrait de souiller sa pensée en descendant jusqu'aux vulgaires intérêts dont se compose trop souvent la vie des nations. Pour lui, vivre c'est planer;

fouler la terre, c'est déroger. Cette définition ne s'accorde pas précisément avec les discours de M. de Serres; mais qu'importe? C'est un caprice de peintre qui a du moins le charme de l'imprévu, et d'ailleurs ce caprice se comprend d'autant mieux que M. de Lamartine, secrétaire d'ambassade à Naples, en congé à Paris, était chargé d'initier M. de Serres, nommé ambassadeur, aux récentes révolutions d'Italie.

Après les portraits de MM. Lainé et de Serres, je n'ai pas grand'-chose à mentionner. Les signes imaginés par le peintre pour caractériser ses modèles sont tellement indécis, qu'ils demeurent à peu près inutiles. M. Thiers, dont la voix n'est ni mélodieuse ni sonore, discute les questions et tient à mettre l'auditoire au fait. M. de Lamartine l'admire avec une sorte d'étonnement : ce n'est pas là ce que j'appellerai un trait indécis; mais en parlant de M. Guizot, de M. Barrot, il n'est pas tout à fait aussi clair. M. Guizot est caractérisé par son nom. Quant à M. Barrot, il représente l'universalité. Est-ce une ironie, est-ce un compliment? Pour ma part, je n'en sais rien, mais j'avouerai humblement que M. Barrot ne s'était pas révélé à moi comme un esprit encyclopédique. J'ai toujours rendu justice à l'élévation de son talent. Quant à l'universalité de son intelligence, je n'ai pas été assez pénétrant pour la découvrir. Il m'a semblé qu'il disposait d'un certain nombre de principes assez vrais, assez libéraux, mais qu'il éprouvait quelque embarras quand la discussion l'amenait sur le terrain des faits. Me suis-je trompé? La raison et la vérité sont-elles du côté de M. de Lamartine? Ce n'est pas à moi qu'il appartient de le décider.

Je ne veux pas insister cependant sur l'histoire de la tribune française, car on m'accuserait à bon droit d'abuser de l'évidence. Le peintre a mis tant de fantaisie dans ses portraits, que les modèles sont difficiles à reconnaître. Il me paraît plus expédient d'appeler l'attention du lecteur sur quelques figures du siècle dernier dessinées en traits hardis et nouveaux. On pensait jusqu'à présent que le style de Jean-Jacques Rousseau était plus laborieux que celui de Voltaire. M. de Lamartine est d'un autre avis. Il voit dans Voltaire le grand *monétisateur* de l'esprit humain. Nous ne le chicanerons pas pour un barbarisme de plus ou de moins : il est habitué à ne reculer devant aucune témérité; quand la langue lui résiste, il la meurtrit sans pitié; mais il fait de Rousseau un écrivain spontané, et vraiment on est tenté de croire qu'il n'a jamais lu une page de l'*Émile* ou de *la Nouvelle Héloïse*. Chose étrange, après avoir vanté le style de Jean-Jacques comme naturel et involontaire, il le compare au style de Platon. Or les lecteurs du *Phédon* ou du *Timée* n'ont jamais pensé que Platon fût un écrivain spontané. Il était réservé à M. de Lamar-

tine d'en faire un esprit naïf. C'est abuser des priviléges du génie. Il paraît que Jean-Jacques a inondé l'Europe de ses romans. Quelle découverte! les ignorans croyaient jusqu'à présent qu'il n'avait écrit qu'un seul roman, *la Nouvelle Héloïse*. Ce n'était pas assez pour inonder l'Europe. Quelle erreur! Jean-Jacques Rousseau, pendant trente ans, a chanté le *ranz* des vaches à la France étonnée et charmée. Pour *la Nouvelle Héloïse*, passe encore, il ne faut pas se montrer trop sévère; mais l'*Émile*, mais *les Confessions*, mais *le Contrat social*, comment les ramener au *ranz* des vaches? Et le *Discours sur les sciences*, et le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, est-ce encore le *ranz* des vaches? Qui diable se serait avisé de cette merveilleuse comparaison? Un projet de constitution pour la Pologne, une lettre à l'archevêque de Paris, toujours le *ranz* des vaches! Quelle mélodie! C'est à désespérer tous les musiciens. Il faut voir cependant comme M. de Lamartine juge les prosateurs qui ont précédé Rousseau. Il les tance vertement. Fénelon, prose molle; Bossuet, prose brusque. On croyait que Fénelon, en écrivant les *Aventures de Télémaque*, avait abusé du souvenir de l'Odyssée, mais on se plaisait à reconnaître l'élégance de son style : autre bévue que nous devons enregistrer; l'élégance n'est que de la mollesse. Nous pensions que les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'Histoire universelle* pouvaient se comparer, pour l'abondance et la majesté, aux plus belles pages de Cicéron : que nous étions mal informés! Le seul mérite de Bossuet, c'est la brusquerie. Quant à Buffon, il est trop majestueux, et décrit les mœurs des animaux sans témoigner la moindre sensibilité. M. de Lamartine n'hésite pas à le baptiser du nom d'athée. Le mot est dur, mais l'ombre de Buffon pourra se consoler en songeant au *ranz* des vaches chanté pendant trente ans par Jean-Jacques Rousseau; puis il a préparé la langue de la science pour Herschel et Audubon, un astronome et un naturaliste qui ne s'en doutaient pas. Le portrait de Buffon est un des plus curieux que nous puissions citer, car l'écrivain français se trouve avoir préparé *dans un autre idiome* la langue d'un astronome et d'un naturaliste. Je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin dans le domaine de l'invention.

L'éloge donné à M. Michelet ne manque pas non plus d'originalité. Shakspeare de l'histoire! Reste à savoir si la science historique et l'art dramatique s'accommodent de cette alliance. M. Cousin aurait enseigné à la France la philosophie de l'enthousiasme; malheureusement on attendait de lui le mot de Dieu, et il n'aurait dit que des demi-mots. Si l'Écosse et l'Allemagne lisent le portrait de M. Cousin, elles s'étonneront quelque peu, j'imagine. Reid, Dugald Stewart, Hamilton, ne sont pas précisément des enthousiastes. Leibnitz et Kant, Fichte, Schelling, Hegel, ne sont guère connus sous cette dé-

nomination. Parmi les cinq noms que je viens de rappeler, il y en a trois au moins qui ont toujours signifié la science la plus austère, et je n'ai pas besoin de les désigner; mais M. de Lamartine ne s'inquiète pas de ces menus détails.

Sa conversation avec M. de Talleyrand donnerait à penser que le diplomate vieilli dans les négociations, qui avait connu Mirabeau, voyait dans l'auteur des *Méditations poétiques* l'héritier de ce grand nom. Je ne voudrais pas prendre sur moi de contester l'authenticité du récit. Je me demande seulement si le narrateur, dont je ne révoque pas en doute la parfaite sincérité, n'est pas dupe d'une raillerie.

Plus d'un lecteur, je ne l'ignore pas, me trouvera bien sévère pour M. de Lamartine, et se demandera pourquoi j'épluche avec tant d'attention des pages improvisées. Je prévois le reproche, et ne suis pas embarrassé pour le réfuter. Je n'ai jamais considéré la science comme une obligation. Il y a d'heureuses natures qui peuvent conquérir la renommée sans pâlir sur les livres, et je n'hésite pas à ranger M. de Lamartine parmi ces natures privilégiées. Les *Méditations*, les *Harmonies* et *Jocelyn*, qui n'ont rien à démêler avec l'étude, sont d'admirables ouvrages, que j'ai loués en toute occasion de manière à prouver que personne n'estime plus haut que moi le génie lyrique de l'auteur; mais les esprits que le ciel a traités avec le plus de générosité ne peuvent se dérober à la condition commune, à la nécessité d'étudier, dès qu'ils veulent parler d'histoire et de philosophie. Maitres souverains de leur pensée, affranchis de toute lecture, tant qu'ils demeurent dans le domaine de leurs impressions personnelles, tant qu'ils parlent de leurs espérances, de leurs regrets, ils trébuchent à chaque pas, s'il leur prend fantaisie de se mêlér à la discussion. Ils ne savent pas et dédaignent d'étudier. Soit paresse, soit présomption, ils essaient de tout deviner, et ne devinent rien. Des esprits très ordinaires, je le veux bien, moins richement doués, j'y consens, mais qui ont vécu dans le commerce des livres, qui connaissent le passé, qui le connaissent d'une manière précise, qui n'ont jamais essayé de le deviner, s'attribuent le droit de relever leurs bévues, et là-dessus les courtisans se récrient. Les hommes de génie ne relèvent pas de la loi commune. Quand ils se trompent, il faut s'incliner devant leur méprise, car il y a dans leur méprise même une part de vérité que le vulgaire ne saisit pas. J'avouerai que cette prétention me semble exorbitante. Que les hommes de génie ignorent l'histoire et la philosophie, qu'ils dédaignent l'étude et se nourrissent des pensées que leur suggère la vie réelle et présente sans les renouveler, sans les agrandir par le spectacle de la vie des nations pendant les siècles évanouis, c'est un droit que je ne veux pas leur disputer; mais qu'ils s'abstiennent de parler

des choses qu'ils ignorent, ou s'ils méconnaissent les conseils de la prudence la plus vulgaire, qu'ils se résignent de bonne grâce au contrôle de l'opinion.

Les courtisans littéraires de M. de Lamartine, qui se comptent par centaines, ne l'entendent pas ainsi. Ils renoncent à soutenir qu'il connaît les choses dont il parle, mais ils trouvent de très mauvais goût qu'on se permette de relever ses méprises. Pour se dérober au reproche d'impiété, la critique devrait se taire et s'agenouiller. Si cette prétention était accueillie, les idées les plus fausses deviendraient bientôt la monnaie courante de la conversation. Pour témoigner son respect à M. de Lamartine, la génération nouvelle serait obligée d'accepter comme vraies toutes les affirmations qu'il lui plaît de signer de son nom, c'est-à-dire que l'adulation et le mensonge prendraient le gouvernement de notre littérature. Il ne dépend pas de nous d'empêcher l'avénement d'un tel régime et d'assurer la domination de la franchise; mais il nous est du moins permis de protester. Le *Cours familier de littérature*, nous tenons à le dire, est un des livres les plus puérils qui aient paru depuis longtemps, un livre qui n'enseigne rien aux ignorans, et ne réveille aucun souvenir dans les esprits à demi éclairés. Est-ce un livre amusant? Les plus frivoles n'oseraient l'affirmer. Ce confus entassement de noms célèbres ne donne pas même aux désœuvrés une heure de distraction. Inutile à ceux qui veulent s'instruire, sonore et enfantin pour ceux qui savent, ce livre singulier à force de puérilité n'a pas de raison d'être. Si M. de Lamartine était entouré d'amis sincères, il renoncerait à le continuer. Il n'y a pas une page de son *Cours familier* qui n'amoindrisse sa renommée poétique. Tous les beaux vers qui ont ému notre jeunesse se confondent à notre insu avec ces périodes pompeuses, et la frivolité de l'historien rejaillit sur l'auteur des *Méditations*. Si la science n'est pas faite pour M. de Lamartine, qu'il ne touche pas à la science, c'est le parti le plus sage. S'il ne veut étudier ni l'histoire, ni la philosophie, qu'il ne compromette pas son nom dans ces *causeries* sans portée où s'escriment aujourd'hui trop d'esprits vulgaires; qu'il ne donne pas pour une série de leçons des souvenirs ramassés au hasard, qui sont la négation évidente de tout enseignement. Voilà ce que disent tout bas les amis dévoués qu'il n'a jamais rencontrés; voilà ce qu'il faut lui dire tout haut. C'est la meilleure manière de lui témoigner l'admiration qu'il a méritée par les œuvres de sa jeunesse et de sa virilité, qu'il s'applique à déconcerter par les œuvres de son âge mûr.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1856.

Il est des instans véritablement curieux dans la vie des nations. La politique se remplit d'indécisions et d'obscurités au sein desquelles les esprits flottent sans savoir exactement où ils vont arriver. Cherche-t-on à surmonter les impressions mauvaises pour croire absolument à l'invariable durée de la paix? Aussitôt on aperçoit partout des luttes, des mésintelligences, des froissemens, qui dénotent des troubles étranges et une tension extrême dans tous les rapports. Admet-on plutôt la possibilité de la guerre comme le triste résultat de ces dissonances qui éclatent partout? Alors on pèse dans la même balance les périls d'une rupture violente et les difficultés relativement fort secondaires qui inspirent ces doutes, on rapproche l'effet de la cause, et on se dit que des peuples sensés, que des gouvernemens éclairés et alliés ne peuvent se laisser aller à une telle extrémité pour quelques divergences d'opinion ou de conduite. Il y a trois ans, au commencement de la crise orientale, on disait un jour que la guerre était inévitable et qu'elle était impossible. Elle était inévitable en effet, parce que la marche des choses conduisait fatalement, et depuis de longues années, à un choc décisif. Elle paraissait impossible, parce que tous les intérêts matériels conspiraient à l'écarter, parce que, depuis près d'un demi-siècle, on semblait avoir perdu l'habitude des grandes luttes militaires, parce qu'enfin les gouvernemens, à peine convalescens de leurs commotions, auraient pu avoir assez de leurs affaires intérieures. Le temps s'est chargé de concilier ces contradictions. Il faudrait dire aujourd'hui que la guerre n'est ni inévitable, ni surtout impossible, et c'est à cause de cela sans doute qu'elle ne naîtra pas de dissidences passagères.

Il n'est pas moins vrai que quinze jours viennent de s'écouler, et que toutes ces questions qui tiennent l'Europe dans une si singulière perplexité depuis quelque temps sont encore très loin d'être résolues. Ce sont quinze

jours de plus passés en discussions stériles sur les affaires de Naples, sur l'occupation des principautés danubiennes et de la Mer-Noire, sur la situation de Bolgrad, sur le traité de Paris, sur l'alliance de la France et de l'Angleterre, et sur la crise ministérielle qui s'est enfin dénouée à Constantinople par l'avénement de Rechid-Pacha. Ces diverses questions qui se mêlent et sont les élémens de cette grande énigme qu'on appelle la politique européenne n'ont pas à tous les instans une égale importance. On ne peut dire assurément aujourd'hui que les affaires de Naples soient réglées, ni même près d'être réglées. Par une singulière coïncidence cependant, au moment où les journaux anglais pressent les cabinets de Londres et de Paris d'envoyer leurs passeports aux ministres du roi des Deux-Siciles, en présentant le fait comme accompli à l'égard du prince Carini, il se trouve que la question napolitaine semble perdre de sa gravité. Le roi Ferdinand a mis une certaine habileté à choisir son heure pour placer sous une protection spéciale les intérêts français et anglais pendant l'absence de nos légations. Si c'était là le prélude d'actes intelligens, de réformes intérieures, en un mot d'une politique plus conforme aux suggestions de l'Europe, ce serait évidemment le pas le plus décisif vers une solution, et c'est peut-être l'attente d'une solution de ce genre qui fait que la question napolitaine s'efface un peu momentanément.

L'intérêt se concentre donc plus particulièrement aujourd'hui dans les affaires d'Orient et dans tous ces litiges obscurs qu'a fait naître l'application du traité de Paris. Rigoureusement, matériellement, il n'est point douteux que la Russie, dans les difficultés qu'elle soulève au sujet de la délimitation de la Bessarabie, a pour elle le texte formel du traité du 30 mars, tandis que l'esprit de cette convention solennelle détruit ses prétentions. Or la Russie se réfugie dans le texte, et elle persiste d'autant plus dans son interprétation, que, même en admettant la démarcation à laquelle elle se rattache, et qui lui laisse Bolgrad, le grand objet de la querelle, elle perd quarante et une colonies bulgares sur un nombre total de quatre-vingt-deux, fondées par elle dans ces contrées. L'Autriche et l'Angleterre s'arment au contraire de l'esprit du traité pour refuser à la Russie la position de Bolgrad, comme pouvant donner accès sur le Danube, et tant que le traité n'aura point reçu, sous ce rapport, une exécution conforme à leurs vues, elles refusent de quitter l'une les principautés, l'autre la Mer-Noire.

Il y a là évidemment un ensemble de faits irréguliers dont la durée indéfinie suspendrait une menace permanente sur la paix de l'Europe. Qui réglera ces différends? A quel titre les puissances alliées pendant la guerre peuvent-elles agir aujourd'hui? On a tout d'abord fait appel à bien des considérations pour légitimer l'occupation des principautés par l'Autriche et la présence des vaisseaux anglais dans l'Euxin. Depuis quelque temps, on invoque le traité particulier signé le 15 avril 1856 entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. Or que dit ce traité? Il stipule de la part des trois puissances une garantie plus étroite et solidaire des conventions du 30 mars et de l'intégrité de l'empire ottoman. La France, l'Angleterre et l'Autriche s'engagent à considérer comme un cas de guerre toute infraction au traité général. Il découle de là une question essentielle, celle de savoir avant tout s'il y a réellement

une violation du traité; dans ce cas seulement, la garantie solidaire devient effective, et alors les trois puissances s'engagent à concerter leur action, à s'entendre avec la Sublime-Porte sur les mesures devenues nécessaires. Prétendre, comme on l'a fait, que chacune des puissances signataires peut engager les autres par son interprétation, ou exercer sa garantie individuelle, est tout simplement une diplomatie de fantaisie. Le traité du 30 mars est violé, dit-on, par la résistance de la Russie. C'est là justement la question. Le cabinet de Pétersbourg affirme au contraire qu'il n'a nul dessein de se soustraire à ses obligations, qu'il se borne à interpréter un texte. La France, sans soutenir les prétentions de la Russie, et sans vouloir participer aux actes d'occupation de l'Autriche et de l'Angleterre, voit simplement une obscurité à éclaircir, une contradiction à effacer. De là la politique des diverses puissances. La Russie persiste jusqu'à ce moment dans son refus d'abandonner Bolgrad; l'Autriche et l'Angleterre persistent à rester dans les principautés et dans la Mer-Noire; la France demande que tout le monde observe le droit, que les puissances fixent diplomatiquement le sens du traité qu'elles ont signé, et que l'occupation étrangère cesse de peser sur la Turquie.

C'est dans cet intervalle qu'une crise ministérielle est survenue à Constantinople, c'est-à-dire dans le pays le plus intéressé à voir disparaître ce dernier vestige de la guerre, l'occupation. On connaît les péripéties de cette crise, qui a commencé par la démission du grand-vizir, Aali-Pacha, et du ministre des affaires étrangères, Fuad-Pacha, qui s'est apaisée un moment, pour se réveiller bientôt et se terminer en définitive par l'avénement de Rechid-Pacha. Le nœud de la crise ministérielle de Constantinople est visiblement dans les rivalités qui ont un instant mis aux prises la diplomatie française, représentée par M. Thouvenel, et la diplomatie anglaise ou autrichienne, et dans les efforts tentés récemment pour amener la Turquie à prendre un parti au sujet de l'occupation prolongée de son territoire. L'explication plausible de la retraite définitive d'Aali-Pacha, c'est que le grand-vizir s'est senti embarrassé entre des avis contraires et également pressans. En apparence, ce revirement semblerait indiquer que la diplomatie française a dû céder à l'influence de lord Stratford de Redcliffe, qui favorisait l'avénement de Rechid-Pacha. Le fait est pourtant plus apparent que réel, et il ne faudrait pas en exagérer l'importance pour plusieurs motifs. D'abord la France soutenait à Constantinople, non un ministère, mais une politique, et il n'est nullement prouvé que le nouveau grand-vizir soit hostile à cette politique, qu'il soit disposé à accepter le cachet par trop britannique que lord Redcliffe veut lui imposer. Rechid-Pacha, dont la situation semble d'ailleurs assez difficile, n'est point un ennemi de la France. Sa politique consistera sans doute moins à subir de compromettantes solidarités qu'à temporiser, à éviter les froissemens et à se ménager tous les appuis. En outre, les affaires de la France à Constantinople sont entre des mains assez intelligentes et assez fermes pour être toujours maintenues au-dessus des oscillations ministérielles qui peuvent se succéder en Turquie. Considérée en elle-même, la crise qui vient d'avoir lieu à Constantinople ne modifie donc nullement la situation des choses. Cette situation reste ce qu'elle était, avec Rechid-Pacha de plus et des différends diplomatiques qui subsistent sans s'aggraver et sans se dénouer.

Mais il faut aller au cœur de ces affaires, en les dépouillant de ce qu'elles ont de local et d'oriental. Les difficultés actuelles, les inquiétudes qui traversent par moment les esprits, ne naissent point, on en conviendra aisément, de l'importance qu'il peut y avoir à donner quelques lieues de territoire contesté à la Russie ou à la Moldavie. Elles tiennent uniquement à ce fait, que la France, l'Angleterre et l'Autriche se sont trouvées en désaccord sur la manière d'entendre, d'assurer l'exécution d'un des articles du traité de paix, et que ces divergences de vues, en se prolongeant, risquent de dégénérer en antagonismes de politiques et de situations propres à affaiblir les alliances qui existent, à modifier par conséquent les conditions de la politique générale. Là est le nœud véritable de la question. Or, en observant ces situations et ces politiques, qui se sont dessinées sous des aspects divers depuis la paix, en consultant les intérêts, les convenances, de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, il est permis de se demander si, dans ces dissonances de conduite qu'on remarque, il y a les élémens d'une rupture possible, et si en définitive la difficulté qui a été le point de départ de cette crise vaut les embarras qu'elle cause. Est-ce l'Autriche, qui, pour faire prévaloir une interprétation particulière d'un traité collectif, peut pousser les choses jusqu'à un éclat dangereux? Le cabinet de Vienne a sans nul doute des intérêts considérables sur le Danube; il les défend avec une énergie patiente et souple. Tout ce qu'il pourra faire pour réaliser ses vues sur le Danube, il le fera; mais l'Autriche a plus d'un intérêt, le vaste corps de l'empire allemand a aussi plus d'une plaie douloureuse, et l'Italie est de ce nombre. Si donc l'Autriche multiplie ses efforts et saisit toutes les occasions pour asseoir sa prépondérance sur le Bas-Danube, elle n'ira pas cependant jusqu'au point où elle serait entièrement séparée de la France, où elle se trouverait placée entre notre pays, dont elle n'aurait rien à attendre en Italie, et la Russie, dont elle aurait tout à redouter. C'est son intérêt qui la rattache à l'Occident et à la paix. D'ailleurs est-il bien certain que l'Autriche, par une rupture, ne servît pas les secrets désirs de la Russie, en offrant au cabinet de Pétersbourg une occasion d'exercer des représailles et de chercher à regagner un ascendant militaire qui a été quelque peu diminué? C'est ce qui doit faire douter que l'Autriche ait réellement l'intention de dépasser certaines limites dans sa politique en Orient, et s'il en est ainsi, on ne voit pas d'où peut venir la menace d'un conflit continental, la France et l'Autriche ayant d'ailleurs la même pensée et le même objet, qui est d'assurer l'exécution des conventions de paix. Il y a simplement cette différence, que l'Autriche s'est engagée dans une voie qui pourrait la conduire là où elle ne voudrait point aller, tandis que la France s'est placée dès l'abord sur le terrain diplomatique, où toutes les questions aujourd'hui pendantes doivent être résolues.

Reste l'alliance de la France et de l'Angleterre, dont les dernières crises diplomatiques sont l'épreuve. Est-ce néanmoins dans cet obscur défilé qu'ira échouer cette grande alliance? Sans doute, depuis que la paix a été signée, on a pu noter dans la conduite des deux pays certaines discordances, des alternatives d'intimité ou de refroidissement, en un mot mille nuances, tenant à des considérations propres, à des circonstances passagères, quel-

quefois aussi à des intérêts étrangers à la diplomatie. L'Angleterre, on ne l'ignore pas, n'a point été complétement satisfaite dans son orgueil par le traité qui a mis fin à la guerre. Au moment où la paix est venue, elle comptait sur des succès éclatans, et en se résignant à déposer les armes, elle a tenu d'autant plus à tirer tout le parti possible de la situation nouvelle qui était créée. Depuis ce moment, d'où sont venues les divergences avec la France? L'Angleterre a pu désirer parfois donner à ses interventions un caractère plus décidé et moins retenu, notamment en Italie. Alliée de la France, elle n'a point vu peut-être sans une certaine humeur quelques apparences de rapprochement entre le gouvernement français et la Russie. Il est évident que le cabinet anglais ne s'est point départi d'une rigueur qui était dans son droit, tandis que la France, ainsi que le disait récemment l'empereur en recevant M. de Kisselef, s'est préoccupée « d'adoucir par de bons procédés tout ce que la stricte exécution de certaines conditions pouvait avoir de rigoureux. » L'humeur britannique ne s'est point sans doute adoucie, lorsqu'on a su à Londres qu'un traité de commerce était négocié entre la France et la Russie. Enfin, comme un intérêt mercantile se mêle à tout au-delà du détroit, si l'Angleterre avait espéré que le retour de la paix permettrait à la France d'entrer dans la voie de la liberté commerciale, elle a été détrompée par l'ajournement du projet qui prononçait la levée des prohibitions.

L'impression laissée par quelques-uns de ces faits a pu n'être point étrangère aux déterminations qui sont survenues. Toujours est-il que pendant ce temps l'Angleterre se tournait vers l'Autriche et appuyait sa politique en Orient. Elle insistait pour la plus rigoureuse interprétation du traité de paix relativement à la délimitation de la Bessarabie; elle maintenait ses vaisseaux dans la Mer-Noire. Dans tout cela, on voit bien des différences d'opinion et de conduite, comme nous le disions, on aperçoit des momens d'épreuve dans la pratique de l'alliance; mais où remarque-t-on les signes d'une incompatibilité d'intérêts entre les deux pays? L'Angleterre, à coup sûr, n'est pas plus portée que la France à provoquer la guerre, et la France autant que l'Angleterre désire l'exécution des stipulations inscrites dans le traité de Paris. Lord Palmerston, dans un discours qu'il a prononcé récemment à Manchester, n'allait point au-delà de cette exécution stricte des conventions de paix. Il en résulte que si des inquiétudes ou des froissemens passagers peuvent parfois jeter quelque froideur entre les deux pays et diviser leur action, les intérêts fondamentaux les rapprochent. Au moment où la crise semble s'aggraver, on sent le besoin de faire un effort pour rétablir la communauté de vues et de politique. Par malheur, lorsque cet effort est tenté par les gouvernemens, il survient tout à coup un maladroit discoureur qui pense sans doute devancer l'avenir en faisant quelque sortie contre l'Angleterre. Le procès du gouvernement anglais est dressé en bonne forme, le réquisitoire produit de l'effet, et se répand en Europe. Seulement le gouvernement est réduit le lendemain à reconnaître qu'il peut avoir des auxiliaires plus compromettans qu'habiles, et à rappeler qu'envenimer les querelles, ce n'est point aider à les résoudre. C'est là le fait à constater depuis quelque temps : un travail évident s'accomplit pour réta-

blir dans l'action des gouvernemens une solidarité qui eût empêché les difficultés actuelles de naître, si elle eût toujours existé complétement. Les symptômes de ce travail sont partout, principalement dans les manifestations les plus récentes des gouvernemens, et ces symptômes sont autant de garanties de la durée de la paix.

Parmi les nuages qui passent sur l'Europe, au milieu de toutes ces affaires qui se déroulent, changent souvent d'aspect et laissent leur trace dans la politique générale, ne faut-il pas compter ces difficultés qui se rattachent incessamment à l'existence de Neuchâtel? C'est un débat qui attend depuis longtemps une solution; il est un exemple de plus des contradictions qui peuvent éclater parfois entre le droit public ancien et les faits nouveaux. On connaît cette histoire d'un petit pays qui se trouve être à la fois une principauté prussienne et un canton helvétique. Ce sont les traités de 1815 qui consacraient les droits de souveraineté du roi de Prusse; une révolution en 1848 détruisait l'œuvre du congrès de Vienne, et brisait le dernier lien entre Neuchâtel et la Prusse, en rattachant définitivement et exclusivement la principauté à la confédération helvétique. Depuis cette époque, le gouvernement prussien n'a cessé de protester, et la Suisse n'a cessé de repousser les protestations venues de Potsdam. Les faits ont suivi leur cours, tandis que le cabinet de Berlin avait le soin de placer ses titres de souveraineté sous la sauvegarde diplomatique des cinq grandes puissances, qui ne pouvaient s'empêcher de reconnaître les droits de la Prusse dans un protocole signé à Londres en 1852. Tel était encore l'état des choses, lorsque la dernière échauffourée tentée par le parti royaliste à Neuchâtel est venue faire revivre la question et lui donner une certaine importance. La Prusse a protesté de nouveau contre les changemens opérés dans la constitution de Neuchâtel, et le gouvernement de la confédération helvétique a refusé une fois de plus d'admettre ces protestations; mais le cabinet de Berlin ne s'est point arrêté là : il s'est adressé de nouveau aux grandes puissances, comme il l'avait fait déjà en 1852, et en même temps il a soumis la question à la diète de Francfort. La diète a répondu en reconnaissant d'abord les droits du roi de Prusse et en adhérant à la proposition d'une démarche diplomatique auprès du gouvernement suisse, pour obtenir la mise en liberté des insurgés royalistes qui sont sous le coup d'une instruction judiciaire.

C'est là d'ailleurs une démarche dans laquelle la Prusse semble devoir être appuyée par les autres cabinets, et elle devra avoir d'autant plus de poids auprès de la confédération. Qu'on le remarque bien, ce n'est point précisément un acte de clémence, une grâce, qu'on réclame de la Suisse; c'est en quelque sorte un préliminaire nécessaire de toute négociation. Or la Suisse, qui a déjà protesté contre la nécessité d'un accord quelconque avec la Prusse au sujet de Neuchâtel, admettra-t-elle une proposition qui semblerait reconnaître jusqu'à un certain point les droits revendiqués par le cabinet de Berlin? D'un autre côté, la Prusse elle-même, en reprenant en main cette affaire, veut-elle en venir réellement et simplement à une transaction honorable? C'est là évidemment une de ces questions compliquées qui ne peuvent se résoudre que dans un sentiment mutuel d'équité et de conciliation. En définitive, au point de vue international, Neuchâtel conserve toujours le double

caractère d'une principauté prussienne et d'un canton suisse; ces deux caractères se confondent et se limitent alternativement. C'est là le droit; mais en même temps est survenu un fait nouveau passé dans les habitudes, consacré par des votes publics, reconnu en quelque façon par tout le monde, c'est l'assimilation complète de la principauté à la confédération helvétique. Entre la suzeraineté de la Prusse tombée en désuétude et le fait nouveau doit intervenir une transaction à laquelle les deux pays se prêteront sans doute, et que les cabinets ne peuvent que favoriser. Si la Suisse se refusait à un accord, ou si la Prusse prétendait pousser jusqu'au bout la revendication d'un droit qu'on reconnaît plus volontiers en théorie qu'en fait, on ne peut se dissimuler que la question de Neuchâtel, sortant tout à coup de la demi-obscurité où elle est restée jusqu'ici, pourrait devenir un élément sérieux de complication dans la politique générale.

Les affaires d'Espagne n'ont qu'un rapport bien indirect avec les perplexités actuelles de l'Europe; elles ne s'y rattachent que comme un épisode de cette histoire éternelle des révolutions, — histoire assez éloquente par elle-même, puisque dans cette voie des révolutions un pays peut finir par s'égarer et ne plus savoir exactement où il va. La Péninsule en est là pour l'instant, ce nous semble. Elle est arrivée à ce point où elle se sent obsédée des souvenirs maussades d'une révolution, où elle s'inquiète des menaces d'une réaction immodérée, et où elle éprouve une peine extrême à retrouver sa vraie route, la route largement et franchement constitutionnelle. Il y a trois ans, un ministère présidé par le général Narvaez aurait eu sans doute un grand ascendant; il eût été considéré comme une garantie pour la royauté et pour les opinions sagement libérales. Ce ministère a fini par venir au monde après deux années d'évolutions fort imprévues; malheureusement la situation de la Péninsule reste pleine de mystères, l'existence même du cabinet est exposée à mille hasards. On ne peut se le dissimuler, le ministère espagnol a pour le moment à lutter contre toute sorte de difficultés qui tiennent principalement à l'incohérence des partis, au fractionnement des opinions et à ces jeux d'influences qui compliquent les situations au-delà des Pyrénées encore plus que partout ailleurs. Avec l'apparence de la force, c'est-à-dire avec le pouvoir extérieur de tout faire, le ministère est faible pourtant, parce qu'il manque de point d'appui.

Les partisans du dernier cabinet et du général O'Donnell, qui ne sont point sans avoir rendu quelques services, ne peuvent pardonner au général Narvaez le large système de révocation et d'exclusion qu'il pratique à leur égard, qu'il a pratiqué surtout à l'égard des chefs militaires dits *vicalvaristes*, dont pas un n'est resté debout; un nouveau journal vient même de paraître à Madrid pour recommencer la guerre et harceler le gouvernement au nom de cette fraction, qui représente certaines influences militaires et un libéralisme mitigé. D'un autre côté, en abolissant à peu près tout ce qui s'est fait depuis deux ans, en rendant à la royauté et au clergé leurs prérogatives, en suspendant d'une façon absolue la loi de désamortissement, le ministère a pu satisfaire les hommes de la nuance conservatrice la plus prononcée; il n'a ni leur concours actif ni leurs sympathies secrètes. M. Bravo Murillo s'est borné jusqu'ici à ne vouloir opposer aucun obstacle au gouvernement, sans faire cause

commune avec le cabinet. Le général Pezuela, qui a déjà refusé une des hautes charges de l'armée, et dont le nom a été mêlé à beaucoup de bruits depuis quelque temps, vient de publier une lettre qui a eu un certain retentissement à Madrid, et qui ressemble en effet à un manifeste. Le général Pezuela, qui est, comme on sait, le frère du marquis de Viluma, a senti le besoin de décliner toute solidarité avec les opinions purement absolutistes; il se prononce pour ce qu'il appelle un système *vraiment* représentatif. Seulement quel est ce système? Selon les vues de ce parti, qui n'est point sans influence aujourd'hui, la représentation nationale devrait être prise dans la noblesse, dans le clergé, dans le haut commerce, parmi les grands propriétaires et les hommes notables par leur intelligence ou leur industrie; elle se composerait de deux chambres, dont l'une serait élue par le pays : ce serait à peu près un retour vers les réformes projetées en 1852. Dans tous les cas, il y a là un élément d'opposition contre le gouvernement actuel.

Il résulte de ces divers faits une situation politique des plus confuses et assez critique, aggravée encore par la pénurie des finances et par la question des subsistances, qui s'offre au gouvernement sous un aspect presque redoutable. Quel eût été le moyen le plus efficace pour se mettre au-dessus de ces dangers et dissiper toutes ces incertitudes? C'eût été sans contredit la réunion des cortès; mais c'est là encore une des difficultés du moment. Le général Narvaez, bien que d'accord avec M. Pidal, avec M. Seijas Lozano, pour ne plus ajourner la convocation des chambres, a rencontré la résistance de ses autres collègues, d'autant plus portés à éloigner cette mesure qu'ils ont cru peut-être flatter un penchant de la reine. Tout est donc provisoire encore au-delà des Pyrénées, malgré les actes en apparence si décisifs qui se sont succédé depuis un mois. Il y a au pouvoir un chef énergique, obligé de faire face à tous les périls et à tous les piéges; il n'y a point jusqu'ici de régime régulier en Espagne, même après la résurrection complète de la législation politique de 1845, à laquelle on vient d'ajouter le rétablissement des anciennes lois sur la presse. Cette situation est grave assurément pour la Péninsule, pour le ministère formé il y a un mois, et elle ne l'est pas moins pour la royauté elle-même, placée aujourd'hui dans des conditions exceptionnelles. La reine Isabelle, à ce qu'on rapporte, a plusieurs fois saisi l'occasion, depuis quelque temps, d'ouvrir ses pensées : elle disait que jusqu'ici elle n'avait pu se faire connaître, qu'elle avait toujours obéi à quelque influence, mais que dès ce moment elle voulait suivre ses inspirations et ne gouverner que par elle-même. Elle peut beaucoup effectivement aujourd'hui. Si on cherche le sens des dernières commotions de l'Espagne, il est là. Les événemens n'ont point tourné au profit d'un parti, d'un homme, comme le général O'Donnell ou le général Narvaez; ils ont tourné au profit de la reine. C'est le résultat d'une révolution qui a prétendu faire vivre la royauté d'humiliations dans un pays essentiellement monarchique. On s'explique aujourd'hui comment on a pu si aisément supprimer tout ce qui s'est fait depuis deux ans et rétablir tout ce qui existait avant 1854. Le pouvoir royal est resté provisoirement le seul maître; mais si la révolution a fatigué le peuple espagnol par son impuissance et sa turbulence, ce serait, d'un autre côté, une étrange erreur, d'oublier les causes qui l'ont produite, qui l'ont facilitée.

Au fond, le pays ne veut ni des excès de la révolution ni des abus et des perturbations d'un autre genre qui ont conduit à la crise de 1854. Si la souveraine de l'Espagne a pu s'y méprendre et se laisser aller parfois au plaisir de se sentir reine, c'est-à-dire de jouer avec le feu, elle ne peut plus s'y tromper désormais. C'est dans le régime constitutionnel qu'est sa sécurité, c'est par lui qu'elle peut vaincre sans efforts les petites intrigues qui se sont agitées récemment non loin d'elle, et qui ne tendaient à rien moins qu'à la dépouiller de la couronne au moyen d'un mariage entre la princesse des Asturies, qui a cinq ans à peine, et un fils de l'infant don Juan, frère du comte de Montemolin. Toutes les fois qu'on aura l'air d'incliner vers l'absolutisme à Madrid, ces projets ou d'autres du même genre renaîtront inévitablement; dès qu'on se rapprochera du système constitutionnel, ils disparaîtront au grand jour. L'intérêt de l'Espagne et l'intérêt de la reine elle-même exigent donc également que la vie constitutionnelle reprenne son cours, et se substitue à ces petites combinaisons qui se croisent dans l'ombre, n'ayant d'autre effet que d'affaiblir tous les pouvoirs, de propager l'incertitude et de décourager le pays. Quant au parti conservateur espagnol, il doit songer qu'il donne aujourd'hui la mesure de sa virilité et de sa consistance. Qu'on remarque bien que rien n'est fait encore à Madrid, que tout est en suspens, c'est-à-dire que rien n'est définitif, et c'est en face de cette situation, lorsqu'une faveur de la fortune lui jette le pouvoir entre les mains, que le parti modéré se présente morcelé, subdivisé en mille nuances! Deux choses sont essentielles au-delà des Pyrénées : la première, c'est que le pouvoir ministériel sorte des conditions précaires où il est encore aujourd'hui, qu'il se recompose si cela est nécessaire, qu'il réunisse les hommes les plus capables, les plus intelligens, ou qu'il puisse du moins compter sur leur appui; la seconde, c'est que les cortès soient prochainement convoquées. Jusque-là, la crise politique continuera en Espagne, et l'existence du pays sera à la merci d'un incident imprévu.

CH. DE MAZADE.

POÉSIES

TRADUITES DE HENRI HEINE.

Le Livre des Chants est une des œuvres de Henri Heine que la France connaît le moins. Dans les traductions qu'on va lire, on s'est essayé à reproduire quelques-uns des plus gracieux motifs de ce premier recueil du poète. Cette tentative nous a paru se recommander par un sentiment vrai des qualités de l'original allemand. On ne s'étonnera point de voir quelques chants de jeunesse d'Henri Heine publiés dans un recueil à qui l'auteur d'*Atta Troll* a tant de fois communiqué les œuvres de sa maturité.

I.

A MA MÈRE.

Je porte haut le front, je suis fier, orgueilleux,
Et devant les plus grands je montre de l'audace,
A ce point que le roi, me regardant en face,
Ne pourrait me contraindre à détourner les yeux.

Mais, je veux te le dire, un sentiment pieux
Domine ma superbe, ô mère, et me terrasse
En ta sainte présence; il ne reste plus trace
De ce ressort qui fait escalader les cieux.

Suis-je alors accablé, sans bien m'en rendre compte,
Par ton puissant esprit qui tout pénètre, et monte
Et se perd dans le sein du Dieu qui l'a formé?

Ou n'est-ce pas plutôt la triste souvenance
D'avoir blessé ton cœur en mainte circonstance,
Ton cœur inépuisable et qui m'a tant aimé?

II.

LA TRESSE BLONDE.

A l'heure amollissante où l'âme poétique
Remue en soupirant les cendres du passé,
Le soir, un souvenir vainement repoussé
Redouble autour de moi l'ombre mélancolique.

Je revois comme au fond d'un miroir fantastique
Ma maîtresse aux yeux bleus. Son beau sein oppressé
Soulève un corset rose étroitement lacé :
Elle est silencieuse; elle coud et s'applique.

Mais, se levant soudain, de ses longs cheveux d'or
Elle coupe une tresse, — admirable trésor, —
Me le donne et me dit : Que ce soit notre chaîne!

Mon bonheur m'effraya! — Méphisto l'a troublé :
Il m'a mis cette tresse au cou, s'est attelé
A ce char de triomphe, et depuis il me traîne.

III.

NI HAINE NI AMOUR.

J'ai connu plus d'une inhumaine
Parmi les filles d'alentour;
J'ai beaucoup souffert de leur haine
Et plus encor de leur amour.

Elles ont dans ma coupe pleine
Versé du poison chaque jour;
C'était tantôt poison de haine,
C'était tantôt poison d'amour.

Mais celle qui m'a fait la peine
La plus déchirante, à son tour,
N'a jamais eu pour moi de haine,
N'a jamais eu pour moi d'amour.

IV.

LE MESSAGE.

Allons, mon écuyer, en selle!
Plus rapide que l'ouragan,
Cours au château du roi Duncan
Pour me quérir une nouvelle!

Parmi les chevaux glisse-toi,
Et dis au valet d'écurie :
« Quelle est celle qui se marie,
Des deux filles de votre roi? »

Et s'il te répond : « C'est la brune, »
Viens vite, et me le fais savoir;
Si : « La blonde, » reviens ce soir,
Au pas, en regardant la lune.

Entre en passant chez le cordier,
Prends une corde et me l'apporte;
Ouvre bien doucement la porte,
Et ne dis rien, mon écuyer!

V.

LE SOUHAIT.

Jeune fille aux lèvres roses,
Au regard limpide et doux,
Toujours, plus qu'à toutes choses,
Mon enfant, je pense à vous.

En ces longs soirs de décembre,
Je voudrais me reposer
Dans votre petite chambre,
Auprès de vous, et causer.

Saintement je voudrais prendre
Votre main chère aux douleurs,
La baiser et vous la rendre
Tout humide de mes pleurs.

VI.

UN SECRET.

Les gens graves l'ont pris très haut,
Ils m'ont traité de fou, d'infâme,
Mais ils n'ont point dit un seul mot
De ce qui me déchire l'âme.

Ils ont fait bien des embarras,
Ils ont gémi, sur ma parole;
Je suis un misérable, hélas!
Et tu les crois, petite folle!

Mais ils n'ont pas su, par bonheur,
La pire chose et la plus bête :
Celle-là, je l'ai dans mon cœur,
Et je la garde bien secrète.

VII.

LE FOND DU COEUR.

Ainsi que dans la mer, dans les flots en courroux
De la lune tremble l'image,
Tandis qu'au firmament l'astre paisible et doux,
Suivant sa loi, fait son voyage,

Ainsi, tandis que toi tu vas sur la hauteur
Calme et tendant au but suprême,
Ta douce image, enfant, tremble au fond de mon cœur :
C'est que mon cœur tremble lui-même!

VIII.

LE RÊVE.

J'ai vu ma bien-aimée en rêve :
Une épouvantable douleur
Avait arrêté toute sève,
Avait desséché toute fleur.

Elle avait un enfant débile
Sur le bras, un autre à la main;
Son regard, sa marche inhabile,
Criaient la misère et la faim.

Comme elle traversait la place,
J'accourus, la tristesse au cœur
(La pitié fit fondre la glace),
Et je lui dis avec douceur :

« Tu souffres, ta vie est amère,
Viens dans ma maison, prends ma main;
Mon labeur suffira, j'espère,
A te donner un peu de pain.

« J'aimerai d'un amour extrême
Ces petits enfans, mais pourtant
Plus que toutes choses toi-même,
Ma chère et malheureuse enfant!

« Je garderai bien enfermée
Ma faiblesse; mais si tu meurs,
J'irai, ma douce bien-aimée,
Sur ta tombe verser des pleurs. »

IX.

DÉPART.

Je regardais, l'âme attendrie,
Notre sillon dans le flot bleu.
« Adieu, disais-je, ô ma patrie!
Mon navire est rapide, adieu! »

La maison de ma bien-aimée
Se trouvait sur notre chemin;
J'espérais!... O vaine fumée!
Pas même un signe de la main!

Cessez de couler, ô mes larmes!
Séchez-vous, que je puisse y voir;
Et toi, mon cœur, cherche des armes
Contre l'immense désespoir!

X.

LE CERCUEIL.

Vieilles chansons et rêves creux,
Tout ce fatras jaune et poudreux
(Triste et stérile offrande!),
Mes amis, je lui veux ouvrir
Une tombe; allez me quérir
La bière la plus grande.

Car je ne dois point mettre seul
Mon pauvre esprit dans le linceul;
J'ai le dessein d'y coudre
Autre chose encore, et partant
Il me faut un cercueil plus grand
Que d'Heidelberg le foudre.

A me procurer un brancard
Employez, amis, tout votre art,
Toute votre science :
Il me faut un brancard plus long
Et plus solide que le pont,
Que le pont de Mayence.

Puis faites-moi venir céans
Douze porteurs, douze géans,
N'épargnez point l'étoffe !
Il me les faut plus vigoureux
Qu'à Cologne le bienheureux,
Bienheureux saint Christophe.

C'est pour emporter le cercueil,
Et le jeter, énorme écueil,
Dans la mer; qu'il y tombe !
Ce lieu n'est pas indifférent,
Car il faut qu'un cercueil si grand
Ait une vaste tombe.

Or savez-vous pourquoi je veux
Un cercueil aussi spacieux?
Dites, que vous en semble? —
C'est que je projette en ce jour
D'y placer aussi mon amour
Et ma douleur ensemble.

P. VRIGNAULT.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS LA RESTAURATION, exposé critique et historique, par M. Édouard Schmidt-Weissenfels (1). — M. Schmidt-Weissenfels a habité Paris, il aime la France et s'intéresse à ses destinées. Après y avoir assisté en spectateur intelligent aux derniers mouvemens de l'esprit public, il a eu le désir de compléter ses impressions par l'étude de la période antérieure, et il a été amené à écrire une histoire de notre littérature depuis la restauration jusqu'en 1856. De là deux parties très distinctes dans l'ouvrage de M. Schmidt-Weissenfels : tant qu'il parle de ce qu'il a vu, il est souvent exact, et ses jugemens, dictés par une conscience droite, sont exprimés d'une façon piquante; lorsqu'il parle de la restauration et des premières années du règne de Louis-Philippe, il tombe dans les plus singulières méprises. Ce que je dis là s'applique à ses appréciations générales; quant aux détails, aux portraits, aux rapports des écrivains entre eux, le livre, d'un bout à l'autre, fourmille d'erreurs.

Écrire l'histoire contemporaine n'est pas une tâche facile. Lessing disait que le seul historien vraiment digne de ce nom était celui qui s'attaquait hardiment à l'histoire de son siècle. L'étymologie (ἵστωρ, témoin) donne rai-

(1) *Frankreich's moderne Literatur seit der Restauration historisch und critisch dargestellt*, von Eduard Schmidt-Weissenfels; 2 vol. Berlin 1856.

son à Lessing, et l'exemple des grands historiens de l'antiquité confirme sa théorie; Hérodote et Thucydide, Xénophon et Polybe, Salluste et Tacite ont raconté leur époque. Si le titre d'historien doit être réservé de préférence, non pas aux investigateurs du passé, mais aux écrivains qui furent les témoins et les juges de leur temps, combien de qualités sont nécessaires à celui qui brigue une telle place! Quelle élévation de pensées pour dominer l'ensemble des faits! quelle sûreté de jugement pour garder les proportions exactes et mettre chaque chose en son lieu! Il faut surtout savoir choisir; tel événement doit être mis en lumière, tel autre rejeté dans l'ombre. Accorder la même importance à tous les épisodes, c'est rédiger un catalogue, ce n'est pas composer un tableau. M. Schmidt-Weissenfels a-t-il bien réfléchi à toutes ces conditions de son sujet? Je ne le pense pas. Il est plein de bonne volonté, il est animé des intentions les plus honnêtes, il a du savoir et de l'esprit, mais son œuvre n'est pas suffisamment méditée. Il confond les écoles, il brouille les rangs, ou bien il établit des rapprochemens impossibles. Les noms les plus dissemblables sont associés de vive force, des parallèles inattendus produisent une confusion inouie.

Mortua quin etiam jungebat corpora vivis.

Le tableau de la poésie lyrique serait un des meilleurs de l'ouvrage, si l'auteur n'avait trop multiplié les noms propres; à côté de MM. de Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset, on est tout surpris de rencontrer des noms parfaitement inconnus de ce côté-ci du Rhin. Le second volume, qui traite de l'histoire, de la philosophie et de la presse, est bien préférable au premier. J'aurais encore à y relever d'étranges bévues; je pourrais demander à l'auteur quels rapports il aperçoit entre les doctrinaires de la restauration et les socialistes de 1848; j'aurais bien des jugemens à redresser, mais il faudrait, pour être juste, signaler des aperçus ingénieux, des portraits dessinés avec soin, et surtout une inspiration généreuse qui réjouit l'âme du lecteur. M. Schmidt-Weissenfels est digne d'entendre des conseils sincères. Nous aurions mal répondu aux éloges qu'il nous donne, si nous lui avions déguisé la vérité. Cet ouvrage, qui est, si je ne me trompe, le début de l'écrivain, atteste une juvénile exaltation; M. Schmidt a foi dans les destinées du XIXe siècle, il aime son époque et voudrait la diriger vers le bien. Qu'il se défie donc des à-peu-près, qu'il s'accoutume à voir les choses avec netteté; il refera un jour ce livre, et saura en tirer des enseignemens salutaires. Je me fie pour cela à l'écrivain qui prononce en terminant ces ardentes paroles sur les devoirs de la presse: « Si nous voulons le triomphe de la dignité humaine, n'oublions pas que la presse est le temple d'où sortira un jour la royauté de l'esprit. Purifions-le donc, chassons-en les vendeurs, les trafiquans, les âmes basses et vulgaires. Qu'elle soit la citadelle de notre foi, une cathédrale de marbre et d'or, un autel d'où retentiront les paroles saintes, et que serviront des gens de cœur! » C'est à nous que s'adressent ces exhortations; ne sont-elles pas un éloquent témoignage de la sympathie cordiale avec laquelle l'Allemagne suit le développement de la France?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

